



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

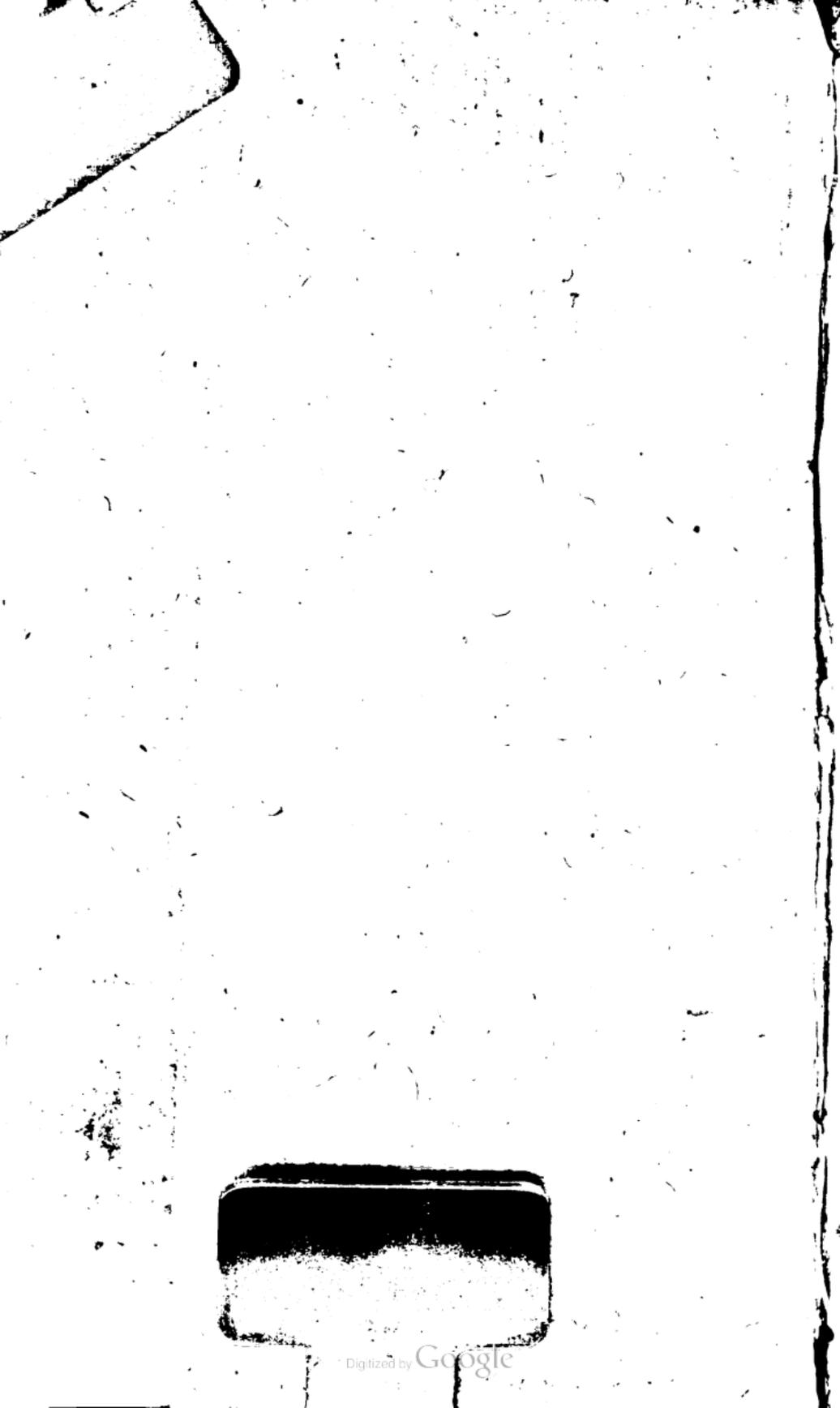
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









**MERCURE**  
**DE FRANCE,**  
 DÉDIÉ AU ROI.  
 NOVEMBRE. 1762.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
 JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.  
 PRAULT, quai de Conti.  
 DUCHESNE, rue Saint Jacques.  
 CAILLEAU, rue Saint Jacques.  
 CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

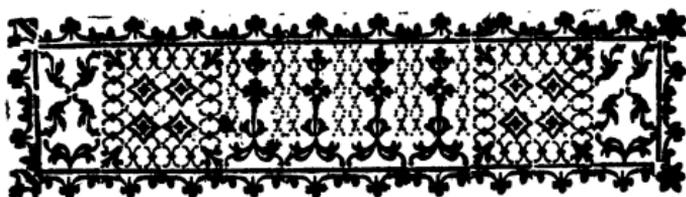
*pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.*

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-trois volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.*



# MERCURE

*DE FRANCE.*

NOVEMBRE. 1762.

---

---

ARTICLE PREMIER.

---

---

*PIECES FUGITIVES*

EN VERS ET EN PROSE.

---

E P I T R E

*A M. BRISSONET. Par M. l'Abbé  
CLÉMENT, Chanoine de S. Louis  
du Louvre.*

**C**H E R BRISSONET, par qui l'amitié tendre  
Voit ici-bas son culte ranimé;  
Qui jouissez du plaisir d'être aimé,  
Et qui sçavez si bien le rendre,

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

Fausse nouvelle on vous a fait entendre :  
A plus gros bénéfice on ne m'a point nommé.  
Pauvre j'étois, pauvre je suis encore :  
De ma fortune, ami, la foible aurore  
N'offre à mes yeux qu'un jour bien incertain ;  
Peu de pitance appaise-t-il la faim ?  
Le Prélat que je sers, sans viser au pécule,  
*Charles (a)* qu'en tout prudence & sagesse conduit,  
S'imaginant qu'un trop grand éclat nuit  
A ceux qu'on fait sortir d'une obscure cellule,  
Pour ménager ma vue a mis un crépuscule,  
Qui fait qu'il n'est ni jour ni nuit.  
Rayez donc sur votre registre,  
S'il faut en croire votre Epître,  
Ces mille écus dont je jouis ;  
Je n'ai fait que changer mon titre  
De *Saint Marcel* en *Saint Louis*.  
J'étois dans le Fauxbourg & je passe à la Ville.  
Ce changement eût rempli mon espoir,  
Si dans ce nouveau domicile  
A l'agréable on avoit joint l'utile ;  
Mais suis-je fait pour tout avoir ?  
Eh ! comptai-je pour rien d'occuper une Stalle,  
Dans ce Temple où de toutes parts,  
Le célèbre *Germain (b)* étale

(a) *M. de Vintimille.*

(b) *M. Germain fameux Orphèvre a été chargé par le Roi de faire bâtir l'Eglise de S. Louis d'après ses desseins, & l'a embellie de morceaux de Sculpture qu'on admire.*

Ces pompeux ornemens qui frappent mes regards !

N'est-ce pas là que se signale  
L'Industrie employée au triomphe des Arts ?  
D'un prochain avenir perçant le foible voile,  
Il me semble déjà voir respirer la toile  
Sous les doigts de *Restout* (c), de *Pierre* (d),  
de *Coyvel* (e) ;

*Galoche* (f) impatient réchauffe son génie,  
Par ses débiles mains sa palette est garnie ;  
Et ses derniers efforts vont décorer l'Autel.

A mes desirs *Vanla* (g) propice,  
Commence déjà son ébauche ;  
Et j'apperçois dans le lointain,  
Les Graces conduire sa main :  
C'est le Peintre de la Nature.

Déjà de *Madelaine* il façonne les traits ;  
Et par une heureuse imposture,  
L'excès du repentir qu'exprime sa peinture,

(c) Il a fait le Baptême de J. C. pour la Chapelle des Fonts.

(d) Le Tableau du Martyre de S. Thomas qui est dans la Chapelle de M. Germain, est de lui.

(e) Les Tableaux du Chœur de S. Louis sont de *Coyvel*, premier Peintre du Roi.

(f) M. *Galoche* déjà très-vieux a fait le Tableau de S. Nicolas.

(g) Il a fait le beau Tableau de la *Madelaine* qui est dans la Chapelle de la Pénitence faite en Stuc par *Clivici*, Stucateur du Roi.

## 8 MERCURE DE FRANCE.

Dans mon âme touchée éxcite des regrets ,  
Pour avoir trop aimé le monde & ses attraits.

Si le Ciel prolonge mon âge ,

*Le Moine* , je verrai ce magnifique (*h*) Ouvrage,

Dont le modèle annonce la beauté :

A ton docte ciseau donne l'activité ;

Sois sensible aux vœux de la France :

Elle pleure *Fleuri* ; par toi cette Eminence

Attend le prix de l'Immortalité ,

Que ses soins pour l'Etat ont si bien mérité.

Tes sublimes talens t'ont déjà fait connoître ;

Paris (*i*), Rennes (*k*), Bordeaux (*l*), admirent  
tes succès :

Malgré ces monumens qui vivront à jamais,

La gloire peut encore ajouter à ton Etre :

A ton marbre ébauché donne les coups de  
Maître.

Tout s'anime où je suis , & mon goût est flatté.

Pourrois-je regretter le lieu que j'ai quitté ?

De ce séjour voisin du Louvre ,

D'où mon œil enchanté découvre

Le Parnasse (*m*) François, où jeune nourrisson,

(*h*) *Le Mausolée du Cardinal de Fleuri.*

(*i*) *Dans l'Eglise de S. Louis le Tableau de  
l'Annonciation en marbre coloré , morceau unique  
en France.*

(*k*) *La Statue Pédestre de LOUIS XV.*

(*l*) *La Statue Equestre du même Prince.*

(*m*) *L'Académie Française.*

Je reçus un laurier de la main d'*Apollon*.

Je vois les Nymphes de la Seine

Qui d'un lit resserré quittant la molle arène ,  
Aux Jardins de nos Rois ( *n* ) par cent secret<sup>s</sup>  
canaux

Portent sans murmurer ces liquidés cristaux ,  
Dont les jets écumeux , plus prompts qu'une  
fulée ,

Vont rafraîchir la nue & tombent en rosée.

Cher *Brissonet* , à tous ces agrémens ,  
Qu'offre à mes yeux mon nouveau bénéfice ,  
Si vous joigniez des cœurs sans artifice ,  
Unis entr'eux , des Chanoines charmans ,  
Dont j'éprouve déjà les tendres sentimens ,  
De mes plaisirs encor vous n'auriez que l'é-  
quisse.

Leur mérite m'étoit connu :

L'objet de mes desirs est enfin obtenu ;

Un sort propice avec eux m'associe ;

Leur amitié m'a prévenu :

Dieu. sçait combien je l'appécie !

Plaisir du cœur vaut mieux que revenu.

( *n* ) *Les Tuileries & le Palais Royal.*

Par M. L. C. . . .



A v

## STANCES A ROSETTE.

LYCAS, viens joindre à mon pipeau ,  
 Ta douce & charmante musette ,  
 Et chanter sur un air nouveau ,  
 Les brillans attraits de *Rosette*.

Admire ses divins appas ,  
 Son Port , ses Grâces , sa Jeunesse ,  
 Son Air fin , ses Traits délicats ;  
 En elle tout nous intéresse.

Què d'éclat & de majesté ,  
 L'on voit briller sur son visage !  
 Rien n'est égal à sa beauté ;  
 Elle est sans fard & sans nuage.

Plus séduisante que l'Amour  
 Dont elle est la parfaite image ,  
 Tous les Bergers vont tour-à-tour  
 A ses genoux lui rendre hommage.

*Amyntas* & le beau *Daphnis* ;  
 Si célèbres dans la Contrée ,  
 Ont tracé ces mots sur un lys :  
 ( *Nous l'avons toujours adorée !* )

NOVEMBRE. 1762. 11

Pour elle le tendre *Damon*  
A mille fois au pied d'un hêtre ,  
Fait retentir le double son  
De sa flûte douce & champêtre.

Moi toujours soumis à ses loix ,  
Guidé par l'Amour qu'elle inspire ,  
Je lui répète mille fois ;  
Rien n'est si doux que son empire !

*Par M. FOUQUET DE CHATONVILLE, An-  
cien Garde du Corps du Roi de Montpellier.*

---

## *HYMNE DE L'ASSOMPTION.*

*Traduite de SANTEUIL.*

**E**CLATEZ à l'envi par des chants de Victoire ,  
Habitans immortels du céleste séjour ;  
Signalez vos transports, célébrez ce grand jour :  
MARIE est élevée au comble de la Gloire ,  
Dans le sein de son Fils , l'objet de son amour.

Des plus riches trésors que son Palais enférre ,  
Vierge Sainte , est payé votre soin maternel :  
Vous les possédez tous dans le Verbe éternel.  
Par vous s'il fut d'un corps revêtu sur la terre ?  
Il vous revêt aux Cieux d'un éclat immortel.

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

Celui qui pour cacher sa Gloire & sa Puissance,  
Se couvrit ici-bas de son humanité ,  
Découvre à vos regards toute sa majesté.  
Celui, que votre lait abreuva dans l'enfance ,  
Vous abreuve à longs traits de sa Divinité.

O que votre Pouvoir est grand , Vierge sacrée !  
Que de biens à la fois en découlent sur nous !  
Tous vous rend dans le Ciel l'hommage le plus  
doux ;

Tout cède à votre rang dans la troupe éthérée :  
Le Tout-Puissant lui seul est au-dessus de tous.

Du Trône où vous réglez , près de ce Dieu Su-  
prême ,

Attentive à nos vœux , daignez nous secourir.

Mère de l'Eternel , vous pouvez le fléchir ,

Nous sommes vos enfans ; vous le montrez vous-  
même ,

En nous gardant toujours un tendre souvenir.

*VERARDY Maître-ès-Arts & Maître de  
Pension.*



---

*VERS à M. D'ANREL , jeune Graveur , pour l'engager à faire paroître deux de ses Ouvrages , dont le Sujet de l'un est : VÉNUS & ADONIS , l'autre VÉNUS & ÉNÉE.*

**Q**UAND *Vénus* à son fils *Enée*  
 Dispense l'immortalité :  
 Quand *Adonis* est près de *Cythérée* ;  
 Par ton burin la Fable a l'air de vérité.

*Par Madame GUIBERT de F....*

---

**ABDALLAH, & BALSORA,**  
*CONTE Oriental , tiré des anciennes Chroniques de Perse.*

**L**E nom d'*Hélim* est depuis long temps fameux dans l'Asie : les Persans l'appellent encore aujourd'hui , *Hélim le grand Médecin*. La propriété de toutes les Simples lui étoit aussi connue que le cours & l'influence des Astres ; & les admirables secrets gravés sur l'anneau de *Salomon* n'avoient rien d'obscur pour

## 14 MERCURE DE FRANCE.

lui. Il étoit Gouverneur du *Palais noir*, & premier Médecin d'*Alnaraschin*, le grand Roi de Perse. Ce Prince étoit le plus redoutable Tyran qui régna jamais dans ces contrées. Timide, soupçonneux, dès-là cruel, l'ombre même de la jalousie avoit suffi pour lui faire immoler au moins trente de ses femmes & autant de ses enfans, qu'il avoit cru coupables d'avoir conspiré contre lui. Las enfin d'avoir épuisé sa cruauté sur sa propre famille, & craignant avec raison de voir périr la race des *Caliphes*, il fit un jour appeller *Hélim*, & lui parla ainsi : J'ai depuis long-temps admiré ta sagesse & ta façon de vivre retirée ; je veux maintenant te prouver à quel point je t'estime. Il ne me reste que deux fils, qui tous les deux sont dans l'enfance. Mon dessein est que tu les mènes chez toi, & que tu les élèves comme si tu étois leur père : c'est - à - dire, dans la simplicité convenable aux enfans d'un Philosophe plus amoureux de la Science & des mœurs d'un bon Citoyen, que des frêles grandeurs de ce bas-monde. Je crois ce seul moyen capable de conserver dignement la race des *Caliphes*, & de prévenir pendant le reste de mes jours les vœux ambitieux de mes en-

NOVEMBRE. 1762. 15

fans vers un Trône que je veux ne quitter qu'avec la vie. Ta volonté , dit *Hélim* , (en frappant la terre de son front) , est une Loi pour ton Esclave.

Il emmena les deux Princes chez lui , & n'eut d'autre soin que celui de les élever dans l'étude des Sciences & de la vertu.

Ils aimoient & respectoient *Hélim* comme leur Père. Leurs progrès furent si rapides , que dès l'âge de vingt ans , toute la littérature & les connoissances de l'Orient leur étoient familières. L'aîné s'appelloit *Ibrahim* , & le plus jeune *Abdallah*. L'amitié qui les unissoit étoit si tendre & si sincère , que l'on dit encore aujourd'hui en parlant de deux vrais amis : *Ils sont unis comme Ibrahim & Abdallah*. *Hélim* n'avoit d'autre enfant qu'une fille , dont l'âme étoit aussi belle que le corps. L'éducation que lui avoit donné son père , la rendoit la personne la plus accomplie de son siècle ; & comme les Princes étoient pour ainsi dire séquestrés du reste du monde , ils conversoient souvent avec cette aimable fille : de sorte qu'*Abdallah* , dont le caractère étoit plus disposé à la tendresse que celui de son frère , en devint bientôt si amoureux , qu'il croyoit

## 16 MERCURE DE FRANCE.

ne pas vivre lorsqu'il étoit absent de sa chère *Balsora*. Le bruit que faisoit sa beauté étoit tellement répandu , qu'il parvint bientôt aux oreilles du Roi , qui , sous prétexte d'une visite aux Princes ses fils , n'eut pas de peine à satisfaire la curiosité que lui inspiroit cette jeune merveille.

La vivacité des sentimens qu'il conçut pour elle , ne tarda guères à éclater. Dès le lendemain , il fit appeller *Hélim* , lui dit qu'il vouloit récompenser ses fidèles services , & qu'en conséquence il avoit résolu d'élever sa fille au Trône de Perse. *Hélim* , instruit du sort funeste des premières épouses d'*Alnareschin* , & à qui les sentimens d'*Abdallah* pour sa fille n'étoient pas absolument inconnus : *puisse le Ciel ( s'écria-t-il ) ne pas permettre que l'auguste sang des Caliphes s'avilisse au point de s'unir à celui d'un Médecin déjà trop honoré d'être l'esclave d'un tel Maître !*

Le Monarque étoit trop amoureux pour que rien pût le retenir. *Balsora* lui fut amenée , & parut à ses yeux comme l'une des Vierges du Paradis de son Prophète.

Cette jeune personne , trop modeste pour présumer que ses charmes eussent

fait tant d'impression sur son Souverain , apprenant tout-à-coup l'honneur qu'il prétendoit lui faire , s'évanouit & tomba aux pieds d'*Alnarefchin* , de façon qu'on la crut morte. *Hélim* ne put retenir ses larmes ; & après l'avoir fait revenir de sa défaillance , représenta au Monarque qu'un honneur aussi inattendu étoit trop grand pour que sa fille pût tout-à-coup en soutenir l'éclat ; mais que si le Roi daignoit lui permettre de la ramener chez lui , il se chargeoit de la préparer par degrés à se rendre digne de tant de graces..

*Balsora* , de retour chez son père , & livrée tout entière à la douleur d'avoir bientôt à perdre son cher *Abdallah* , ne tarda pas à succomber à ses ennuis. *Alnarefchin* envoyoit cent fois le jour sçavoir de ses nouvelles ; & malheur à ceux qui ne lui en rapportoient que d'affligeantes ! Son inquiétude & son désespoir éclatèrent bientôt au point qu'*Hélim* tremblant également du sort qui menaçoit sa fille , soit que les progrès de la maladie continuassent , soit qu'il parvînt à lui rendre la santé , crut n'avoir d'autre ressource que celle de la disposer à prendre une potion , dont l'effet devoit être de la faire croire

## 18 MERCURE DE FRANCE.

morte pendant un certain nombre d'heures ; & d'aller , avec tous les dehors d'un père affligé , faire part à son Roi de ce funeste événement. Ce Prince , qui ne permettoit guères aux sentimens d'humanité d'affecter trop son âme , se consola bientôt de cette perte. Sa vanité seule l'engagea à dire au Médecin , que puisque *Balsora* avoit été destinée à l'honneur de partager son lit , son intention étoit qu'elle fût inhumée au *Palais noir* , parmi celles de ses femmes qui depuis peu l'avoient précédée.

*Abdallah* , qui avoit appris l'amour du Roi pour *Balsora* , ainsi que la résolution qu'il avoit prise de l'épouser , n'en avoit pas été moins affligé qu'elle. Quant aux effets que produisit sa douleur ; quant à la façon dont le Roi fut informé de la maladie incurable dans laquelle il étoit tombé , c'est ce que l'on trouvera plus détaillé dans l'Histoire que que l'on nous promet du Médecin *Hélim*. Qu'il suffisse maintenant au Lecteur d'apprendre que ce même *Hélim* , quelques jours après la prétendue mort de sa fille , donna au jeune Prince la même potion que *Balsora* avoit prise , & qu'elle produisit exactement les mêmes effets.

Il est d'usage, en Perse, de porter sans aucune pompe les corps de la Famille Royale, quelques jours après le décès, dans les tombeaux du *Palais noir*, destinés à tous les Descendans ou Alliés des Caliphes. Le premier Médecin a toujours le gouvernement de ce Palais. Lui seul est chargé d'embaumer & de préserver de la corruption les corps de cette Famille sacrée après leur mort, ainsi que de veiller sur leur santé pendant leur vie. Le *Palais noir* tire son nom de la couleur extérieure du bâtiment qui est du plus beau marbre noir & le plus soigneusement poli. L'intérieur est perpétuellement éclairé par cinq cent lampes les plus riches. On y compte cent superbes portes d'ébène, dont chacune est gardée nuit & jour par cent Nègres chargés d'en défendre l'entrée à tout autre qu'au Gouverneur.

*Hélim*, après y avoir fait porter le corps de sa fille, & l'avoir fait revenir au temps prescrit de sa léthargie, prit soin, peu de temps après, de faire porter au même endroit celui du Prince *Abdallah*; & chargea sa fille de veiller l'instant où la potion que son amant avoit prise, cesseroit de produire son effet.

*Abdallah*, lorsque *Hélim* lui avoit administré cette liqueur soporifique, n'avoit pas été instruit des desseins secrets du Médecin.... Comment décrire la surprise, la joie, les transports de ce jeune Amant au premier instant de son réveil ! Il se crut dans le séjour des Bienheureux ; il imaginoit que l'âme de sa chère *Balsora*, qu'on lui avoit dit morte peu de jours avant lui, s'empressoit de lui marquer sa joie de le revoir si-tôt dans un autre monde.

Cette aimable fille ne tarda pas à lui apprendre en quels lieux il étoit ; & ces lieux mêmes, malgré toute l'horreur qu'ils devoient naturellement inspirer à deux personnes de cet âge, leur parurent alors mille fois plus délicieux que le Paradis où *Mahomet* promet tant de félicité aux vrais-Croyans.

*Hélim*, que l'on supposoit occupé de l'embaumement des deux corps, les alloit voir très-fréquemment. Sa plus grande inquiétude étoit de sçavoir comment les faire sortir de ce terrible asyle ; & les deux amans partageoient sa peine.

Il se rappella enfin, que le premier jour de la pleine lune du mois *Tirpa*, étoit sur le point d'arriver. C'est une Tradition reçue chez les *Persans*, que

les âmes de ceux de la Famille Royale , qui ont trouvé grâce devant le Très-Haut , sortent ce jour même par la porte d'Orient du *Palais noir* , pour aller occuper leur place en Paradis. *Hélim* , en conséquence , après avoir tout disposé pour cette nuit , revêtit chacun des deux amans d'une superbe robe , or & azur , garnie d'une queue de mousseline plus blanche que la neige & flottant à plus de dix pas derrière eux. Il orna la tête d'*Abdallah* d'une couronne de myrthe verd , celle de *Balfora* d'une guirlande de roses de *Kalash* , & répandit abondamment sur eux les plus précieux parfums de l'Arabie. Toutes ces dispositions faites , & au moment où la pleine lune commençoit à briller sur le *Palais noir* , *Hélim* ouvrit sans bruit la porte d'Orient , & la referma de même , dès que les deux amans furent sortis.

A cette apparition que la lune rendoit d'autant plus brillante , à l'odeur des parfums qu'exhaloient les deux prétendus Phantômes ; les Nègres postés à quelque distance de la porte , ne doutant pas qu'ils ne vissent les âmes des deux personnes nouvellement inhumées dans le *Palais noir* , tombèrent la

## 22 MERCURE DE FRANCE.

face contre terre, & ne se relevèrent que lorsqu'ils ne furent plus à portée de voir le chemin qu'ils avoient pris. Ils racontèrent & affirmèrent le lendemain ce qu'ils avoient vu : mais ce récit ne fut regardé, par le Roi même, ainsi que par beaucoup d'autres, que comme un compliment d'usage, tant pour les morts, que pour les survivans de la Maison Royale.

*Hélim* se hâta de rejoindre les deux amans au rendez-vous qu'il leur avoit donné, & les conduisit à une de ses maisons de campagne sur le mont *Khacan*. L'air y étoit si pur, qu'*Hélim* y avoit ci-devant fait transporter le Roi, pour hâter une convalescence trop tardive ; & ce Prince s'en étoit si bien trouvé, qu'il avoit fait présent au Médecin non-seulement de la maison & des jardins, mais encore de la montagne même.

C'est-là que vécutent *Abdallah* & sa chère *Balsora*. Leur esprit utilement orné, leurs occupations variées, leurs sentimens mutuels aussi constans que tendres, ne permirent jamais à l'ombre même de l'ennui de pénétrer dans leur charmante solitude ; & *Abdallah* s'adonna tellement aux arts assortis à

son goût, & à la situation du lieu qu'il habitoit, qu'en peu d'années la montagne entière se trouva convertie en jardins & en bosquets couverts de fleurs & de fruits les plus rares.

Ils y vivoient heureux depuis dix ans, lorsque le Roi mourut, & que le Prince *Ibrahim*, qui après le prétendu décès de son frère avoit été rappelé à la Cour, monta sur le Trône de Perse.

Quoique *Ibrahim* eût long-temps regretté son frère, *Hélim* n'avoit osé lui confier un secret dont les conséquences eussent pu devenir funestes pour les deux Amans, au cas que le vieux Monarque en eût conçu le moindre soupçon. Mais ce danger étant passé, *Hélim* ne chercha plus que le moment d'instruire le nouveau Roi d'un événement propre à combler de joie un Prince dont les sentimens généreux lui étoient connus.

L'occasion se présenta bientôt d'elle-même. *Ibrahim*, après une chasse pénible, séparé de sa suite, accablé de lassitude, & mourant de soif, se trouva par hazard au pied de la montagne de *Khacan*, & enchanté de la beauté du lieu, se détermina à aller demander quelques rafraîchissemens à la maison qu'il voyoit au haut de la montagne.

## 24 MERCURE DE FRANCE.

*Hélim* s'y trouvoit alors , & reçut son Maître comme l'on peut le présumer. *Ibrahim* , enchanté de l'excellence des fruits & des différens vins que lui présentoit *Hélim* , n'en témoigna pas moins son étonnement que sa satisfaction. . . . C'est le moindre régal ( dit *Hélim* ) que j'eusse dans ces beaux lieux à offrir à mon Maître... Venez , mes enfans ! venez ( s'écria-t-il ) montrer à votre Souverain deux amis qu'il a regrettés , & dont la vue inespérée ne peut surprendre qu'agréablement un cœur tel que le sien ! . . . Une porte , qui s'ouvrit , à ces mots , offrit aux yeux du Monarque deux personnes qui tombèrent à ses pieds , & qui les mouilloient de leurs larmes... Ah , Ciel ! ( s'écria-t-il , en les relevant & en les reconnoissant l'un & l'autre ) ah , juste Dieu ! c'est mon frère ! c'est mon cher *Abdallah* ! c'est la fille d'*Hélim* ! c'est la charmante *Balsora* , qui sortent du tombeau pour me consoler de leur perte !...

Un torrent de larmes inondoit le visage du Monarque & de nos deux amans ; les Spectateurs aussi attendris qu'eux , étoient également muets ; & les transports des deux frères , ainsi que ceux de *Balsora* , peignoient les  
mouvemens

NOVEMBRE. 1762. 25  
mouvemens dont leurs cœurs étoient  
agités.

*Hélim* enfin termina ce silence, en racontant à *Ibrahim* toute l'histoire des deux amans, ainsi que les raisons qu'il avoit eues de la tenir secrète. Le Monarque enchanté leur offrit de partager avec eux son Empire; mais trop satisfaits de leur sort, ils le supplièrent uniquement de les laisser paisibles possesseurs de leur montagne, dont ils achevèrent de faire un si délicieux séjour, qu'on l'appelle encore aujourd'hui le *Jardin de la Perse*.

*Ibrahim*, après un règne aussi long qu'heureux, étant mort sans postérité, eut pour Successeur *Abdallah*, fils d'*Abdallah* & de *Balsora*; & c'est ce même *Abdallah* qui, ci-après, fixa la résidence Impériale sur le mont *Khacan*, où l'on voit encore aujourd'hui le Palais favori des Rois de Perse.

---

*VERS à Mlle L. C. en lui présentant  
un Bouquet.*

**S** I le Dieu séduisant dont vous êtes l'Image;  
Avoit caché quelques traits dans ces fleurs;  
Je vous verrois bientôt partager l'esclavage

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Où vous réduisez tous les cœurs.  
Mais où m'égaré un desir téméraire ?  
Belle L. C. serois-je plus heureux ,  
Si les Dieux étrauçoient mes vœux ,  
Sans m'accorder le don de plaire ?

MARON.

---

SONGE à Madame \* \* \* .

J'E songeois cette nuit qu'une jeune Beauté,  
Qui range tous les cœurs sous son aimable empire,  
Mettant le comble à ma félicité,  
Partageoit avec moi tout le feu qu'elle inspire.  
Dieux ! quelle volupté ! *Jup iter* amoureux  
N'en goûta jamais tant avec la belle *Alcmène* ;  
Et jamais la fameuse *Hélène*  
N'avoit allumé plus de feux ! . . .  
J'aurois voulu dormir toute ma vie ,  
Tant je me trouvois bien dans les bras du sommeil ,  
Mais sans doute des Dieux j'excitois trop l'envie ;  
Car les cruels ont pressé mon réveil.

D. P.

---

ÉPITRE à M. le Chevalier de G. .

A vous , le rival des *Joinvilles* ,  
Dont vous avez l'aménité ,

La valeur, les grâces faciles,  
Et l'élégante urbanité  
Qu'on ne trouve que dans nos Villes.  
Vous l'ami de l'humanité,  
L'honneur de la Chevalerie ;  
Vous qui jadis, sans vanité,  
Pour la fine galanterie,  
Aux *Nemours* l'ouïsiez disputé ;  
Et dont la Musette fleurie  
Au Village feroit encor  
L'ornement de la Bergerie,  
Et l'image du Siècle d'or.

Dites-moi par quelle magie,  
Vous faites retrouver Paris  
Dans le fond de la Westphalie ?  
Comment votre main concilie  
Tous les talens, tous les esprits ;  
Les travaux de Mars & les ris,  
Et la sagesse & la folie ?  
Seigneur, il faut qu'assurément  
Vous ayez la flûte d'*Orphée*,  
Ou la baguette d'une Fée  
Pour bâton de Commandement.  
Tel autrefois votre confrère  
Dans l'art pénible des Héros,  
*Alcibiade* en l'art de plaire  
A surpassé tous les rivaux  
Par les grâces du caractère.

28 MERCURE DE FRANCE.

Il eut tous les talens flatteurs ;  
Nul ne sçut avec plus d'adresse ,  
Aux usages de toute espèce  
Ployer ses goûts & ses humeurs.  
Il étoit sçavant dans l'Attique ;  
A Sparte simple dans ses mœurs ;  
Et chez les Persans magnifiques  
Comme vous léger & brillant ,  
Bel-esprit, Convive agréable ;  
Des Athéniens le plus vaillant  
Étoit eneor le plus aimable.

Par M. LEGIER.

---

*A Mlle \* \* \* , en lui envoyant une boîte  
de fard qu'elle avoit demandée à  
l'Auteur.*

**R**ICHE des dons de la Nature ,  
Ne t'accoutume pas à l'art ,  
Corine , & songe que le fard ,  
Quoiqu'une légère imposture,  
N'est pas moins un déguisement ;  
Il commence par le visage ,  
Jusqu'au cœur souvent il s'étend . . .  
Ne crains pas qu'un pareil présage  
Allarme ton sensible Amant :  
Pourrois-tu devenir volage

NOVEMBRE. 1762. 29

Tant que *Mysis* sera constant ?  
Mais souviens-toi que pour lui plaire  
Tu possèdes assez d'attraits ,  
Sans qu'une parure étrangère  
Rehausse l'éclat de tes traits :  
Quelques faveurs , un cœur fidèle  
Sont pour le sien d'un plus grand prix :  
Tu seras toujours assez belle  
Aux yeux que les tiens ont séduits.

*Par M. R\*\*\*\*\* de Dyon.*

---

## IMPROMPTU

*SUR la Révolution qui vient d'arriver  
en RUSSIE.*

**D**ES Russes l'heureux sort a fait que CATHERINE  
De leurs vœux aujourd'hui remplissant tout l'objet  
En Elle *Pétersbourg* retrouve l'héroïne  
Qui lui rendit si cher le nom d'ELISABETH.

*Par M. DE LANEVERE , - ancien  
Mousquetaire du Roi.*



B iij

*A Madame la Marquise DE PAULMY,  
revenue de POLOGNE.*

**P**OUR vous marquer l'âlégréffe  
 Que cause votre retour ,  
 Chacun près de vous s'empresse ;  
 Tous les cœurs vous font la cour ;  
 Je dis les cœurs : les hommages  
 Autrement sont peu flatteurs ;  
 Et le zèle n'est ailleurs ,  
 Souvent que sur les visages.  
 Mais vous de qui la beauté ,  
 De tous vos dons est le moindre ,  
 Aux appas vous sçavez joindre  
 La douceur & la bonté.  
 Loin de la dignité plate  
 Qu'affecte la vanité ,  
 Par votre affabilité  
 N'avez-vous pas enchanté  
 Même jusqu'au froid Sarmate ?

*Par la MUSE LIMONADIÈRE.*



**LETTRE A L'AUTEUR DU  
MERCURE**, en réponse à celle qui a  
paru dans le premier Mercure de Juillet  
sur cette question : *Utrum armis  
an litteris fama citiùs comparari possit.*

Vir fortis & justus quum mortis suæ pretia , ante  
se posuit ; libertatem patriæ & salutem om-  
nium , pro quibus dependit animam in summâ  
voluptate est , & periculo suo fruitur facere  
recte pieque contentus. *Senec.*

**J**E ne sçais, Monsieur, si je ne serois  
pas fondé à faire au jeune homme de Pro-  
vince le reproche qu'il me fait lui-même.  
On voit dans son Ouvrage la prévention  
la plus outrée pour les Lettres ; j'ai dit na-  
turellement ce que je pensois ; j'ai donné  
aux Armes une préférence qui leur paroît  
due ; dès-lors je suis un Avocat qui dit  
sçavamment du mal de sa Partie adverse.  
Mais dire que les Lettres ont contribué à  
nous rendre meilleurs en adoucissant nos  
mœurs , que je les honore , que je les  
respecte , que je les cultive , est-ce en  
dire du mal ? Exposons au tribunal de la

### 32 MERCURE DE FRANCE.

Raison tout ce qui peut appuyer mon sentiment ; si elle me condamne , je souscrirai à son arrêt ; jusques-là , le jeune homme me permettra de ne pas m'en tenir à sa décision.

J'ai dit , & je le soutiens , que la gloire acquise par la voie des armes , est bien au-dessus de celle qu'on acquiert par la voie des Lettres ; ce n'est que par le sacrifice de mes biens , de ma santé , de ma vie , que je puis prétendre à l'une ; il n'en coûte souvent , pour acquérir l'autre , que de suivre l'impulsion du génie , & le goût que la Nature nous a donné pour les Sciences & les Arts. La vie douce & tranquille de l'homme de Lettres , peut-elle entrer en parallèle avec la vie pénible & agitée de l'homme de guerre ? Voyez-le dans ce champ de bataille entouré de morts & de mourans , exposé au feu d'une batterie qui emporte à tous momens des rangs entiers ; voyez-le dans une marche longue & pénible obligé de prendre quelques heures de repos dans un champ couvert de neige , ou succombant sous le poids d'une chaleur excessive ; voyez-le dans mille occasions privé du pur nécessaire ; voyez-le au milieu d'une troupe de gens féroces qui lui arrachent quelques lambeaux couverts de

fange & de fang ; éloigné de ses parens ; éloigné de sa Patrie : s'il est blessé , les secours que lui donne l'art font frémir l'humanité ; c'est un bras qu'il faut couper ; c'est une opération à faire mille fois plus douloureuse que la blessure. L'homme de Lettres, au contraire, passe dans son cabinet des heures délicieuses ; s'il en sort, c'est pour aller dans un cercle ou dans une fête ; considéré , ses moindres discours sont regardés comme des Oracles ; s'il s'élève quelques nuages excités par l'envie , s'il est l'objet d'une persécution injuste , où il se l'est attirée par des propos , par des écrits indiscrets , alors il n'est pas à plaindre , ou elle cesse bientôt. Enfin dans quelque situation qu'il se trouve , il ne manque jamais d'un nécessaire abondant. Qu'y eut-il au monde de plus heureux que feu *M. de Fontenelle* , si ce n'est peut-être le Guerrier magnanime qui tourne en mourant ses yeux vers la Patrie qu'il vient de sauver aux dépens de ses jours ? Pesez dans la balance les talens militaires & les talens littéraires ; soyez sans prévention , & dites-nous quels sont les plus utiles à l'Etat ? Vainement pour donner du poids à vos raisons , parlerez-vous des violences des incendies , des meurtres , des ravages , en un mot des

horreurs que la guerre entraîne. Je pourrois à mon tour peindre tous les maux que *Luther & Calvin* ont causés, tout le sang qu'ils ont fait répandre : s'ils n'eussent pas cultivé les Lettres, s'ils eussent eu moins de talens, ils n'en auroient pas abusé. Mais faites attention qu'il n'est question ici que de la gloire ; & qu'aux yeux du Philosophe, aux yeux de la Raison, elle n'est due qu'à celui à qui l'honneur, le devoir, & le bien de l'État mettent les armes à la main : c'est ce qui m'a fait citer *Camille, Charles Martel, Duguesclin, Dunois, le Grand Turenne, & non pas Attila, Tamerlan, Mahomet*, que je regarde avec vous, Monsieur, comme les fléaux de l'humanité. Je ne porte pas le même jugement sur *Alexandre* ; tant de grandeur d'âme se déploye dans tout ce qu'il fait, que j'ai toujours été pénétré de la plus vive admiration pour ce grand homme. S'il a subjugué les Perses, ils étoient ses ennemis naturels ; d'ailleurs avec quelle douceur ne les a-t-il pas traités ? Qui est-ce qui ignore qu'il en a été pleuré ? Quels grands établissemens n'a-t-il pas faits ; quelles obligations ne lui a pas le Commerce ? *Cicéron* découvrit, il est vrai, la conspiration de *Catilina*. Mais l'eût-il étouffée

fans le secours des armes ? *Lycurgue* ne veut point qu'on cultive les Lettres à *Lacédémone* ; *Athènes*, qui a produit de si grands Orateurs , & où les Lettres étoient en vénération , succombe sous *Sparte* : cela devoit arriver. Les Romains n'ont jamais été si grands, si redoutables , si vertueux , que dans les premiers siècles de la République ; & certainement ce ne sont pas les siècles les plus sçavans : les Sciences introduisirent le luxe , & le luxe fut l'une des principales causes de leur décadence. Que deviendroient les Lettres , & tout le bien qu'elles procurent sans les armes ? *Titus* , *Trajan* , *Julien* , n'auroient jamais été mis au rang des grands Princes, s'ils n'avoient sçu défendre cette même patrie qu'ils éclairoient par leurs écrits & dont ils faisoient l'admiration & le bonheur par leurs vertus. Toute l'éloquence de *Démosthènes* ne sauva pas *Athènes* : *Miltiade* & *Thémistocles* eussent empêché *Philippe* de s'en rendre maître. Si le dernier Empereur de Constantinople eût eu les talens & le courage de *César* , cette ville aujourd'hui si barbare , seroit encore le centre de l'empire des Lettres. *Descartes* n'a fait que substituer ses erreurs à celles qu'il trouva établies ; mais

## 36 MERCURE DE FRANCE.

*Turenne*, mais *Villars* ont conservé, ont rétabli les barrières de la France que les ennemis arrachioient de tous côtés. Le reproche de férocité ne peut tomber que sur le Soldat; vous le sçavez, rien n'est plus ordinaire que de voir ces mêmes hommes si terribles dans les combats, posséder toutes les vertus civiles, & faire les délices de la Société par la douceur de leur commerce. Que conclure de tout ceci? que les armes & les lettres contribuent à rendre un Empire florissant; qu'un homme de lettres qui n'abuse pas de ses talens, mérite bien de la patrie; mais que l'homme de guerre qui la protège, qui la défend, qui en repoussant les ennemis de l'Etat, fait fleurir les Loix, le Commerce & l'Agriculture, a bien plus de droits à la reconnoissance de cette même patrie. Peut-on sans injustice lui disputer cette gloire acquise à tant de titres? gloire plus brillante & plus solide que celle du Littérateur, puisqu'elle coûte infiniment plus à acquérir. Tel est au moins mon sentiment.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*MONTAGNAC, Capitaine au Régiment de Bresse.*

*DISCOURS contre la POSTÉROMANIE, ( ou le desir de perpétuer son nom. )*

» Quid æternis minorem

» Conciliis animum fatigas ?

( *Hor. Od. 8. l. 2.* )

**S**EROIT-IL encore permis à un Amateur de la Vérité, d'élever sa voix pour la défense de la modestie ? Oui, la justice de ma cause fera ma force ; & le Droit & les Faits, invincibles par leur union, vont concourir à attaquer, au milieu de son triomphe, & à dissiper le fantôme de la Postéromanie.

La Raison est une règle éternelle de vérité, que le Créateur a gravée dans nos âmes, pour nous éclairer sur nos devoirs, en nous donnant des notions sûres du juste & de l'injuste ; on m'accordera, je pense, que la droite Nature & la saine Raison ne se peuvent jamais trouver en contradiction :

*Nunquam aliud natura, aliud sapientia dicit.*

*Juvenal. Sat. 10.*

Si donc j'établis que ce desir de per-

### 38. MERCURE DE FRANCE.

pétuer son nom , est vicieux dans son principe , & chimérique dans son objet , j'aurai prouvé suffisamment que ce desir n'est point conforme à la Raison, ni par conséquent à la Nature.

#### P R E M I E R E P A R T I E.

Pour détruire efficacement l'erreur , établissons d'abord la vérité , & distinguons de la Postéromanie , le desir de l'Immortalité.

Oui , l'esprit de l'homme est né pour l'Immortalité ; il le sent : ses desirs , que rien de passager ne peut remplir , aspirent sans cesse à cette fin glorieuse , seule capable d'en assouvir la soif toujours renaissante. Cette preuve de sentiment est confirmée par le témoignage de sa Raison. Puisque nous reconnoissons un Dieu pur esprit , qui , sans avoir rien de matériel , influe sans cesse sur la matière , & la fait agir par sa seule volonté ; est-il si difficile de concevoir qu'il ait communiqué à notre âme , son image , quelque portion de ce pouvoir , qui la rende capable de mouvoir aussi par sa volonté , la matière , & le corps auquel elle est unie ? Or , si l'âme est spirituelle , elle est immortelle ; & si elle est immortelle , le desir de l'immortalité est conforme à la Nature & à la Raison.

Mais autant cette grande fin peut nous exciter à la pratique de toutes les vertus, autant la Postéromanie doit nécessairement nous induire au crime : si les effets sont dépendans de la cause qui les produit ; si d'une source empoisonnée, il ne peut couler que des eaux dangereuses, il me sera aisé de démontrer, comment des actions produites par cette ambition, les plus héroïques en apparence, sont réellement vicieuses en soi, & infectées de la contagion du motif qui les enfanta.

Ceux qui desirent l'Immortalité, ne songent qu'à plaire à celui-là seul qui la donne, & qui ne la donne heureuse qu'à ceux qui l'ont méritée par des vertus. La Loi divine est donc leur bouffolle unique. Loin d'avoir en vue les applaudissemens de leurs Contemporains, & en perspective la postérité, ils seront toujours prêts à préférer l'équité à la gloire, la conscience à la renommée, Dieu aux hommes ; de sorte que dans ces occasions délicates, où les préjugés applaudis, choquent directement les principes éternels de la Raison ; ils ne balanceront pas à immoler l'honneur au devoir ; à demeurer justes, quoiqu'avec ignominie, plutôt que de

le paroître , mais avec des remords. Ces idées ne sont pas moins fondées sur la vraie Philosophie , que sur la Religion ; & plusieurs Sages du Paganisme se sont élevés à ces découvertes , par les seules lumières naturelles.

*Chilon & Bias* \* avoient mérité le nom de Sages , en enseignant » que la » Divinité humilie les orgueilleux , & » élève les humbles ; & que nous devons » rapporter à elle seule , le bien que » nous faisons. «

*Salluste* dit de *Caton* : » qu'il aimoit » mieux être homme de bien , que de » le paroître. « Et *Paterculus* ajoute : » que jamais il n'avoit fait une bonne » action pour la gloire de l'avoir faite ; » & qu'il n'estimoit beau , que ce qui » étoit juste. « Peu serviroit de nier que ces louanges convinssent à *Caton* ; il suffit que des Payens en aient fait un tel éloge , pour prouver que la modestie étoit , à leur jugement , la première des vertus.

Il en faut dire autant de ces Passages de *Sénéque* : *Ep. 113.* » Celui qui veut » que ses actions soient célébrées , tra- » vaille moins pour la vertu , que pour » la gloire. Vous ne voulez pas être

\* *Diog. Laërt.*

» juste sans en avoir l'honneur? Mais il est  
 » mille occasions où vous devez vous ré-  
 » soudre à demeurer justes, même en vous  
 » exposant à l'infamie. (*De Benef. 42.*)  
 » Oui, c'est mal agir, que de préférer  
 » la Renommée à sa conscience. »  
 Quand *Sénèque* n'eût été qu'un hypo-  
 crite, le fonds de ses maximes n'en  
 seroit pas moins respectable; je dis  
 même, qu'il le deviendroit davantage;  
 puisque dans cet aveu forcé, l'on ver-  
 roit le triomphe de la modestie sur l'or-  
 gueil.

Quelque sublimes que soient ces ma-  
 ximes, *Socrate & Epictète* les ont rédui-  
 tes en pratique : la réputation de leur  
 mémoire n'entra pour rien dans leurs  
 réflexions : nulle affectation pour char-  
 ger de circonstances brillantes l'histoire  
 de leur vie, ni celle de leur mort. Ils  
 sont si peu occupés de la postérité, qu'ils  
 ne daignent pas même écrire aucune  
 de ces grandes vérités auxquelles ils doi-  
 vent la réputation de leur sagesse ; ils  
 se contentent de les laisser en dépôt dans  
 les cœurs de leurs amis ; & c'est leur re-  
 connoissance sincère qui seule leur en a  
 rapporté l'honneur qu'ils ne cher-  
 choient pas.

Je vois ailleurs que le Livre nommé

## 42 MERCURE DE FRANCE.

par excellence *le Livre de la Sagesse*, est la digne production d'une humilité qui nous dérobe le nom de son Auteur. Il en est de même du Livre précieux de *l'Imitation*; & ces 4 exemples rapprochés me prouvent invinciblement que la vraie Philosophie, ainsi que la Religion, éteint dans nos cœurs la passion vaine de se perpétuer dans la mémoire des hommes, à proportion de ce qu'elle y allume le desir pur de l'Immortalité qui nous élève au-dessus de l'orgueil.

On sçait le beau contraste que *Platon* établit entre un homme de bien, en butte à toutes les injures de la fortune & de l'opinion publique, & un homme vicieux comblé de prospérités apparentes, & qui auroit même usurpé l'estime universelle. Le jugement de *Platon* sur le sort de ces deux hommes a décidé notre question.

En effet, quels rapports n'a pas ce second Personnage, avec l'homme trop amoureux de l'estime de la postérité? Prévenu de cette passion dominante, il ne s'embarassera pas tant d'épurer son cœur, que de farder ses actions. Pourvu qu'on le croie estimable, que lui importe de l'être? Pourvu que les faits

éclatent & l'illustrent, il ne s'inquiétera pas du vice de leurs motifs. En effet, c'est à la postérité seule qu'il est jaloux de plaire : Dieu n'est plus son témoin, il n'est plus son Juge, il n'a plus de quoi le récompenser.

*Cicéron* ( j'ai peine à le dire, pour l'honneur des Lettres ; mais la vérité l'emporte sur toute autre considération. ) *Cicéron* sçavoit mieux qu'un autre en quoi consiste la vraie gloire : Il définit une action honnête, (*De finibus, l. 2. c. 45. 49.*) » une action faite par » ce seul motif, qu'elle est bonne & » juste en elle-même. . . . quand elle ne » devroit jamais être divulguée. » Ces maximes lui sont familières, parce que sa Raison les lui avoit inculquées dans l'esprit ; mais il s'en dédit dans la pratique, parce qu'une passion désordonnée pour l'estime de la postérité, leur avoit toujours fermé les avenues de son cœur. Ce même *Cicéron* (*Ep. 12. l. 15.*) supplie son ami d'enfreindre, en sa faveur, les Loix sacrées de l'histoire, & d'accorder à leur amitié des éloges, au-delà de ce que permettoit la vérité. Il convient qu'il y a dans cette prière de l'impudence ; qu'il a rougi lui-même de la lui faire en face ; & qu'il a recours

à une lettre, parce que l'écriture ne rougit pas. Ce seul exemple suffiroit pour faire sentir combien ce desir est capable de déranger les meilleures Têtes.

Dans les Arts comme dans les Sciences, souvent la vérité est immolée à cette Idole. Les Plagiats, si communs de nos jours, ne font que nous rappeler ceux des Anciens : non content de se voler les uns les autres, on voit quelques Artistes attenter à la gloire des Souverains qui les employèrent ; & *Socrate* substituer son nom à celui de *Philadelphe*.

Cette mauvaise foi s'étend à tous les genres de gloire : *Améric* n'a-t-il pas ravi à *Colomb* l'honneur peut-être éternel, de nommer le nouveau Monde ?

Si pourtant la règle générale peut ici souffrir une exception, ce sera sans doute en faveur des Princes : comme le Ciel les a placés dans un jour si lumineux, qu'il n'est pas possible que leurs noms ne soient perpétues dans la mémoire des hommes ; il paroît conforme à la Raison, que nécessités à être connus dans les siècles futurs, ils se livrent à la noble émulation de transmettre après eux l'exemple utile des vertus héroïques. Mais je dis que s'ils ont conçu

des notions justes de la vraie gloire , qui est inséparable de la justice & de la modestie , ils chercheront moins à ravir l'admiration de la postérité par des entreprises extraordinaires , & par des conquêtes brillantes , qu'à assurer le bonheur de leurs peuples , & la tranquillité de leurs voisins , par des qualités pacifiques , & par la sagesse de leur gouvernement. Mais comme les hommes aveugles sur leurs vrais intérêts , seront toujours assez dupes de leur vanité stupide pour préférer le vif éclat du Conquérant injuste , au mérite réel du Roi Philosophe ; j'ose avancer que pour peu qu'un Monarque forte de la modération rare qui doit contenir dans des bornes très-étroites ce desir de laisser après soi un nom célèbre , il ne pourra résister à la tentation délicate d'éblouir l'Univers par des attentats éclatans , plutôt que de l'éclairer par des vertus solides. D'où je conclus que ce desir ne doit être en lui qu'une passion subalterne & subordonnée à l'amour de ses devoirs , à la crainte de la Divinité , & à l'attente de cette Immortalité que j'ai opposée à la Postéromanie. Ce que j'ai dit des autres hommes est sur-tout vrai des Princes. Il est mille occasions critiques où l'op-

## 46 MERCURE DE FRANCE.

tion leur devient indispensable entre la justice & la réputation.

Mais je sens qu'une voix Plébéienne, qui n'auroit rien de respectable que le caractère de la vérité, frapperoit leurs oreilles superbes avec moins d'autorité, que la voix majestueuse des Maîtres du Monde. C'est donc le plus sage des Empereurs, c'est M. *Antonin*, qui va dicter à ses égaux les obligations qu'il s'étoit lui-même imposées.

» *L. 7.* Propose-toi d'être homme de  
» bien en ta propre conscience, & ne  
» regarde que ton intérieur. »

» *L. 20.* Si tu conserves les beaux  
» noms de bon, modeste, véritable,  
» sans te soucier si les autres te les don-  
» neront, tu te trouveras un autre hom-  
» me, & tu entreras en une autre vie.

» *L. 3.* Tu n'accompliras jamais par-  
» faitement aucune chose, si tu ne la  
» rapportes à Dieu.

C'est la Raïson naturelle qui parle !  
Quelle sagesse, quelle modestie, mais  
surtout quelle piété ! Beaux-esprits dé-  
daigneux, ce n'est point un Dévôt for-  
cé par sa profession à prêcher une Mo-  
rale outrée ! Grands de la Terre, ce  
n'est point un Pédant qui se venge de  
son obscurité, en affectant le mépris de

la gloire ! C'est le plus auguste des Empereurs, qui dicte les règles de la Morale commune à tous les hommes indistinctement ; & qui se regardant lui-même comme un homme, inscrit en tête de ses pensées, (*de soi à soi-même.*)

Autant le règne des Princes qui se gouvernèrent par ces maximes, a fait les délices de leur Peuple & le bonheur de la Terre, autant la soif immodérée d'éblouir la postérité, a-t-elle fait la désolation des Peuples vaincus, & presque toujours celle du Peuple victorieux. Sans que je retrace ici des exemples trop connus, parcourez l'histoire depuis *Sesostris* jusqu'à *Thamas-Koulican* ; & frémissant vous-même des suites terribles de cette passion forcenée, vous sentirez votre cœur révolté détester également la gloire sanguinaire de ces illustres brigands, & la folie monstrueuse du vulgaire qui les déifie.

Si les plus sublimes génies sont capables de tels excès, quand le délire de l'orgueil les transporte hors d'eux-mêmes ; que sera-ce des cœurs naturellement vils, quand cette même fureur aura achevé de les dépraver ? Car il ne faut pas s'imaginer que l'extrême orgueil soit incompatible avec l'extrême

## 48 MERCURE DE FRANCE.

basseffe: c'est en ce point principalement que les extrémités se touchent. Il n'est point d'abîme, où ne se puisse précipiter un lâche forcé, par le sentiment de ses penchans, à se rendre intérieurement ce témoignage, qu'il ne peut plus s'immortaliser, que par l'énormité de ses crimes. C'est cette rage de la Postéromanie, qui fit souhaiter à *Néron* que son règne fût illustré par quelque fléau mémorable; & lorsque le Ciel s'obstina à lui refuser des calamités dignes de ses desirs, il sçut lui-même se les assurer, en livrant Rome entière aux flammes, que d'un œil à la fois féroce & timide, ce méprisable Scélérat contemploit en sûreté du haut d'une tour. C'est qu'il n'y a point d'horreurs, où l'esprit humain ne puisse se porter, dès que le désespoir de s'illustrer par des vertus est joint à la résolution fixe de s'illustrer, à quelque prix que ce soit.

Ce que je dis des Princes, est également vrai de leurs Ministres & de leurs Généraux. Dès qu'ils envisageront avant tout, l'estime de la postérité, ils seront toujours prêts à immoler l'intérêt public à l'intérêt favori de leur mémoire. Combien de *Callicratidas* contre un *Fabius* ?

Je

Je crois qu'en voyant réunis, sous le même point de vue, tant de crimes & d'égaremens, où la Postéromanie a entraîné ses Amateurs, on conviendra qu'*Erostrate* peut être le plus ridicule; mais qu'assurément il n'est pas le plus criminel des Fous de sa classe.

*Le reste au Mercure prochain.*

IMITATION du Monologue de  
CATON, dans la Tragédie Angloise  
de ce nom, Acte V. Scène I.

SANS \* doute! tu dis bien.... oui *Platon*, oui  
mon Maître...

Où, si l'affreux tombeau dévore tout notre Ere;  
D'où vient qu'au nom chéri de l'Immortalité,  
L'Homme sent son cœur battre avec vivacité?  
D'où vient que la frayeur & l'enchaîne & le  
glace,

Quand on lui dit qu'il doit après ce court é-  
pace

De crimes & de maux, qu'on appelle nos jours,  
Dans la nuit du néant s'abîmer pour toujours?

\* Il est devant une table sur laquelle est le Li-  
vre des Dialogues de PLATON, ouvert à celui de  
l'Immortalité de l'âme. A côté est son épée nue.

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

D'où vient que l'âme active, ou repousse, ou  
soulage.

Le joug de la douleur & le fardeau de l'âge  
C'est qu'en elle de Dieu le Verbe prévoyant,  
De son Eternité plaça le Sentiment.

Être esclave & finir, n'est point sa destinée.  
Pour un sort plus heureux sans doute elle est  
formée.

La scène de la vie & de l'humanité  
Est un tableau de pleurs, de maux, d'iniquité.  
Méchants ou malheureux voilà ce que nous sommes.

Eh ! faut-il sans besoin rester parmi les hommes ?

Pardelà ce théâtre, est dans l'éloignement  
Une terre sans Pole, & des jours sans couchant.  
Mais un nuage épais couvre cette contrée :  
L'épouvante & la mort en défendent l'entrée ;  
Et dans cet avenir je n'apperçois enfin,  
Que l'assurance d'être, & non pas mon destin ! ..  
N'importe... quel qu'il soit, il doit être un asyle  
Mais faut-il prévenir le Dieu qui m'en exile.  
Sans doute qu'il chérit quiconque a des vertus ;  
Il n'a point teint de fiel les jours de ses Elus :  
Il veut qu'ils soient heureux . . . , mais où peuvent-ils l'être ?

Ce monde est à César ; un Tyran est le maître !  
Dans mes doutes mortels que faire, que penser ?

( en regardant son épée. )

Mon cœur irrésolu... Toi seul vas le fixer...

( Après une longue pause. )

J'ai pesé les secours au poids de ma foiblesse ;

Entre la mort & moi j'ai placé la Sagesse ;

Le bien est éternel , le mal n'est qu'un moment ;

L'un m'ôte de la vie & l'autre du néant.

L'âme n'est pas, ainsi que le sang dans nos veines ;

Elle émouffe le fer qui ne rompt que les chaînes.

Ces masses d'éléments, tous ces globes divers ,

Qui nagent dans le vuide, & forment l'Univers ,

Ne parcoureront pas à jamais leur carrière.

Ces Soleils qui sur eux dispensent la lumière ,

Ils s'éteindront ; tout fuit, tout tend à son déclin ,

Et la Nature aura sa vieillesse & sa fin.

Mais toi mon âme ! ô toi , sans craindre ces naufrages ,

Du monde agonisant tu verras les orages ,

Non moins inaccessible à leurs contagions ,

Qu'aux pièges des méchans , & qu'aux malheurs des bons !...

Mais quoi , des maux encor !... étoient-ils nécessaires ?

## 52 MERCURE DE FRANCE.

La mort, comme un frisson, bat dans toutes  
mes artères ;

Il faut finir enfin ! je le sens, je le dois ;  
Le Ciel & mes malheurs m'en ont donné la loi ;  
Et de mes sens vieilliss me refusant l'usage,  
La Nature me dit qu'elle a fait son ouvrage.  
Pour la première fois *Caton* l'écouterà ;  
Du sommeil de la mort son œil se fermera :  
Mais ce moment funeste à l'humaine foiblesse,  
Marqué par les regrets, les craintes, la tristesse,  
Pour son cœur éprouvé n'aura rien de cruel :  
Qui meurt comme il s'endort, ne meurt point  
criminel.

Bientôt d'un baume exquis mon âme rafraîchie  
Brillera des trésors d'une nouvelle vie,  
Comme brille une fleur, des présens du matin ;  
Et digne de son Dieu, volera dans son sein.

---

## LA CHAUVES-SOURIS ET LE CHASSEUR.

### FABLE.

Au sein d'un mur abandonné,  
Reste hideux, informe, & par le temps miné,  
Prêt à s'écrouler à toute heure,  
Une Chauve-Souris, être peu fortuné,  
Établit sa triste demeure.

Là , fuyant tous les yeux , l'équivoque animal  
 D'un salpêtre vieilli composoit sa pâture ,  
 Et prolongeoit le cours de son destin fatal.

Telle est la Loi de la Nature :

Tout Être , quel qu'il soit , heureux , ou malheu-  
 reux ,

Fait d'étendre ses jours , sa principale étude.  
 Le Monarque absolu , sous les lambris pompeux ;  
 L'Esclave harassé , sous le joug le plus rude ,  
 Pour le même sujet importunent les Dieux.

Dans sa lugubre solitude

Notre *Animal-Oiseau* pensoit aussi comme eux

Eh ! qui pourroit , dit-il , m'envier l'avantage

De vivre en paix dans ce réduit !

Seroit-ce l'homme ? Hélas ! sans aucun fruit

Il étendrait sur moi sa rage.

Je n'ai ni faveur ni plumage ;

Je vis de peu , je subsiste sans bruit :

Loin de l'importuner , je l'évite & le fuis.

Ce qui fait mes repas souvent ne sert qu'à nuire

A ces cruels Tyrans, qu'on nomme les humains :

Oui , le salpêtre dans leurs mains

N'est qu'un moyen de plus pour mieux s'entre-  
 détruire.

Pour moi , je m'en nourris. Est-ce leur faire tort ?

Sont-ils en droit de me poursuivre ?

Ce salpêtre , qui me fait vivre ,

A des milliers d'entr'eux auroit causé la mort.

C iij

## 54 MERCURE DE FRANCE.

Cependant , la nuit de ses volles  
Déjà couvroit le céleste lambris.  
C'est notre jour , dit la *Chauve-Souris* ;  
Nos seuls Astres sont les Etoiles.  
Allons en profiter. C'est à certains oiseaux ,  
A l'homme , à d'autres animaux ,  
Que , sans doute , appartient l'astre qui les éclaire.  
Ne leur envions rien. Peut-être quelque jour  
L'Aigle viendra troubler notre sombre séjour.

Elle dit , & d'un vol paisible , solitaire ,  
Sans redouter nul fâcheux cas ,  
Elle s'élançe à l'ordinaire ,  
Passe , croise , revient , & ne s'éloigne pas.  
Un Chasseur , enragé qu'une journée entière  
L'ait vu perdre , sans fruit , & sa poudre & ses pas ,  
Découvre , à son retour , la noire avventurière  
Qui prend les nocturnes ébats.

Tu ne peux , lui dit-il , orner ma carnaassière  
N'importe ; ma fureur exige ton trépas.  
Il prépare à l'instant sa foudre meurtrière.  
Le coup part , & dans l'air frappant le triste  
oiseau ,  
Le jette , palpitant , au pied de son bourreau.

Toi , qui penles trouver dans ta fortune obscure ,  
Contre certains écueils , un port qui te rassure  
Apprends que ton calcul peut souvent être faux  
Vient un mortel puissant , qu'un vain souci détale ,

NOVEMBRE. 1762. 55

Et qui trouve à combler tes maux,

Un passe-temps qui le console.

Par M. DE LA DIXMERIE.

---

*VERS écrits sur un transparent à l'occasion des réjouissances du 9 Septembre dernier, & placés au-dessus de la porte de l'École des Langues &c. tenue par M. l'Abbé CHOCQUART, rue & barrière S. Dominique.*

**H**ÉRITIER & rival du Vainqueur de ROCROI,  
CONDÉ, de ce grand nom, maintient, accroit  
la gloire.

Il aime, il sçait venger & l'État & son Roi;  
Et, dès ses premiers pas, il vole à la Victoire.

*Par le même.*

---

*LETTRE A M. DE LA PLACE.*

**M**ONSIEUR,

LES lauriers dont S. A. S. Mgr le Prince de Condé vient de se couvrir de nouveau, ont fait exeroer la verve de plusieurs de nos Poètes, & le Public

C iv

## 56. MERCURE DE FRANCE.

a vû avec beaucoup de satisfaction les différentes productions que vous avez inférées à ce sujet dans votre dernier Mercure. J'ose avancer que vous ne mettez pas au-dessous de ces ouvrages la Pièce qui suit; elle est de M. l'Abbé de *Longiniere*, Vicaire de Chantilly, mon ami, âgé de près de quatre-vingt ans. Vous y verrez un éloge dicté par un beau zèle & par la vérité, qui sont deux puissans motifs pour vous engager à lui donner la publicité qu'elle me paroît mériter; si cependant mon attachement pour mon ami ne m'a-veugle point, c'est de quoi vous allez juger.

S. Evremont a fait le parallèle

De deux Grands, *Turenne* & *Condé*.

Lequel est le premier? le *bonhomme*\* en appelle

Au sentiment le mieux fondé,

Et lui cède l'honneur de juger la querelle.

En attendant l'Arrêt définitif

Qui doit donner le titre primitif;

Notre jeune Héros prouve par sa victoire,

Réunissant en soi le beau de chacun d'eux;

Qu'il peut aspirer à la gloire

De les remplacer tous les deux.

\* *Madame de MAZARIN*, qui étoit l'idole de S. Evremont, ne l'appelloit que son bonhomme.

NOVEMBRE. 1762. 57

Tel est le tribut d'hommage rendu par mon ami à la bravoure d'un Prince qui est l'espérance de la Nation ; si vous le jugez digne d'être transmis à la postérité dans les Fastes Littéraires, daignez, Monsieur, y donner place dans votre Mercure, vous obligerez un très-vénérable Ecclésiastique, de même que son ami qui a l'honneur d'être, &c.

L. B. DE FR..... Avocat au Parlement,  
Abonné au Mercure.

Ce 13 Octobre 1762.

---

### A V É N U S. \*

**B**ELLE *Vénus*, à votre aimable empire  
Vous soumettez ce vaste continent :  
Les Cieux, la Terre, & le fier Élément  
Qui le premier vous a vû lui sourire ;  
Tout ce qui vit, ou végète, ou respire,  
Les Animaux, les Humains fortunés,  
Ces mêmes Dieux de vous seule émanés ;  
Qui l'Univers en vous vient reconnoître  
L'unique cause à qui tout doit son être.  
C'est vous encor, par l'attrait du plaisir,

\* Ces Vers sont une imitation des Vers 91 & suivans, du Livre IV. des Fastes d'Ovide.

C v

## 58. MERCURE DE FRANCE.

Qui dans cet ordre où se placent les choses,  
Sous vos regards sçavez les maintenir.

Vous commandez : à mes mains vont s'offrir  
Ici des fruits, là des Lys ou des roses.

Combien d'oiseaux ensemble appariés,  
Qui, différens d'instinct & de plumages,  
Par leurs accords tendres, gais, variés,  
Font au printemps raisonner les bocages ?

Mais qui des Dieux leur a donné le jour ?  
C'est votre fils, c'est le divin amour.

Et vous aussi sentez sa présence,  
Nombreux troupeaux : ces transports, cette  
ardeur,

Dont en vos sens a coulé l'influence,  
Vous la devez à son carquois vainqueur.

Si le Bélier d'une corne aguerrie  
Vient menacer le front de son rival,

On ne voit pas l'amoureux animal  
Heurter, blesser sa femelle chérie.

Où ce Taureau fuit-il précipité ;  
Et que poursuit sa flamme impatiente ?

Une Génisse est l'objet qui l'enchanter ;  
Non, ce n'est plus ce tyran indompté,  
Faisant trembler les bois, les pâturages,  
Paissible, il cède à cette volupté,

Reine des cœurs même les plus sauvages.

Le même charme au sein profond des Mers,  
Nourrit, conserve, a donné la naissance,

A ces poissons, à ces monstres divers

Que *Thétis* voit de son Empire immense,  
Peupler au loin les humides deserts.

Mais à vos dons , ô puissante Déesse,  
Que ne doit pas notre farouche espèce ?  
Dès-lors qu'il put écouter votre voix,  
L'homme bientôt abandonnant les bois,  
Eut de ses mœurs dépouillé la rudesse.  
Son cœur connut les loix de l'amitié,  
Se pénétra de la plus tendre ivresse ;  
Et dans l'objet qu'il nomma sa Maîtresse  
Crut de lui-même aimer l'autre moitié.  
Sa passion constante & délicate  
Ne craignit plus les mépris d'une ingrata :  
Il tint de vous ce langage flatteur,  
Cé ton heureux qui doit toucher un cœur.

Mais c'étoit peu que vos mains secourables  
N'eussent offert que d'utiles bienfaits  
Pour lui former des instans agréables ;  
Que d'arts charmans , d'inventions aimables  
N'ont dû qu'à vous leurs grâces & leurs attraits ,  
Qui sur leurs pas appellent l'industrie ,  
L'esprit , les jeux , le goût , la liberté ,  
Vinrent bannir l'indolente apathie ,  
Sur les momens de la plus belle vie ,  
Sur tous les sens qu'eût sans doute jetté  
Dans nos loisirs trop d'uniformité.

O *Cythérée* ! ô rendre bienfaitrice !

C vj

60 MERCURE DE FRANCE.

Lorsqu'adorant en vous sa protectrice,  
Pour confesser votre Divinité,  
Le Monde entier devant vous se prosterne ;  
Eh ! quel Impie à ces biens précieux  
Veut refuser & son cœur & ses yeux !  
Puissent encore un ancre , une caverne ,  
Comme autrefois à nos tristes ayeux,  
Servir d'asyle à ses jours ténébreux !

Par M. P. C. à la T. de M. à D....

---

*VERS adressés à Madame de \*\*\*. sur  
ce qu'elle n'étoit pas du voyage , où  
l'Auteur accompagnoit son mari dans  
une Terre peu éloignée du lieu de sa  
naissance.*

**S**ANS que l'Amour pût être de moitié,  
Sans que ce Dieu m'eût blessé de ses armes,  
Dans des lieux enchantés conduit par l'amitié,  
Sans nul espoir d'y goûter d'autres charmes ;  
A ce seul sentiment j'ai tout sacrifié.  
Tout semble ici m'en rendre graces ;  
A l'amour près, tous les plaisirs,  
Comus , Bacchus , les Ris , les Jeux suivent mes  
traces ;  
Tout y prévient à l'envi mes desirs.

Le Soleil le matin se lève fans nuages ;  
 Tous les prés émaillés exhalent mille odeurs ;  
 Les eaux en serpentant en arrosent les fleurs ;  
 Des Oiseaux chaque jour j'entends le doux ramage ;  
 A tous ces biens je rends hommage ;  
 Et j'en dois un encor à tes faveurs ,  
 Tendre amitié ! toi dont les charmes  
 Font les plaisirs , & tarissent les larmes  
 De deux amis qui t'ont abandonné leurs cœurs.  
 Mais quelquefois rêveur au sein de l'abondance ,  
 Me surprenant dans des instans d'humeur ,  
 Appréciant ces biens , las de leur jouissance ,  
 Je m'apperçois qu'il manque encore à mon bon-  
 heur.

Ah ! c'est vous , oui c'est vous , divine enchanteresse ,  
 Vous dont cet horizon vit les premiers instans ,  
 Vous par qui mon ami tout fier de sa tendresse ,  
 Devoit se faire ici les jours les plus charmans :  
 Ici vous nous manquez , tout ressent votre absence ;  
 Vous êtes le destin qui reglez notre sort ;  
 A qui vit loin de vous vous ôtez l'existence ,  
 Vous la redonneriez en dépit de la mort.  
 Vous êtes ce qui manque à ce séjour aimable :  
 Voilà ce que je sens qui flétrit mon bonheur.  
 La verdure des prés seroit plus agréable ;  
 Les fleurs pour nous redoubleroient d'odeur ;  
 Le Soleil quelquefois caché dans un nuage ,  
 Craindroit de nous incommoder ;  
 Pour lui-même plutôt il n'oseroit darder

## 62 MERCURE DE FRANCE.

Des rayons dont vos yeux nous présentent l'ima-  
mage ,

Et qu'on ose encor moins fixement regarder.

Les oiseaux, en chantant d'une façon plus tendre,

Annonceroient qu'ils chantent tous pour vous ;

On verroit au berger la bergère se rendre ,

Et tous deux vous devroient leurs momens les plus  
doux.

Vous ranimeriez tout ; vous seriez notre aurore ;

Si j'en avois besoin vous me rajeuniriez :

Mes jours seroient un nouveau météore.

Hélas, comme *Titon*, je les perdrais encore

A pareil prix, si vous le permettiez !

---

**L**E mot de la première Enigme du second volume d'Octobre est l'*Hôpital*. Celui de la seconde est *la plume*. Celui du premier Logogryphe est *Cabriolet*, où on trouve *Bac, Batoir, Tri, Loire, Tibre, Carote, Bal, Abricot, Job, Tobie, Toile, Loi, Oie, Lot, Isle, Ire*. Celui du second Logogryphe est le *Logogryphe* même, où l'on trouve *Orphée, Or, Philippe, Père d'Alexandre, Hégire, Ipre, Pô, Loire, Lipe, Oie, Oh, Pie, Piere, Lie, Georgie, Porphyre, Loge, Eglé, Poirier, Isle, Liere, Egée, Epée, Pope*.

## E N I G M E.

**J** suis une machine en services féconde,  
 Utile aux petits comme aux grands ;  
 Pour les services que je rends,  
 On me porte partout, sur la Terre & sur l'Onde ;  
 Tout ce que je trouve d'immonde,  
 Je vous l'enlève avec mes dents :  
 Sur toi-même, Lecteur, j'exerce mes talens,  
 Comme sur le reste du Monde.

## A U T R E.

**F**ILLE de l'Avarice & de la Pauvreté,  
 Ce n'est qu'aux Souverains que je dois ma naissance.

Je compte cent fois plus d'adorateurs en France,  
 Que n'en pourroit avoir la plus rare Beauté ;  
 De l'un & l'autre Sexe également chérie,  
 J'ai vû plus d'une *Iris*, à me suivre appauvrie.  
 Mortels, qui vous plaignez de mes charmes trompeurs,  
 Rendez-vous à la fin un peu plus de justice ;  
 L'intérêt seul vers moi fait panacher tous les cœurs :  
 Si vous vous dérangez je n'en suis pas complice.

---

 L O G O G R Y P H E .

**A**VEC un Sceptre en main, je suis humble &  
soumise ;

Ma sœur à mes côtés, en tient un, qu'elle brise ;  
Mais, dût-elle être heureuse en son manque de foi,  
Tel opprobre jamais ne se verra chez moi.

Entende qui pourra ces vérités confuses :

Le nombre de mes pieds, c'est le nombre des Mu-  
ses ;

Dans les Nymphes des Eaux on en voit déjà sept ;

Quant au reste, j'ai droit de garder le *tacet*.

Sonde-moi-bien, Lecteur ; en mon tout l'on dé-  
couvre

La Troupe qui veilloit aux barrières du Louvre ;

Ce que n'a jamais craint un digne Enfant de Mars ;

Ce qui douze fois l'an coupe un mois en deux  
parts ;

D'un beau Roman Latin le nom & l'Héroïne ;

Un exercice aimable ; un terme de Marine ;

Une illustre Martyre ; un invisible corps ;

La source de la vie, & celle des Trésors ;

Un Capitaine Turc ; un mal ; une Déesse ;

De l'amoureux Jupin une avare Maîtresse ;

Un Royaume très-vaste, & ce qui le contient ;

Ce Père aux douze Enfants, dont l'un fuit, l'autre  
vient ;

Un Seigneur Provençal, Auteur de maint volumes ;

Un gueux ; un Moine en charge ; un esprit ; un légume ;

D'un stupide animal le grossier conducteur ;

Trois enfans de Jacob , & leur charmante sœur ;

Un point , que sous ses pieds conçoit un Astronome ;

Un Mont dans la Phrygie ; un Politique à Rome ,

Ministre détesté d'un odieux Tyran ;

Cinq rivières , oui , cinq , du Rhin à l'Océan ;

Deux au-delà des Monts , un grand Fleuve en Afrique ;

Deux plantes , & leur fruit , de suc aromatique ;

Deux Apôtres , deux Saints ; deux Rois ; six animaux ,

Deux en l'air , deux sur terre , & deux dessous les eaux ;

Deux femmes à la fois d'un époux à besicles ;

Deux notes de plein chant ; deux pronoms ; deux articles ;

Deux prépositions ; douze noms adjectifs ;

Six Evêchés de France , & dix infinitifs.

Est-ce tout ? . . . d'autres mots , j'en contiens plus de trente ;

Mais , quittons , cher Lecteur , un jeu qui te tourmente.

Adieu ; le vrai moyen de me voir promptement ,

C'est d'attacher tes yeux sur le moite élément.

*Par le Pere TOUVEX , Barnabite.*

*A Thonon , en Savoye , D. E. T. B. -*

## A U T R E.

**D** E l'Enigme à tes yeux, je présente l'emblème:  
Pour te paroître tel, je me cache à moi-même.

Lecteur, pourquoi tant combiner ?

Par ce qui m'enveloppe, on doit me deviner.

J'ai six pieds : cependant je ne marche pas vite,

A moins que la faveur ne hâte enfin mes pas.

Je suis bien rarement où l'on croit que j'habite,

Et suis presque toujours où l'on ne me croit pas.

A tous ces traits, Lecteur, ne peux-tu me reconnaître ?

Pour mieux y réussir, décompose mon être.

Mes membres disloqués que t'offrent-ils ? Un jeu,

Où de trois contendans, l'un perd tout, l'autre  
peu ;

Un Ver qui se met au fromage ;

Un Etat qui du Peuple est l'unique partage ;

Es-tu Prélat ? Vas-tu Pontifier,

Chanter grand'Messe ou dire le Pseautier ?

Consulte-moi, j'en prescris la méthode :

Des Eglisiers je possède le Code.

Voudrais-tu confier tes armes au Blazon ?

Je puis encore orner ton Ecuillon.

Es-tu Meunier ? Chez moi viens prendre la ma-  
chine

NOVEMBRE. 1762. 67

Où l'on verse le grain dont tu fais la farine.  
Es-tu Chasseur ? Je porte dans mon sein  
Ce qui rendra ton coup certain.  
Les Auteurs de tes jours sont-ils au Cimetière ?  
Fouille-moi ; l'un des deux frappera ta paupière.  
Aux deux tiers de mon corps *Rameau* doit ses  
beaux airs,  
Et *Racine* sans eux n'auroit point fait de Vers.  
Ma moitié des Anglois aggrandit le Commerce,  
Et ferme leur pays de l'un à l'autre bout.  
Ton esprit trop longtemps à me chercher s'exerce,  
Sans le croire , peut-être as-tu déjà mon tout.

Par M. L. G.

---

## A U T R E .

QUAND mon corps est entier , je suis, Ami  
Lecteur ,  
Ce que *Raffiat* , *Cartouche* aimèrent tant à faire.  
Si tu tranches mon chef , de mauvais débiteur  
Je suis certainement la plus pénible affaire.

Par M. Gaf...



*C H A N S O N.*

*A S. A. S. M. L. P. D. C.*

**J** EUNE Héros ,  
C'étoit assez d'être aimable ;  
Pourquoi vous rendre redoutable  
Par le succès de vos travaux ?  
Modérez-vous ,  
Suspendez vos coups ,  
La gloire en vain veut vous séduire.  
Si vous êtes toujours vainqueur ,  
Mars va craindre la valeur,  
De l'Elève qu'il sçut instruire.

Non , non , jamais  
Nos Neveux ne pourront croire ;  
Qu'en cinq jours deux fois la Victoire  
Se soit soumise à vos projets.  
Nos Ennemis ,  
Confus & soumis ,  
A leurs dépens doivent connoître  
Qu'un Prince , qui prèsque en naissant ;  
Est courageux & prudent ,  
Dans l'art de la Guerre est un Maître.

*jeune héros, C'étoit assés d'être aimable*

*jeune héros, C'étoit assés d'être aimable,*

*Pourquoi vous rendre redoutable Par le suc-*

*Pourquoi vous rendre redoutable Par le suc-*

*= ces de vos travaux, Moderés vous, Suspen-*

*= ces de vos travaux, Moderés vous, Suspen-*

*= des vos coups, La gloire envain veut vous sé =*

*= des vos coups, La gloire envain veut vous sé =*

*= duire, Si vous êtes touj<sup>rs</sup> vainqueur; Mars va*

*= duire, Si vous êtes touj<sup>rs</sup> vainqueur; Mars va*

*craindre la valeur De l'Eleve Qu'il scut ins<sup>3</sup>*

*craindre la valeur De l'Eleve Qu'il scut ins<sup>3</sup>*

*= trui - re, De l'Eleve Qu'il scut instrui - re.*

*= trui - re, De l'Eleve Qu'il scut instrui - re.*

NOVEMBRE. 1762.

69

Issu d'un sang,  
Qu'on chérit & qu'on adore,  
Vous brillez cent fois plus encore  
Par vos vertus, que par le rang.  
Condé jadis,  
Le soutien des Lys,  
Fut nommé *Grand* à juste titre.  
Si vous poursuivez sur ce ton,  
Quel nom vous donnera-t-on ?  
J'en laisse l'Univers l'arbitre.

*Les paroles sont de M. le Ch. DE VAUCLAIR,  
Brigadier des Chevaux - Légers Dauphin, &  
Membre des Sociétés Littéraires d'Arras & de  
Besançon.*



## ARTICLE II.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*NOUVELLE Version des Pseaumes ,  
faite sur le Texte Hébreu. Par les  
Auteurs des Principes discutés. Vol.  
I. Paris , 1762. Chez Claude Hérif-  
fant , rue Neuve Notre-Dame.*

**J**USQU'À présent les PP. Capucins avoient donné d'année en année , dans le corps de leurs Principes , la Traduction de plusieurs Pseaumes accompagnée d'observations qui levoient les difficultés du Texte. Cet Ouvrage qui avance vers sa fin faisoit espérer d'avoir bientôt le recueil entier de ces divins Cantiques expliqués d'une manière claire & solide , sans être obligé de recourir à tant de volumes immenses de Commentaires , où l'esprit plus embarassé que satisfait ne trouve trop souvent que de nouvelles obscurités. Selon que nos Auteurs l'annoncent , les deux derniers Volumes de leurs *Principes* , qui renfermeront ce

qui leur reste de Pseaumes à expliquer, ne tarderont pas à paroître; cependant, avant de terminer ce grand ouvrage, ils ont crû entrer dans les vues du Public, en réunissant tous les Pseaumes dans un seul Volume. C'est ce qu'ils viennent d'exécuter dans la nouvelle *Version des Pseaumes* dont nous faisons l'annonce, & qui sera bientôt suivie de la traduction Latine des mêmes Cantiques. L'une & l'autre est dédiée à Mgr le DAUPHIN; & sûrement on ne se plaindra pas de la trop grande longueur de l'Épître dédicatoire; mais la brièveté est recommandable par le nerf des pensées qui la caractérisent. Un éloge court, juste & bien ménagé de l'Auguste Prince à qui elle est adressée, donne une idée avantageuse du bon goût de ses Auteurs.

Cette nouvelle traduction de Pseaumes est précédée d'*observations préliminaires* qui sont une esquisse de tous les principes qu'ils ont développés dans leur grand ouvrage, & sur lesquels est appuyée toute l'économie de cette Version. On y voit en raccourci le fil & l'enchaînement des règles qu'ils ont données sur le sens littéral en général, sur le double objet que renferment la

## 72. MERCURE DE FRANCE.

plupart des prophéties qui sont tout à la fois relatives aux Israélites & aux Chrétiens, sur les termes énigmatiques, généraux & particuliers; sur les réticences, les enallages, les Lettres énergiques; enfin sur les autres branches du style prophétique, dont la connoissance est absolument nécessaire à un Interprète des Livres Saints. Les deux grandes règles de l'Harmonie & de la comparaison des passages parallèles, si reconnues par tous ceux qui ont travaillé sur les divines Ecritures, & néanmoins si négligées dans la pratique, sont toujours les points fondamentaux auxquels les Auteurs rapportent tout leur travail. Et en effet on ne peut se dissimuler, en lisant tel Pseaume que l'on voudra choisir dans cette nouvelle version, qu'il régné d'un bout à l'autre une suite & une liaison d'idées tout autrement sensibles que dans les Versions ordinaires; & c'est bien à juste titre qu'ils disent ( pag. IX. ) » Dans cette » nouvelle Version l'objet choisi ne » se perd pas un moment de vue, & » tous les versets s'y rapportent également. Si c'est un Pseaume appliqué » uniquement à Jesus-Christ, tout se » rapporte à lui. S'il regarde la captivité,

» vité , toutes les idées ont trait à la  
 » captivité ; tout y marche d'un pas  
 » égal , toujours vers le même but.

Les remarques qu'ils ont faites sur le sens dogmatique méritent d'être pesées. Quoique le court espace de ces observations préliminaires , où il falloit donner un plan abrégé de tout ce qu'ils ont dit jusqu'à présent , ne leur permette pas de grands détails sur chaque Article , on peut assurer que leurs réflexions sur celui-ci sont profondes & prouvées par des exemples frappans. On y voit de quelle manière , sans déranger l'œconomie du sens littéral qui se suit d'un bout à l'autre , le sens dogmatique tantôt est incorporé avec lui & en fait une partie essentielle , tantôt en est en quelque sorte indépendant , parce qu'il est fondé sur la première valeur des termes , sur la lettre même du Texte qui n'exige pas , comme le sens littéral , une suite & une liaison de faits & de pensées , & que le style énigmatique n'y entre pour rien. Ces principes dont le fond est puisé dans *Tertullien* , *S. Jérôme* & plusieurs Interprètes ou Théologiens , sont d'une grande ressource pour expliquer comment un même Texte peut être susceptible de plusieurs sens de différente

**D**

espèce , sans se nuire l'un à l'autre. Les Auteurs donneront sans doute dans la suite de plus grands développemens sur cette matière intéressante , lorsqu'ils auront occasion de discuter les passages des Prophètes où quelques dogmes de la Religion se trouvent renfermés sous les mêmes Textes qui annoncent un sens littéral , historique ou prophétique.

Les âmes chrétiennes vivement pénétrées des vérités saintes que la Foi leur enseigne , avoient besoin pour leur édification qu'on les mît à portée de saisir dans la lecture qu'ils font de ces divins cantiques , soit en particulier soit dans la prière publique de l'Eglise , les points concernant les mœurs qui doivent être la regle de leur conduite. Les PP. Capucins dans leur version n'ont pas négligé cet article essentiel , en faveur de ceux qui desireroient par préférence s'occuper du sens moral ; ils ont placé à la tête de chaque Pseaume un court argument qui annonce les sentimens de piété qu'on en peut recueillir. Ce sens est toujours fondé sur le sens littéral qui lui sert de base. C'est le moyen le plus sûr d'éviter les écarts de l'imagination.

Après avoir traité de divers sens de

l'Ecriture, vient une courte Dissertation sur la Vulgate, & sur le sens dans lequel elle a été déclarée authentique. Bien des personnes peu instruites du véritable état de cette question, ou par respect mal entendu pour cette version autorisée dans l'Eglise, se font une idée fautive du degré d'autorité qu'elle a & qu'elle peut avoir. Il semble que les Textes originaux aient dû disparaître, & qu'il n'y faut plus avoir aucun égard, dès que nous en avons une version reconnue & avouée, ce n'est pas sçavoir qu'une version, telle qu'elle puisse être, toujours inférieure à son original quant à l'énergie de la pensée & de l'expression, ce n'est pas réfléchir que tout ce qui sort de la main des hommes est nécessairement susceptible d'amélioration.

Il faut d'ailleurs ne pas perdre de vue ce point capital, que la préférence donnée par le Concile de Trente à la Vulgate, ne regarde aucunement les sources Hébraïque & Grecque sur lesquelles elle a été faite. Il n'étoit question que de faire un choix parmi toutes les versions de l'Ecriture qui étoient alors répandues; & pour éviter la confusion & la diversité des langages dans

## 76 MERCURE DE FRANCE.

les Ecoles chrétiennes, il convenoit qu'il n'y en eût qu'une d'autorisée. Les termes du Concile y sont formels. C'est uniquement sur celle de ces versions qui fut alors adoptée, que tombe le terme *authentique*, par comparaison avec les autres qui la font par l'écart: mais il n'est fait aucun parallèle avec les Textes originaux. Ceux-ci conservent toujours cette *authenticité* intrinsèque qui appartient à la vraie parole de Dieu conservée dans la langue même de ceux qui l'ont écrite. Toutes les vieilles querelles des Protéstants sur la Vulgate disparoissent à la vue de cette courte exposition. Les anciens Théologiens, même ceux qui ont assisté à ce Concile, ceux qui sont venus dans la suite & qui ont approfondi la quest on sont unanimes à cet égard.

Les Pères assemblés à Trente avoient si peu l'intention de préférer la Vulgate aux Textes originaux, qu'avant le Concile, pendant & après sa tenue, il a toujours été reconnu qu'il y avoit des corrections à faire dans cette version. Tous les travaux entrepris par l'ordre des Souverains Pontifes depuis *Pie IV.* jusqu'à *Clément VIII.* dans la vue de la perfectionner, les ordres donnés aux

Ordres Religieux & même aux Universités d'entretenir ou d'ériger chez eux les études de langue Hébraïque, Grecque & même Arabe, prouvent qu'on a toujours senti dans l'Eglise le besoin qu'il y avoit d'employer à cet Ouvrage des hommes versés dans la connoissance des Originaux de l'Ecriture & la nécessité d'y recourir dans plusieurs circonstances.

Les PP. Capucins finissent leurs Observations préliminaires en rendant compte au Public des règles de grammaire qu'ils ont suivies dans leur nouvelle Version. Cette partie qui sembleroit devoir être sèche & ennuyeuse est au contraire très - intéressante. Les exemples y sont choisis si à propos, qu'on voit avec plaisir les heureux développemens qui proviennent de l'application de ces règles.

On est étonné lorsqu'on voit que cette nouvelle Version est le résultat de plus de cinquante ans de travail de la part de M. l'Abbé de *Villefroy* leur Maître & de plus de dix-huit ans de la leur. Une expérience aussi longue, jointe aux avis que nos Auteurs n'ont pas rougi de demander aux personnes versées dans ces matières, & dont ils avouent avoir fait usage, fait espérer que nous aurons une version claire & intelligible des Canti-

## 78<sup>e</sup> MERCURE DE FRANCE.

ques sacrés que l'on chante si souvent sans les comprendre.

Pour en faciliter de plus en plus l'intelligence, on a placé après les Observations, une explication des principaux termes énigmatiques, généraux & particuliers qui sont répandus dans les Pseaumes, & dont le sens pourroit arrêter dans le cours de la lecture. A cela si l'on joint les idées générales que les Auteurs donnent de leur plan, pag. **XL I** & **XLII** des Observations, les argumens littéraux & moraux qui sont à la tête de chaque Pseaume, & qui en indiquent l'objet puisé dans la pièce même, enfin les courtes notes qui sont au bas lorsque le besoin le requiert, on conviendra qu'il n'étoit guères possible de prendre plus de précautions, pour que les Lecteurs ne fussent arrêtés par aucune difficulté. L'expérience qu'on en fera soi-même justifiera pleinement l'éloge que fait de cette *nouvelle Version* le célèbre Censeur Royal qui l'a approuvée & qui est lui-même si versé dans ces matières, savoir que ces nouveaux Traducteurs ont parfaitement répondu par cet Ouvrage à ce que le Public attendoit d'eux.



---

*DISCOURS sur la question proposée, savoir si la Langue Françoisse est parvenue à sa perfection, & s'il est à souhaiter, ou non, qu'on l'augmente encore par de nouveaux termes, & qu'on en proscrive d'autres.*

C'EST aujourd'hui un préjugé presque général, que la Langue Françoisse est arrivée au point fixe de sa perfection. Les Sciences & les Arts sont poussés en France au même degré qu'ils le furent autrefois chez les Peuples les plus célèbres de l'Antiquité; & si nous sommes encore inférieurs en certaines choses aux Grecs & aux Romains, nous avons fait d'un autre côté un grand nombre de découvertes inconnues à ces Nations sçavantes; de manière qu'on peut dire avec justice que jamais Peuple n'a été plus éclairé que les François le sont maintenant.

Ces succès en tout genre nous portent naturellement à croire que la Langue qui sert d'interprête à tant de belles connoissances, ne doit pas être moins

## 80 MERCURE DE FRANCE.

perfectionnée, puisqu'on l'a toujours cultivée avec autant de soin que les autres espèces de Littérature. Mais comme dans les autres Sciences on ne se croit jamais borné dans les recherches que l'on peut faire, ne devoit-on point penser la même chose par rapport à la Langue ? Et quelque belle qu'on la suppose aujourd'hui, ne pourroit-on pas espérer qu'elle fera encore de nouveaux progrès, & qu'on lui trouvera dans la suite, des richesses jusqu'à présent inconnues, qui feront regarder le langage de nos jours comme stérile & imparfait ? Cette question dépend de l'avenir sur lequel nous avons les yeux fermés ; & il paroîtroit peut-être téméraire de vouloir, dans une matière de cette nature, prononcer une décision que des temps plus reculés pourroient démentir.

En effet, si l'on veut raisonner à la rigueur, il est en quelque manière impossible de juger avec certitude de l'état présent d'une Langue, si ce n'est en certains cas bien différens du nôtre ; lorsque, par exemple, cette Langue encore dans son enfance, est d'une si grande stérilité, qu'on sent aisément ce qui seroit capable de l'enrichir ; ou lors-

qu'elle a déjà commencé à dégénérer, & que par la comparaison de ce qu'elle est avec ce qu'elle a été, l'on remarque à la première vue qu'elle s'est dépouillée d'une partie de ses premiers agrémens.

Ainsi nos anciens Auteurs \* ont si bien connu la foiblesse du langage de leur temps, que plusieurs d'entr'eux se sont imaginés que la Langue Française étoit absolument inhabile aux Sciences, tandis que d'autres soutenoient avec raison (comme l'expérience l'a bien démontré depuis) qu'elle n'étoit si indigente, que parce qu'on la négligeoit; & ils ajoutoient qu'elle pourroit égaler un jour le mérite des plus belles Langues, pourvu qu'on s'appliquât sérieusement à la cultiver. Les Romains, au contraire, comparant la leur au temps de sa décadence avec ce qu'elle étoit autrefois sous l'Empire d'Auguste, concevoient d'abord combien elle étoit déchue de son ancienne dignité,

Mais il n'en est pas de même, quand une Langue est à-peu-près formée autant qu'elle peut l'être, & qu'elle n'a encore éprouvé que des variations avantageuses: c'est alors qu'il est très-

\* Joachim du Bellay, en sa défense de la Langue Française.

## 82 MERCURE DE FRANCE.

difficile de bien définir son état , & surtout de décider si elle est parvenue , ou non , au dernier degré de sa perfection. On dira bien à la vérité qu'elle s'est accrue , enrichie , embellie par rapport à l'état où elle étoit auparavant ; mais qui peut assurer qu'elle n'acquerra plus désormais de nouvelles beautés ?

Supposons que l'on eût fait cette question à la plupart des Ecrivains qui fleurissoient dans les premières années du Règne de Louis XIV : n'est-il pas très-vraisemblable qu'ils auroient répondu que la Langue avoit atteint son véritable terme , & qu'il n'étoit plus à propos de risquer aucune innovation ? Cependant combien ne s'est-elle pas encore épurée depuis ? & quels accroissemens n'a-t-elle pas reçus des Auteurs qui leur ont immédiatement succédé ? Cela fait voir que l'amour-propre & la prévention sont des pièges contre lesquels nous devons nous tenir en garde ; car ils nous abusent dans ces sortes de matières , aussi bien que dans nos autres passions ; & il en est de notre langage comme de nos mœurs & de nos coutumes , auxquelles nous donnons volontiers la préférence sur celles de nos Pré-

décesseurs ou de nos Voisins, sans penser que nous pourrions être surpassés par ceux qui viendront après nous.

Il semble donc, à raisonner ainsi, qu'on ne sçauroit porter dans une question de cette espèce aucun jugement assez certain, pour que l'esprit en soit parfaitement satisfait. Mais d'un autre côté, quelque incertitude qu'on veuille jeter sur une matière, c'est toujours aux principes que l'on doit revenir. Nous avons des règles que la Raison & l'expérience ont établies pour juger de l'état des Langues, & ce seroit chicanner à plaisir, que de vouloir leur opposer des doutes qui n'ont pour fondement qu'une simple possibilité dont les effets nous sont inconnus. Il ne s'agit donc que de développer ces Principes, & de les appliquer à notre Langue pour connoître si elle est véritablement parvenue au terme de sa perfection; & pour cela nous l'examinerons dans trois différens états, c'est-à-dire, dans ce qu'elle a été, dans ce qu'elle est, & dans ce qu'elle pourroit être.

Mais avant que d'entrer dans ce détail, il faut établir pour maxime, que chaque Langue a un génie particulier qui a ses agrémens & ses défauts aus-

## 84 MERCURE DE FRANCE.

quels on ne peut toucher sans anéantir son essence, & composer un langage tout nouveau. Qui voudroit, par exemple, ôter l'inversion des phrases dans les Langues Grecque & Latine, & l'introduire à un certain point dans la Françoisise; ou bien qui prétendrait assujettir ces deux premiers idiomes à la nécessité des pronoms personnels devant les verbes, tandis qu'il en affranchiroit entièrement le nôtre, ne formeroit-il point par cette atteinte, des Langues toutes différentes qui ne seroient plus ni le Grec, ni le Latin, ni le François? Il ne s'agit donc pas de corriger ce qui est de l'essence fondamentale d'une Langue, il faut au contraire pénétrer son véritable caractère pour en tirer les beautés dont elle est susceptible; & l'on doit borner sa culture à lui faire produire avec plus d'abondance ses fruits propres & naturels, sans prétendre la forcer à en adopter d'étrangers qui seront incompatibles avec sa nature.

Ce principe posé, il suffit de comparer la Langue Françoisise telle que nous la parlons aujourd'hui, avec l'état où elle étoit il y a deux cens ans, pour sentir d'abord qu'elle s'est élevée à un degré de perfection auquel on n'auroit peut-

être jamais dû s'attendre. Parcourons nos anciens Auteurs ; plusieurs d'entre eux n'ont cédé en rien aux modernes pour la délicatesse de l'esprit & la beauté du génie ; cependant quand on lit leurs écrits , on sent aussitôt combien ils étoient mal assurés dans leur langage ; souvent ils chancelent, ou marchent à tâtons , & ne semblent , pour ainsi dire , que bégayer. Le style noble leur étoit surtout inconnu , & leur langage n'a jamais été si barbare que lorsqu'ils ont tenté de le rehausser. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les Odes de *du Bellai* & de *Ronsard* , pour connoître combien notre Langue malgré l'enthousiasme & le feu de ces deux Poètes , étoit alors incapable d'exprimer de grandes images. Aussi s'en appercevoient-ils eux-mêmes ; & c'est pour cela que *Ronsard* , ne trouvant point de quoi rendre ses hautes & sublimes pensées , crut ne pouvoir mieux faire que d'habiller à la Françoisé les termes Grecs & Latins , en quoi il faillit à sapper pour toujours les fondemens de notre Langue.

Ce n'est pas pourtant que le vieux François n'ait eu dès-lors & même bien auparavant une espèce de mérite à certains égards. *Charles-Quint* disoit que

## 86 MERCURE DE FRANCE.

c'étoit le langage qu'on devoit parler aux hommes, ce qui suppose qu'on lui trouvoit déjà de la force & de la dignité : Ce qu'il y a de vrai, c'est que notre Langue a possédé de bonne heure des tours tendres & gracieux. Les Poësies du Comte de Champagne, de *Jean de Meun*, & de *Villon*, présentent en plusieurs endroits des expressions & des images qui nous plaisent encore aujourd'hui : sur quoi l'on peut faire cette remarque, que les Ouvrages écrits en Vers, nous paroissent à proportion beaucoup moins barbares que la Prose du même temps, & la raison qu'on en peut donner, c'est que les Vers ne pouvant subsister sans harmonie, nos vieux Poëtes se sont vus forcés de la chercher autant qu'il étoit en eux ; & cette heureuse contrainte les a portés à se servir d'un style plus exact, & d'une élocution plus soutenue.

Au reste, cette ancienne Langue avoit une sorte d'avantage extrêmement considérable (& que nous avons peut-être perdu depuis) c'est cette espèce de naïveté qui est quelque chose de différent du naturel, & qui consiste à exprimer d'un air simple & ingénu, des traits gracieux, plaisans, & quelquefois ma-

lins ; où la finesse ne semble se rencontrer que par hazard, & pour ainsi dire, sans intention de la part de l'Auteur. Les Œuvres de *Marot* sont pleines de ces sortes de traits ; & ce qui fait penser que le vieux langage étoit plus propre à les exprimer que celui dont nous usons aujourd'hui, c'est que lorsque nous voulons écrire dans ce genre, surtout en matière de Poësie, nous avons ordinairement recours au style ancien. Il est vrai que les tours & les mots antiques dont nous nous servons en ce cas, peuvent bien nous faire une certaine illusion, parce qu'ils ont par rapport à nous un air d'ingénuité qu'ils n'avoient peut-être pas pour ceux à qui ils étoient d'un usage ordinaire & familier.

Nos Anciens se donnoient aussi beaucoup plus de licence pour les inversions des phrases, & ceux qui les trouvent à desirer dans notre Langue, devroient regretter infiniment la perte de cette liberté. Mais sans en discuter ici les avantages & les inconvéniens, il suffit de remarquer qu'à mesure que la langue s'est formée, les inversions en ont été bannies, ce qui fait voir qu'elles ont quelque chose de contraire à son véritable génie ; d'autant plus que nos déclinaisons n'ayant

pas de terminaisons bien différentes , ne peuvent guères s'accommoder d'un dérangement de mots qui rempliroit les phrases d'équivoques & d'obscurité.

Quoiqu'il en soit , personne ne doute que Langue Françoisé n'ait infiniment gagné par les divers changemens qui s'y sont faits depuis que *Malherbe* a commencé à lui donner , pour ainsi dire , une forme nouvelle. Quelle noblesse , quelle douceur , & quelle abondance en comparaison de la sécheresse & de la pauvreté des anciens temps ! Que d'ordre dans les phrases , que d'inventions de nouveaux tours , que d'exactitude dans l'application des mots propres ! Ces progrès sont trop sensibles & trop évidens pour qu'on s'arrête à les prouver ; mais en est-ce assez pour conclure que la Langue , telle qu'elle est aujourd'hui , est enfin arrivée au point fixe de sa perfection , de manière qu'elle doive se borner à ses richesses acquises , sans espérance de pouvoir s'enrichir encore à l'avenir ? C'est ce que nous avons à examiner.

On peut établir pour premier principe, qu'une Langue doit être censée parvenue à son dernier période , lorsqu'elle est capable d'exprimer toutes nos pensées avec force , élégance & majesté : car l'expres-

tion n'est que l'image de la pensée, & quand cette pensée peut être rendue dans toute sa justesse & toute sa beauté, il n'y a plus rien qui soit à désirer.

Or il est certain, dans le fait, qu'il n'y a point de sujet ou de matière si difficile, si sublime, & si subtile; point de Science, point de genre de Littérature qui n'ait été traité dans notre Langue avec toute la précision & tout l'agrément possible: nous ne voyons rien en général dans les Ouvrages des Anciens, ou des Etrangers, qui ne puisse être rendu en François d'une manière aussi élégante & aussi énergique proportionnellement aux caractères des différentes Langues. Que d'excellentes Traductions au moyen desquelles les idées les plus étrangères sont devenues Françaises! L'Histoire, la Poësie, la Philosophie, le Droit, la Théologie, la Métaphysique, & tout ce qu'il y a de plus abstrait dans les Mathématiques, ont trouvé dans le François des expressions aussi justes, que dans les Langues les plus vantées; & l'on ne peut rien souhaiter de mieux écrit, ni d'Ouvrages plus élégans que plusieurs Traités de nos Auteurs François sur toutes ces matières; ce qui prouve que notre

Langue peut exprimer pleinement tout qu'on peut penser.

Un autre principe que l'expérience nous enseigne, & qui est fondé sur l'exemple uniforme des autres idiomes, c'est qu'une Langue est toujours présumée se former, à mesure qu'elle produit d'excellens Auteurs en tous genres; & s'il se trouve qu'elle en ait fourni en même temps un grand nombre de si parfaits qu'on n'en puisse guère espérer de meilleurs, on doit regarder ce temps comme l'époque de son dernier accroissement; c'est lorsque Rome a vû paroître prèsqu'ensemble les *Cicérons*, les *Salustes*, les *Virgiles* & les *Horaces*, que la Langue Latine s'est trouvée au point de sa plus grande beauté. Les Italiens d'aujourd'hui, malgré la prévention naturelle à tous les hommes pour le siècle où ils vivent, confessent que leur Langue n'a jamais été si pure que lorsqu'elle a enfanté en même temps un *Tasse*, un *Arioste*, un *Bembo*, un *Sennazar*. Mais quelle Nation a jamais produit à la fois de plus grands hommes en toute sorte de Littérature, que ceux qui se sont faits admirer en France depuis un siècle? Pouvons-nous sensément nous flatter que nous verrons éclore à l'avenir des Ouvrages d'un style plus pur, plus

élégant , plus sublime que celui qui ré-  
 gne dans les Ecrits de nos grands Au-  
 teurs? Ne sentons-nous pas en les lisant,  
 cette même satisfaction, ces mêmes trans-  
 ports d'admiration qu'excite en nous  
 la lecture de ce qu'Athènes & Rome  
 nous ont transmis de plus beau? Qu'on  
 choisisse certains endroits de *Boileau* ou  
 de *Racine* ( je cite ces deux Auteurs,  
 parce qu'ils se sont distingués par la pu-  
 reté du style ) peut-on concevoir un lan-  
 gage plus noble & plus parfait en toutes  
 ses parties? Dira-t-on qu'il est à souhai-  
 ter que notre Langue prenne un autre  
 ton que celui qu'ils lui ont donné , ou  
 plutôt ne doit-on pas exhorter ceux qui  
 veulent bien écrire , à suivre exactement  
 leurs traces? Les Grecs & les Romains  
 n'ont jamais prétendu que leur Langue  
 deviendroit plus belle qu'elle ne l'étoit  
 dans les Ecrits de *Démotthènes* & de *Ci-  
 céron*. Nous devons raisonner comme  
 eux ; & puisque notre Langue a eu le  
 bonheur d'enfanter tant d'Ouvrages ,  
 dont l'excellence est comparable aux  
 plus grands modèles , c'est une preuve  
 convaincante qu'elle a sçu rassembler  
 toutes les beautés dont elle est suscepti-  
 ble. Et véritablement depuis les Auteurs  
 qu'on vient de citer , & qui ont mis , si

## 92 MERCURE DE FRANCE.

on l'ose dire , la dernière main à sa construction , que de sçavantes plumes n'ont pas encore illustré la Littérature? La gloire de la Nation en a été sans doute augmentée ; mais la Langue en a-t-elle reçu un nouveau degré de perfection ? Avons-nous-vû s'élever un genre d'élocution plus exact , plus riche , & plus accompli ? Il est cependant plus que vraisemblable que s'il y avoit encore quelque chose à inventer , ces découvertes n'auroient pas échappé à tant de beaux génies qui n'avoient pas moins de sagacité que leurs prédécesseurs : car les progrès d'une Langue , à qui il en reste à faire , ne peuvent s'arrêter que lorsqu'il lui manque de bons Ecrivains. Comment donc ces progrès , jusqu'alors si sensibles , se seroient-ils suspendus tout d'un coup entre les mains de nos meilleurs Maîtres , malgré ce que l'expérience nous apprend que plus un Art ou une Science approche de sa perfection , & plus ses succès sont rapides ? Concluons que cet état de repos , où notre Langue est demeurée depuis près d'un siècle , est encore une marque évidente qu'on n'y peut rien changer , & qu'elle est par conséquent arrivée à son véritable terme.

En effet , il n'y a pas de principe plus

NOVEMBRE. 1762. 93

certain , pour juger qu'une Langue est pleinement formée, que lorsqu'on n'apperçoit plus de changemens ou d'augmentations à y faire , ni rien qui lui manque ou du côté de l'expression , ou du côté des tours , eu égard à son caractère qui n'est point compatible avec certains agrémens qu'on trouve en d'autres Langues. Voyons donc encore une fois , si nous sommes dans ce cas par rapport à la nôtre ; & après avoir examiné ce qu'elle est aujourd'hui , voyons s'il est possible d'indiquer ce qu'elle pourroit être à l'avenir.

*Le reste au Mercure prochain.*

---

*L'ART de sentir & de juger en matière DE GOUT, avec cette Epigraphe: Quis potis est dignum pollenti pectore carmen condere, pro rerum majestate...  
Lucret. Lib. 6. 2 vol. petit in-8°. A Paris, chez Pissot, quai de Conti, à la Croix d'or, 1762. Avec Approbation & Privilège du Roi.*

**N**OUS avons déjà plusieurs Ouvrages de Littérature qui traitent de la mê-

me matière ; mais nous croyons trouver des vues nouvelles dans ce dernier Ecrit de M. *Seran de la Tour*. L'objet de son Livre est de faire connoître en quoi consiste le goût dans les Arts, dans les Sciences, & dans les productions de la Nature : & avant que d'entrer dans son Sujet, l'Auteur examine, dans des considérations préliminaires, si l'on peut donner une notion précise du goût ; il réfute les preuves par lesquelles on prétend démontrer que cette notion n'est pas possible ; & il propose des moyens de donner cette notion.

Ces deux Tomes sont divisés en quatre Livres ; chaque Livre en Chapitres, & les Chapitres en Sections. Sans suivre l'Auteur dans ces différentes divisions, nous donnerons un coup d'œil rapide sur les parties essentielles de l'Ouvrage. Nous commencerons par quelques définitions du goût, que nous ont données des Auteurs célèbres, tels que MM. de *Montesquiéu*, de *Voltaire* & d'*Alembert*, après lesquelles vient immédiatement celle de M. l'Abbé *Seran de la Tour*. M. de *Montesquiéu* a dit que » le goût n'est autre chose que l'avantage de découvrir avec finesse » & avec promptitude la mesure du

» plaisir que chaque chose doit donner  
 » aux hommes. M. de *Voltaire* définit  
 le goût : » le sentiment des beautés &  
 » des défauts dans tous les Arts. M. d'*A-*  
*lembert* dit que le goût » est le talent  
 » de démêler dans les Ouvrages de  
 » l'Art, ce qui doit plaire aux âmes sen-  
 » sibles, & ce qui doit leur déplaire.

M. *Seran de la Tour* ne rejette point  
 absolument ces différentes définitions  
 du goût ; mais s'en rapportant au juge-  
 ment du Public sans vouloir hazarder  
 le sien, & plein de respect pour les  
 grands noms qu'on vient de citer,  
 il aime mieux garder un modeste si-  
 lence, que de combattre directement  
 ces trois définitions : ce qui ne l'em-  
 pêche pourtant pas d'en donner une  
 autre, que nous soumettons à notre  
 tour au jugement du Public, qui pourra  
 la comparer avec celle de MM. de *Mon-*  
*tesquieu*, de *Voltaire* & d'*Alembert* :  
 La voici, » le goût dans tous les gen-  
 » res du beau, est un sentiment passif,  
 » lorsqu'il en reçoit ou qu'il en conçoit  
 » l'idée. Il est actif, lorsqu'il l'exprime,  
 » qu'il peint cette idée avec la force &  
 » la grace dont il est susceptible.

Comme cette définition pourroit pa-  
 roître obscure à quelques Lecteurs ;

## 96 MERCURE DE FRANCE.

M. l'Abbé *de la Tour* explique sa pensée, & c'est ce qu'il faut lire dans l'ouvrage même qui est écrit avec beaucoup d'ordre, de clarté & de précision, quoique sur des matières abstraites & nécessairement entremêlées de beaucoup de métaphysique.

L'origine, la cause, le principe & la nature du goût font le sujet de quatre chapitres. Le 1<sup>er</sup> est un abrégé succinct de l'Histoire des Sciences & des Arts depuis l'origine du monde, jusqu'au siècle présent. Les trois autres sont pleins de réflexions profondes, lumineuses, & utiles au progrès des Arts & des Lettres. Après ces principes généraux, l'Auteur entre dans des détails pour en faire l'application. Le goût qui crée, qui imite, qui compile, sont autant de points sur lesquels M. l'Abbé *de la Tour* a cru devoir insister. Ce qui est du ressort du Génie, de l'Esprit, de l'Imagination; son feu, son enthousiasme, son sublime, tout cela demandoit à être traité séparément; & l'on peut dire que l'Auteur fait remarquer la plupart de ces qualités dans la manière même dont il en parle.

Une infinité d'autres questions, subordonnées à ces questions principales, en naissent si naturellement, qu'elles forment

ment ensemble un tout parfaitement lié dans toutes ses parties. Pour l'intelligence de la plupart de ces matières qui, comme nous l'avons dit, sont par elles-mêmes assez abstraites, l'Auteur a employé la force des exemples dans toutes les occasions où elle lui a paru nécessaire. Ces exemples sont tirés des chefs-d'œuvres de ces génies créateurs, qu'il est aussi facile de choisir pour modèle, que rare de les imiter. Ces grands traits servent d'ornemens à l'aridité des spéculations. Ils embellissent en éclaircissant, & leurs charmes se répandent jusques sur l'abstraction de la Métaphysique.

---

*FABLES nouvelles, divisées en six Livres. A Paris, chez Brocas & Humblot, Libraires, rue S. Jacques, au-dessus de la rue des Mathurins, au Chef S. Jean. 1762. Avec Approbation & Privilège du Roi. 2 vol. in-12. petit format.*

**L**ES sujets de la plupart des Fables qui composent cet agréable petit recueil, sont de l'invention de l'Auteur. Celles

**E**

## 98 MERCURE DE FRANCE.

qu'il n'a fait que mettre en vers, se reconnoissent par le nom même de celui qui en fournit l'idée. Nous croyons que ce Volume peut tenir une place distinguée dans le Cabinet de ceux qui sont également curieux & du mérite littéraire d'un Ouvrage, & de la beauté de son Edition. Pour donner une légère idée de ces nouvelles fables, nous citerons celle qui est intitulée, *Les deux Intérêts.*

Quand la mort eut frappé *Turenne*  
Le plus grand de nos Généraux,  
Les cartes à la main, *Dorise & Célimène*  
Pleurerent ainsi ce Héros.

Madame, sçavez-vous une triste nouvelle?...  
Faites, Madame; quelle est-elle?...  
*Turenne* est mort. Coupez... c'est un très-grand malheur.

Si j'avois eu le Roi de cœur,  
J'aurois compté soixante. Il avoit bien du zèle...  
Parlez, Madame.... ah! j'ai mal écarté.  
Mes treffles sont à bas. La funeste campagne.  
J'avois le dix; pourquoi l'ai-je jetté?...  
Quel triomphe pour l'Allemagne!...

Trois treffles sont venus. Qui s'en seroit douté?  
Mais comment est-il mort? Une tierce n'est-elle pas  
une de point... est bonne. Un boulet de canon...  
Trois Dames valent-elles?... Non.



NOVEMBRE. 1762. 99

Quatorze de Valets, trois dix... A la bonne heure.

Misérables Valets ! ... Que va faire le Roi ? ...

Quatre , du trefle. Il aura de la peine

A remplacer ce fameux Capitaine.

Lisette entre , ... Madame , un grand malheur .

Eh quoi ? ...

C'est que la petite *Cibèle*

N'a voulu rien manger depuis hier au soir . . .

O ciel ! elle est malade ! Il faut que j'aille voir

Madame, excusez-moi. Quelle douleur mortelle !

Lisette , allons , partons , je suis au désespoir .

On peut remarquer du naturel dans cette Fable. La plupart sont ingénieuses & naïves. Le style en est aisé & correct. L'Auteur qui ne se nomme point , a souvent introduit , & toujours assez heureusement , sur la Scène , des Etres Métaphysiques , tels que le Bien & le Mal , le Vrai & le Faux , l'Amour-propre , &c. Il paroît avoir travaillé principalement pour la jeunesse à qui ses Fables peuvent être en effet d'une grande utilité.



E ij



---

*SUITE de l'Atlas Méthodique & Élémentaire de Géographie & d'Histoire ,  
par M. BUY DE MORNAS ,  
Géographe de Mgr le Duc de Berry.  
Seconde Partie.*

**L**E 26 du mois de Septembre, l'Auteur a présenté au Roi, à la Reine & à toute la Famille Royale, les trente premières Cartes de la seconde Partie de cet Ouvrage très-curieux & très-utile. Nous avons rendu compte, dans quelques-uns de nos *Mercures*, de toute la première Partie, & des quinze premières Cartes de la seconde. Nous allons parcourir les quinze suivantes. Nous dirons auparavant, qu'on ne peut trop louer les Auteurs sur leur exactitude à faire paroître les différentes parties de ce grand Atlas aux temps marqués. Les frais qu'exigent une entreprise de cette nature, n'ont point ralenti leur ardeur ; & le Public voit avec satisfaction, que la promptitude avec laquelle ils s'empres- sent à le servir, ne leur a point fait négliger les soins nécessaires pour la perfection de l'Ouvrage. Nous ne répéte-

rons point ce que nous avons déjà dit plusieurs fois touchant l'importance & l'utilité générale de ce travail ; nous en avons fait connoître le plan , l'objet & une partie de l'exécution.

Les quinze Cartes que M. de *Mornas* nous offre aujourd'hui , représentent la confusion des Langues après la construction de la Tour de Babel , la dispersion du Genre-humain , le partage de la Terre entre les fils & les petits-fils de Noé , l'histoire du Genre-humain , depuis le dix-huitième , jusqu'au vingt-unième Siècle , avec la description de tous les Pays où ces événemens sont arrivés. Comme il n'a pas cru devoir entrer dans l'histoire des premiers Empires , sans donner successivement une description particulière des différentes parties de l'ancien Continent , il donne un cours complet de Géographie ancienne ; & les Cartes suivantes représentent l'ancienne Asie ; l'Asie mineure divisée en Royaumes & en Provinces ; la Syrie en général , & la Syrie propre ; la Phénicie , & la Palestine en particulier ; l'Afrique ancienne ; l'Europe & l'ancienne Espagne ; les Gaules Narbonnoise & Aquitaine , Celtique & Belgique ; la Gaule Cisalpine , la Ligurie & l'Etrurie ;

## 102 MERCURE DE FRANCE.

l'ancienne Italie enfin divisée en plusieurs Cartes; le tout plein d'Observations & de Recherches. Nous avons eu la satisfaction, en les parcourant, d'y trouver tous les lieux cités dans les anciens Auteurs, ou comme Patrie des Grands-Hommes, ou comme le théâtre de quelque Siège ou de quelque Bataille mémorable.

Nous ne devons pas oublier le frontispice de l'Ouvrage, que l'Auteur a délivré parmi ces quinze dernières Cartes, & qui fait un morceau de la plus grande beauté. Il représente le Temple de l'Histoire, avec tous les ornemens qui le caractérisent.

• Enfin nous ne saurions trop exhorter nos Lecteurs à se procurer un Ouvrage d'une utilité si universelle. Ils pourront s'adresser directement à M. de Mornas lui-même, rue S. Jacques, à côté de S. Yves, qui délivrera aussi les Cartes suivantes au temps indiqué.

• Nous apprenons qu'à la sollicitation de plusieurs Souscripteurs, il s'est déterminé à faire chez lui des Conférences particulières, trois fois par semaine, de douze à quinze personnes seulement. Ceux qui désireront se faire inscrire, seront obligés de s'y prendre de bonne heure pour y être admis.

## ANNONCES DE LIVRES.

LE GENTILHOMME CULTIVATEUR, ou Corps complet d'Agriculture, traduit de l'Anglois de M. Hall, & tiré des Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet Art. Par M. du Puy d'Emportes, de l'Académie de Florence.

*Omnium rerum ex quibus acquiritur, nihil est agriculturâ melius, nihil uberius, nihil homine libero dignius.*

Cicer. Lib. 2. de Offic.

Volume in-4<sup>o</sup>. Tome 4<sup>o</sup>. A Paris, 1762. Chez P. A. le Prieur, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, Durand Libraire, rue du Foin, & Bauche, Libraire, quai des Augustins. A Bordeaux, chez Chapuis l'aîné.

En attendant que nous puissions parler plus en détail du mérite de ce nouveau Volume, nous nous croyons fondés à croire qu'il ne fera qu'ajouter au succès des premiers.

DISSERTATION adressée aux Académies sçavantes de l'Europe, sur une  
E iv

## 104 MERCURE DE FRANCE.

Nation de *Celtes* nommés *Brigantes* ou *Brigans*, Fondateurs de plusieurs Villes de leur nom, duquel & de leur race, il se trouve encore des hommes en Bretagne. *Par un Auteur de la même Nation.*

*Dilatet Deus Japhet.*

Genes.

Brochure in-12. *A Breghente*, dans le Tirol, 1762; & se trouve à Paris chez *Briaſſon*, rue S. Jacques, à la Science.

On offre à l'Europe entière (dit l'Auteur dans un avant-propos) l'équisse d'un Tableau qui doit l'intéresser; une main plus habile & plus à portée des secours littéraires, le rendroit plus digne de ses regards; mais dans l'état où il se trouve, il présente des notions certaines sur les premiers Peuples qui habitèrent cette belle Partie du Monde, & sur les Villes qu'ils y fondèrent, qui conservent encore leur nom.... On invite ceux qui voudront lire ces recherches, & qui pourroient contribuer à les perfectionner, à seconder l'Auteur par leurs remarques; il les recevra avec reconnaissance, comme il soumet avec la franchise des anciens *Celtes* son travail à leur inspection.

NOVEMBRE. 1762. 105

On trouve chez *Tilliard*, Libraire à Paris, quai des Augustins, à S. Benoît, *les Mémoires & Observations recueillies par la Société œconomique de Berne*, Année 1762. 4 vol in-8°. fig. Il en paroît un volume tous les trois mois qu'il reçoit successivement & exactement. Chaque Volume a environ 300 pages, & l'année complete a quatre Volumes. Ce Recueil est connu & estimé.

---

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR,

Je viens de donner au sieur *Mérande*, Imprimeur-Libraire d'Avignon, un Manuscrit portant pour titre *Globe universel de Gnomonique*, ou l'instrument propre à faire connoître le lever & le coucher du Soleil pour tous les lieux de la Terre, & les heures du jour de ces différens lieux. J'ai cru qu'il étoit de mon devoir de le donner au Public; vu qu'après avoir bien examiné, je l'ai trouvé unique en ce genre; motif assez puissant pour un Auteur bien intentionné.

E v

Je vous prie donc , Monsieur , de vouloir bien l'annoncer dans le *Mercur*e prochain , afin de seconder mes desirs qui ne tendent qu'à me rendre utile à la Société.

A la tête de mon Ouvrage , j'ai placé une courte Préface , pour faire connoître les motifs qui m'ont engagé a le rendre public; après quoi je passe à la description de l'instrument & de ce qui m'en a fait naître l'idée. Cette description est suivie de deux Tables qui font connoître l'élévation des deux Poles , du Boréal & de l'Austral , pour tous les principaux lieux de notre Globe. Pour faciliter ceux qui voudront opérer sur les deux Emisphères , je divise ensuite le restant en trois points , dont le premier fait connoître l'heure du jour dans quelque lieu que l'on se trouve. Le second enseigne l'heure du lever & du coucher du Soleil pour tous les endroits de la Terre , & les heures du jour de différens lieux. Le troisiéme la différence des Méridiens : le tout accompagné d'explication & de démonstrations à la portée de tout le monde , avec une Table du lever & du coucher du Soleil au plus grand jour de l'année. Le Format est un *in-12* de 100 pages , petit

NOVEMBRE. 1762. 107

papier. Au reste, Monsieur, je ne saurois trop vous prier de mettre ma jeunesse devant les yeux du Public: Un Auteur à l'âge de vingt ans a peut-être droit d'espérer quelque indulgence de la part de ses Lecteurs; c'est aussi sur quoi je me suis fondé, en osant lui donner mon Ouvrage. J'ai l'honneur d'être, &c. LOUIS FABROT.

*A Nîmes, ce 13 Octobre 1762.*

---

## ARTICLE III.

### SCIENCES ET BELLES-LETTRES

---

#### A C A D É M I E S.

*EXTRAIT de la Séance publique de  
l'Académie des Sciences, Arts, &  
Belles-Lettres de DIJON de l'année  
1762.\**

**M. MICHAULT**, Secrétaire perpé-

\* Nous venons de retrouver cette Pièce & la suivante, malheureusement égarées dans le dépôt du Mercure; & nous supplions MM. de l'Académie de DIJON & de celle de la ROCHELLE de vouloir bien agréer nos excuses.

E vj

## 108 MERCURE DE FRANCE.

riel , a fait l'ouverture de cette Séance par un Discours sur les Travaux de l'Académie pendant l'année 1761. L'Auteur , avant d'exposer les Projets & les Ouvrages de cette Société , fait quelques réflexions générales sur la Littérature Moderne & sur l'état actuel de l'Académie de Dijon. L'esprit Philosophique , dit-il , qui avoit si long-temps régné dans l'Empire des Lettres , & qui s'étoit même introduit jusques dans nos Romans , semble aujourd'hui se fixer à des objets utiles , & se renfermer dans tout ce qui peut concourir au bien public. Déjà les Sciences & les Arts sont cultivés parmi nous avec tant d'ardeur , qu'on voit souvent les matières les plus abstraites , les questions les plus épineuses , faire le sujet des conversations ordinaires. Toutes les principales Villes du Royaume ont leurs Sociétés Académiques ; elles s'y sont même tellement multipliées , que peut-être , à cet égard , la France l'emporte-t-elle sur l'Italie. Jamais l'Esprit n'y eut plus de prétention , la Philosophie plus de prosélytes , les Mathématiques plus de disciples , l'Eloquence & la Poésie plus d'Elèves , les Arts plus d'Amateurs , la Langue plus d'abondance , d'énergie , de cor-

rection & de politesse ; si la profonde érudition paroît y être un peu négligée , c'est qu'on croit que le feu du génie s'étouffe dans les ronces & les épines d'une critique sèche & aride : tel est donc le goût du siècle ; on veut inventer , on veut créer. Si l'imagination nous a malheureusement égarés dans quelques systèmes Philosophiques ; moins vive & plus réglée , elle hâtera , sans doute , nos progrès dans les Arts ; & ce sera pour nous un avantage réel , un bonheur même pour l'humanité , que nos plus grands succès brillent dans la sphère des genres utiles.

Cependant , que cette vive ardeur n'éteigne point en nous le goût des Belles-Lettres ; & puisque dans le Temple même d'*Apollon* , nous voulons élever aux Sciences & aux Arts de nouveaux Autels , que les Muses & les Grâces y président toujours à nos sacrifices.

Mais pour exercer nos talens avec une certaine supériorité dans les différentes parties de la Philosophie & de la Littérature , loin de nous , surtout , cette curiosité vague & superficielle , qui passe rapidement & sans cesse d'un objet à l'autre ; curiosité tantôt indiscrete & tantôt dangereuse ; curiosité toujours

frivole, toujours puérole; souvent même ridicule.

Loin de nous encore cette pénible recherche, cette vaine affectation de Bel-esprit, répandu avec tant de profusion & si peu de sagacité dans quelques-uns de nos Ecrits modernes. C'est ainsi que dans un tableau éclairé d'une lumière vaste & éblouissante, où de foibles ombres ne forment que des contrastes prèsqu'insensibles, tous les objets paroissent confondus & défigurés. Tels sont même plusieurs de nos Ouvrages Philosophiques, tout couverts de fleurs étrangères au Sujet : abus de l'esprit ; abus d'autant plus dangereux, qu'on en a toujours vu naître la corruption du goût.

Pour suivre le louable usage de toutes les Sociétés Littéraires, nous allons présenter ici le tableau des Opérations & des Plans de l'Académie dans le cours de l'année dernière. Elle s'applaudit publiquement, après une exacte révision de ses Statuts, d'avoir corrigé & augmenté le Code de ses loix : elle se glorifie d'avoir admis dans son sein des Hommes Illustres qui font l'honneur du Parnasse François ; des Philosophes dont les sublimes Ecrits sont consacrés à l'Im-

mortalité ; des Sçavans que leurs vastes connoissances ont rendu célèbres dans la République des Lettres ; des Hommes enfin dont le profond génie s'est frayé de nouvelles routes dans la carrière des Beaux-Arts. \* Telles sont les alliances Littéraires que l'Académie vient de contracter.

La Médecine , la Physique & la Morale ont toujours été les principaux objets de nos exercices Académiques ; mais quelque spacieuse que soit cette enceinte , nous nous sommes apperçus insensiblement que nous y étions encore trop resserrés. Nous avons donc osé dans la suite associer à ces trois Sciences, l'Histoire , les Arts & les Belles-Lettres ; convaincus qu'en étendant le plan de nos recherches & de nos études , ce n'étoit que remplir plus dignement les vues du Fondateur de cette Société.

Parmi les projets qu'à formé l'Académie , il en est un , sur-tout , qui l'occupera toujours essentiellement : dévouée au bien public , elle se fera un devoir de consacrer sa plume à l'Histoire de Bourgogne , de se rendre utile à ses Concitoyens , & de travailler avec le

\* MM de Crébillon , de Buffon , Lacurne de Sainte Palaye , Rameau &c.

## 112 MERCURE DE FRANCE.

plus grand zèle au moyen d'y encourager le Commerce & l'Agriculture. Un autre objet qui intéresse encore particulièrement l'Académie, c'est l'Histoire de sa fondation, de ses progrès & de ses travaux, qu'elle se propose de donner incessamment au Public.

Après ces observations préliminaires, M. *Michault* entre dans le détail des discours & des dissertations qui ont rempli les Séances de l'année 1761. En suivant l'ordre des Sujets Philosophiques, Historiques & Littéraires qui ont occupé les Académiciens, il présente quelques légères éssquisses de divers Ouvrages de Médecine, de Chirurgie, de Chymie, de Botanique, de Physique, de Géographie, de Politique & de Morale : Il expose par de courts extraits quelques discussions critiques & littéraires, différens Mémoires sur la transmutation des Métaux, sur l'union de l'âme & du corps, & il termine enfin cette espèce de Journal par l'article de la Poësie. M. *Picardet* l'aîné, dit-il, en nous faisant part de ses réflexions sur la Poësie familière, a cru ne pouvoir plus vivement caractériser ce genre, qu'en ajoutant les exemples aux préceptes. Les Poètes ne sont pas toujours obligés de

parler le langage des Dieux ; il leur est permis quelquefois de jouer avec les Grâces. Mais l'art de badiner agréablement est d'autant plus difficile , que pour peu qu'on s'éloigne de l'élégante simplicité qui en fait le caractère , on tombe dans le bas & le rampant , dans ces fades plaisanteries où l'équivoque & les jeux de mots tiennent presque toujours lieu de sel attique & d'esprit. Les Vers de M. *Picardet*, pleins de feu , de délicatesse & de sentiment , sont des modèles formés d'après les Règles-mêmes qu'il prescrit dans l'exercice de la Poësie familière.

M. *Gelot* lut ensuite un Mémoire contenant l'exposition historique de la *Chartre de Commune*, accordée à la Ville de Dijon en 1187 , par *Hugues III*, Duc de Bourgogne de la seconde Race. Aucun Historien , avant M. *Gelot* , n'avoit encore entrepris de commenter & d'expliquer toutes les clauses de nos anciennes Chartres. L'illustre Auteur de *l'Esprit des Loix* n'en a même parlé que très-sommairement ; quoiqu'il ait reconnu que ce fût à l'établissement de ces Chartres & à l'affranchissement des Serfs , que nous sommes redevables du retour de la liberté.

## 114 MERCURE DE FRANCE.

Après quelques Observations aussi curieuses qu'utiles sur la Fondation & l'Histoire ancienne de Dijon , M. *Gelot* entre dans l'examen critique des Privilèges qu'*Hugues III.* accorde à cette Ville par sa *Chartre de Commune* ; Chartre , selon la remarque de l'Auteur , semblable à celle de Soissons concédée par *Louis-le-Gros* ; laquelle a servi dans la suite de modèle à toutes les autres.

Par la Chartre de Dijon , ceux qui auront juré la *Commune* , sont autorisés à se défendre , à ne souffrir aucun tort , & même à en poursuivre la réparation : Le Duc veut aussi qu'on ne lui fasse crédit de pain & de vin , que pendant quinze jours ,

La Justice Ecclésiastique ayant fait des usurpations considérables sur la Justice laïque , on s'adressoit fréquemment au Juge d'Eglise. L'excommunication dont il faisoit usage dans presque toutes les occasions , lui servit de prétexte pour prendre connoissance des affaires ; & souvent même sans qu'il y eût plainte ni preuve , il citoit d'office les Parties à son Tribunal. Le Duc de Bourgogne veut , dans le cas où le Juge Ecclésiastique , qualifié de Doyen , viendroit à citer quelqu'un sans preuve

ni plainte, que personne ne soit obligé de reconnoître sa Jurisdiction. Ce Doyen étoit celui de l'Eglise de S. Jean-Baptiste de Dijon, qualifié dans les Actes de ce Siècle, & postérieurement, de *Doyen de la Chrétienté*; & à ce titre, Juge délégué de l'Evêque de Lan res.

Le Duc accorde ensuite à la Commune le droit de faire la guerre pour obtenir réparation du tort qui auroit été fait aux Citoyens. Ce droit de faire la guerre a subsisté plus longtems en Bourgogne que partout ailleurs; puisque ce ne fut que vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle, que *Charles le Terrible*, le dernier, le plus puissant, & le plus malheureux des Ducs de Bourgogne, ayant des troupes réglées à sa solde, parvint à faire cesser les guerres particulières en Bourgogne, & dans ses autres Etats.

Dans ces temps d'Anarchie, lorsqu'un Seigneur, ou quelque Membre d'une Communauté ne payoit point leurs dettes, on s'emparoit des biens de ses Vassaux, ou l'on arrêtoit un habitant de cette Communauté, à qui la liberté n'étoit rendue qu'après la dette payée. Le Duc qui vouloit rétablir la règle, ordonne qu'à l'avenir personne ne pourra être arrêté pour dette, s'il n'est débiteur ou caution.

## 116 MERCURE DE FRANCE.

Tout homme demeurant à Dijon ou dans la banlieue, étoit tenu de jurer la *Commune* ; & s'il le refusoit, on avoit droit de s'emparer de sa maison & de ses biens.

Le Duc régle les amendes & les crimes dont il se réserve la connoissance & la punition, comme le meurtre, le rapt, le feu & le larcin. Après le premier vol, il permet le Duel & les épreuves par le feu & par l'eau.

De toutes les Nations qui avoient conquis les Gaules, & qui suivoient l'usage barbare du Duel, & de ces cruelles épreuves, les Bourguignons étoient ceux parmi lesquels il s'étoit le plus constamment conservé. *Gondebaud*, Roi de Bourgogne sembloit même l'avoir consacré par un titre exprès, en rédigeant les Loix de son Peuple. (*Loix des Bourg. Titre XLV.*)

Au reste, le Duel, ou bataille dont il s'agit, n'a rien de commun que le nom, avec le combat particulier proscriit par les Ordonnances de nos Rois ; c'est un Duel légal, réservé à certains cas, revêtu de formes judiciaires. M. *Gelot* en explique les règles, dont la plus singulière est qu'un excommunié n'étoit point admis à combattre, avant d'avoir fait lever l'excommunication ; on en rapporte

ici un exemple tiré des Mémoires d'*Olivier de la Marche*, Gentilhomme, Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne *Philippe le Bon*.

Le Duc règle ensuite le service Militaire à quarante jours hors du Duché, en accordant la permission de se faire remplacer par gens propres au service Militaire, *famulos receptabiles*. On voit dans la même Chartre un article important concernant la Monnoye du Duc.

Les autres Priviléges que renferme cet ancien titre, sont en trop grand nombre pour trouver place dans un extrait; mais il est bon d'observer du moins que cette précieuse Chartre ne fut pas accordée gratuitement, puisque le Prince exigea que la Commune lui payeroit annuellement cinq cens marcs d'argent au *cours*.

Par l'exposition historique de cette Chartre, on voit que les Loix les plus sages ont pris la place de la férocité, que l'autorité Royale, rétablie dans toute sa splendeur, a fait disparaître cette foule de Tyrans armés pour le malheur & la destruction des Peuples: insensiblement nos mœurs se sont épurées, les crimes atroces sont devenus moins fréquens; les forces de l'Etat n'étant plus entre les mains des Vassaux, toujours indociles, & souvent

## 118 MERCURE DE FRANCE.

rebelles, le Souverain réunit à la puissance législative la force qui peut seule lui donner l'activité nécessaire au bonheur des Sujets. Enfin, du sein de la tranquillité publique, on a vû renaître les Sciences & les Arts.

Cette lecture fut suivie de celle d'un Mémoire de M. *Chardenon*, dans lequel il rend compte du résultat de ses expériences pour découvrir quelles sont les vraies causes de la mort des Noyés, & quel est le degré d'efficacité de chacune de celles qui contribuent à les faire périr. Les recherches de l'Auteur sur ce sujet intéressant, lui ayant paru indiquer une nouvelle méthode curative; il a cru ne devoir prononcer sur l'avantage qu'on en peut attendre; que d'après des expériences variées & multipliées. Comme c'est l'objet du travail annuel de M. *Chardenon*, & qu'il se propose d'en faire part incessamment au Public nous nous dispenserons de donner un précis de son Mémoire.

M. *la Sorre*, de l'Oratoire, Associé de l'Académie de Ville-Franche, & Correspondant de celle de Dijon, a terminé la Séance par la lecture d'une Ode où il célèbre les Grands Hommes de cette Ville. L'Académie en agréant son Tri-

but, a pensé que cet éloge Poétique seroit aussi intéressant, que flatteur pour la Patrie. On peut juger du mérite de cette Pièce par les strophes suivantes, où l'Auteur peint & caractérise deux Poètes Dijonnois, qui ont brillé dans le genre dramatique.

Grèce, ne vante plus ton immortel *Eschile* ;  
 Terrible comme lui, *Crébillon* plus facile,  
 Eclate, & voit frémir les pâles Spectateurs.

Tel de l'Etna l'immense goufre,  
 Vomissant des éclairs de bithume & de goufre ;  
 En brillant à nos yeux, fait frissonner noscœurs ;

*Piron*, toujours piquant, toujours plein d'élégance,

Au sel d'*Aristophane* unit l'art de *Térence* ;  
 En frondant les travers des rimeurs d'aujourd'hui ;  
 Rival de l'enjoué *Molière* :

De *Cornelle* ose-t-il parcourir la carrière ?  
 Il étonne, il éclaire, il s'élève avec lui.



ASSEMBLÉE publique de l'Académie  
de LA ROCHELLE, tenue le 8 Avril  
1761.

**M.** GASTUMEAU ouvrit la Séance par la lecture d'un Mémoire sur le Commerce Etranger, & les ressources qu'en peut tirer la Politique.

**M. Arure** lut ensuite des Recherches Historiques, sur l'origine de quelques Proverbes François, relatifs aux monumens de notre Histoire, aux Loix anciennes du Royaume & aux Usages reçus chez nos Ayeux. Nous nous contentons de rapporter les trois suivans.

*C'est-là tout son S. Crépin, il a mangé tout son S. Crépin.* Il n'est pas aisé, a dit **M. Arure**, d'arracher le voile qui couvre cette espèce d'Enigme. Quel rapport y a-t-il entre *S. Crépin* & une fortune médiocre ? Au défaut du certain contentons-nous du vrai-semblable que l'Histoire nous présente dans un événement arrivé en 861, sous le Règne de *Charles-le-Chauve*. Les Annales de *Saint Bertin* nous apprennent que *Louis* fils de ce Monarque, s'étant ré-  
volté

volté contre son Père , vint à la tête des Bretons ravager l'Anjou & les Provinces voisines. *Charles* lui opposa le célèbre *Robert* le Fort , que les Sçavans regardent comme la tige de nos Rois Capetiens. *Louis* vaincu deux fois par *Robert* se vit forcé d'implorer la clémence de son Père qui lui pardonna , mais sans lui rendre la Neustrie & la riche Abbaye de S. Martin de Tours dont ce Prince jouissoit. *Charles* lui donna pour sa subsistance , l'Abbaye de S. *Crépin de Soissons* ; ce qui étoit fort au-dessous de ce qu'il venoit de perdre par sa révolte. Comme il ne jouit alors , que des revenus bornés de cette Abbaye , sans autre domaine , on dit alors vraisemblablement en parlant de ce Prince , que son S. *Crépin* étoit tout son bien.

*C'est la Coutume de Loris , le battu paye l'amende.* L'Auteur anonyme d'un Dictionnaire de Proverbes imprimé à Paris en 1749, prétend assez mal-à-propos que ce Proverbe vient d'une équivoque de prononciation , & qu'aux termes de la Loi, ce n'étoit pas le battu qui payoit l'amende , mais celui qui avoit battu ; la loi s'exprimant ainsi : *Le bas-tu , paye l'amende , c'est-à-dire , si tu le bas , tu payeras l'amende.* Si l'Exico-

graphe avoit jetté les yeux sur les Coutumes de Loris, il n'y auroit rien vu de ce qu'il avance. Nos loix anciennes autorisoient, ordonnoient même les combats singuliers. Ces combats se donnoient assez souvent par des champions qui par intérêt ou pour de l'argent, vengeoient les querelles d'autrui. Les Statuts de la petite Ville de Loris en Gâtinois portoient que les champions d'une personne qui par état pouvoit se battre seroient condamnés à une amende de 112 sols s'ils succomboient dans les assauts du duel. *Si de legitimis hominibus duellum factum fuerit, obsides devicti centum & duodecim solidos persolvent.* Telle est la vraie descendance du Proverbe de *battu paye l'amende.*

*Rompre la paille.* Cela se dit des brouilleries qui surviennent entre amis. Les formalités de notre ancienne Jurisprudence nous donnent l'explication de ce Proverbe. Un Citoyen qui abandonnoit un domaine par vente ou autrement, prenoit une *paille* qu'il jettoit sur celui auquel il transportoit la propriété de ses biens. Cette paille étoit la marque de l'ensaisissement ou tradition réelle. Cela s'appelloit *infestucatio*. L'ancien Propriétaire brisoit ensuite une paille en

signe de déguerpissement ou de délaissement d'héritage *ex festucatis*.

On retrouve le même usage dans l'art. 63 des Loix Saliques. Il survenoit quelquefois des dissensions entre des Citoyens unis par des associations particulières; alors celui qui vouloit rompre tout commerce se présentoit devant le Juge, tenant quatre brins de paille qu'il brisoit & qu'il jettoit aussitôt par-dessus sa tête; ce qui faisoit entendre qu'il renonçoit à l'ancienne union formée entre lui & ceux qu'il n'aimoit plus.

Si quelqu'un vouloit renoncer à sa parenté, il observoit la même cérémonie, ainsi qu'on le voit dans une Charte rapportée par *Auguste Galand*, Traité du franc-alleu: *Ego fulcrandus me forguepivi*.

M. Dupaty lut aussi un Ouvrage envoyé par M. Montaudouin associé, où il récite un passage de l'histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens, imprimé en 1758.

La Séance fut terminée par la lecture d'une Ode de M. de Bologne, sur le Pseaume *Te decet hymnus, Deus in*

124 MERCURE DE FRANCE.

Sion. . . . En voici quelques Strophes :

Grand Dieu ! c'est dans Sion , c'est-là , qu'avec  
douceur

Tes enfans rappelés d'un exil rigoureux ,  
Rendront encore hommage à ta magnificence  
Pour les biens signalés que tu repais sur eux ;  
Ce n'est qu'en ce lieu saint , où ta grandeur  
habite ,

Que dans ta Ville favorite ,  
Qu'on t'offre dignement son encens & ses vœux.

C'est là que désormais à l'abri de l'orage ,  
Assis & rassemblés dans ton sein paternel  
Ils verront aux tourmens d'un cruel esclavage  
Succéder les douceurs d'un repos éternel.

Le crime a prévalu sur les œuvres du Juste ;  
Mais ce lieu saint , ce Temple auguste  
Leur garantit encore un pardon solennel.

C'est de toi qu'Israël attend sa délivrance :  
Affranchis-nous , Grand Dieu , de ces indignes  
fers !

Toi qui du monde entier fais l'unique espérance,  
Jusqu'à ces bords lointains qu'environnent les  
mers :

Lorsque des monts tremblans ta voix brise la  
cime ,

Trouble , soulève , ouvre l'abîme  
Et fait mugir les flots élançés dans les airs.

Qui bientôt à nos yeux renaîtront les prodiges  
 Qui chez un fier Tyran répandirent l'horreur ;  
 Les Peuples frémiront à l'aspect des vestiges  
 Qu'auront laissés les traits de sa juste fureur ;  
 Tandis que du couchant aux portes de l'aurore ,  
 Ils verront ce lui qui t'adore  
 Insulter par la joie à leur morne terreur.

Ces champs délicieux, cette chère contrée,  
 Si long-temps les objets de tes soins complai-  
 sans,

Tu les visiteras ; & la terre enivrée  
 Verra germer par-tout , & murir ses présens ;  
 Un Fleuve impétueux accroîtra l'allégresse ,  
 Par l'abondance & la richesse  
 Que ses flots débordés répandront tous les ans.

Jusques dans les déserts la riante nature ,  
 Portant son coloris , son pinceau gracieux ,  
 Nous offrira par-tout la touchante peinture  
 Du fortuné séjour de nos premiers ayeux :  
 Et de fleurs & de fruits en tout temps couronnée  
 Ne fera du cours de l'année

Qu'un cercle renaissant de tes dons précieux.

Alors tu nous verras par des chants de victoire  
 Inviter à l'envi tous les Etres divers ,  
 A célébrer le nom , les bienfaits & la gloire  
 Du Sauveur d'Israël , du Dieu l'Univers :

## 126 MERCURE DE FRANCE.

Tu verras tréssaillir les coteaux, les montagnes,  
Les ruisseaux, les bois, les campagnes,  
S'empressez d'applaudir à nos tendres concerts...

---

ASSEMBLÉE publique de l'Académie  
de LA ROCHELLE, tenue le 28  
Avril 1762.

L'ACADÉMIE a tenu son assemblée publique, à laquelle M. le Maréchal de *Senecterre* notre Gouverneur a assisté. M. *Hue*, Directeur, a ouvert la Séance par un Mémoire sur les grandes Routes anciennes & modernes, appelées voies militaires.

M. *Seignette* a lu ensuite un Discours sur le danger des systèmes en matière de Physique.

Ce Discours a été suivi d'une Lettre de M. de *Chassiron*, contenant des réflexions pour la réforme des mœurs des Opera; après quoi M. *Gastumeau* a lu un écrit de M. *Montaudouin* de Nantes, Associé, ayant pour titre, *Essai sur le travail*, où il est prouvé que la puissance des Etats dépend du produit plus ou moins grand du travail national.

M. *Arure* de l'Oratoire a terminé la

Séance par la lecture d'une Ode sur la Pêche. Cette Ode sera imprimée dans le nouveau Recueil de l'Académie qui va paroître incessamment.

Voici quelques traits du Discours de M. *Seignette* sur le danger des systèmes en matière de Physique.

L'Auteur, dans son Exorde, attribue à cet esprit presque tous les écarts des Physiciens anciens & modernes ; il veut au contraire qu'on étudie la nature dans la nature-même. » C'est, dit-il, l'Oracle » que nous devons consulter ; s'il ne ré- » pond pas d'abord à nos questions » d'une manière claire & intelligible, » ne nous laissons point de l'interroger : » notre heureuse opiniâtreté peut en- » fin forcer ce Protée à dévoiler ses my- » stères ; mais ils nous seront cachés » pour toujours, si bientôt dégoutés » d'une étude jusqu'alors infructueuse, » nous avons la témérité de chercher » dans notre imagination ce qui ne doit » être que le résultat des observations » & de l'expérience.... *Philosopher, c'est » douter, dit Montagne* : ce principe est » encore plus vrai dans la Physique, » que dans les autres parties de la Philo- » sophie ; quelles funestes suites n'en- » traîne pas en effet après soi l'entête-

» ment pour un faux système ? Une  
 » observation mal faite, une expérience  
 » équivoque passent pour avoir le der-  
 » nier degré d'évidence chez le systéma-  
 » tique séduit, s'il peut aisément les faire  
 » cadrer avec son opinion favorite ;  
 » tandis qu'il taxe d'erreur & de suppo-  
 » sition toutes celles qu'on emploie pour  
 » le combattre. Habile à se tromper,  
 » il ne voit dans la nature que ce qu'il  
 » imagine devoir être, & refuse de voir  
 » ce qui est. Ainsi les faits les plus apo-  
 » cryphes dès qu'ils étayent le senti-  
 » ment reçu, les conséquences les plus  
 » absurdes dès qu'elles en sont juste-  
 » ment déduites, sont admises sans exa-  
 » men ; & les vérités les plus lumineu-  
 » ses sont rejetées avec mépris, dès  
 » qu'elles se contredisent.

La première proposition, que l'esprit  
 de systèmes fait nécessairement admet-  
 tre une multitude d'erreurs, est prouvée  
 par plusieurs exemples, entr'autres par  
 celui de M. le Comte de *Marfigly*, qui  
 » persuadé avec *Pline* & la plupart des  
 » Anciens, que les coraux, les Litho-  
 » phites, &c. étoient de véritables plan-  
 » tes qui végétoient & se reproduisoient,  
 » les examina dans cet esprit. Aussi ne  
 » manqua-t-il pas d'y découvrir des

» fleurs à qui il assigna une classe &  
 » un genre. Avec d'autres yeux il eût eu  
 » la gloire de découvrir que ces préten-  
 » dues Plantes n'étoient que l'ouvrage  
 » & l'habitation d'une multitude infinie  
 » de polypes , dont les bras étendus ne  
 » ressembloient pas mal au calice d'une  
 » fleur. M. S. y joint la crédulité de  
 plusieurs Physiciens sur les hommes ma-  
 rins , qu'il regarde comme une suite as-  
 sez naturelle du système de *Thalès* , qui  
 passant par différentes mains , a reçu  
 diverses modifications. Nous rapporte-  
 rons ici ce qu'ajoute l'Auteur. On pour-  
 ra y apprendre combien l'on doit se  
 défier du merveilleux qui paroît le mieux  
 attesté. » Dans l'énumération des hom-  
 » mes marins , le P. *Feijo* n'a pas ou-  
 » blié celui de la Rade de Brest en  
 » 1745 , & c'est avec raison ; car l'exis-  
 » tence d'aucun autre n'est aussi bien  
 » attestée. La réfutation de ce fait ne  
 » sera peut-être pas ici hors de propos ;  
 » il suffira de rapporter ce qui a donné  
 » lieu à cette histoire. Des Marins de  
 » Cherbourg racontèrent à Brest , qu'é-  
 » tant à la pêche sur le grand banc , ils  
 » avoient apperçu *par un brouillard con-*  
 » *sidérable* le prétendu homme marins  
 » Cette fable qu'ils embellissoient de

» quelques circonstances, parut plaifan-  
 » te à M. le Comte de *Hautefort* qui  
 » l'orna encore, changea le lieu de la  
 » Scène, & la rendit publique par la  
 » voie du Journal de Trévoux. (a) Ce  
 que je dis ici est constaté par une  
 lettre adressée à M. *Arure* de notre Aca-  
 démie par M. *Deslande*, Auteur de  
 l'*Hist. Crit. de la Philosophie*, qui avoit  
 une connoissance particulière du fait.

M. S. passe à la deuxième propo-  
 sition ( que l'esprit de système nous fait  
 rejeter les vérités opposées à notre opi-  
 nion favorite. ) Les preuves qu'il en-  
 donne sont tirées des faits : il cite la  
 persécution de *Gahilée*, & *Théodore Bu-*  
*zée*, Provincial des Jésuites, défendant au  
*P. Scheiner* de publier sa découverte des  
 taches du Soleil, comme contraire à la  
 doctrine d'*Aristote*. L'Auteur nous mon-  
 tre encore les Astronomes qui observé-  
 rent l'éclipse totale du Soleil du 3 Mai  
 1715 ; voyant très-distinctement l'at-  
 mosphère de la lune, en n'apercevant  
 point du tout cette atmosphère selon  
 que le demandoit l'intérêt de leur sys-  
 tème particulier. Après avoir rapporté  
 plusieurs autres faits, & avoir démon-

(a) Journal de Trévoux, An. 1725. T. IV. p.  
 1902.

tré la vérité méconnue par ceux dont elle combattoit l'opinion favorite, M. S. termina ainsi son Discours.

» En faut-il davantage pour nous  
 » mettre en garde contre les systé-  
 » mes qui nous paroissent le plus soli-  
 » dement établis ? L'absurdité & les  
 » contradictions de ceux qui ont eu le  
 » plus de cours doivent nous rendre bien  
 » circonspects à adopter ceux que l'on  
 » nous propose. Etudions-les comme  
 » des probabilités qui peuvent être dé-  
 » truites, & faire place à d'autres pro-  
 » babilités qui auront un jour le même  
 » sort. Bien différens de ce Philosophe  
 » qui desiroit perdre la vue, ou même  
 » selon d'autres s'aveugla pour imagi-  
 » ner sans distraction ses systèmes de  
 » Physique, ramenons tout à l'obser-  
 » vation & à l'expérience. Ne nous  
 » laissons point surprendre par l'autorité  
 » d'un nom célèbre; mais malgré les  
 » écarts des Anciens, sachons-leur gré  
 » d'être entrés les premiers dans une car-  
 » rière pénible, & de nous avoir inspiré,  
 » quoiqu'en s'égarant, le généreux cou-  
 » rage de tendre au but. Ne nous dé-  
 » courageons point en comparant le  
 » petit nombre des découvertes utiles  
 » avec la multitude des erreurs qui ont

## 132 MERCURE DE FRANCE.

» inondé la Philosophie. Gardons-nous  
» bien de prendre pour une sage dé-  
» fiance de nos propres forces dans la  
» recherche de la vérité, ce qui ne se-  
» roit que l'effet de notre paresse ! Il  
» est sans doute des vérités qui nous se-  
» ront toujours inconnues ; mais il en est  
» d'autres dont la découverte doit être  
» le prix de nos efforts. Craignons tou-  
» jours de les employer en vain, si nous  
» ne cherchons qu'à réaliser les chimères  
» d'une imagination mal réglée. N'étu-  
» dier la nature que pour y chercher des  
» preuves de son système, c'est s'ex-  
» poser à recevoir pour des vérités les  
» erreurs qui lui sont favorables, & à  
» rejeter comme des erreurs les vérités  
» qui le contredisent.

---

### *SÉANCE publique de l'Académie des Belles-Lettres de MONTAUBAN.*

**L'**ACADÉMIE des Belles-Lettres de Montauban a tenu le 25 d'Août, Fête de S. Louis, l'Assemblée publique qu'elle a accoutumée de tenir, à pareil jour, dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville. M. l'Abbé *Bellet*, Directeur de quartier, a ouvert

la Séance sur l'*Immortalité du nom* qui s'acquiert par les vertus & par les talens ; & il a montré qu'il est aussi glorieux qu'utile d'être susceptible de la noble émulation qu'elle inspire , pourvu que ce sentiment soit assorti de toutes les conditions que la sagesse nous impose.

M. *Marqueyret* a lu ensuite un discours où il a exposé les divers *inconveniens de l'amour excessif de la nouveauté*.

M. *de Bernoi* a lu des vers sur un Sujet qui intéresse tout le monde ; c'est-à-dire, sur le *bonheur de l'homme raisonnable*.

Cette lecture a été suivie de celle d'un Discours de M. l'Abbé de *Verthamon* , où après avoir observé qu'aujourd'hui chacun se pique dans le monde de sçavoir un peu de tout , il est entré dans le détail des raisons qui lui font croire que les Sçavans doivent se borner à un genre particulier , chacun suivant son goût & son génie.

M. *de Gaujon de S. Hubert* , pour rendre sa Poësie aussi utile qu'agréable , à lu des *Stances morales*.

M. *de Bernoi* , dans un Discours sur les mots factices ou nouveaux , qui formèrent autrefois deux partis parmi le

gens de Lettres, a montré ce qu'il faut penser de cette controverse littéraire, en prenant un juste milieu.

Après la lecture du Poëme couronné dont l'Auteur n'est point encore connu, on a distribué le Programme de l'Académie, & la Séance a été terminée par ces vers du Directeur, relatif au Sujet qu'il avoit traité, & à la cérémonie du jour.

- » Une Palme immortelle est le prix désirable,
- » Qu'aux enfans d'*Apollon* nous avons présenté ;
- » Nous partageons leur sort en ce jour mémorable,
- » Où du Public le suffrage honorable
- » Nous garantit celui de la postérité.
- » D'un concours si brillant, filles de l'harmonie,
- » Le spectacle flatteur a charmé vos regards.
- » Ainsi parmi les Grecs, ainsi dans l'Aufonie,
- » L'esprit, le goût, les grâces, le génie.
- » Tout se réunissoit pour la gloire des Arts.

---

*ACADÉMIE des Belles-Lettres de*  
*MONTAUBAN.*

**M.** L'ÉVÊQUE DE MONTAUBAN  
ayant destiné la somme de deux cens  
cinquante livres, pour donner un prix

de pareille valeur à celui qui , au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville , se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un Sujet relatif à quelque point de Morale tiré des Livres saints , l'Académie distribuera ce Prix le 25 Août prochain , Fête de S. LOUIS , Roi de France.

Le Sujet de ce Discours sera pour l'année 1763 ,

*LES DANGERS DE LA PRÉVENTION.*

conformément à ces paroles de l'Écriture sainte ; *Cave tibi , & attende diligenter auditui tuo.* Ecclef. XIII. 16.

L'Académie avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du Sujet qui leur est proposé , d'éviter le ton de déclamateur , de ne point s'écarter de leur plan , & d'en remplir toutes les parties avec justice & avec précision.

Les Discours ne feront , tout au plus , que de demi-heure , & finiront toujours par une courte prière à JÉSUS-CHRIST.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur

nom à leurs ouvrages , mais seulement une marque ou paraphe, avec un passage de l'Écriture Sainte , ou d'un Père de l'Église , qu'on écrira aussi sur le registre du Secrétaire de l'Académie.

Le Prix d'Eloquence de cette année ayant été réservé , l'Académie le destine à une Ode ou à un Poëme dont le Sujet sera , pour l'année 1763 ,

*L'ÉTABLISSEMENT DES FRANCS  
DANS LES GAULES.*

Il y aura aussi deux Prix à distribuer , l'année 1763 , un Prix d'Eloquence & un Prix de Poësie.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages, pendant tout le mois de Mai prochain , entre les mains de M. de *Bernoy*, Secrétaire perpétuel de l'Académie , en sa maison , rue Montmurat , ou , en son absence , à M. l'Abbé *Bellet* , en sa maison , rue Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun qu'il ne se nomme , & qu'il ne se présente en personne , ou par Procureur , pour le recevoir & pour signer le discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages , & d'affranchir

NOVEMBRE. 1762. 137

chir les paquets qui sont envoyés par la poste. Sans ces deux conditions les ouvrages ne seront point admis au concours.

Le Prix réservé de l'année 1761 ; a été adjugé à un Poëme qui a pour sentence : *Cedant carminibus Reges Regumque triumphis , cedat & auriferi ripa beata Tagi.* Ovid. Eleg. Liv. I.

---

*SÉANCE publique de la Société Littéraire de CHAALONS-SUR-MARNE.*

LA Société Littéraire de Chaalons-sur-Marne a tenu sa seconde Séance publique de cette année le premier du mois de Septembre dernier : il y a été fait lecture de Stances sur la mort , par M. Meunier ; & de différens Mémoires.

Le premier contient des observations de M. Caulet de Chalette sur la maladie des bêtes à laine, communément appelée *clavin*, ou *clavelée*. Après avoir donné le détail du commencement , des progrès , des suites & des accidens inséparables de cette maladie , M. de Chalette conclut que c'est une espèce de petite vérole , qui se manifeste par une

## 138 MERCURE DE FRANCE.

éruption de boutons sur toutes les parties du corps de l'animal, principalement sur celles qui sont dénuées de laine. Aussitôt qu'elle paroît, les bêtes malades doivent être séparées du troupeau & mises, si c'est en été, dans une infirmerie vaste, percée de manière que l'on puisse y entretenir un air frais & passant; si c'est en hyver, l'infirmerie doit être petite, bien couverte, peu élevée & chaude, & il faut avoir l'attention de renouveler l'air une fois le jour en ouvrant la porte & les fenêtres à l'heure la plus tempérée pendant un quart d'heure; mais comme dans les grands froids il seroit dangereux de donner entrée à l'air extérieur, l'infirmerie sera parfumée en y brulant de l'*Affa fœtida*, ou quelque autre drogue qui ait une odeur forte & pénétrante.

M. de Chalette propose ensuite les remèdes qu'il convient de mettre en usage. Au commencement de la maladie les échauffans doivent être employés pour procurer la sortie des boutons; le plus commode est le soufre en poudre fine à la dose d'une demie once, mêlé avec de l'avoine & du son; on en fait prendre une fois par jour à la bête ma-

lade jusqu'à ce que les boutons viennent à suppuration.

Il n'est pas moins essentiel d'aider l'expulsion du virus par toutes les voies naturelles, les sécrétions, principalement celles des urines, doivent être excitées; le salpêtre, ou à son défaut le sel marin paroît être le diurétique le plus efficace: on en fera dissoudre une once ou une poignée dans chaque seu d'eau pour boisson ordinaire & unique. Le soufre entretient l'inflammation, l'eau nitrée ou salée la restraint & chasse en même temps par les urines une partie de l'hétérogène.

Comme la voie principale que la Nature prend pour se délivrer du poison de la maladie est la suppuration, on doit chercher les moyens de l'augmenter; rien n'y est plus propre que les sections faites à la partie supérieure du *sternum*. Pour les faire on lève la peau le plus qu'il est possible, en la prenant entre deux doigts, on la perce avec un fer rouge, ou avec un instrument pointu, on passe dans les deux ouvertures une corde, dont on lie les deux extrémités pendantes, après l'avoir enduite dans toute sa longueur d'un onguent suppuratif, ou de *basilicum*; chaque jour on a

## 140 MERCURE DE FRANCE.

soin de la tirer pour renouveler l'onguent & la nétoyer du pus qui s'y amasse. On peut varier cette opération en se servant d'un morceau de cuir, d'une lame de plomb, ou de telle autre matière que l'on place entre cuir & chair dans une incision faite à la peau, en sorte que ce corps ne puisse sortir. Quelques jours après il se forme en cet endroit un amas de matière, qui s'écoule par l'ouverture, c'est ce qu'on appelle une ortie. Si on se sert d'un morceau d'ellébore noir ou pié de griffon, il se forme une tumeur que l'on mène à suppuration avec le *basilicum*.

Pendant tout le cours de la maladie il faut en hyver nourir au ratelier les bêtes qui en sont attaquées, avec du foin à discrétion, de la provinde, c'est-à-dire de l'avoine mêlée avec du son, ou de l'orge cartelé une fois par jour & du soufre en poudre; en Été on pourra les mener aux champs en observant de choisir les heures où la chaleur sera tempérée, & on aura soin de les mettre au frais & à l'ombre pendant la plus grande chaleur.

M. de Chalette passe ensuite aux accidens qui peuvent rendre le mal plus dangereux; le premier & le plus com-

mun est une éruption supprimée, ou rentrée; il faut alors l'accélérer par les setons, les orties, les vésicatoires, faire une pâte d'une demie once d'*assa foetida*, dissoute & mêlée avec parties égales de baies de laurier, dont on donnera la grosseur d'une noix une ou deux fois par jour à l'animal, jusqu'à ce qu'il ait recouvré l'appetit, & que l'éruption ait repris entièrement son cours.

Si l'éruption est trop considérable, il est nécessaire de modérer la violence de l'inflammation; on y parvient en saignant l'animal à la jugulaire avec une flamme, & lui tirant deux onces de sang, ou une très-petite palette; si une saignée ne suffit pas, on la réitérera; on pourra encore faire prendre un bol composé de deux gros de salpêtre incorporés dans du miel.

Lorsque le clavin se manifeste par des boutons d'un pourpre foncé, ou violet, il est presque toujours mortel, sur-tout si les tégumens du bas-ventre sont de la même couleur & parsemés de vaisseaux noirâtres; on peut cependant employer quelques remèdes; les plus convenables sont l'alun, la gomme Arabique, l'esprit de vitriol; on prendra deux gros d'alun en poudre, autant de gomme

arabique, ou telle autre plus commune ; on incorporera ces poudres avec du miel pour un bol qu'on réitérera tous les jours. Pour boisson on donnera de l'eau arguifée avec de l'esprit de vitriol, jusqu'à ce qu'elle ait contracté un léger degré d'acidité ; on pourroit substituer le vinaigre à l'esprit de vitriol, quoique peut-être moins efficace, mais il est plus commun, & on fera des ferons.

Quand les brebis pleines sont attaquées du clavin, elles avortent souvent, ce qui est plus funeste que dans toute autre circonstance, les boutons étant alors petits & peu nombreux ; il faut procurer la sortie du virus, en donnant des cordiaux & l'*assa fetida*, pour ranimer les forces de l'animal.

M. de Chalette finit en observant que le clavin étant une véritable petite vérole, on pourroit employer sur les bêtes à laine l'inoculation, avec les mêmes avantages que sur l'espèce humaine.

Le second Mémoire est de M. *Billet de la Pagerie* : il concerne les Plantations & semis de bois dans les vastes & maigres plaines de la haute Champagne ; la nécessité en est démontrée. A l'égard du succès, il dépend de la connoissance qu'il est indispensable d'avoir, de la qualité

des terres dans lesquelles chaque espèce de bois peut réussir. On plante dans les terres humides, mais le semis est préférable dans celles qui sont arides : cependant le sapin qui est planté dans celles-ci, réussit bien quand la plantation est faite avec un peu d'attention.

M. de la Pagerie a semé de bien des sortes de graines pour avoir du Bois dans sa terre. Le Maronnier d'Inde est un de ceux qui ont le mieux répondu à ses espérances ; il l'a semé à la charrue. Cet Arbre croît aussi vite que le peuplier, & le saule. Il donne des fleurs superbes au Printemps, son ombrage est impénétrable à l'ardeur du Soleil en Eté ; avec ses fruits on fait de la poudre & de la bougie, ils servent aussi à engraisser les bœufs, les vaches, les chèvres, & les moutons ; les pauvres se chauffent avec ses feuilles, & ils en retirent une cendre excellente. On les employe encore à faire de la litière ; le fumier qui en provient est très-bon. De son bois on fait des planches sans nœuds & du plus beau poli, la menuiserie en est belle, elle résiste même à l'intempérie des saisons. M. de la Pagerie connoît des contrevents faits de ce bois qui sont depuis vingt ans exposés à la pluie, qui n'ont

pas été peints, & qui sont encore dans leur entier. On en peut faire des poutres comme de tous les autres bois blancs ; enfin on en fait du bois de corde propre pour le chauffage, il est sec au bout de cinq ou six mois, il brûle très-bien, jette autant de flamme & fait autant de charbon que le hêtre. *M. de la Pagerie* conclut de ces différentes observations fondées sur l'expérience, que le Maronnier d'inde est bon à tout, & que la culture en doit être continuée avec soin.

Le 3<sup>e</sup> Mémoire est une suite de l'histoire de la Ville & du Pays de *Vertus*, dont *M. de Velye* a déjà communiqué plusieurs morceaux ; celui-ci a pour objet la nature du sol & ses propriétés, l'état présent de la Ville, le nombre de ses habitans & son commerce ; une plaine précieuse par les bons vins & les grains de toute espèce qu'elle produit, une chaîne de montagnes qui fournit des pierres à l'Architecte, & offre au Physicien un Sujet d'étude & de réflexions, des bois d'une vaste étendue, des fontaines minérales, des conduits souterrains formés par la nature & continués pendant près de deux lieues, des marcaissites de fer, des rochers dont la

sueur

l'eau rassemblée forme des espèces de ruisseaux d'une eau très-pure , sont les principaux objets que présente le territoire de Vertus.

Dans le 4<sup>e</sup> Mémoire, M. *Varnier*, Médecin à Vitry , traite de la culture & de l'usage de l'avoine de Hongrie. M. *Varnier* se trouve en concurrence, pour raison de cette découverte , avec M. *du Plessis* , ancien Officier aux Gardes , retiré dans sa terre près de Melun. Ces deux zélés Cultivateurs ont fait sans se connoître & à l'insçu l'un de l'autre, des expériences sur cette espèce de grain ; M. *du Plessis* a fait venir son avoine de la Hongrie , où sans doute elle est indigène ; M. *Varnier* a eu la sienne d'un Marchand d'Arcys-sur-Aube , qui l'avoit tirée des Vosges où elle se cultive ; & M. *du Plessis* ayant fait part à M. *Varnier* vers le 17 du mois d'Août dernier du succès de son avoine , celui-ci qui rédigeoit alors ses observations sur la même matière , a reconnu que leurs avoines étoient absolument semblables ; elles ont l'une & l'autre la tige également fort élevée ; l'épi est comprimé & le grain est à courte queue & serré sur l'épi d'un seul côté , *panicula compressa* ; elles diffèrent par-là de l'avoine or-

G

dinaire qui fait le lustre renversé, dont les grains sont séparés par de longs intervalles, ce qu'on nomme en Botanique *panicula sparsa*.

M. *Varnier* a semé le 8 d'Avril 1762, six boisseaux moins huit pintes de son avoine dans un champ où la dernière récolte avoit été du froment; il l'a fait couper le 7 Août, mettre en gerbe & ferrer le 10: c'est la première avoine qui soit entrée de si bonne-heure à Vitry, quoique les avoines ordinaires se sèment beaucoup plutôt. Ces six boisseaux moins huit pintes ont rendu 70 boisseaux. M. *Varnier* en avoit donné huit pintes à M. *le Blanc du Plessis* son voisin, qui lui a assuré qu'il en retireroit au moins neuf boisseaux.

Cette avoine égale en blancheur la meilleure du Pertois; mais elle est d'un poids beaucoup plus considérable; le boisseau de la meilleure avoine commune ne pèse que 17 à 18 liv., & celle de Hongrie en pèse 25. Comme celle-ci est fort nourrissante, il en faut donner moins aux chevaux que d'aucune autre; sans cette précaution on courroit risque de les rendre aveugles ou poussifs. Ainsi on trouve des avantages de toutes parts. Dans la culture de l'avoine de Hongrie,

M. *Varnier* exhorte tous les Cultivateurs à lui donner la préférence, & il offre généreusement de partager sa récolte avec ceux qui en désireront.

M. *France* est Auteur du 5<sup>e</sup>. Mémoire, qui présente d'une manière claire, précise & élégante, les différens avantages que l'on retireroit de la culture du sainfoin, si on en faisoit usage dans les terres de la Haute-Champagne. Comme ces terres sont généralement craïeuses, M. *France* indique la préparation qu'on doit leur donner avant que d'y répandre la graine de sainfoin. La craïe dure qui est un mélange de pierres craïeuses & de terre végétale, veut être labourée légèrement, & souvent pour recevoir les principes de la végétation; la craïe molle & triable, qui est incorporée avec la terre végétale, demande un labour profond, ainsi que la grève qui n'est qu'une craïe modifiée, & qui ressemble extérieurement à du sable de Rivière, mêlé avec de la terre végétale. Il conseille au surplus à chacun de bien étudier la nature de son terrain, & il avertit que le sainfoin veut être semé à une profondeur raisonnable, afin que la jeune racine qui se détermine toujours en plongeant, trouve dans les premiers

## 148 MERCURE DE FRANCE.

temps une terre facile à pénétrer. Quand il a acquis assez de force pour s'introduire dans la terre ferme, il va chercher sa nourriture à une grande profondeur, sans rien dérober à la surface de la terre, qui pendant les cinq années qu'elle est couverte par le sainfoin, s'enrichit dans le repos.

Quoique les terres rouges conviennent mieux que les autres au sainfoin, M. *France* assure d'après ses expériences, qu'il vient très-bien dans les terres grises & dans les blanches. Il en a vu croître & profiter dans des fossés creusés à plusieurs pieds de profondeur dans le crayon pur. Il en avoit semé avec de l'orge au mois d'Avril 1762, dans un champ de craie ; au mois de Mai un orage qui survint déracina l'orge, le sainfoin résista : en moins de six semaines ses racines avoient pénétré au-dessous du labour, & elles s'y sont conservées jusqu'à la récolte. Il est tenté de croire que cette plante est comme naturelle en Champagne ; on la trouve multipliée sur des terrains fort éloignés des champs où elle se cultive ; & c'est un avertissement de la nature qui invite à la cultiver pour nous dédommager des prés naturels qu'elle nous refuse.

Nous devons d'autant plus profiter de cette indication , que la graine de sainfoin peut être semée dans toutes les saisons. M. France en a semé en Mars avec de l'avoine , en Avril avec de l'orge , en Mai avec du sarazin , en Août avec du seigle ; elle a toujours réussi ; mais il vaut mieux la semer seule en Septembre ; la plante ayant joui seule d'une nourriture , qu'elle eût été obligée de partager avec d'autres , fait des progrès plus rapides ; & dès le Printemps suivant , elle est en état de donner une première récolte assez abondante.

Le sainfoin n'exige point une terre chargée d'engrais ; il peut se passer de fumier. Que le Laboureur choisisse parmi les terres les plus éloignées qu'il ne cultive point , ou qu'il ne cultive qu'à perte , celles qui ont le plus de fonds , qu'il les laboure à la profondeur de neuf ou dix pouces en passant deux fois dans la même raye , & qu'il réitère ce double labour dans le mois de Novembre , ces terres se chargeront pendant l'hyver d'une subsistance suffisante pour la nourriture de sainfoin qui sera semé au Printemps suivant avec de l'avoine & du sarazin. On fera encore mieux du donner deux autres labours ,

## 250 MERCURE DE FRANCE.

l'un au Printemps , & le dernier en Eté pour semer le sainfoin seul en Automne après un léger labour ; on aura soin de l'enterrer avec la herse , sans y employer le rouleau ni aucun autre instrument qui puisse comprimer la terre.

L'utilité du sainfoin est généralement reconnue ; il fournit une bonne & abondante nourriture à tous les animaux de la basse-cour , & met en état d'en augmenter le nombre , pourvu qu'on le coupe au commencement de sa fleur ; alors ses rameaux sont tendres & succulents , & on se ménage une seconde récolte , s'il survient de la pluie , bénéfice dont on est privé quand on diffère plus long-temps à le couper. L'inconvénient est encore plus grand quand on attend la maturité de la graine pour la séparer de la plante ; les bestiaux sont mal nourris avec une paille épuisée de ses sucs ; la graine que l'on vend ne dédommage jamais de la perte que l'on fait.

M. *France* ne prétend pas cependant priver les laboureurs de cette ressource ; le sainfoin coupé aussi-tôt qu'il est entré en fleur , ne tarde pas à reproduire de nouvelles fleurs & de la graine : c'est celle-là qu'il faut recueillir ; ou quand

on a une prairie plus que suffisante pour l'approvisionnement de sa grange, on peut en mettre un canton en réserve pour recueillir la graine de la première saison, qui fournit plus que la seconde. Cette récolte se fait de deux manières, l'une en battant le sainfoin dans la grange, l'autre en égrappant la graine quand il est sur pied; cette dernière méthode mérite la préférence, la graine est plus pure & il s'en perd moins.

Après l'extraction de la graine dans le canton réservé, l'usage le plus avantageux qu'on puisse faire du sainfoin, est de le faire pâturer par les bêtes à cornes; on peut même y mettre les bêtes à laine. M. France a éprouvé qu'elles ne lui font aucun tort, quand le sainfoin n'est pas trop jeune, quand elles n'y entrent pas dans un temps de pluie, quand on ne les laisse pas trop longtemps dans un même endroit, & que l'entrée leur en est entièrement interdite au mois de Février.

Comme denrée commercable, le sainfoin l'emporte de beaucoup sur le seigle qui est le principal objet de culture dans la haute Champagne; un Journal de dix denrées de terre semé en seigle, ne produit en six ans qu'une somme de

## 152 MERCURE DE FRANCE.

87 liv. 10 s. & le même Journal mis en sainfoin produit pendant le même espace de temps 115 liv. 4 s. M. *France* démontre la vérité de cette assertion par un calcul qui n'est pas susceptible de contradiction.

Le dernier avantage enfin que l'on retire du sainfoin, c'est l'amélioration du terrain dans lequel il a été semé. Pour jouir de cet avantage, ce terrain doit être défriché à la fin de l'Automne, & retourné par un premier labour, de manière que les racines de la plante soient exposées à l'air; dans le courant de l'hyver on donnera un labour plus profond, vers le 15 d'Avril un troisième sur lequel on semera du sarazin, à raison de quatre boisseaux par Journal; on enterrera ce sarazin, lorsqu'il fera en pleine fleur, & vers la fin de Septembre, ou au commencement d'Octobre, on ensèmera le défrichement en froment.

M. *France* ne donne pas ses observations comme une nouveauté; son intention est de faire revivre une pratique recommandée par les plus anciens Auteurs qui ont écrit sur l'Agriculture, & capable d'enrichir la haute-Champagne si elle y étoit généralement suivie.

NOVEMBRE. 1762. 153

Le dernier Mémoire contient des recherches sur les prétentions respectives de la Musique Françoisise & de la Musique Italienne ; c'est une vieille querelle nationale qui dure depuis le Regne de *Charlemagne*, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, & qui ne finira peut-être jamais. M. *Grosley*, Auteur de ces recherches, le prouve par quelque anecdotes qu'il a rassemblées sans partialité, & qui sont intéressantes au moins par leur réunion.

---

*SUPPLÉMENT à l'Art. des Sciences.*

M É D E C I N E.

*BIBLIOTHÈQUE choisie de Médecine, tirée des Ouvrages périodiques tant François qu'Etrangers, avec plusieurs Pièces rares & des Remarques utiles & curieuses. Par M. PLANQUE, Docteur-Méd. Tome Septième, avec figures. A Paris, chez la Veuve d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans, rue S. Severin, près la rue S. Jacques.*

C E septième volume étant tiré des  
G V

mêmes sources que les précédens qui ont été reçus du Public avec tant d'applaudissement, n'a pas besoin de nouveaux éloges pour en faire connoître le mérite ; il ne nous reste qu'à l'annoncer, à exposer les matières qu'il renferme, & à donner quelques idées des excellens Morceaux dont il est formé.

Ce septième volume contient dix mots : *médecine, médicament, mélancholie, mémoire, mercure, migraine, mois des femmes, mole, monstre & muscles.*

L'Article de la *Medecine* renferme quatre Pièces capitales ; ces Pièces dans cet Article, comme dans tous ceux du reste de l'Ouvrage, sont précédées d'un Avant-propos & suivies de remarques très-curieuses & très-instructives tirées des Ouvrages & des Observations des génies les plus éclairés.

On fait voir dans l'Avant-propos l'ancienneté, l'utilité, la nécessité, l'excellence, la noblesse, l'étendue & la certitude de la Médecine.

On lit ensuite une Pièce sur l'origine de cette Science ; on y prouve qu'elle a été de tout temps, que les premiers hommes n'ont eu d'abord d'autres guides que les animaux & les troupeaux

qu'ils conduisoient. Les chiens guérissent leurs plaies en se léchant, & savent trouver l'herbe convénable quand ils ont besoin de se purger. Si un Coq trop longtemps enfermé devient malade, il gratte la chaux des murailles & l'avale pour corriger l'humeur acide qu'il a dans les premières voies.

Les lions, les ours & les autres bêtes voraces trouvent leur guérison dans le repos & dans l'abstinence : la cigogne remplit son bec d'eau salée qu'elle s'injecte dans l'anus, quand son ventre est paresseux ; le Pélican s'ouvre le ventre avec le bec, quand il est indisposé.

L'Hipopothame, qui est une espèce de cheval aquatique, sort du nil, quand il se trouve mal, & s'ouvre un certain vaisseau à la cuisse, en l'appliquant sur la pointe de quelque roseau ; il bouche ensuite l'ouverture avec un peu de boue ; les Cerfs & les Daims ont recours au dictame quand ils sont blessés. C'est pourquoi *Plutarque*, croit qu'ils ont une connoissance de la Médecine, qu'ils en observent toutes les règles, & qu'ils trouvent sans erreur & sans peine tout ce qui leur est nécessaire pour la guérison de leurs maladies. Ils observent une diète exacte quand ils sont

## 156 MERCURE DE FRANCE.

malades ; ils ont l'usage des lavemens, de la saignée & de la purgation ; ils guérissent leurs plaies ; en un mot, ils rencontrent dans les simples des remèdes à toutes leurs infirmités.

Les Nations les plus barbares secourues des seules lumières de la Raison, ont sçu se servir des remèdes & des plantes que la Nature leur fournissoit. On prouve ensuite que le *Patriarche Seth*, a été un très-habile Médecin ; on prouve la même chose de *Jacob* & de *Moïse*. Les Egyptiens attribuèrent l'invention de cet Art à *Mercur*, les Grecs à *Isis* & à *Oziris*, les Tyriens à *Agénor* & à *Cheron*. Il y avoit à Pergame & dans toute la Grèce des Temples dédiés à *Esculape*.

Les premiers hommes pratiquoient la Médecine d'une manière rustique & grossière. Ils ne s'attachoient qu'à connoître la vertu de quelques plantes ; ils s'instruisoient les uns les autres des remèdes dont ils s'étoient servis. Les Assyriens exposoient leurs malades dans les Places publiques, afin que si quelqu'un de ceux qui passoient avoit eu le même mal, il leur enseignât les remèdes qui l'avoient guéri. Les Babylo niens & autres Peuples faisoient la

même chose. La science des premiers Médecins étoit donc une pure empyrie, ou une simple observation de quelques remèdes que le hazard avoit fait découvrir ; s'ils apprenoient que quelque malade eût reçu quelque soulagement d'un remède, ils le mettoient aussi-tôt en usage ; ils expérimentoient même tous les jours de nouveaux remèdes, & les autorisoient, quand ils avoient réussi, comme ils les abandonnoient, lorsque l'effet ne répondoit pas à leur attente. La Médecine étoit encore alors tout-à-fait grossière & imparfaite, & elle ne cessa de l'être que lorsque les Philosophes l'eurent cultivée, & qu'ils lui eurent donné des règles & des principes. Ils s'appliquèrent donc à connoître la nature de l'homme; ils en examinèrent toutes les parties ; ils observèrent leur construction ; leur nombre, leur grandeur, leur figure, leur situation, leurs fonctions & leurs usages. Ils les examinèrent dans leur première conformation, leur accroissement, leur état & leur décroissement. Ils considérèrent l'homme dans l'état de santé & dans celui de maladie ; ils examinèrent ses mœurs, ses inclinations, ses habitudes & sa manière de vivre ; ils remarqué-

## 158 MERCURE DE FRANCE.

rent toutes les choses qui pourroient lui être utiles ou nuisibles, & qui pourroient altérer ou conserver la santé; & après avoir considéré quelque temps tout ce qui étoit au-dedans & au-dehors de lui-même, ils découvrirent la cause de toutes les maladies qui l'affligent, & trouverent des remèdes à toutes ses infirmités; ils établirent enfin des dogmes & des maximes sur lesquelles ils firent rouler toute leur Doctrine.

Il ne nous est pas possible de rapporter ici tout ce qu'il y a de satisfaisant sur cette matière, & nous exhortons le Lecteur à y recourir.

La difficulté d'expliquer tout ce qui se passe dans le corps de l'homme, soit qu'il reste dans l'état naturel, soit qu'il soit dans l'état contre nature, a fait recourir à des suppositions pour expliquer les Phénomènes qui se rencontrent; mais comme les hypothèses sont des principes imaginaires, qu'elles ne donnent aucun éclaircissement dans la pratique de la Médecine, elles ne sont d'aucun poids dans cette Science; & c'est le sujet de la dissertation suivante. Il suffit, dit l'Auteur, que le Médecin soit bon Physicien pour con-

noître la nature des corps ; Géometre , pour entendre la mécanique des animaux ; Botaniste & Chymiste , pour connoître le nom , la vertu , & la dose des remèdes que ces deux Sciences fournissent ; mais il prouve que ces quatre parties sont encore très-imparfaites.

On lit ensuite une dissertation sur les jours critiques : doctrine autrefois respectée , mais qui est négligée par la plupart des Médecins , & qui est ici réfutée par l'Auteur ; il rejette l'autorité d'*Hippocrate* & soutient que l'assignation qu'*Hippocrate* a faite aux jours critiques , au septième jour de la maladie , n'est fondée ni en raison ni en expérience.

Cependant il y a de bons Médecins qui ne pensent pas si désavantageusement de cette doctrine ; ils ne nient pas qu'il n'y ait des crises & des jours critiques ; ils se contentent de dire que ces crises réussissent bien en Grèce , mais non pas dans nos climats. D'autres pensent différemment & s'en rapportent aux observations qu'ils ont faites. Les fièvres éphémères dont la durée est de 24 heures , finissent réellement dans cet espace de temps.

La *Synoque douce* se termine le quatrième jour ; celle qui est considérable ,

## 160 MERCURE DE FRANCE.

se termine le septième, & finit par un saignement de nez, ou par une sueur abondante. Les *fièvres ardentes* & *bilieuses*, appellées *causus*, se terminent communément le trois ou le onze par une sueur abondante, souvent avec un cours de ventre, à moins qu'elles n'ayent un dénouement tragique. Les accès des *fièvres tierces* commencent souvent avec une grande chaleur, mais le troisième ou le quatrième jour elles deviennent plus traitables & passent dans la classe des intermittentes. Dans les pleurésies vraies & dans les péripneumonies douces on expectore entre le troisième & le quatrième jour une matière fanguinolente qui adoucit les accidens. On peut consulter là-dessus l'Ouvrage.

Le second Article regarde les médicamens, qui sont des instrumens mécaniques, qui par leur poids, leur masse, leur figure & le mouvement de leurs parties, changent la mauvaise disposition de notre corps, en y rétablissant l'équilibre perdu. On rejette certains remèdes dont la vanité fait tout le mérite. On doit encore moins admettre les violens. On rapporte l'histoire d'un homme qui s'étant purgé avec des Pastilles, eut un vomissement sui-

vi d'un dévoiement furieux ; il lui prit ensuite une crampe qui le tourmenta violemment pendant trois jours ; on voyoit depuis les bouts des pieds jusqu'aux bouts des cuisses ses nerfs & ses artères trembler & changer de place ; la même chose arrivoit aux mains , ses gras de jambes étant tout contournés & presque par devant ; les poils des jambes , des cuisses , des bras sont tombés. Sa barbe & ses cheveux qui étoient très-rudes , devinrent doux & très-fins.

Au reste on représente que les effets nuisibles ou salutaires des médicamens ne résultent pas nécessairement de l'essence de ces remèdes ; car toutes les opérations qui se font dans le corps mal disposé n'ont point d'autre cause que le mouvement. Or la Physique & la Mécanique nous apprennent que le mouvement ne vient pas d'un corps seul , mais qu'il résulte du choc & de la réaction de deux ; & que la force d'un corps reçoit des modifications étonnantes de la réaction d'un autre. Par conséquent on ne peut dire d'aucun médicament en particulier qu'il produise un certain effet , c'est-à-dire une certaine espèce de mouvement salutaire dans un plus haut , ou dans un moindre degré , quoique

ce médicament ait en lui une force capable de produire quelque opération : d'où l'on conclut avec raison qu'il en est des médicamens comme des corps qui agissent moins , selon l'étendue de leur sphère d'activité , que selon la manière dont leur action est reçue & que l'opération des médicamens doit être rapportée non-seulement aux causes des maladies , mais à la disposition très-variée des sujets ; combinaison dont la connoissance est si nécessaire , que sans elle toute opération médicinale est entièrement incertaine.

Mais comment les hommes sont-ils parvenus à la connoissance des remèdes ? C'est là le sujet d'une autre Dissertation. Nous avons déjà vu que les animaux avoient fourni la première connoissance des remèdes. Les ayant vu recourir à certaines herbes , ils en firent l'épreuve sur eux-mêmes , & commencèrent à distinguer par ce moyen les plantes nuisibles d'avec les plantes salutaires ; le hazard , le désespoir des maladies secondèrent le premier essai. Comme ils cherchoient leur guérison indifféremment dans tout ce qui s'offroit à leurs yeux , ils rencontroient quelquefois des remèdes dont ils furent soulagés ; telle

NOVEMBRE. 1762. 163

fut la plus ancienne cure dont nous avons connoissance. Les filles de *Prétus* s'imaginant être vaches, remplissoient la campagne de leurs mugissemens : *Mélampe* les guérit heureusement en leur faisant prendre du lait de chèvre ; il fut surpris lui-même de ce succès, & en attribua la cause à l'ellébore que ces chèvres avoient brouté ; voilà ce qui mit l'ellébore en vogue pour les égaremens d'esprit. D'ailleurs il y a dans l'homme je ne sçai quel instinct qui suggère ce qui lui convient ; il est difficile de donner la raison des goûts dépravés des femmes en certains états ; il seroit néanmoins dangereux de ne les point satisfaire : tel appétit absurde dans la santé cesse de l'être dans la maladie, un Médecin doit s'y prêter ; on voit souvent ces sortes de goûts mettre fin à des maladies rebelles, qu'on n'eût peut-être jamais pu guérir. Une grappe de raisin, un verre d'eau froide avalée furtivement dans la fièvre, l'ont souvent guérie en calmant le mouvement du sang & débarrassant les intestins farcis de coëles non naturelles ; des harangs, des sardines, des anchois, des huitres ont guéri le marasme, l'hydropisie, la fièvre quarte. La Nature en cela nous

fert. Qu'un homme en sueur s'expose à un froid vif & piquant, son sang arrêté dans les vaisseaux & coagulé perdrait sa circulation, si tous les vaisseaux cutanés ne se resserroient aussi-tôt pour fermer la porte à l'ennemi. On vient d'avalier du poison, c'est fait du malheureux s'il passe dans le sang, ou même s'il agit long-temps sur ses entrailles. Que fait la nature ? tout ce que le plus excellent medecin pourroit faire ; elle excite un vomissement : tel est l'heureux concours de toutes les actions du corps humain, qu'*Hippocrate* a nommé la *nature*.

Dans les premiers temps, faute de Médecins, on exposoit les malades dans les places publiques ; ceux qui savoient des remèdes les leur indiquoient. Après une parfaite guérison, on étoit obligé d'aller dans les Temples pour y faire graver les remèdes dont on s'étoit servi. Les Egyptiens sur-tout observèrent soigneusement cette coutume. Ce ne fut pas chez les Egyptiens seuls que la science des remèdes fut en crédit ; on fait jusqu'ou alloit la connoissance de *Salomon*, qui s'étendoit depuis le Cedre jusqu'à l'Hysope. Les Grecs avoient aussi beaucoup écrit sur ce sujet ; cependant

il ne nous est rien resté de tant d'écrits, que ce que nous trouvons dans *Hippocrate*, qui a passé légèrement sur cette matière : & c'est proprement aux ouvrages de *Théophraste*, de *Dioscoride* & de *Pline*, que nous sommes redevables de ce que les Anciens connoissoient de la science des remédes. Depuis ce temps, jusqu'à *Galien*, elle n'a pas fait de grands progrès. Les Arabes l'augmentèrent ensuite assez considérablement ; mais l'ignorance des siècles suivans l'éteignit presque tout-à-fait.

La découverte de l'Amérique a enrichi beaucoup cette science ; on a tiré aussi beaucoup de secours de la chymie pour découvrir les propriétés des drogues ; c'est par elle qu'on connoît les principes dont elles sont composées. C'est la Chymie qui nous fait connoître de quelle nature sont les sels essentiels des plantes ; qui nous apprend à observer de quelle maniere les remédes que l'on veut éprouver agissent sur le sang, sur la sérosité, sur la bile & sur les autres humeurs considérées hors du corps.

Une plante analysée par la Chymie sembleroit être en état que l'on pût comparer ses différentes parties entr'elles, & les comparer en son tout avec une autre plante ; mais il n'est pas aisé de

## 166 MERCURE DE FRANCE.

reconnoître ce que sont en elles-mêmes ces parties désassemblées ; on n'en fauroit juger que par les saveurs , & il vient dans la distillation plusieurs matières qui , quoique très-efficaces , n'ont nulle saveur sensible ; & pour celles même qui en ont le plus , le goût n'est point un juge exact , ni qui entre en connoissance des différences délicates. Il faut donc trouver quelque substance qui y supplée , à laquelle nulle saveur insensible n'échappe , & qui dans les saveurs manifestes distingue les degrés les plus aisés à confondre ; c'est ce que l'on trouve dans la solution de la teinture du tournesol , & dans celle du sublimé corrosif. L'une a le sentiment très-vif & très-délicat pour les esprits acides , l'autre pour les esprits sulphurés. Tout cela est bien développé dans la Bibliothèque choisie de Médecine.

L'effet des Topiques dans les maladies internes n'excite pas peu la curiosité ; on y lit des phénomènes singuliers & peu analogues aux opérations communes de la Nature , & l'on finit par l'histoire de *Dom Thomas Tossard* , Bénédictin. A l'âge de vingt-neuf ans il étoit déjà depuis plusieurs années devenu d'une foiblesse inouïe ; il étoit tour-

menté de convulsions fréquentes ; & ce qu'il y a de remarquable , il se trouvoit plus mal après le repas & le sommeil. On l'envoya à Bourbon , mais le soulagement que les eaux lui apportèrent , dura peu ; il y alla une seconde fois , sans aucun succès , il y trouva même de nouveaux accidens : on lui conseilla de porter une pierre-d'aimant , qu'on dit bonne contre les convulsions , & on lui en donna une bonne & bien armée , grosse comme un œuf de Pigeon. A peine l'eut-il dans la main que ses convulsions cessèrent , & depuis elles ne sont point revenues. Nous renvoyons le Lecteur aux remarques , à la fin desquelles il trouvera l'Extrait d'un Memoire sçavant sur les *résolutifs*.

L'usage des remèdes simples fait le sujet de la Pièce suivante. L'Auteur fait voir par des raisons solides , qu'on ne doit point employer de formules chargées d'une si grande quantité de remèdes , ne voulant point qu'un Medecin entasse dans ses ordonnances , drogues sur drogues , puisqu'il est certain que les remèdes simples sont beaucoup plus sûrs & ont beaucoup plus d'efficacité.

On rapporte l'autorité de plusieurs grands Médecins , dont la pratique n'a été heureuse que par cette méthode ;

il cite le célèbre *Hoffman*, qui assure que le principal caractère d'un Médecin éclairé, est d'écarter la multiplicité & la variété des remèdes, & de choisir ceux qui sont appropriés & efficaces contre la maladie qui se présente à combattre. Le même Auteur dit encore ailleurs que le Médecin doit aider le travail de la nature par les secours tirés du régime, des remèdes doux & simples, plutôt que par les remèdes pharmaceutiques qui sont plus énergiques & plus composés.

Les Anciens ne se sont pas moins élevés contre l'abus des fréquens changemens des remèdes; il faut bien se garder, dit *Celse*, d'employer tantôt une chose, tantôt une autre; aussi-tôt qu'un remède ne répond pas à l'intention qui le fait mettre en usage; car dans les longues maladies que le temps détruit, comme il les a fait naître, il ne faut point d'abord condamner ce qui n'a point été avantageux sur le champ, & encore moins discontinuer ce qui a fait tant soit peu de bien, parce que ce bien devient plus considérable dans la suite. Cette maxime est appuyée sur beaucoup de raisons & d'exemples qu'on peut lire dans l'ouvrage.

ARTICLE

---

 ARTICLE IV.
 

---

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

GÉOGRAPHIE.

*ATLAS Moderne , ou Collection de Cartes sur toutes les parties du Globe terrestre. A Paris , chez le sieur Lattré , Graveur , rue de la Parcheminerie , la premiere porte en entrant à gauche par la rue S. Jacques , à la Ville de Bordeaux , & chez J. T. Hérissant , Libraire , rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.*

**C**ET Atlas contient 40 feuilles qui forment un volume de la grandeur d'un *in-folio* ordinaire. Ces Cartes donnent des détails suffisans pour l'étude de la Geographie même la plus étendue, pour la lecture des voyageurs & pour suivre les opérations militaires en temps de

H

guerre : objets qu'on n'auroit pas pû remplir dans des Cartes moins étendues.

On a suivi pour l'arrangement de ces Cartes , la Geographie moderne de feu M. l'Abbé *Nicolle de la Croix* , à laquelle le Public a donné son approbation , comme on peut en juger par le grand nombre d'Editions qui en ont paru jusqu'à présent. Mais ces Cartes contiennent un bien plus ample développement du Globe que ce livre ne l'exige , & deviennent par-là suffisantes pour la lecture de l'histoire de tous les Etats qui figurent actuellement sur la surface de la Terre.

Cette utilité générale a déterminé le Libraire à les préférer à beaucoup d'autres , pour les débiter avec la Geographie de l'Abbé *de la Croix* , dont il vient de donner une nouvelle Edition.

Ces Cartes sont le fruit des travaux de Sçavans connus , & le sieur *Lattré* n'a rien négligé pour la propreté & la précision de la gravure , pour la beauté du papier & celle de l'impression. Les ouvrages qui jusqu'à présent sont sortis de chez lui , sont de sûrs garans de la beauté de celui-ci.

Cet Atlas se vend 19 liv. 10 s. relié en carton , & 24 l. relié en veau. En papier

**NOVEMBRE. 1762: 171**  
fin 6 l. de plus. On avoit ci-devant annoncé le prix à 18 liv. broché ; mais le peu de solidité d'une brochure pour une collection destinée à être d'un usage si fréquent, a déterminé à faire relier ce recueil, soit en veau soit en carton. On trouve aussi dans ce recueil, des Cartes pour la lecture de l'histoire sacrée.

---

## GRAVURE.

**P**LAN de Paris & de ses Faubourgs ; par *M. B. Jaillot*, Géographe ordinaire de S. M. avec Privilége, Octobre 1748. Corrigé & augmenté, 1762. On y a joint une Table imprimée des rues de Paris, culs-de-sac, &c. beaucoup plus ample que la légende, gravée aux côtés du Plan, & que l'Auteur se propose de faire graver lorsque le Public lui aura fait part de ses observations, & de ses lumières sur la distribution des articles, ainsi qu'il le demande dans les petites observations qui précèdent cette nomenclature. Ce Plan de Paris est le dernier ouvrage qu'ait gravé le célèbre *Coquant*, & le sieur *Bourgoin* en a gravé la lettre. Une petite Carte des environs de Paris, & une de la France

H ij

## 172 MERCURE DE FRANCE.

qui sont dans les deux angles d'en bas, ne sont pas sans mérite. Ce Plan se vend 6 liv. qui est le même prix qu'il se vendoit ci-devant ; 10 liv. collé sur toile, & 12 liv. collé & monté sur gorge & rouleau noir.

---

### ARTS AGRÉABLES.

#### PEINTURE.

**M**ONSIEUR,

VOTRE Journal est consacré aux beaux Arts : puis-je me flatter que le petit écrit que j'ai l'honneur de vous envoyer vous paroîtra mériter d'y avoir place : je le soumetts à votre jugement. J'ai exprimé naïvement ce que j'ai senti. Je ne suis point Ecrivain de profession ; mais j'ai tâché à m'exprimer clairement & fortement. J'aurai commis bien des fautes de style : j'aurai péché contre la construction ; je vous prie de laisser passer tout cela en faveur du desir que j'ai d'être utile aux jeunes Peintres, pour qui j'écris principalement. J'ai employé des termes surannés : ils m'ont paru exprimer plus fortement ma pensée, & vous voudrez bien leur faire grace. On a bieu

N O V E M B R E. 1762. 173

appauvri notre langue en les bannissant, & les mots qu'on leur a substitués ne sont pas toujours aussi énergiques.

J'ai une grace à vous demander, c'est de corriger toutes les fautes d'orthographe & de ponctuation qui m'ont échappé; je n'ai jamais écrit, & voici mon coup d'essai, veuillez le favoriser: s'il avoit le bonheur d'obtenir le suffrage du Public, je le regarderois comme la récompense la plus flatteuse de mon travail, & comme un encouragement qui me porteroit à lui présenter des idées que j'ai sur la peinture, que je crois neuves. Vous êtes le maître, Monsieur, d'y joindre cette Lettre; mais je vous prie de taire mon nom, seulement d'en laisser la première lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. E. L.

---

*EXPLICATION des différens jugemens  
sur la PEINTURE.*

**L**ES Peintres & les Connoisseurs sont juges de l'art & du vrai, ceux qui ne sont ni Peintres ni Connoisseurs, jugent du vrai seul. Tels sont ici les Particuliers, le Public.

H ij

Les Peintres regardent les tableaux avec bien plus d'attention que les Particuliers, les examinent dans tous leurs détails, parce que la Peinture les intéresse davantage; ils connoissent mieux que les Particuliers leur valeur intrinsèque, & les difficultés plus ou moins grandes qu'il y a de copier la Nature dans ses différens objets; mais il arrive très-souvent que leur jugement est trop porté en faveur de l'art, & qu'ils négligent & ne s'attachent pas assez à juger par le vrai, très-souvent même ils méprisent le vrai; quand il y a peu d'Art, ou quand il en faut peu pour le rendre; au lieu que les Particuliers n'étant pas distraits dans leurs Jugemens par l'art qu'ils ne possèdent pas, ils sont bons Juges du vrai, comme je vais le prouver.

Tout le monde est Juge de la ressemblance des portraits; tous les Peintres en conviennent, ils sont extrêmement flattés quand les gens les plus grossiers & les enfans reconnoissent leurs portraits; il est clair que quelque objet que ce soit que la Peinture représente, c'est ressemblance, c'est portrait; le jugement sur la ressemblance des portraits, d'homme, de femme & de tout ce qui a vie, est la plus fine connoissance de

la Peinture, puisqu'il y a deux ressemblances, celle du corps, & celle de l'âme. C'est donc accorder aux Particuliers la meilleure & la plus fine connoissance de la Peinture.

Tout Particulier qui a bonne vue, a une impression de la nature aussi forte que quelque Peintre que ce soit : il reconnoît aussi bien qu'un Peintre, les différentes personnes qu'il a vues ; il démêle aussi bien qu'un Peintre les différentes passions qui les agitent ; il distinguera les différentes feuilles des arbres aussi bien qu'un Peintre ; en un mot, les objets de la nature qui se ressemblent le plus, & ceux qui se ressemblent le moins ; s'il les connoît, il les distinguera aussi bien qu'un Peintre. Par conséquent quelque objet que ce soit de la nature, bien représenté en Peinture, le Particulier le reconnoîtra, & en jugera aussi bien qu'un Peintre. Montrons par des exemples sensibles, combien le sentiment des Particuliers est toujours juste & vrai.

Un Particulier passe à Versailles devant le Saint Michel & la Sainte Famille de *Raphaël*, & les regarde avec indifférence : un Peintre lui dit, regardez ces tableaux avec attention, ils sont au nombre des meilleurs ouvrages du plus ha-

## 176 MERCURE DE FRANCE.

bile de tous les Peintres ; il répondra , je les crois bons , mais je ne me connois pas en Peinture. Ces tableaux ont perdu en effet la vérité la plus éssentielle , & la beauté la plus frappante ; je veux dire , la couleur des clairs de la nature , & la juste couleur des ombres : un roux sale répandu uniformément sur ces tableaux , les masque entièrement à des yeux vrais & que l'art ne dirige pas. Ils n'ont conservé de juste & de vrai , que les contours du dessein ; puisque des clairs & des sombres que le temps a rendu faux , n'expriment plus le vrai : or ce simple contour du dessein est très-peu de chose pour des yeux vrais , qui s'attendent à voir la nature dans toute sa clarté & dans toute sa vivacité , surtout lorsqu'il s'agit de l'ouvrage du meilleur des Peintres. Le Particulier a donc raison de ne pas se soucier de considérer ces deux tableaux , puisqu'ils ne le frappent par aucune vérité éssentielle : il n'est pas moins juge du vrai pour n'avoir pas été frappé des ouvrages de *Raphaël*. Le Peintre de son côté a raison ; il ne juge point par le vrai , il juge par les règles de l'art ; il voit au travers du masque brun qui couvre ces tableaux , toutes les vérités , & toutes les beautés de ce grand Peintre.

Un Particulier, à Versailles, va à la surintendance, y voit sur deux chevaux, une des saisons, de l'*Albane*; & sa copie; s'il ose dire son sentiment, il trouvera sa copie bien meilleure, & la prendra pour l'original. Il a raison quant au vrai: le Copiste a évité de copier les couleurs qui ont noirci; de plus, il a encore évité de copier le brun que le temps a répandu sur l'original, la copie approche davantage du clair de la nature; le Particulier a, dis-je, raison, l'original est masqué par le temps, & la copie est peinte sans masque. Un Peintre aimera bien mieux l'original; l'art est son guide, il voit le dessous du masque.

Un Particulier, à Paris, passe sous le Quai de Gêvres, voit un portrait de femme peinte par *Rimbrand*, à côté une *Flore*, très-foible copie d'après *Coypel*; il préférera la *Flore* au tableau de femme de *Rimbrand*, qui n'offre à des yeux vrais, qu'une femme très-barbouillée de suif sur elle & sur tous ses habits, & dont les *touches* sur le visage, & sur le mains, lui paroîtront des cicatrices, & des marques de petite vérole. Un Peintre dira à ce Particulier, regard.

beau de femme, c'est un

H v

## 178 MERCURE DE FRANCE.

des meilleurs ouvrages de *Rimbrand* ; & ne regardez pas cette *Flore*, elle ne vaut rien : le Particulier considérant avec plus d'attention l'ouvrage de *Rimbrand* en faveur du Peintre , répondra : il me paroît que ce tableau a bien de la force : mais pourquoi est-il si barbouillé & si brun ? Est-ce qu'il méloit de la suie avec ses couleurs ? Le sentiment du Particulier est encore vrai , l'ouvrage de *Rimbrand* est masqué par le temps , comme je l'ai dit de *Raphaël* & de l'*Albane* , & n'a plus aucun ton de couleur juste ; au lieu que la *Flore* , qui à mille égards manque de justesse, est beaucoup plus claire que l'ouvrage de *Rimbrand* , & se rapproche par tout beaucoup plus du clair de la nature. Le Peintre juge par l'art , le Particulier par la nature.

Un Particulier entre chez un jeune Peintre , le trouve finissant de copier une tête de *Rubens* fièrement touchée & dont les couleurs sont très-fraîches. Le Particulier dira au Peintre : voilà une tête dont les couleurs sont bien belles ; est-ce que vous n'avez pas pu trouver d'aussi belles couleurs ? mais apparemment , continuera - t - il , qu'il peignoit avec de trop gros pinceaux , ou que ses couleurs n'étoient pas assez

broyées ; cela est peint bien grossièrement : vous peignez bien plus délicatement, & vos couleurs sont mieux broyées ; le visage & le teint de votre copie, est uni. Je l'aime bien mieux : il n'y a point d'homme dont la peau soit si inégale & si grossière ; c'est dommage, les couleurs sont belles ; le sentiment du Particulier me paroît naïf & vrai. Le Particulier n'étant point Artiste, ignore que c'est par l'art que les couleurs paroissent plus fraîches ; c'est pourquoi il regarde la fraîcheur des teintes, comme un choix, un emploi des plus belles couleurs. Il ignore aussi ce que c'est qu'une *touche* ; la nature n'a pas de *touche*. Les *touches* sont de grands coups de pinceau laissés ; chaque *touche* claire tranche avec le fond moins clair sur lequel elle est appliquée, & chaque *touche* brune tranche avec le fond moins brun sur lequel elle est appliquée : par conséquent les *touches* claires ou brunes ne ressemblent point à la nature, qui n'a aucun clair qui ne soit fondu plus ou moins avec son voisin moins clair ; & toute ombre forte est très-fondue avec sa voisine l'ombre moins forte. Il n'est pas étonnant que le Particulier sans art ignore ce que c'est que les *touches*, &

les prene pour des couleurs grossières ; il ne lui paroît pas naturel de peindre grossièrement avec des couleurs bien broyées : il est aisé de comprendre que le sentiment du Particulier , quoiqu'il ne soit pas exprimé selon les termes de l'Art , n'est pas moins vrai & juste.

Un Particulier se fait portraire : lorsque le portrait est très-avancé le Particulier se hasarde à dire au Peintre , je ne prends point de tabac , mon portrait a du tabac sous le nez ; il paroît à plusieurs endroits que le visage est sale , sur le front & au bout du nez : il semble qu'il y ait une marque de brulure. Si le Peintre ose lui répondre librement , il lui dira avec indignation : ne voyez-vous pas que c'est l'ombre sous le nez que vous prenez pour du tabac : ce sont les demi-teintes que vous prenez pour saletés , & pour marque de brulure les *touches* claires qui expriment le luisant du front & du bout du nez. Le Peintre a tort , & le Particulier a raison. Il n'y a rien de si difficile en peinture que de faire des ombres qui paroissent vraies. L'ombre dans la nature est une privation de la lumière , & le tableau n'a point d'ombre réelle étant éclairé. Ce n'est donc que par le mélange de plusieurs

couleurs plus ou moins brunes qu'on parvient à imiter l'ombre. Si on la peint un peu plus brune ou un peu plus claire, elle fait tache; un peu plus jaunâtre, un peu plus rougeâtre ou un peu plus grisâtre, elle fait encore tache. Que l'on juge donc à quel point il est difficile de peindre les ombres justes! Je prétends qu'il n'y a point de tableau sans tache; par conséquent le Particulier est souvent très-fondé quand il trouve un portrait taché de tabac.

Il y a des modes qui s'introduisent dans les Arts; depuis *Rubens* c'est la mode en Peinture de faire les passages du clair à l'ombre, que l'on appelle demi-teintes, de les faire, dis-je, trop bleuâtres ou grisâtres. La plupart des Peintres tombent dans ce défaut. Il est même arrivé très-souvent que des Dames trouvoient que leurs portraits leur donnoient de la barbe. Or les demi-teintes tant soit peu trop bleuâtres ou grisâtres deviennent faletés en beaucoup d'endroits, & barbe autour de la bouche & du menton. Le Particulier donc a raison de trouver des faletés sur son portrait. Le Peintre pour exprimer le plus clair du front, a donné un coup de pinceau qui étant donné un peu trop clair &

## 182 MERCURE DE FRANCE.

coupé, paroît une marque de brulure. Il en est de même du bout du nez ; car, comme j'ai dit ci-devant, il est impossible qu'une *touche* soit parfaitement juste : elle paroitra donc toujours dans des clairs ou une coupure ou une brulure. Le Particulier a encore raison à cet égard, & le Peintre a tort ; l'art le préoccupe & l'empêche de reconnoître le peu de vérité de ses touches, de ses demi-teintes & de ses ombres.

Les *touches* sont la maniere la plus laide d'exprimer la nature : elle doit son crédit à l'épargne du tems ; c'est donc l'impatience & l'incapacité de finir qui ont si fort accredité les *touches*. Tous les Peintres qui aiment la *touche* conviennent qu'un tableau bien *touché* est grossier de près : mais, disent-ils, mis à une distance convenable, les *touches* se perdent, donnent du fini, de la force, de la vigueur, du relief & de la vie. Tâchons de détruire ces faux préjugés.

Un tableau *touché* est grossier de près ; il l'est encore de loin : le tableau ne change pas de nature ; & quoiqu'à une certaine distance on ne voye pas les *touches*, elles n'y sont pas moins. Mettez un tableau très-fini & un tableau *touché* à une distance assez grande pour

NOVEMBRE. 1762. 183

qu'on ne voye pas les *touches* ; malgré la distance on apperçoit le fini du tableau fini & le grossier du tableau *touché*.

Qu'on examine un tableau du *Correge* & de *Raphaël* ; auprès d'eux un *Rubens* , un *Rimbrand* & un *Espagnolet* : on distinguera très-nettement , à quelque distance qu'on les mette , que *Rubens* , *Rimbrand* & l'*Espagnolet* sont peints grossièrement , ce qui produit des tableaux toujours laids. C'est ne rien gagner que d'être moins laids à mesure qu'on est moins vus. Les tableaux *touchés* ne gagnent donc pas du fini par l'éloignement. Toutes les parties délicates , fines & légères de la nature , les *touches* ne peuvent pas les exprimer ; la propreté , la précision des formes ne peut s'exprimer par des *touches* ; une belle peau , le poli des corps , & mille détails qui bien rendus expriment les graces de la nature , ne peuvent s'exprimer par des *touches*. La *touche* est donc toujours , comme je l'ai dit , une manière de peindre laide & grossiere , vantée par la paresse & l'intérêt , à cause qu'avec l'aide des *touches* on peint plus vite. Les *touches* donnent de la force , cela est faux ; ce qui donne de la force , c'est la différence bien marquée entre

le clair & l'ombre, & que dans un tableau il n'y a point de clair qui ressemble à l'ombre, ni d'ombre qui ressemble au clair, en un mot, que le clair & l'obscur soient d'une distinction parfaite.

A Versailles, la sainte famille de *Raphaël* a toute la vigueur possible, beaucoup d'expression & de vie : la maniere de ce tableau est l'antipode des *touches* ; il est extrêmement fini & peiné. Le *Correge* dans ses plus beaux tableaux n'a aucunes *touches*, comme on peut le voir dans son tableau d'*Antiope* au Luxembourg. Ses tableaux n'ont-ils pas toute la force, le relief & les grâces possibles ?

Parmi les Flamands *Miris*, *Gerard Dow*, *Vanderhayde*, *Ostade*, *Wovermans*, *Vanderverf*, *Terburg*, Peintres admirables, très-vigoureux, pleins de vie & d'expression, ils n'ont aucunes *touches*, & leurs ouvrages sont plus estimés que ceux des Peintres qui ont des *touches*, parce qu'ils ressemblent plus à la nature, qui est unie, fondue, nette & sans *touches*. Les qualités les plus agréables & les plus essentielles dans la peinture sont la netteté, la propreté & l'uni : or les *touches* sont entièrement contraires à ces trois qualités. Quel

agrément n'y a-t-il pas à voir un tableau à toutes les distances plaire toujours presque également ; c'est imiter le mérite de la nature : ce n'est donc qu'une belle couleur & le clair & l'obscur bien entendus qui engagent à regarder les tableaux *touchés*.

Oh que les tableaux *touchés* sont laids ! vous me répondez que je les vois de trop près, & vous les éloignez : je vous dis qu'ils sont laids encore. Vous les éloignez davantage, je vous le répète, ils sont laids encore. Enfin vous les éloignez au point que leur laideur semble disparaître ; mais elle subsiste toujours. A cette grande distance, j'en conviens, les *touches* ne me choquent plus, & je considère avec plaisir la beauté du coloris, la justesse & l'harmonie du clair obscur ; mais les *touches* ou existent ou subsistent toujours. Vous êtes bien à plaindre qu'on ne puisse vous regarder qu'à une certaine distance ; car, je le répète, c'est ne rien gagner que d'être moins laids à mesure qu'on est moins vus. Que dirai-je enfin : ils ne sauroient plaire à ceux qui ont la vue courte.

Dans le tems que la peinture à l'huile prit faveur, une des raisons qui la fit préférer étoit la facilité de mêler insensiblement

## 186 MERCURE DE FRANCE.

ment un ton de couleur avec un autre pour imiter les passages insensibles de la nature d'une couleur à une autre ; & par les *touches* on perd ce grand avantage. La peinture en pastel pour la beauté, la vivacité, la fraîcheur & la légèreté des teintes, est plus belle que quelque peinture que ce soit : pourquoi ? A cause de la grande facilité qu'il y a de mêler une couleur avec une autre, & de retravailler plus ou moins sans être obligé de repeindre.

Les seules occasions où il est utile & même nécessaire de se servir de *touches*, c'est quand un Peintre copie la nature dans des actions de peu de durée ; alors qu'il se serve de *touches* pour peindre promptement & profiter du peu de tems que lui laisse son modèle ; mais qu'il se garde de donner cette éskisse pour une peinture finie.

Les grands tableaux vus à une très-grande distance, n'ont nul besoin de *touches* fortes & exagérées : l'essentiel à de tels tableaux est qu'il y ait autant d'ombres que de clairs, & sur-tout comme je l'ai dit ailleurs, que les clairs soient très-distincts des ombres.

Un Peintre peint une figure de femme, lui donne une attitude intéressante,

NOVEMBRE. 1762. 187

une expression admirable, une force & un relief surprenant. Un autre Peintre imite si parfaitement une chaise, qu'il trompe presque les yeux. Je suis pleinement convaincu que les Particuliers éprouveront plus d'intérêt & goûteront plus de plaisir en considérant le tableau de la femme que celui de la chaise. Si le tableau de la femme est médiocre, il ne seroit pas étonnant que le Particulier préférât celui de la chaise: c'est donc toujours le vrai qui le frappe & qui ne lui échappe jamais.

Si un Peintre aime mieux le tableau médiocre de la femme, c'est à cause qu'il croit qu'il y a plus d'habileté à faire le médiocre tableau de la femme que l'excellent tableau de la chaise: alors son jugement porte sur l'art & non pas sur le vrai.

Je demande quelle est la meilleure manière de juger ou par les regles de l'art ou par le sentiment du vrai?

Les Peintres se croient presque les seuls Juges de la Peinture; ils méprisent le jugement du Particulier, qui répond modestement, je ne me connois pas en peinture. Le Peintre est comme l'Avocat, qui fait aisément avouer au Payfan

qu'il a tort lorsqu'il a raison : c'est l'art qui triomphe du vrai.

Les détails extrêmement vrais en peinture n'échappent jamais aux Particuliers ; souvent même ils les préfèrent aux grandes parties qui ne sont pas portées au même point de vérité. Toutes les esquisses ne sont point de leur ressort ; elles ne sont que des indications de la nature : or l'esquisse de la nature n'est pas la nature. Le Particulier n'en veut point, & préfère une goutte d'eau ou une mouche qui trompe ; il aime & juge par le vrai, & le Peintre juge trop souvent par l'art.

Le sentiment des Particuliers est à-peu-près toujours le même ; mais les jugemens des Peintres varient comme les différentes *manières*, ce qui prouve qu'ils jugent par l'art différemment entendu. Il n'est donc pas possible que des jugemens si opposés soient vrais. Il y a des jugemens de Peintres qui vont jusqu'au ridicule. Un des meilleurs Peintres de Rome ne daignoit pas regarder des tableaux choisis de *Rimbrand*, *Vander-verts*, *Wovermans*, *Terbourg*, *Ostade*, & autres excellens Flamands. On le prioit de les considérer : il y a bien peu de mérite à tous ces tableaux-là, s'écria-

t-il , à cause qu'ils n'étoient pas dans son goût noble , mais froid.

Un autre Peintre regardoit un des meilleurs tableaux de *Vanderverfs* : j'aime mieux , dit-il , une tête éskisse de Monsieur P. que ce tableau.

Les Flamands n'aiment ni les François ni les Italiens : ceux-ci n'aiment ni les Flamands ni les François : ces derniers sont moins prévenus , mais en général ils n'aiment pas assez les tableaux finis.

Les Flamands n'aiment pas assez le noble ; les Italiens pas assez le naïf. Tous ces différens jugemens portent sur différentes parties de l'art , & pas assez sur le vrai. Le Particulier le saisit toujours , & ne fait point cas de l'art qu'il ne connoît pas : toujours il préfère le plus vrai au moins vrai.

Vous jeunes Peintres , chez qui les préjugés de l'art ne sont pas encore fortement enracinés , croyez-moi , n'oubliez pas que c'est le sentiment de la nature ; c'est le vrai dans sa pureté qui sort de la bouche des Particuliers : ne le méprisez pas pour n'être pas rendu selon les termes de l'art : saisissez-le avec rapidité , il vous ramenera au vrai dont l'Art

mal-entendu vous écarte trop souvent. Cher Public, que j'ai de plaisir à vous rendre justice, je vous dois tout le vrai de mes ouvrages !

## M U S I Q U E.

**S** E I SINFONIE a piu Stromenti, composte dal signor Francesco Beck, virtuoso di Camera di sua A. S. l'Electeur Palatino, & actualimente primo Violino del Concerto di Marfilia, Opera terza. Prix 12 liv. compris les parties d'Hautbois & Cors de Chasse, lesquelles parties seront *ad libitum* gravées par Madame *Laclair*, & mises au jour par M. *Venier*. A Paris, chez M. *Venier*, Editeur de plusieurs Ouvrages de Musique instrumentale, à l'entrée de la rue S: Thōmas du Louvre, vis-à-vis le Château d'eau & aux adresses ordinaires. Avec Privilège du Roi.

LES RÉCRÉATIONS DE POLYMNIE, ou choix d'Ariettes, Monologues & airs tendres & légers, avec accompagnement de violon, flûte, hautbois Pardeffus de viole &c. *Par M. le Loup*, Maître de flûte, rue du Mouton, au coin de la rue de la Tixeranderie, au

NOVEMBRE. 1762. 199

Caffé de la Paix. Prix , 3 liv. 12 s. La seconde Partie de cet agréable recueil , paroîtra au commencement de ce mois. Il y aura trois planches de Musique de plus qu'au premier recueil , & beaucoup plus d'airs , dont la plûpart sont nouveaux & de bon goût. Les accompagnemens de tous les airs sont de *M. Hanot* , Maître de Musique & Auteur de l'accompagnement des premiers. La troisième Partie fera donnée dans les premiers jours de Janvier prochain. On y trouvera plusieurs Ariettes nouvelles , de *M. Ponteau* , Organiste de S. Jacques de la Boucherie & de S. Martin des Champs , dont les talens sont connus.

LES DONNS D'APOLLON , méthode pour apprendre facilement à jouer de la Guitarre , par Musique & par Tablature ; où l'on enseigne les trois jeux de cet Instrument , qui consistent dans le Pincé , la Tirade , & la Chûte ; avec la démonstration de tous les agrémens & des jolis airs connus , notés en Partition selon l'ancienne & la nouvelle maniere , ce qui rendra très-habile en peu de tems dans l'un & dans l'autre ; avec l'histoire allégorique de la Guitarre. Livre premier par *M. Corrette*. Prix , 6 liv. A

192 MERCURE DE FRANCE.

Paris , chez M. *Bayard* , rue S. Honoré à la Règle d'Or , M. *Lachevardiere* , rue du Roule à la Croix d'Or , M<sup>lle</sup> *Castagnerie* , rue des Prouvaires à la Musique Royale. Avec Approb. & Priv. du Roi.

---

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

---

SPECTACLES DE LA COUR.

A FONTAINEBLEAU.

*REPRÉSENTÉS devant leurs Majestés sur le Théâtre du Château , sous les Ordres de M. le Duc D'AUMONT , Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, en exercice , Conduits par M. PAPILLON DE LA FERTÉ , Intendant des Menus , Plaisirs & Affaires de la Chambre de Sa Majesté.*

LE 12 Octobre, les Comédiens François ordinaires du Roi , représenterent  
*l'Ecossoise* ,

NOVEMBRE. 1762. 193  
*l'Ecoffoise*, suivie de *l'Amour Médecin*,  
Comédie en un Acte. La Dlle DAN-  
GEVILLE étant indisposée, la Dlle  
BELLECOUR a joué les Rôles de Sou-  
brette dans ces deux Pièces. (a)

Le 13, jour destiné pour les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, ils représentèrent le fils d'*Arlequin perdu & retrouvé*, Comédie Italienne, dans laquelle le jeu naturel, vif & intéressant de la Dlle CAMILLE, a paru faire sur toute la Cour la même impression qu'il a toujours faite à la Ville, dans le principal Rôle de cette Pièce. On exécuta ensuite un Ballet.

Cette Comédie est du sieur GOLDONI adaptée au genre de la Scène Italienne en France par le sieur ZANUZZI, l'un des Comédiens Italiens ordinaires du Roi.

Les Comédiens François représentèrent le lendemain 14, *Zelmire*, Tragédie par le sieur DU BELLOY. L'admirable talent de la Dlle Clairon, ainsi que celui des principaux Acteurs de cette

(a) La distribution des Rôles entre les Acteurs des Comédies, étant connues par nos *Mercures* dans les Pièces souvent représentées à Paris, on n'indiquera que les changemens occasionnés, comme celui-ci, par maladie.

Pièce, ont fait sentir vivement tous les grands Traits de situation dont elle est remplie. Le compte que nous en avons rendu, dans nos *Mercur*es des mois de Juin & Juillet derniers, lorsque cette Pièce a été donnée à Paris, nous dispense d'un plus long détail sur le mérite de cet Ouvrage, & sur l'effet qu'il produit au Théâtre. A la suite de cette Tragédie, on représenta *Zéneïde*, Comédie en un Acte du feu sieur Cahuzac.

Le Mercredi 20, le *Maître en Droit* Opéra-comique en deux Actes, & *Sancho-Pança*, intitulé Opéra Bouffon en un Acte, furent exécutés par les Comédiens Italiens. Les paroles du *Maître en Droit* sont du sieur le MONNIER & la Musique du sieur MONCINI. Les paroles de *Sancho Pança* sont du sieur POINSINET le jeune & la Musique du sieur PHILIDOR. Chacune de ces Pièces fut suivie d'un Ballet.

Le lendemain 21, après la *fausse Agnès*, Comédie en trois Actes, en prose, du feu sieur Nericault-DESTOUCHES, dans laquelle le principal rôle fut joué par la Demoiselle DANGEVILLE, rétablie de son indisposition; les Sujets de l'Académie Royale de

NOVEMBRE. 1762. 195

Musique executèrent l'*Amour & Psiché*, divertissement en un Acte (Poëme d'un Anonyme, Musique du sieur MONDENVILLE.) Les Acteurs de ce Divertissement, étoient la Demoiselle ARNOULT représentant *Psiché*, la Demoiselle LEMIERRE l'*Amour*; le sieur GELIN, *Tisyphone*; la Demoiselle DU BOIS l'*ainée*, *Vénus*. Les chœurs d'hommes & de femmes, chantés par les Sujets de la Musique du Roi.

Les Ballets, de la composition des sieurs LAVAL pere & fils, Maîtres des Ballets du Roi, ont été executés par les Danseurs & Danseuses de l'Académie Royale de Musique. Ceux qui ont dansé les principales entrées étoient les Demoiselles VESTRIS, ALLARD, DUMONCEAU & GUIMARD. Ainsi que les sieurs VESTRIS, LAVAL, GARDEL & CAMPIONI.

On ne pouvoit faire un choix plus convenable, pour l'amusement d'une Cour majestueuse & brillante, que celui de ce divertissement, qui offre, dans le plus grand genre, tout l'éclat, le merveilleux & en même-tems l'agréable, dont l'Opéra François est susceptible. Le succès a tellement répondu à la justesse de ce choix, & l'on a été si con-

I ij

## 196 MERCURE DE FRANCE.

tent de l'exécution ainsi que du mérite de l'ouvrage , que dès le soir même, il a été ordonné une seconde représentation de ce même Spectacle. Le goût & la magnificence des décorations , ont parfaitement répondu à l'exécution des rôles , ainsi qu'à celle de toutes les autres parties de cet Opéra qui ont chacune contribué au plaisir général qu'il a fait.

### CONCERT DE LA REINE.

Le 23 on a exécuté en Concert, le *Devin du Village* Comédie-Opéra. La Demoiselle DU BOIS l'aînée a chanté le rôle de *Colette*, le sieur BESCHE celui de *Colin*, & le sieur GELIN celui du *Devin*.

---

### O P E R A.

LES *Fragmens* on eu le succès que l'on avoit présumé, & ont été continués avec satisfaction de la part du Public.

On a préparé pour les premiers jours de ce mois *Iphigénie*, Tragédie-Opera, qui n'a pas été remise au Théâtre depuis fort long-temps. Tout le monde connoît l'intérêt qui régné dans cette Tra-

NOVEMBRE. 1762. 197

gédie & la beauté du chant des Scènes. Nous sommes informés que l'on s'est particulièrement appliqué, dans cette reprise, à enrichir les divertissemens de tout ce que le goût moderne a ajouté d'agrément à cette partie du Drame lyrique, tant par la Musique que par les Danses. M. le BERTON, dont les essais ont été applaudis dans la Musique qu'il avoit ajoutée à l'Opera de *Camille*, ayant été chargé du même soin pour *Iphigénie*, on en doit espérer encore plus de succès. Cet ouvrage, dont le fond est si beau, auquel il ne manquoit que la richesse des accessoires, peut devenir un des Opera du premier ordre. Nous présumons, par les preuves qu'ont déjà donné les Directeurs de ce Théâtre en plusieurs occasions, que la pompe du Spectacle répondra à la beauté de l'ouvrage, & à la noblesse de son genre.

On rendra compte de cet Opéra dans le prochain Mercure.

---

## COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné, le 18 Octobre, la première représentation du *Tambour nocturne*, Comédie en 5 actes, en Prose.

I iij

## 198 MERCURE DE FRANCE.

Cette Pièce, imitée de l'Anglois, par feu M. Nericault DESTOUCHES, est imprimée dans le Recueil de ses Œuvres. Quoiqu'elle ait été annoncée comme remise, elle n'a jamais été jouée sur le Théâtre de Paris. C'est encore une nouvelle acquisition pour le Répertoire, due aux soins de M. BELCOUR, qui a fait les changemens nécessaires pour ôter de cette Pièce ce qui auroit pu trop blesser la délicatesse du goût moderne ; si peu accoutumé au Comique puisé dans la Nature, & aux détails familiers d'une intrigue domestique.

L'accueil que le Public a fait à cet Ouvrage a été favorable, & le succès, en cette occasion, a répondu aux soins & aux talens des Acteurs. Il seroit difficile en effet de se refuser particulièrement au jeu spirituel & à la finesse de plaisanterie que M. PRÉVILLE met dans le Rôle de *Pincé*, vieux Intendant de maison méthodiquement ridicule. Ce caractère, dans la Pièce, est la source de tout le Comique ; mais comme il ne consiste que dans un seul point de ridicule, qui se répète souvent, & que le Rôle est fort étendu, il falloit tout l'art & un art peut-être inimitable

NOVEMBRE. 1762. 199

tel que celui de cet Acteur, pour varier de maniere à ne pas laisser un seul moment au Spectateur sans amusement. La Pièce a d'ailleurs des beautés réelles telles que la Scène où un jeune Fat trompé par le travestissement qui lui cache un galant homme qu'il craindroit, est humilié de la façon la plus ingénieuse & la plus agréable pour le Spectateur. Cette même Scène, ainsi que toutes celles de la Comédie, fait d'autant plus d'effet, qu'elle ne pourroit être mieux rendue qu'elle l'est par MM. BELCOUR & MOLÉ. Mlle PRÉVILLE dans un Rôle qui fournit peu, & qui ne sert pour ainsi dire que de véhicule aux autres, y fait plaisir par la vérité noble & intéressante dont elle joue tous les caractères de son emploi. Mlle LE KAIN rend aussi avec feu & beaucoup de naturel un Rôle de Madame *Cataud*, qui prête au Comique du genre de cette Comédie, & qui rend le dénouement très-vif & très-amusant. La Pièce en général a paru faire plaisir; elle a été suivie, & il y a lieu de croire qu'elle sera toujours favorablement reçue toutes les fois qu'on la redonnera.

## COMÉDIE ITALIENNE.

LES représentations du *Philosophe prétendu*, ont été si promptement interrompues par l'indisposition de Mlle RIVIERE, chargée d'un des principaux rôles, que nous ne pourrons donner d'extrait de cette Pièce que dans le cas où elle seroit reprise, lorsque cette Actrice sera rétablie.

On n'a point donné d'autres nouveautés depuis notre précédent volume.

## ARTICLE VI.

## NOUVELLES POLITIQUES.

De PETERSBOURG, le 14 Septembre 1762.

CEs jours derniers l'Impératrice a fait remettre au sieur Prasse, Résident du Roi de Pologne en cette Cour, une Note dont voici la copie.

Sa Majesté Impériale de toutes les Russies compâtit sincèrement au malheureux état où se trouvent les Domaines Electoraux du Roi ; & vivement touchée des tristes nouvelles dont M. le Résident lui a fait part ; elle fera faire sans délai les représentations les plus fortes à S. M. l'Impératrice Reine & à S. M. Prussienne, non-seule-

ment par leurs Ministres résidans à cette Cour , mais encore par ses propres Ministres à Vienne & à Berlin. Elle engagera ces deux Puissances à retirer leurs Armées des Etats de la Saxe jusqu'à la Paix générale , & à évacuer non-seulement sa résidence Electorale , mais encore tous les pays qui en dépendent , afin que S. M. le Roi de Pologne soit rétabli dans la jouissance entière de tout ce qui lui appartient comme Electeur de Saxe. D'un autre côté , on donnera aux deux Puissances en guerre des assurances suffisantes que les frontieres des Domaines respectifs de l'Autriche & de la Prusse ne seront point inquiétées du côté de la Saxe & des pays qui en dépendent. Pour cet effet les Etats de la Saxe seront occupés par les troupes Saxonnnes , dont cependant le nombre ne pourra pas être assez considérable pour donner de la jalousie ou des soupçons à l'une ou à l'autre des deux Puissances belligérentes. Si cet arrangement a lieu , S. M. I. est disposée à y donner sa garantie , au cas que cela soit nécessaire.

La présente Déclaration est remise à M. le Résident en réponse au *pro memoriâ* qu'il a donné dernièrement , afin qu'il puisse faire connoître à sa Cour les dispositions sincères de S. M. I. sur un objet si intéressant pour le Roi. *A Saint Petersbourg, le 19 Août 1762.*

L'Impératrice , en conséquence de cette Déclaration , a fait donner à ses Ministres dans les Cours de Vienne & de Berlin , les instructions nécessaires pour ouvrir cette négociation.

La résolution que l'Impératrice avoit annoncée dans un Manifeste , de retirer toutes ses Troupes de l'intérieur de l'Empire , paroît entièrement changée. S. M. I. a pris le parti de laisser un

## 202 MERCURE DE FRANCE.

Corps considérable sur la Vistule, & indépendamment de ce Corps de Troupes, quarante ou cinquante mille hommes seront répartis en Courlande, en Livonie & en Estonie. On parle fort diversement de ce changement de dispositions. Les uns croient qu'il a été déterminé par la marche que la Cour de Coppenhague a faite au sujet de l'administration du Holstein. D'autres se flattent que ce n'est qu'une suite des vues de médiation dont la Russie est occupée.

Le Roi de Dannemarck s'étant mis en possession de Kiel, en qualité de Co-Régent du Holstein pendant la minorité du Grand-Duc, l'a notifié à Sa Majesté Impériale par une Lettre, dans laquelle il expose que le Roi de Suede, à qui la Régence appartient, comme au plus proche Agnat, lui a cédé ce droit par un article secret du Traité conclu, avec la médiation de la France, au mois de Mai 1750. Ce Prince ajoute que l'Impératrice ne désapprouvera pas sans doute qu'on se soit conformé dans cette occasion aux Loix de l'Empire Germanique & aux *Pacta conventa* de la Maison du Holstein, qui ne permettent pas qu'une femme exerce la Régence sans être aidée dans cette fonction par un Co-Régent. Cette Déclaration est suivie d'assurances très-affectueuses de la part de la Cour de Coppenhague. Sa Majesté Danoise annonce que son intention est de rien faire sans le plein contentement de la Cour de Russie, & de se conformer aux mesures qu'il plaira à celle-ci de prendre. Il ne paroît pas qu'on soit disposé ici à reconnoître la validité de la cession éventuelle de la Suede. La réponse qu'a faite le Ministre de l'Impératrice n'est point favorable à cet arrangement, & ne donne pas lieu de croire que cette Princesse soit dans la résolution de se

NOVEMBRE. 1762. 203

désister du choix qu'elle a fait du Prince George Holstein pour Administrateur. Cette discussion vraisemblablement donnera matière à une négociation très-importante entre les deux Cours.

*De WARSOVIE, le 11 Septembre.*

On est fort inquiet ici sur ce qui se prépare en Courlande. On avoit imaginé d'abord que le retour du Prince Charles dans cette Capitale ne seroit pas éloigné : mais les dernières nouvelles nous apprennent qu'il a rassemblé un certain nombre de Courlandois & de Polonois affectionnés ; que cette petite Troupe grossit de jour en jour, & qu'il paroît déterminé à attendre le sort des événemens.

Suivant les Nouvelles de Riga, le Duc de Biren y est arrivé avec une suite nombreuse, & il y est joint tous les jours par un grand nombre de Courlandois qui vont au-devant de lui. Il a reçu en entrant dans cette Ville tous les honneurs qu'on peut rendre à un Prince Souverain : il a été salué par l'artillerie des remparts, distinction que le Prince Charles n'avoit point obtenue lorsqu'il avoit passé à Riga, soit avant, soit après son élection au Duché de Courlande.

*De VIENNE, le 9 Octobre.*

Les différentes circonstances de l'Action qui s'est passée en Saxe entre les Troupes du Général Haddick & le Corps de Hulsen ne sont pas encore bien connues. On ignore la perte qu'il y a eu de part & d'autre. Schweidnitz se défendoit encore très-vigoureusement le 4 de ce mois.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure  
prochain.*

I-vj

---

**A R T I C L E V I I .**
**CÉRÉMONIES PUBLIQUES.**

**SUPPLÉMENT à la Gazette du 29  
Octobre 1762.**

*JOURNAL de la Diète Générale des Etats du  
Royaume de Pologne, & du Grand Duché de  
Lithuanie, tenue à Warsovie le 4 Octobre 1762.*

**P R E M I E R E S É A N C E .**

**L'**OUVERTURE de la Diète ordinaire des Etats de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie s'est faite aujourd'hui à dix heures du matin, selon les formalités & coutumes établies. Le Roi, accompagné des Sénateurs, Ministres d'Etat, des Nonces de la Diète, & précédé d'un nombreux cortège de Noblesse à cheval, s'est rendu en carrosse, du Palais Royal à l'Eglise Collégiale de Saint Jean, pour y assister à la Messe du Saint-Esprit, qui a été célébrée pontificalement par le Comte Zaluski, Evêque de Kiovie. Après le Service Divin, le Roi s'est rendu au Sénat, & s'est placé sur le Trône. Alors on a fait connoître aux Nonces assemblés qu'ils pouvoient entamer le grand & salutaire ouvrage de la Diète. Ensuite Sa Majesté s'est retirée, le Sénat s'est séparé, & l'Ordre Equestre s'est rendu dans la Chambre des Nonces. Le Comte Malachowski, Ecuyer Tranchant de la Couronne, Nonce de Leczyc, & Directeur de la Chambre, en qualité de Maréchal

de la dernière Diète, tenue en 1758, a placé les Nonces selon l'ancienneté & le rang des Palatinats, & a fait l'ouverture de la séance. Il a d'abord représenté que la République, qui depuis tant d'années languissoit dans une espèce de léthargie, venoit enfin d'être ranimée par les loix, & sur-tout par les soins & l'application infatigable de Sa Majesté; formant à ce sujet des vœux pour la conservation des jours du Roi, il a ajouté que le Roi ayant bien voulu fixer le temps pour les consultations présentes, s'étoit religieusement conformé à la loi; que Sa Majesté espéroit que chacun en feroit autant de son côté; qu'Elle desiroit que tous concourussent avec Elle à faire exécuter la loi qui prescrit, avant toutes choses, l'élection du Maréchal; qu'il y avoit lieu de croire que cette assemblée feroit à la Patrie tout le bien qu'il n'avoit pas été possible de lui procurer dans les années passées; que l'esprit de discorde & d'animosité avoit plongé la Pologne dans les plus grands malheurs; que jusqu'à présent Dieu seul veilloit aux affaires de ce Royaume pour l'empêcher de périr entièrement; qu'il espéroit du zèle de tous les Nonces qu'ils feroient exécuter les loix, dont ils sont les gardiens & les dépositaires; & qu'ils raffermiroient ainsi la Patrie chancelante & voisine de la chute; que dans cette ferme confiance, il les invitoit à procéder à l'élection du Maréchal. Le Directeur de la Chambre a terminé son discours après avoir donné la voix au Palatinat & Nonces de Cracovie. A peine a-t-il cessé de parler, que le Prince Radzivil, Grand Chambellan de Lithuanie, & Nonce de Kowno, le Comte Poniatowski, Stornick de Lithuanie, Nonce de Mielnick, se sont opposés à ce qu'on votât à l'élection du Maréchal; ils ont demandé aupara-

## 206 MERCURE DE FRANCE.

vant à parler, & le Prince Lubomirski, Général de l'avant-garde de la Couronne, & Nonce de Sandomir, Sterzeturski, Nonce de Podolie, & plusieurs autres Nonces, ont appuyé la demande. Viclohrski, Quartier-Maître-Général de la Couronne, Nonce de Socheirew, soutenu par d'autres Nonces, a représenté que dans les circonstances actuelles il n'y avoit d'autre voix à prendre que celle qui regardoit le tour de l'élection du Maréchal.

Le Directeur de la Chambre a exposé qu'ayant ouvert la Diète pour inviter les Membres à procéder à l'élection du Maréchal, ainsi que la loi le prescrit, on devoit commencer par se conformer à la loi, & qu'après qu'on seroit en règle, tout le monde auroit lieu d'être content.

Cependant les Nonces du parti contraire ont persisté à demander la voix avant toutes choses. Alors le Directeur a rappelé la loi de 1690, qui prescrit l'ordre de la Diète; &, persuadé qu'on y auroit égard, il a donné une seconde fois la voix au Palatinat de Cracovie; mais les Nonces opposans sont revenus à la charge, & ont demandé à parler avant qu'on votât à l'élection du Maréchal, alléguant que l'affaire dont il s'agissoit étoit d'autant plus importante qu'elle regardoit toute la Chambre des Nonces. Comme ils ne se désistoient pas de leur demande, le Directeur de la Chambre a été prié de limiter la session. Celui-ci, après avoir fait sentir l'atteinte qu'on donnoit à la loi, ainsi que l'influence que cette première démarche pouvoit avoir sur les délibérations, a ajouté que cependant il ne désespéroit pas qu'on ne satisfît à Sa Majesté & à la loi; qu'il étoit persuadé que toutes les Nonces n'avoient en vue que le salut de la Patrie, & que ce grand objet réuniroit sans doute

tous les esprits. En conséquence il a remis l'assemblée au lendemain à huit heures du matin.

SECONDE SÉANCE.

Le Directeur de la Chambre ouvrit la séance du lendemain par un discours, dans lequel il dit qu'on avoit satisfait la veille à la liberté des voix & à la prérogative dont chaque Membre jouissoit de pouvoir s'opposer à la loi même établie par l'ordre de la Diète, mais qu'il se flattoit que les opposans de la veille se conformeroient ce jour-là à ce que prescrit la loi, & laisseroient procéder par ordre à l'élection du Maréchal; en conséquence il donna sa voix au Nonce de Cracovie. Dès que le Directeur eut fini son discours, plusieurs Nonces demandèrent à parler; & le Comte Poniatowski, Stolnick de Lithuanie, Nonce de Mielvick, dit qu'il connoissoit toute la force de la loi, que cependant il ne se prêteroit à rien, tant que le Comte de Bruhl seroit présent à l'assemblée. Ces paroles furent à peine prononcées, qu'on vit des sabres levés de part & d'autre. Le Directeur de la Chambre se jeta avec précipitation au milieu de ceux qui excitoient ce désordre, & qui étoient prêts à fondre les uns sur les autres; il les conjura de ne point troubler ainsi la paix & la sûreté de la Diète; tout s'apaisa à ces instances, & les sabres rentrèrent dans les fourreaux.

Le Comte Poniatowski, Grand Chambellan de la Couronne, & Nonce de Belz, s'écria qu'on faisoit violence à la Chambre, & demanda que cet attentat ne demeurât pas impuni. Mokranowski, Lieutenant Général, & Nonce de Poldachie, se récria aussi contre ce procédé inoui, & demanda que l'affaire fût remise au jugement du Grand Maréchal, ou à celui de la Chambre, *semotis*.

## 208 MERCURE DE FRANCE.

*arbitris.* Plusieurs autres Nonces demandèrent aussi un jugement. Nakwaski, Chambellan, & Nonce de Wiszograd, demanda au Directeur qu'il lui plût de faire retirer les arbitres, de la part desquels il y avoit, dit-il, à craindre pour la sûreté de la Chambre.

Le Directeur ayant repris sa place, s'écria avec vivacité : *Quis furor, ô Cives, quæ tanta licentia ferri ?* Il ajouta que la Chambre, ce lieu sacré qui devoit être un asyle sûr pour la personne de chaque Nonce & de quiconque observeroit ce qui est dû au Roi & à la loi, alloit être exposée au trouble & à la violence, si l'on ne recherchoit parmi les arbitres l'auteur de cet attentat contre la loi qui déclaroit coupable celui qui tireroit l'épée dans l'assemblée. Attentat horrible, dit-il, qui blessoit la Justice Divine & l'Autorité Royale, & qui ne pouvoit, sans danger, rester impuni ! Il conclut par demander l'avis de la Chambre sur ce qu'il avoit à faire.

Sosnowski, Notaire de Lithuanie & Nonce de Brzesc, prit alors la parole ; il alléguâ une loi qui assuroit l'immunité de toutes les Cours de Justice avec lesquelles cette Chambre a du rapport, & pria le Directeur de se rendre auprès de Sa Majesté pour la supplier de pourvoir à la sûreté des délibérations.

Borch, Chambellan & Nonce de Livonie, répondit qu'il n'étoit pas d'avis qu'on importunât Sa Majesté à ce sujet, ni qu'on procédât à aucun jugement dans la Chambre ; il proposa qu'on mît les arbitres, auteurs de l'attentat, entre les mains des Gardes du Grand Maréchal.

Plusieurs Nonces se leverent à la fois, & demandèrent les uns qu'on jugeât l'affaire dans la Chambre, les autres que la décision en fût remise au Roi & au Sénat.

Sosnowski, Notaire de Lithuanie, s'étendit encore sur l'énormité d'un tel crime qui intéressoit même la Personne sacrée du Roi, & demanda qu'on en fit part à S. M. & au Sénat.

Le Prince Lubomirski, Général de l'avant-garde de la Couronne, proposa de s'assurer si le Comte de Brühl n'étoit pas la cause du tumulte, qui cesseroit, dit-il, dès qu'on en connoitroit la source. Karczewski, Nonce de Liwe, répondit que tout le Palatinat de Masovie garentissoit la légitimité de l'élection du Comte de Brühl pour Nonce de Warsovie. Poniatowski répliqua qu'on n'avoit rien à alléguer contre le Palatinat de Masovie, & qu'on en vouloit à la personne seule du Comte de Brühl.

Le Directeur de la Chambre prit encore la parole pour demander si l'on étoit d'avis, ou qu'il se rendit chez le Roi pour lui en faire part, aussi bien qu'au Sénat, ou qu'on nommât des Nonces pour cette commission. Plusieurs Nonces opinèrent à ce qu'on fit dans la Chambre même des recherches contre les coupables; mais les opidions, étant toujours opposées, le Directeur demanda encore l'avis des Nonces sur la manière dont il falloit faire part au Roi de cette affaire. Poniatowski insista & demanda qu'on rompît la séance, ou qu'on déclarât l'auteur des troubles.

Sosnowski proposa de différer le jugement de l'affaire, & de nommer des arbitres pour la discuter. D'autres Nonces s'opposèrent à cet avis, & demandèrent qu'on terminât la séance.

Latowski, Chambellan & Nonce de Cracovie, se récria vivement contre l'affront qu'on avoit fait à la Chambre & à toute la Nation, & pria le Directeur d'en instruire Sa Majesté. Le Prince Chartorski, Nonce de Russie, demanda avec ses Col-

## 210 MERCURE DE FRANCE.

légues qu'on déclarât l'auteur du désordre, ou qu'on mît fin à la séance. Le Directeur, voyant qu'il étoit impossible de concilier les opinions, & que la plupart des Nonces demandoient que la séance fût rompue, reprit la parole, & dit, que l'attentat qui s'étoit commis contre la sûreté & l'ordre de l'assemblée, intéressant tous les Membres, chaque Membre devoit concourir à en obtenir satisfaction; que le temps ne le permettant pas ce jour-là, il conjuroit tous les Membres, par leur amour pour la Patrie, de réparer, le jour suivant, ce qu'ils n'avoient pu faire ce jour-là. Il finit son Discours par demander à Dieu qu'il inspirât à tous les cœurs l'union & la concorde; & la séance fut renvoyée au lendemain à huit heures.

---

### A R T I C L E V I I I .

#### ÉCONOMIE ET COMMERCE.

*P R I X des Grains dans le courant du mois dernier, & sur-tout vers le milieu du mois; les Grains à Paris se vendoient à la Halle.*

**F** R O M E N T, le septier, 15 liv. 5 s. à 16 liv. 13 s. 4 d.

Froment nouveau, 12 liv. 10 s. à 16 liv.

Meteil, 11 liv.

Seigle, 7 liv. 10 s. à 9 liv. 10 s.

Orge, 8 liv. 10 s. à 9 liv. 10 s.

Avoine, 17 liv. à 19 liv. 10 s.

Avoine nouvelle, le septier, 15 à 17 liv. 10 s.

## NOVEMBRE. 1762. 217

Avoine en banne, 16 à 16 liv. 10 s.

Farine blutée, le boisseau, 1 l. 3 s. 9 d. à 1 l. 8 s.

Remoulage, idem, 1 liv. 6 s. à 1 liv. 10 s.

### *MENU & Grains, suivant leurs différentes qualités.*

Lentilles, le septier, 26 à 44 liv.

Lentilles à la Reine, 18 liv. à 26 liv.

Haricots, 28 à 36 liv.

Ronds, 26 liv.

Poids verts, 33 à 52 liv.

Gris, 19 liv.

Féverolles, 17 à 20 liv.

Vesce, 18 à 20 liv.

Millet, le septier, 22 liv.

Navette, 19 à 20 liv.

Genièvre, 5 liv.

Chenevis, 13 liv. à 15 liv. 10 s.

Sarasins, 8 à 9 liv.

Fèves Suisse, 36 liv.

Senevé, 52 liv.

Luzerne, le boisseau, 7 liv. 15 s. à 8 liv.

### *VENTE des Marchandises qui sont dans les Magasins de la Compagnie des Indes, à Paris, à l'Orient & à Brest.*

Cette Vente a commencé à Paris le 25 Octobre, & se continue en la manière accoutumée, au plus offrant & dernier enchérisseur.

#### *Caffé de Moka à Paris.*

A vendre avec ses défauts, dont la livraison sera faite dans le Magasin à ceux qui en seront les Adjudicataires, & de suite sans interruption, quand le tas aura été commencé, sans pouvoir rebuser,

## 212 MERCURE DE FRANCE.

pour quelque raison que ce puisse être, aucune balle, à moins qu'il ne s'en trouve d'une avarié marquée au Caffé, qui sera diminuée sur le lot qui sera réduit d'autant, sans que l'Adjudicataire puisse prétendre une autre balle en remplacement, & encore sans pouvoir cesser un côté où la livraison aura été commencée.

Il y a 219000 livres de Caffé de Moka du Levant qui seront vendues en plusieurs lots, & sous différens numéros, pour la facilité des acheteurs. Les lots seront environ de trois balles, & on accordera pour tare & trait 21 liv. par balle, & le Caffé en sacs de toile sans jonc pour tare & trait 6 liv. par sac.

Les enchères ne seront point reçues en deniers rompus, mais de trois en trois deniers.

### *Caffé de Bourbon, à l'Orient.*

Qui sera pesé à la livraison par deux balles. La quantité est de 517000 liv. pesant, dont les lots seront de 50 balles, tare & trait 6 liv. par balle de toile & simple jonc.

### *Caffé de Bourbon, à Brest.*

La quantité est de 223400 liv, chaque lot est de 50 balles, tare & trait 6 liv. par balle de toile & simple jonc. Pour celles qui ont avariées, tare & trait 5 liv. pour cent.

### *Poivre criblé, à l'Orient.*

Il sera livré avec tous les défauts, à l'exception de la pourriture, & mis à la balance par deux sacs. Les lots sont de 21 sacs, tare & trait 5 pour cent. La quantité est de 20000 pesant.

### *Rottins, à l'Orient.*

Longs & bons, à vendre au cent pesant & 2

NOVEMBRE. 1762. 213

pour cent de tare & trait, il y en a une partie avariée qui forme des lots différens; le plus fort lot est de 3250 liv. & le moindre de 600 liv.

*Géofle, à Paris.*

A vendre dans l'état où il se trouve, tare & trait 2 pour cent sur le net. Il y a une caisse pesant environ 330 liv.

*Saisies de Paris.*

Toiles de coton & mouffelines unies, 9989 aunes à vendre, & 320 aunes de Mouffelines brodées, qui feront plusieurs lots, suivant leur différente qualité.

Caffé de Bourbon saisi à Paris, à livrer en balles refaites, tare & trait 6 liv. par balle.

Caffé des Isles, *idem.* emballé en simple toile sans jonc, tare écrite.

*Saisies sur les Vaisseaux.*

Caffé de Bourbon à l'Orient en balles refaites, tare & trait 6 liv. par balle.

Poivre criblé à l'Orient, rare & trait 3 liv. par sac.

Les marchandises seront payées comptant ou en lettres de change bien acceptées entre les mains du sieur de Mory, Caissier général de la Compagnie des Indes à Paris.

Lesdites marchandises seront livrées à Paris, celles qui y sont: à l'Orient & à Brest celles qui s'y trouvent, aux Adjudicataires ou aux Porteurs de leurs ordres, sur un permis de livraison que la Compagnie fera délivrer à cet effet à Paris.

**A P P R O B A T I O N.**

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Novembre 1762, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Octobre 1762. GUIROY.

**T A B L E D E S A R T I C L E S.**

**PIÉCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.**

**A R T I C L E P R E M I E R.**

<b>EPIËRE</b> à M. <i>Briffonet</i> . Par M. l'Abbé <i>Clément</i> , Chanoine de S. Louis du Louvre.	P. 5
<b>STANCES</b> à <i>Rosette</i> .	10
<b>HYMNE</b> de l'Assomption, traduite de <i>Sauvail</i> .	11
<b>VERS</b> à M. <i>Danrel</i> , jeune Graveur &c.	13
<b>ABDALLAH &amp; BALSORA</b> , Conte Oriental.	<i>ibid.</i>
<b>VERS</b> à Mlle L. C.	25
<b>SONGÉ</b> à Madame***.	26
<b>EPIËRE</b> à M. le Chevalier de G. .	<i>ibid.</i>
<b>A Mlle***</b> , &c.	28
<b>IMPROMPTU</b> sur la Révolution qui vient d'arriver en Russie.	24
<b>A Madame la Marquise de Paulmy</b> , revenue de Pologne.	30
<b>LETTRÉ</b> à l'Auteur du Mercure.	31
<b>DISCOURS</b> contre la <i>Postéromanie</i> , ou le desir de perpétuer son nom.	37
<b>IMITATION</b> du Monologue de <i>Caton</i> dans la Tragédie Angloise de ce nom.	49

<b>NOVEMBRE. 1762.</b>	<b>215</b>
<b>LA Chauve-souris &amp; le Chasseur, Fable.</b>	<b>50</b>
<b>VERS écrits sur un transparent.</b>	<b>55</b>
<b>LETTRÉ à M, De la Place.</b>	<i>ibid.</i>
<b>VERS à Vénus.</b>	<b>57</b>
<b>VERS adressés à Madame de *** &amp;c.</b>	<b>60</b>
<b>ÉNIGMES.</b>	<b>63</b>
<b>LOGOGRYPHES.</b>	<b>65 &amp; 65</b>
<b>CHANSON.</b>	<b>68</b>

### ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

<b>NOUVELLE Version des Pseaumes, faite sur le Texte Hébreu. Par les Auteurs des Principes discutés.</b>	<b>70</b>
<b>DISCOURS sur la question proposée, savoir si la Langue Françoisé est parvenue à la perfection, &amp;c.</b>	<b>79</b>
<b>L'ART de sentir &amp; de juger en matière de Goût.</b>	<b>93</b>
<b>FABLES nouvelles, divisées en six Livres.</b>	<b>97</b>
<b>SUITE de l'Atlas Méthodique &amp; Élémentaire de Géographie &amp; d'Histoire, par M. Buy de Mornas, Géographe de Mgr le Duc de Berry. Seconde Partie.</b>	<b>100</b>
<b>ANNONCES de Livres.</b>	<b>103 &amp; suiv.</b>

### ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

#### A C A D É M I E S.

<b>EXTRAIT de la Séance publique de l'Académie des Sciences, Arts, &amp; Belles-Lettres de DIJON de l'année 1762.</b>	<b>107</b>
<b>ASSEMBLÉE publique de l'Académie de LA ROCHELLE, tenue le 8 Avril 1761.</b>	<b>120</b>
<b>ASSEMBLÉE publique de l'Académie de LA ROCHELLE, tenue le 28 Avril 1762.</b>	<b>126</b>
<b>SIÈNCE publique de l'Académie des Belles-Lettres de MONTAUBAN,</b>	<b>132</b>

216 MERCURE DE FRANCE.  
ACADÉMIE des Belles-Lettres de MONTAUBAN.

134  
SÉANCE publique de la Société Littéraire de  
CHALONS-SUR-MARNE.

137  
SUPPLÉMENT à l'Article des Sciences.

MÉDECINE.

BIBLIOTHEQUE choisie de Médecine, tirée  
des Ouvrages périodiques tant François  
qu'Etrangers. Par M. Planque, Docteur-  
Méd.

153

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

GÉOGRAPHIE.

ATLAS Moderne, ou Collection de Cartes  
sur toutes les parties du Globe terrestre.

169

GRAVURE.

171

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

EXPLICATION des différens Jugemens sur  
la Peinture.

172

MUSIQUE.

190

ART. V. SPECTACLES.

SPECTACLES de la Cour à Fontainebleau.

192

OPÉRA.

166

COMÉDIE Française.

197

COMÉDIE Italienne.

200

ART. VI. Nouvelles Politiques. *Ibid.*

ART. VII. Cérémonies publiques. 208

ART. VIII. Economie & Commerce. 210

---

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,  
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
DECEMBRE. 1762.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
JORRY, vis à-vis la Comédie Française.  
PRAULT, quai de Conti.  
DU CHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, rue Saint Jacques.  
CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols parvolum. c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des

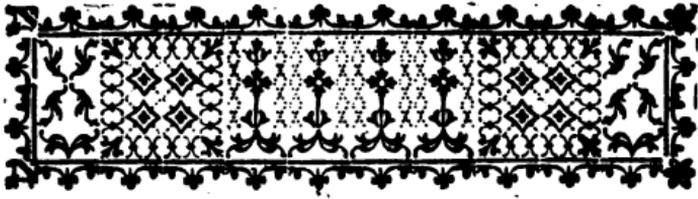
*pays étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.*

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions sont les mêmes pour une année. Il y en a jusqu'à présent quatre-vingt-quatre volumes. Une Table générale , rangée par ordre des Matières , se trouve à la fin du soixante-douzième.*



MERCURE

DE FRANCE.

DECEMBRE. 1762.



---

ARTICLE PREMIER.

---

*PIECES FUGITIVES*

EN VERS ET EN PROSE.

---

LA GAÏETÉ,

ODE AUX FRANÇOIS.

**T**or qui détestes les allarmes,  
Paisible & riant gaité ;  
O charmante Divinité !  
Aujourd'hui je chante tes charmes.  
Prête à ma lyre ces doux sons ,  
Qui des *Chaulieux* , des *Fontenelles* ,

A ij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

*Des La Fares & des Chapelles*  
Ont immortalisé les noms.

*François*, de votre Souveraine  
Je veux célébrer la douceur ;  
J'y réussirai : dans mon cœur  
Je ne sens ni chagrin ni peine.  
En vous inspirant des bons mots ;  
La gaiété vous prouve son zèle :  
Combien de fois en faveur d'elle ,  
On a fait grace à vos défauts !

Chez vous l'heureux talent de plaire  
Se reconnoît facilement ;  
La bienfaisance & l'agrément  
Du *François* font le caractère :  
Doux , humain , plein d'aménité ,  
Votre esprit toujours agréable  
Montre la joie inséparable  
De l'attrayante urbanité.

Vous avez reçu pour partage  
De la Nature cent bienfaits :  
Je vois dans tous beaucoup d'attraits,  
Mais surtout dans le badinage.  
Quiconque voit les riches dons  
Dont vous a comblé cette mère ;  
S'il vous parle en homme sincère ,  
Il vous nommera ses Mignons.

DECÈMBRE. 1762.

Ami de la mélancolie ,  
Peuple sage\* , Peuple rêveur ,  
Vous blâmez la joyeuse humeur  
Qui fait les charmes de la vie ;  
Mais votre taciturnité  
Vient d'une trop fière indolence :  
Ah ! si vous étiez nés en France ,  
Vous n'aimeriez que la gaité.

Quand dans les Fastes d'*Uranie*  
Nous voyons vos brillans succès ,  
Profonds , mais trop tristes Anglois ;  
Nous les voyons sans jalousie.  
Toujours gai , toujours amusant ,  
Avec un esprit doux , facile ,  
Le *François* d'une main habile  
Prend le compas en badinant.

De votre *Homère* atrabilaire  
Nous faisons sûrement grand cas :  
Mais ne nous avouez-vous pas  
Que la France a produit *Voltaire* ?  
Vantez donc moins votre *Milton* ,  
Qui tristement chanta les Diabes ;  
Et parmi nos Auteurs aimables ,  
Voyez plus d'un *Anacréon*.

\* *L'Espagnol*.

## MERCURE DE FRANCE.

Ces ennemis de l'allégresse ,  
 Ces Philosophes orgueilleux  
 Au visage pâle , hideux ,  
 Ne connoissoient point la sagesse ;  
 Elle ne fuit point les plaisirs :  
 Elle rit , elle est sociable :  
 Etre riante , douce , affable ,  
 Voilà l'objet de ses desirs.

Vous qui du farouche Portique  
 Suivez le code rigoureux ,  
 Mettant la vertu sous nos yeux ,  
 Avec un air mélancolique :  
 Est-ce assez par vos bons avis  
 De nous la rendre respectable ?  
 Il faut encor la rendre aimable  
 En l'ornant des jeux & des ris.

*François ! ô Nation heureuse !  
 Ornement de cet Univers !  
 Dans la peine & dans les revers  
 Ayez encor l'âme joyeuse.  
 On prône partout vos vertus :  
 Si jamais la mélancolie  
 Vient empoisonner votre vie ,  
 Dès-lors on n'en parlera plus.*

*Par M. JANNIN , Solitaire dans les montagnes  
 de Bugey près de Belley.*

LE MOINEAU,

FABLE.

CERTAIN Moineau, grand freluquet ;  
 Petit-maître dans son engeance ,  
 Sans jugement quoiqu'ayant grand caquet ;  
 Fut las un jour de vivre en France.  
 ( La France étoit, dit-on, le lieu de sa naissance )  
 Il prit le parti de courir  
 Et se mit d'abord en voyage ;  
 Ce n'étoit pas je crois pour devenir plus sage ;  
 Il ne sçavoit point réfléchir ,  
 Quoique déjà d'un certain âge.  
 Parmi les Moineaux Etrangers  
 Il blâma tout : coutumes, loix, langage ;  
 Et fit de tout un badinage :  
 Ce métier n'est point sans danger ,  
 Comme aisément on le peut croire  
 En lisant jusqu'au bout l'histoire.  
 Partout si fort on le berna ,  
 Que bientôt il abandonna  
 De voyager sa sotte envie ,  
 Et retourna dans sa Patrie.

Petits-Mâtres François, dans ce petit-tableau ;  
 J'ai dépeint votre suffisance :

A v

# TO MERCURE DE FRANCE.

Entre vous & ce vain Moineau  
Ne voit-on pas beaucoup de ressemblance ?

*Par le même.*

---

## *ÉPIÏRE ou réponse à CHARMANT.\**

CHARMANT, j'ai reçu votre proie \*\*  
Et vais la croquer avec joie ;  
Mais votre lettre est un trésor  
Qui me flatte bien plus encor,  
Aussi quel fameux Secrétaire  
Vous a prêté son ministère ?  
Les plus habiles d'entre nous  
Ont fait le même choix que vous.

Si pour étendre la Doctrine  
Il prenoit à la Gent canine,  
Par un conseil sage & prudent,  
Un jour, la glorieuse envie  
De former une Académie,  
Vous en seriez le Président.  
Et nul instruit à votre école  
Ne dormiroit au Capitole. \*\*\*

\* C'est le nom d'un Chien appartenant à M. DE  
FOUCHY, Secrétaire de l'Acad. des Sciences.

\*\* Un Faisan.

\*\*\* Lorsque les Gaulois se présentèrent au Ca-  
pitole, les Chiens qui le gardoient étoient endormis.

Leger, souple, adroit, avisé,  
 Toujours vigilant & rusé,  
 Soit au logis, soit dans la plaine,  
 Vous triomphez tout d'une haleine.

Si ce trop aimable Chasseur  
 Contre un Sanglier en furie,  
 Vous avoit eu pour défenseur,  
 Il n'auroit pas perdu la vie;  
 Et *Vénus*, jettant les hauts cris,  
 N'eût point pleuré son *Adonis*;  
 On n'eût point vû dans les contrées,  
 Courir les Nymphes éplorées,  
 Et gémir d'un lugubre ton,  
 Sur le sort de ce *Céladon*.

*Charmant*, par son noble courage,  
 Du Monstre eût étouffé la rage;  
*Charmant*, qui réfute si bien  
 Le système *Cartésien*.

Quand la carrière sera close,  
 Digne alors de l'Apothéose,  
 On verra, près de *Procyon*,  
 Briller la constellation.

*Ce furent les Oyes qui par leurs cris avertirent les Romains. Depuis ils faisoient mourir chaque année un Chien; ils le promenoient avec ignominie dans les rues de Rome, & traînoient à sa suite dans une espèce de Char une Oye en triomphe.*

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

O combien, à sa decouverte,  
Sur mainte montagne déserte  
Verra-t-on braquer dans la nuit,  
Télescopes à long conduit,  
Et calculer, sans aucun doute,  
Son lever, son coucher, sa route,  
Tracer, dans la Sphère des Cieux,  
Ce Phénomène précieux,  
Pour que *Fouchy* dans son Histoire,  
De son Chien célèbre la gloire,  
D'après le *Monnier*, *Cassiny*,  
*Mairan*, *Clairault* & *Maraldy*.

---

*VERS à S. A. S. Mgr le Prince DE  
CONDÉ, au Camp de WESHDA,  
le 16 Septembre 1762.*

**M**A Muse timide & sauvage  
N'a jamais chanté les Héros;  
Il est des grâces pour tout âge,  
Chaque saison a ses travaux.  
Le Soleil ouvrant sa carrière  
Lance des feux moins violens :  
Malheur au Nocher téméraire  
Qui s'embarque avant le beau temps.  
La jeunesse ardente & bisarre  
Dans ses écarts impétueux,  
D'un vol hardi monte, s'égare,

Et dans l'immensité des Cieux  
 Retrouve le destin d'*Icare* ,  
 Finit comme ce malheureux.  
 Je laisse emboucher la trompette  
 A qui sçait en tirer des sons :  
 Ma muse timide & discrète  
 Aux ris consacra ses chansons.  
 Tout ce que chantera *Voltaire* ,  
 Elle le pensera tout bas.  
 Mes yeux attachés sur ses pas  
 Suivront *Condé* dans sa carrière :  
 Ses actions & ses soldats  
 Diront ce que je pourrai taire.  
 En cinq jours gagner deux combats :  
 Son Ayeul eût-il pu mieux faire !  
 Paris le rappelle en son sein  
 Avec mille cris d'allégresse ;  
 Les ris , les jeux & la tendresse  
 Sèment des fleurs sur son chemin.  
*Cupidon* jaloux de *Bellonne* ,  
 Veut mêler un myrthe amoureux  
 Aux lauriers dont *Mars* le couronne ;  
 Les Héros doivent à ses feux  
 Au moins un tribut dans leur vie.  
*Achille* aima : *Condé* s'en rit ;  
 Et l'Amour dit avec dépit ,  
 N'est-il plus de *Déidamie* ?  
 Revenez , aimable Héros ,

14 MERCURE DE FRANCE.

Entre les bras de la Victoire  
Vous délasser de vos travaux :  
Les plaisirs, enfans du repos,  
Vous préparent une autre gloire.  
Témoin de vos succès brillans  
J'oserai les chanter peut-être :  
Aimer, protéger les talens,  
C'est assez pour les faire naître.

---

DIALOGUE DES MORTS.

*JUSQU' A quel point les hommes  
peuvent-ils être femmes, & les femmes  
devenir hommes ?*

---

SARDANAPALE, Roi d'Assyrie.

TALESTRIS, Reine des Amazones.

SARDANAPALE, *s'éveillant.*

**E**H bien, qu'est-ce ? Que voulez-vous ? Quelle est cette cruelle bizarrerie de troubler ainsi mon repos ?

TALESTRIS.

Le sommeil de la mort n'est-il pas assez long ?

SARDANAPALE.

Vous m'avez interrompu dans l'en-

DECEMBRE. 1762. 15  
droit le plus intéressant d'un songe  
agréable.

T A L E S T R I S.

Eh ! mon Dieu , regrettez-le moins ,  
vous le retrouverez.

S A R D A N A P A L E.

Non , c'en est fait , vous en avez cou-  
pé le fil ; comment le renouer ?

T A L E S T R I S.

Il faut que le Ciel vous ait fait naître  
bien frivole , bien efféminé , bien foi-  
ble , pour avoir conservé jusques chez  
les Morts , l'impression de vos goûts  
naturels & de vos premiers penchans !

S A R D A N A P A L E.

Vous avez bien gardé les vôtres.

T A L E S T R I S.

Quelle comparaison ! Nous perdons  
moins à devenir hommes , que vous ne  
perdez à paroître femmes.

S A R D A N A P A L E.

Vous décidez comme un fait ce qu'il  
faudroit mettre en question.

T A L E S T R I S.

Tout seroit pour moi... N'est-ce pas  
en effet une chose bien honnête & bien  
moble , que de voir tous les jours à midi

16 MERCURE DE FRANCE.

le Roi d'Assyrie à sa toilette comme une femme ?..

SARDANAPALE.

Il est en effet bien plus décent, & plus agréable de voir la Reine des Amazones occupée dès le matin du soin de faire faire l'exercice à ses troupes rangées en bataille dans une Place d'armes.

TALESTRIS.

Et que dites-vous du Maître de l'un des plus grands Empires du Monde, inquiet sur la manière de placer à propos une mouche, ou de mettre son rouge avec avantage ?

SARDANAPALE.

Une femme endossant la cuirasse, coëffant le casque, & ceignant le cimier me paroît encore plus déplacée.

TALESTRIS.

Je ne fais que le paroître, & vous l'êtes réellement.

SARDANAPALE.

J'aurois pensé de vous la même chose!

TALESTRIS.

Il est temps de vous désabuser. Les loix que vous avez jugé à propos de nous imposer, vous ont donné sur nous

DECEMBRE. 1762. 17

un avantage qui n'est ni dans l'ordre de la Nature , ni dans celui de la Justice & de la Raison. C'est une usurpation, nous réclamons contre cette violence, & nous reprenons nos droits.

SARDANAPALE.

Dites que vous les multipliez à nos dépens : les soins aimables sont votre partage ; les tranquilles occupations vous ont été destinées de tous les tems.

TALESTRIS.

Pourquoi donc vous en êtes-vous emparés ? Vous avez quitté votre rôle , nous avons changé le nôtre.

SARDANAPALE.

C'est de votre part une hardiesse inexcusable d'avoir osé vous élever jusqu'à nous.

TALESTRIS.

C'est de la vôtre un terrible avilissement, que votre sexe n'ait pas rougi de descendre jusqu'au nôtre.

SARDANAPALE.

C'est au Supérieur à se mettre à la portée de celui qui est au-dessous de lui.

TALESTRIS.

Les grandes âmes sçavent se mettre

18 MERCURE DE FRANCE.

à côté, & souvent même au-dessus de tout ; vous ne possédez, ce me semble, aucunes qualités, aucuns talens, aucunes vertus auxquels nous ne soyons en droit d'aspirer.

SARDANAPALE.

Que n'ajoutez-vous d'atteindre ?

TALESTRIS.

Pourquoi non ? L'éducation seule nous en empêche... Nous reprenons ce que vous nous avez dérobé ; le Courage, la Force, le Pouvoir & la Fermeté.

SARDANAPALE.

Et nous, la Dêlicateffe, la Douceur & les Grâces.

TALESTRIS.

Vous ne les acquérez, vous autres hommes, qu'aux dépens des facultés essentielles qui vous caractérisent.

SARDANAPALE.

Et les femmes ne nous imitent jamais qu'aux dépens de leurs agrémens.

TALESTRIS.

C'est troc pour troc.

SARDANAPALE.

Et voilà le mal !... Ce seroit une nou-

DECEMBRE. 1762. 19  
vella acquisition que chaque sexe de-  
vroit faire, & non pas un échange.

T A L E S T R I S.

Vous voulez ne rien perdre !

S A R D A N A P A L E.

Pour que vous n'y perdiez pas, il ne  
faut pas que vous cessiez d'être femme  
pour devenir homme.

T A L E S T R I S.

Ni par conséquent que vous cessiez  
d'être homme pour devenir femme.

S A R D A N A P A L E.

Justement, il ne s'agit point de chan-  
ger son état; il n'est question que de l'en-  
richir : c'est à notre sexe. à joindre vos  
grâces à la solidité qui ne lui est point  
contestée ; & c'est au vôtre à nous em-  
prunter quelque chose de nos qualités  
essentielles, sans rien perdre des agréa-  
bles que nous sommes fort éloignés de  
lui disputer : En devenant hommes jus-  
qu'à ce point, les femmes fortifieront  
notre attachement; en devenant femmes  
jusques-là, les hommes rendront le  
vôtre plus durable & plus doux. Le  
contraire déplace tout, & ne rend per-  
sonne heureux.... Nous avons passé  
le but vous & moi : souhaitons que nos

20 MERCURE DE FRANCE.  
Successeurs profitent de notre expérience  
pour se renfermer dans le vrai.

---

*VERS pour mettre au bas du Portrait  
de M. l'Abbé GOUJET , gravé  
par M. AUDRAN.*

QUI ne reconnoîtroit à ce front , à ces yeux ,  
Et le cœur & l'esprit de ce Sçavant affable ,  
Doux , modeste , obligeant , docte , laborieux ,  
Non moins sage Ecrivain , que Citoyen aimable ,  
A l'Eglise , à l'Etat , aux Lettres précieux ,  
Il leur voua son cœur , son sçavoir & sa plu-  
me.

Qu'outragé par les ans ce portrait se consu-  
me !

Ses travaux , ses écrits le peindront beaucoup  
mieux.

*Par un Ch. Reg. D. S. G.*

---

*QUATRAIN écrit sous le Chiffre de  
Mlle \* \* \* au-dessus duquel se voit  
une Colombe tenant une couronne  
dans son bec.*

**D**OUCEUR , Grâces , Vertus , Talens ,

Colombe , ma belle mignonne ,  
Sont quatre points chez *Julie* éminens :  
A qui donnez-vous la Couronne ?

Par M. GUICHARD.

LE BONHEUR,  
CONTE imité de l'Anglois.

**L**ES Fastes brillans de l'histoire  
D'un Roi d'Ethiopie ont consacré les traits.  
A la palme de la Victoire  
*Seged* venoit d'unir l'olive de la paix :  
Il se vit entourré des rayons de la gloire ;  
Et proféra ces mots dont la noble fierté  
Des Rois de ces climats soutient la majesté.  
» De mes heureux travaux j'ai rempli la carrière.  
» Je m'assis sur un Trône affermi par mes mains ;  
» Et je vois à mes pieds la foule des humains  
» Confusément mêlés ramper dans la poussière.  
» Des rochers Abyssins le Nil précipité  
» Arrose en serpentant mes campagnes fécondes.  
» Je dirige à mon gré la course de ses ondes ;  
» Et l'Egypte à mes dons doit sa fertilité.  
» J'ai vu mes ennemis affoiblis par leurs pertes ,  
» Retirés dans le fond de leurs sables brulans ,  
    » Me livrer leurs Villes désertes.  
» De bataillons nombreux mes plaines sont cou-  
vertes ;

## 22 MERCURE DE FRANCE.

- » Et je sountiens des Rois les Trônes chancelans.
  - » L'amour de mes Sujets cimente ma puissance.
    - » Sur mes côteaux & sur mes champs
  - » Les Dieux ont incliné la corne d'abondance ,
    - » Et je vois s'élever les rameaux florissans
  - » Des Arts que l'opulence appelle dans mes Vil-  
les ;
    - » Tout l'or des Nations qui viennent dans mes  
» Ports
    - » Déposer leurs tributs serviles ,
  - » Coule dans mes canaux , & grossir mes trésors.
    - » Du vaste cercle de ma vie
  - » Tous les points sont marqués par autant de  
» bienfaits ;
    - » Et les voutes de mon Palais
    - » Portent dans mon âme ravie
    - » Les vœux des Peuples satisfaits.
  - » Ne sçaurois-je jouir du bonheur que je donne ?
    - » Faut-il que de mon cœur l'effroi chasse la paix ?
    - » Et que mon front chargé du poids de la Cou-  
ronne ,
      - » Soit sans cesse couvert de nuages épais ?
      - » Loin du bandeau sacré mon œil voit disparaître
      - » Cette sérénité qui régné dans le cœur
      - » Des esclaves tremblans qui m'appellent leur  
» Maître.
    - » *Seged* , ouvre ton âme aux rayons du bonheur ;
    - » Et sois heureux enfin , s'il est vrai qu'on peut  
» l'être!...
- Il dit : & déposant dans le sein du loisir

Le Sceptre dont l'éclat peut éblouir un Sage,  
*Seged* crut du bonheur pouvoir saisir l'image  
 Dans l'asyle enchanté qu'habite le Plaisir.

Au milieu d'un beau lac dont la vaste étendue  
 Se perd dans l'horison, fuit, échappe à la vue;  
 S'élevoit un Palais où l'art industrieux  
 Rassembloit les beautés qu'il prête à la Nature;

Au prestige de la Peinture

Le burin ajoutoit ses traits ingénieux;  
 De l'art de *Phidias* la magique imposture  
 Donnoit la vie au marbre où respiroient les Dieux;  
 L'un à l'autre enchainés, les Talens & les  
 Grâces

Paroient la volupté des roses du Printemps;

Et l'Amour volant sur leurs traces,  
 'Accordoit à leurs voix la douceur de ses chants.

» Ce séjour, dit le Roi, m'offre un bonheur  
 » facile;

» Le plaisir prendra soin d'écarter les soucis  
 » Dont l'essain importun vole d'une aîle agile,  
 » Autour du Trône auguste où les Rois sont  
 » assis.

» Le bonheur est dans cet asyle;

» J'y verrai mes jours éclaircis

» Couler parmi les fleurs comme une onde  
 » tranquille.

» Je sçais qu'un long repos n'est pas fait pour  
 » les Rois;

» Qu'un moment peut ternir quarante ans de  
 » sagesse,

## 24 MERCURE DE FRANCE.

» Mais que le devoir parle , & je vole à sa  
voix :

» Du repos des humains qui s'occupa sans cesse ,  
» D'un instant de loisir a bien acquis les droits.  
*Seged* se livre enfin à la joie imprudente  
Que l'espoir d'être heureux fait passer dans son  
cœur.

Son âme avide , impatiente ,  
S'occupe des moyens d'assurer son bonheur.  
Une foule d'objets à ses yeux se présente ;  
Incertain , il balance , il craint de se tromper :  
Il veut les saisir tous , & les laisse échapper.

Des heures précédé dans sa course rapide ,

Le Temps agile s'envoloit ;

Et des cieux où son char rouloit ,

Le Soleil s'abbaïsoit sur la plaine liquide.

Le Prince sur le lac porte un regard troublé ,

Et du Soleil chouchant , il apperçoit l'image.

» Tel est , s'écria-t-il , de regrets accablé ,

» Le long jour de la vie ! . . . on le trouve écoulé

» Avant d'en connoître l'usage.

Il presse son sein palpitant ;

Et sa main arrachant dans sa douleur profonde ,

Le bandeau des Maîtres du Monde ,

Dans les bras de *Morphée* , il tombe en s'agitant.

Le lendemain *Seged* ordonnant l'allégresse ,

Défendit qu'on osât paroître devant lui :

Avec un front chargé des ombres de l'ennui.

Un

Un Edit pour la joie enfanta la tristesse.  
 La contrainte appella le sourire affecté ;  
 Et chaque Courtisan jouant son personnage  
     Sous le masque de la gaité ,  
 Prit soin de composer son air & son langage.  
 Des pénibles efforts de quelques Beaux-Esprits  
*Seged* ne put tirer que de froides faillies ,  
     D'insipides plaifanteries ,  
 Et toujours la grimace à la place des ris.  
 » Rappelions, dit le Roi, la Liberté bannie ;  
 » Le Plaisir disparut sitôt qu'on le força :  
 » Donnons un libre éssor aux élans du Génie.  
 On révoqua l'édit & l'ennui s'éclipsa.  
 Déjà la nuit couvroit de voiles favorables  
 La cabane du pauvre, & le Palais des Dieux ;  
 Et l'on voyoit briller les flambeaux innombrables  
     Attachés aux lambris des Cieux.  
     Du sommeil les aîles légères  
 Sous les doigts de *Baucis* font tomber le fuseau ;  
 Sur un Thrône de fleurs endorment les Bergères ;  
 Et des mains du Cyclope arrachent le marteau.  
 Sous les rustiques toits le repos est facile ;  
 Et les songes rians habitent le hameau.  
 C'est en vain que *Seged* cherche un sommeil tran-  
     quille :  
     Troublé par des phantômes vains ;  
 Tantôt il voit du lac les eaux impétueuses  
 Inonder son Palais, dévaster ses Jardins ;  
 Lui-même est entraîné par les vagues fougueuses.

B

## 26 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt ce Prince épouvanté

Voit des brigands du Nord le courage indompté.

De ses Etats puissans renverser les barrières,

Et son Trône écrasé sous leur bras forcené.

Lui-même il veut aller défendre ses frontières ;

Il se sent immobile, & se croit enchaîné.

De ces songes affreux l'image douloureuse

Du réveil de *Segedfi* t un réveil d'horreur ;

L'impression de la Terreur

Se conserva longtemps dans son âme orageuse ;

Et ce jour fut encor perdu pour le bonheur.

Du doux sein d'une nuit tranquille

Le Prince en s'éveillant voit naître un jour serein.

Il croit pouvoir saisir un bonheur plus facile

En quittant l'appareil qui suit un Souverain.

Du Trône & des Sujets il détruit l'intervalle ;

Ecarte les respects qu'impose la grandeur ;

Et de la majesté royale

On voit au même instant éclipser la splendeur.

De sa félicité chacun devient l'arbitre :

Par l'exemple du Prince on est autorisé.

Il voit que la bassesse est esclave du titre.

On révéroit le Roi : l'homme fut méprisé.

Un de ces vils flatteurs dont la bouche coupable

Aux vices du Monarque applaudit tant de fois ,

Fit entendre ces mots que sur l'airain durable

La vérité grava pour la leçon des Rois.

» Voilà donc ce *Seged* dont l'âme noble & pure

» Aux Dieux paroïssoit ressembler !

- » Du vulgaire des Rois il suit la trace obscure.  
 » Qui lui donna le droit de nous faire trembler ?  
 » Ce Sage couronné , qui devoit sans foiblesse  
 » Avec un Sceptre d'or , gouverner les humains ,  
 « Dans les bras du repos , flétri par la molesse ,  
 » Ternit tous les lauriers moissonnés par les  
     » mains !  
 » Est-il plus grand que nous s'il a moins de fa-  
     » gesse ?

A la voix des flatteurs *Seged* accoutumé  
 Sent passer le courroux dans son cœur enflâmé.  
 Si nécessaire aux Rois la Vérité l'offense.

Sur ce Sujet audacieux

Il étendoit déjà le bras de la vengeance ;  
 Mais l'âme du Héros ouverte à la clémence ,  
 Fait taire la fierté du Maître impériefx.  
 Il sçait que la rigueur est près de l'injustice ;  
 Et de la Royauté ce Prince généreux  
 Remplit en pardonnant le plus noble exercice.  
 Au pied d'un chêne antique il goûtoit la douceur  
 Du sentiment de sa victoire :  
 Ce jour marqué par tant de gloire ,  
 Devoit l'être par le bonheur.

Son esprit fut frappé d'un souvenir terrible :  
 Il pensa qu'autrefois , sous un arbre pareil ,  
 Il coula dans les pleurs la nuit la plus horrible ;  
 Quand vaincu , fugitif , il traînoit l'appareil  
 D'un Roi que le malheur avoit rendu sensible ;  
 Ce souvenir touchant vint déchirer son cœur.

B ij

## 28 MERCURE DE FRANCE.

L'image de ses fils sanglans, chargés de chaînes ;  
Honteusement traînés au char de son vainqueur ;  
S'imprima dans son sein brisé par la douleur ;  
Le calme du repos vint adoucir ses peines.  
L'Aurore avoit ouvert les rideaux du Soleil :

Un nouveau jour venoit d'éclorre,  
Quand *Seged* s'arrache au sommeil.

D'une douce clarté l'horison se colore ;  
La pureté des airs, la fraîcheur du matin  
Ramène sur les fleurs le Papillon volage,  
Et la Rose sourit, en découvrant son sein.  
Au zéphir dont le souffle agite le feuillage,  
Entouré des Beautés & des Grands de sa Cour ;

Le Prince entra dans un bocage :  
*Philomène* y chantoit le plaisir & l'amour.

De *Flore* la main embaumée  
Verfoit les plus douces odeurs,  
Et de sa robe parfumée  
Étalait les vives couleurs :

Du lac majestueux la surface applanie  
Présentait un miroir du cristal le plus pur ;  
Où du Palais des Cieux la voute réfléchie  
De ses pompeux lambris voyoit peindre l'azur ;

D'une voix facile, légère,  
Des Nymphes cadencioient ces sons doux & tou-  
chans

Que la Beauté souvent emprunte pour nous  
plaire,

Quand le Dieu de son cœur est le Dieu de ses  
chants,

Les Grâces mesuroient sur le tapis de *Flore*

Les pas brillans que *Terpsicore*

A dessinés pour les Amours.

*Seged* entend , jouit , voit & jouit encore :

Il est au plus beau de ses jours.

Au milieu des plaisirs où son âme se noye,

Il goûte encor la volupté

De voir ses Courtisans ivres , pleins de sa joie ,

Se presser , l'écouter avec avidité . . . .

Mais d'où partent ces cris d'allarmes ?

L'écho répond au loin à des gémissemens !

*Seged* se trouble & voit , en répandant des larmes ,

L'Empire menacé des malheurs les plus grands.

Les ombres du trépas assiégeoient la jeunesse

D'un Prince vertueux , l'espoir de sa maison ,

L'unique appui de la vieilleffe

D'un Père malheureux qui voit finir son nom.

Ornement d'un matin , cette fleur fut ternie

Avant que le Soleil eût quitté l'horison ;

Et le deuil de la mort couvrit l'Abyssinie.

Ainsi *Seged* apprit aux Mortels orgueilleux ,

Qu'un esprit plus puissant que la sagesse humaine,

Conduit l'inévitable chaîne

Des événemens malheureux.

Des plus riches couleurs la Terre est embellie :

La main du Créateur la combla de présens :

Sa marche fut réglée aux sons de l'harmonie ;

### 30 MERCURE DE FRANCE.

Mais elle fut livrée à des Dieux malfaisans.

Dans les airs suspendus voyez-vous ce génie ?

De serpens & de fleurs & de fruits ravissans.

Il tient une corne remplie ;

Et n'en laisse sur nous tomber que les serpens...

Voilà l'image de la vie !

Par M. LÉGIER.

---

LETTRE de M. D... à Madame B...  
sur la question qu'elle a traitée dans  
le Mercure d'Octobre, dernier Volu-  
me.

MADAME,

Vous ne voulez donc pas que l'Esti-  
me prévienne les cœurs en faveur de  
l'Amour, ni qu'elle lui serve d'appui.  
Prenez garde que pour vous en punir,  
il ne vous cause de nouveaux remords ;  
je n'en serai pas fâché, j'aurois le plai-  
sir de m'amuser en les lisant, car sans  
doute vous ne manqueriez pas de nous  
en faire part. Vous voulez, dites-vous,  
détromper des cœurs honnêtes, sé-  
duits par la plus dangereuse des pas-  
sions. Le sera-t-elle moins, si vous per-

suadez? Vous avilissez l'Amour ; le mépris que l'on a pour lui, quand on est sensible à ses charmes, conduit les hommes au libertinage & les femmes à cette galanterie qui n'en est pas éloignée de beaucoup. Si l'on ne se fait pas illusion sur l'estime, on s'en fait sur autre chose ; le sort des humains est d'aimer, & certes en cela je ne les trouve pas fort à plaindre. Bien des femmes n'ont conservé leur repos & leur tranquillité, ou n'ont évité des foiblesses, que par la haute opinion qu'elles s'étoient faites de l'Amour. Si nous croyons qu'il ne nous procure que le plaisir des sens, nous ne cherchons & nous ne trouvons que cela. Vous dites, Madame, avec une franchise admirable, que vous n'avez *jamais plus ardemment aimé, que ce que vous aviez moins de raison d'estimer* : c'est une fatalité dont je vous plains, mais elle ne prouve rien ; quelque *expérimentée* que vous soyez, vous pourriez bien, avec le flambeau de l'expérience, vous égarer encore ; & ne prenez pas ceci, Madame, pour une offense. Quoique vous en disiez, je ne croirai point qu'en s'avisant de *devenir plus estimable pour vous plaire davantage*, on ne vous inf-

pireroit que l'ennui. Je ne vous jugerai point sur un pareil aveu , après avoir vu des hommes pleins de vertu , aimés , chéris dans la Société , dont ils font les délices , aussi connus par la bonté du cœur que par la science & les talens de l'esprit , se rendre , avec la plume , plus coupables envers l'Amiitié , que vous ne l'êtes envers l'Amour.

L'Amour fondé sur l'estime est le plus durable : proverbe trivial ! Peut-il être vrai ? il est si commun ! Le Vulgaire imbécille seroit à cet égard aussi sçavant qu'un Philosophe ? Oh ! cela n'est pas possible.

Le Philosophe , frappé des erreurs & des préjugés qui gouvernent les hommes , entre dans l'examen de leurs différentes opinions , pour trouver la vérité ; avec un esprit juste , une longue étude & beaucoup de réflexions , il la trouve enfin cette vérité ; mais il est quelquefois tout étonné de voir qu'elle n'est autre chose que ce que tout le monde dit & ce que tout le monde sçait : le contraire arrive aussi très-souvent.

Je me sou mets à votre jugement , Madame , & à celui des *Dames expérimentées* dont vous avez formé un

Tribunal pour juger le Souverain de Paphos & de toute la Terre. Je vais poser des principes, & tâcher de les prouver, sans prétendre définir clairement l'Amour. Comme chaque individu de l'espèce humaine le sent d'une manière relative à son cœur, à ses sens, à son âge, aux circonstances, à l'objet aimé; il faudroit pour chaque passion de ce genre une définition particulière. Et d'ailleurs, comment définir un sentiment & des sensations, pour en donner une idée nette ?

Il y a, de l'Amour à l'Amitié, de grandes différences & de grands rapports; tout le monde sçait cela. En Amour, ce qui diffère de l'Amitié vient des sens, & les rapports appartiennent incontestablement à l'âme. Nous avons absolument besoin de cette union, de ce concert de l'âme & des sens, pour bien connoître l'Amour, ce sentiment si délicieux, le plus délicieux que nous puissions éprouver, puisqu'il enflamme à la fois tout notre être, qui semble encore quelquefois n'y pas suffire. Seroit-il possible que l'objet de notre tendresse n'eût de l'empire sur nous que par les sens ? Quoi ! cet Etre nécessaire à notre bonheur, que nous

B v

chérifions, qui répand sur tout ce qui nous environne, sur la Nature entière, sur notre propre existence, un charme universel ; cet Etre n'auroit aucun accès à l'âme, n'exciteroit aucune de ses facultés ? Le croirez-vous, tendres & vertueux Amans, vous dont la mode & les travers du monde n'ont point altéré la délicatesse ? Toute personne de sang froid qui voudra réfléchir, ne le croira pas non plus. Ce qui nous est cher, ce qui a des rapports intimes avec nous, doit intéresser l'âme, ou il faut nier son existence. Je sçais qu'elle est abusée par les sens, mais au moins il faut qu'elle le soit ; on ne peut se passer d'elle en amour, ou ce que nous sentons n'est qu'un appétit grossier, qui ne remplira jamais un cœur délicat. Or s'il est vrai que l'âme & les sens partagent les plaisirs de l'Amour, voyons si l'estime peut & doit se mêler de ses affaires.

L'Estime n'inspire pas toujours l'Amour, & toute espèce d'Estime n'est pas propre à cela ; il est des gens très-estimables avec lesquelles on ne voudroit pas même vivre en société. Une femme ne doit à un honnête homme qui ne lui plaît pas, que beaucoup d'égards ; si l'Amour pouvoit être un devoir, ce

ne seroit que dans des cas peu fréquens. Je sçais que l'Estime est souvent fondée sur des opinions variables au gré des temps, des circonstances, des passions & des préjugés; mais souvent aussi elle est appuyée sur des fondemens inébranlables, & brave les opinions. Après avoir voulu nous démontrer son instabilité absolue, vous demandez, Madame, où en seroit le pauvre Amour qui n'auroit pas d'autre appui. Lui en connoissez-vous de plus solide? Vous trouvez la froideur de l'Estime incompatible avec la flamme pétulante dont notre âme doit être embrasée pour éprouver l'Amour. Je ne vois pas en quoi; je vois seulement que l'effet ne ressemble pas à la cause. Je ne vois pas non plus que l'Amour doive nécessairement s'endormir dans les bras de l'Estime. Quels sont donc les Amans qui, en estimant, n'ont rien à désirer? Je veux bien que l'Estime ne soit pas un sentiment, mais elle le fait naître très-certainement; elle n'est, si vous voulez, Madame, qu'un calcul moral: mais ce calcul ne se fait pas toujours froidement & avec lenteur; il peut se faire dans un instant; & quelquefois il nous inspire le plus vif & le plus tendre des

### 36 MERCURE DE FRANCE.

térêt. Il n'est peut-être personne qui n'ait fait l'épreuve de ce que je viens d'avancer. En un mot , qu'est-ce que l'Estime ? C'est une connoissance sentie des vertus , des qualités ou des talens des autres : voilà une définition bien simple , & je la crois vraie. \* Je ne demande pas si cette connoissance peut toucher l'âme & produire un attachement ( ce n'est pas un problème ) je demande si elle peut y mettre obstacle. Oui , quand elle nous humilie ; mais l'estime que nous avons pour les autres , ne suppose pas nécessairement en eux une supériorité , comme vous le prétendez , Madame. D'ailleurs nous pouvons leur pardonner de nous être supérieurs à certains égards , pourvu qu'à d'autres nous le soyons ou nous croyons l'être. Il y a plus : communément deux Amans ne connoissent à ce sujet ni l'envie ni la jalousie , parce que le mérite de l'un flatte la vanité de l'autre , & ne nuit à aucun succès.

*Une passion tendre est un mouvement de la Nature accéléré par le caprice :*

\* Je pense qu'elle revient à celle-ci : l'Estime est la connoissance que nous avons du mérite des autres , & la justice que cette reconnoissance nous porte ou nous force à leur rendre.

Oui , quelquefois aussi par la vertu ; vous ne me nierez pas , Madame, qu'elle puisse nous attendrir. Un mérite reconnu , un esprit cultivé , la douce habitude de se voir , ont souvent triomphé de l'indifférence , sans un extérieur séduisant. Qu'une personne qui nous inspire l'amour vienne à s'honorer par une belle action , n'aura-t-elle pas à nos yeux des charmes plus éclatans ? Les sens prévenus trompent l'âme , l'âme prévenue trompe aussi les sens. Laquelle des deux erreurs est la plus durable & la plus précieuse ? On peut avoir des desirs sans estime : mais lorsqu'elle accompagne l'amour , qu'elle le quitte , adieu l'amour & pour toujours , il ne reste plus rien : au lieu que l'empire que l'objet aimé prend sur notre âme , rend souvent aux sens , malgré notre légèreté , leur première illusion. La vertu laisse dans le cœur des traits ineffaçables : deux Amans vraiment estimables , qui se seront tendrement aimés , ne s'oublieront jamais ; si l'hymen les unit , une flamme plus douce succède à leurs transports , & la tendre amitié vient remplacer tout-à-fait l'amour dans un âge où ses feux doivent nécessairement s'éteindre. La bonté , la générosité , des

sentimens élevés , tout cela ne nous enflamme-t-il pas , lors même qu'il n'est pas question d'obstacles à nos desirs ? Ne reconnoit-on point en cela l'effet de l'estime ? Nous pourrions nous passer d'elle , si nous n'avions que des sens à flatter ; mais la plus noble partie de nous-mêmes ne peut pas demeurer dans l'inaction. L'amour n'est ni un sentiment purement métaphysique , ni une sensation purement physique , mais un mélange de l'un & de l'autre ; les erreurs que l'on a sur son compte ne viennent que de ce que l'on confond ces deux idées. L'Estime au surplus ne peut-elle se trouver avec la Beauté , les Grâces , les Jeux & les Ris ? Quand on est estimable , ne peut-on être que cela ? Je conviens , Madame , que notre cœur est sujet à mille égaremens ; mais quelle est la passion qui ne nous égare pas ? Je sçais que tout le faux éclat dont vous nous parlez , est propre à séduire les personnes de notre sexe ; je ferai seulement quelques réflexions là-dessus. Ces êtres frivoles & superficiels , que vous croyez si dangereux , & qui le sont en effet , amusent toutes les femmes , & ne les rendent pas toutes sensibles ; un Amant s'est allarmé plus d'une fois

mal-à-propos à ce sujet. Un Fat, qui n'est que cela, quelque agréable qu'il soit, est souvent le dernier homme qu'une femme voudroit aimer; plaire par la frivolité, c'est tenir l'Amour par la plus légère plume de ses ailes. Avouons aussi que sous un air de fatuité, un homme cache quelquefois un heureux caractère & d'aimables qualités. J'oublois de dire que ce n'est point l'Amour, mais la galanterie, *dont on s'occupe dans la Société.*

Vous trouvez, Madame, l'Amour un peu vicieux. Pourquoi l'est-il? Il ne corrompt point le cœur, il le trouve corrompu quand il porte à quelques excès honteux, ou plutôt les cœurs corrompus n'en ont jamais suivi les loix, ni connu les plaisirs. Il ouvre l'âme à tous les sentimens qui font honneur à l'humanité; il est noble, généreux, compatissant; on l'a souvent vu quitter l'objet de ses soins & de ses desirs, tout ce qu'il avoit de plus cher, pour tendre aux malheureux une main secourable. Jettons les yeux sur l'Asie & les autres parties du Monde où il se trouve enfermé dans des murs inaccessibles; partout on ne voit qu'un vil esclavage, une langueur presque stupide & les ra-

## 40 MERCURE DE FRANCE.

vages de la tyrannie. Quel spectacle pour ceux qui connoissent les bienfaits de la Nature & les droits de l'Humanité, & qui, comme nous autres François, ont la liberté d'en jouir ! L'Amour fait quelques victimes, beaucoup de dupes ; mais il pourroit faire beaucoup d'heureux, s'il n'étoit pas traversé par les autres passions. Ce n'est point de lui que vient la corruption des mœurs, mais du luxe & d'autres causes que je n'examinerai point ici. Il peut porter à des foiblesses ; mais ces foiblesses, au fond très-innocentes à l'égard des autres, sont, aux yeux des Philosophes, moins criminelles que l'avarice, la haine, la médisance, & plusieurs autres vices qui font infiniment plus de mal, & qui n'empêchent pas de lever un front altier, & d'exiger nos respects. Ce n'est pas que je veuille attaquer la sagesse & la retenue, ni le préjugé sévère qui les conserve ; mais il faut avoir de l'indulgence & de l'équité. Enfin, Madame, si vous regardez l'Amour comme un petit étourdi, capable de faire quelque sottise, laissez-lui la vertu pour guide. Donnez-nous cependant vos *Remords* ; ils pourront en épargner à d'autres, & nous amuseront certainement. Je suis &c.

*ÉPITRE à M. LEMPEREUR , Médecin de la Faculté de Montpellier , résidant à T. en Bugey.*

**S**ANS votre art divin & vos soins ,  
 J'allois tout droit au Cimetière.  
 Ce n'étoit qu'un Moine de moins.  
 Mais , croyez-moi , je suis sincère ;  
 J'aime encor mieux être sur terre ,  
 Et vivre exempt de tous soucis :  
 Être Moine & chérir la vie ,  
 C'est même chose à mon avis.  
 N'en parlez pas , je vous en prie ,  
 Ceci ne se dit qu'aux amis.  
 Vous n'avez point cet air sévère  
 Qu'ont la plupart des Médecins ;  
 En guérissant , vous sçavez plaire :  
 Vous rendez votre art salutaire  
 Par des propos vifs & badins ;  
 Tandis qu'on voit de vos Confrères ,  
 Des *Galliens* atrabilaires ,  
 Dont l'air assassins & rêveur ,  
 Dont la farouche & sombre humeur  
 Et le jargon froid & stérile ,  
 Vanté par quelques ignorans ,  
 Assomment force honnêtes gens ,

42 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il vous auroit été facile  
De remettre en bonne santé ,  
Avec quelques grains de gaité.  
Ce fut sur cette triste engeance  
De Misantropes Médecins ,  
Que le *Térence* de la France  
Sçut répandre avec abondance  
Ses traits caustiques & malins.  
De leurs tudesques Aphorismes  
Assaisonnés de Solécismes  
Il mit, à la Ville , à la Cour ,  
Tout le ridicule en plein jour.  
Mais , cher Ami , que vais-je dire ?  
A Mon renaissant *Apollon*  
Il n'est pas permis de médire  
Ni de prendre un semblable ton.  
Vous avez remonté ma lyre ,  
Je vous dois ses foibles accords :  
Je voulois garder le silence....  
Mais peut-on cacher les transports  
D'une vive reconnoissance ?

*Par M. JANN... Solitaire des Montagnes du  
Bugey , près de Belley , le 1 Octobre 1762.*



---

É P I G R A M M E.

**M**A voisine .... en elle réunit  
 Un minois assassin , une taille élégante ,  
 Les Grâces , le bon cœur , une voix séduisante ,  
 Un riche patrimoine , enfin tout , hors l'esprit.

B E T Y.

---

V E R S.

**P**OUR exciter la Charité ,  
 ( J'aurois mieux dit , la Générosité )  
 Des favoris du Tout-Puissant *Neptune* ,  
 J'avois avec simplicité ,  
 Mais dans toute la Vérité ,  
 Peint ma très-petite fortune.  
 Hélas ! j'aboyois à la Lune . . . . .  
 Et dans mon indigence enfin je suis resté.  
 Pourtant le bienfaisant *Mercur*  
 Avoit porté mes desirs & mes vœux  
 Aux Amateurs de la belle Nature ,  
 Et je comptois sur un sort plus heureux.  
 Sexe charmant , dont le cœur est si tendre ,  
 Sans vous laisser toucher avez-vous pu m'enten-  
 dre ?

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

Vous, qui sçavez si bien ce que c'est qu'un désir.

Et combien vaut un instant de plaisir ! . . .

Imaginez celui que j'aurois eu dans l'âme

De recevoir des mains d'une adorable femme

La Conque de *Vénus*, le beau manteau ducal,

Le *cierge*, le *damier*, le *tigre*, l'*Amiral*,

Le *fuseau*, l'*arrosoir*, & la *Géographie* ;

Le *lièvre*, la *souris*, une *belle musique*,

Le *choux*, la *bulle d'eau*, la *soie*, le *drap d'or* ;

Les *burgans*, les *murex*, & bien d'autres encor,

Dont l'immense détail seroit trop difficile ;

Dieux, ne permettez pas qu'il devienne inutile,

Procurez-moi plutôt une flatteuse erreur . . . . .

Le bonheur dans un songe est toujours un bon-  
heur ;

Témoins ces doux instants, où ma chère *Corine*

Pendant les belles nuits qui suivent les beaux  
jours,

Prodigue à mes regards, comme aux yeux des  
Amours,

Les appas enchanteurs de sa beauté divine . . .

Rien alors, rien ne manque à ma félicité,

Que les charmes certains de la réalité.

Mille rêves déjà sur l'article *Coquilles*,

Ont rempli mes tiroirs des plus belles Familles ?

Mais les rayons du jour que j'ai peine à revoir,

Font érrer mon calcul, & trompent mon espoir !

En vain, je crois tenir la boîte de *Pandore*,

Quand mes sens sont livrés aux douceurs du sommeil ,

Hélas ! beau sexe que j'adore ,

Je ne trouve plus rien à mon triste réveil ;

N'importe , il faut qu'avec persévérance ,

J'attende les trésors de votre bienfaisance ,

Et si je les reçois , vous devez bien compter

Que dans mes Vers & dans ma Prose ,

(Autant du moins que je me le propose )

J'aurai soin de le raconter. \*

*\* Le sieur DALLET avoit omis dans la liste de ses Bienfaiteurs les noms de Madame LECAT , de M. DE CALIGNY &c. mais ce fut une faute d'attention , & non pas un vice de cœur , il n'a point ce reproche à se faire.*

---

## LE RETOUR DE LA PAIX.

**E**NFIN , les Dieux touchés des malheurs de la Terre ,

Vont répandre sur nous mille nouveaux bienfaits ;

La PAIX vient d'enchaîner le démon de la Guerre ,

NATIONS , préparez des Autels à la PAIX.

Que mille & mille cris de la plus sainte joie ,

Annoncent ce bonheur au bout de l'Univers :

## 46 MERCURE DE FRANCE.

Annoncent ce bonheur au bout de l'Univers ;  
Des foudres dévorans vous n'êtes plus la proie ;  
Célébrez ce grand jour par les plus doux Concerts.

Sur les monceaux sanglans de vos armes brisées,  
Elevéz à la PAIX un trône radieux ;  
Sur les tristes débris des Villes embrâsées,  
Que son nom soit béni comme le nom des Dieux.

Chantre du grand HENRY, dont la Muse im-  
mortelle

Consacra tant de fois le beau nom de LOUIS ;  
Pour ce Prince adoré, ranime tout ton zèle ;  
Rappelle tes beaux jours: sont-ils évanouis ?

Non, *Voltaire* est toujours le vrai Dieu du génie ;  
Il a les mêmes feux, & les mêmes talens ;  
Il est l'Amant chéri de la belle *Uranie*. . . .  
J'entends avec transport les sublimes accens.

C'est à lui de marquer & le rang & la place  
Des Héros dont il va peindre encor les vertus.  
A d'autres, à son gré, son pinceau fera grace ;  
LOUIS pour les FRANÇOIS sera toujours TITUS.

C'est à lui d'assembler sur nos heureuses rives  
Les Bergers & les Jeux, les Ris & les Amours ;  
Les Nymphes, les Sylvains & les Graces naïves.  
Vont former sous ses yeux les plus brillantes  
Cours.

Je vois de tous côtés naitre mille plaisirs ;  
L'Amant le plus heureux, sans cesser d'être tendre,  
Couronné par l'Amour n'aura plus de desirs.

Le Commerce, les Arts, & l'utile Science,  
Vont jouir des honneurs dûs aux nobles Travaux.  
Venez, aimable PAIX, au sein de l'abondance,  
Puissons-nous oublier nos chagrins & nos maux !

*Par le même.*

B O U Q U E T

*Envoyé par une Demoiselle Etrangère,  
Orpheline, & ci-devant Protestante,  
à M. le Marquis de... son Protecteur.*

**D**E tous les habitans des Cieux  
Que j'appris à connoître, & qu'implore mon  
zèle,

Votre Patron m'est le plus précieux.

Qu'il mérita d'honneurs, s'il fut votre modèle !  
Par vous de mon destin j'ai dompté la rigueur ;  
J'ai rencontré le Port au milieu du naufrage,  
Les secours au sein du malheur.

Pour moi quel Saint en eût fait davantage ?  
Tant de soins généreux sont gravés dans mon  
cœur.

## 48 MERCURE DE FRANCE.

De ma reconnoissance approuvez le langage.  
Reconnoissance ! ô toi , que l'adorai toujours,  
De mes vœux les plus doux soit la règle sacrée !  
L'instant qui doit borner mes jours ,  
Pourra seul borner ta durée.  
Ne va pas , toutefois , confondre tes ardeurs  
Avec un intérêt & trop vif & trop tendre.  
Envers de pareils Protecteurs  
Il est aisé de s'y méprendre.

Par M. de la DIXMERIE.

---

## LES BIENS COMMUNS,

### C O N T E.

**L**E Conte qui suit est véritable. Comme les Acteurs n'existent plus , on ne craint pas de dire , pour la satisfaction des Curieux , que la Scène s'est passée dans la Paroisse de Giry en Nivernois, Terre appartenante à Mgr le Duc de Praslin, Ministre des Affaires Etrangères.

---

**N**ON loin du vallon où serpente  
La Nièvre\* encor foible & naissante ,

\* Rivière qui prend sa source à deux lieues au-dessus de Pumery, & donne le nom à la Ville de Nevers où elle perd le sien en se jettant dans la Loire.

Est

Est une Paroisse où vivoit  
 Un Curé qui pour Frère avoit  
 Un gros Garçon qui lui servoit  
 De Marguillier, d'Agent d'affaire,  
 Quelquefois même de Vicaire,  
 Quand l'occasion se trouvoit.  
 Elevé là depuis l'enfance,  
 Ce Garçon qui ne jouissoit  
 D'une trop fine intelligence,  
 Sans se douter de rien, pensoit  
 Que la Cûre & sa dépendance  
 Etoit son fond propre; & Dieu sçait  
 Le bien que cela produisoit!  
 Tandis que clos dans sa chaumière,  
 L'indolent Curé feuilletoit  
*Fleury*; *Pontas* où son bréviaire,  
 L'autre, sans relâche exploitoit  
 Le temporel du Presbytère;  
 Et tout, jusqu'à la ménagère,  
 Sous sa main, dit-on, profitoit.  
 Un jour que dans un héritage  
 Il bêchoit, quelqu'un du Village  
 Vint lui dire tout éploré,  
 Que frappé d'une apopléxie,  
 Sur son lit gissant, le Curé  
 Venoit d'être trouvé sans vie.  
 Tant pis, dit-il, j'en suis marri!...  
 Mais au surplus cette aventure

C

## 50 MERCURE DE FRANCE.

Ne peut rien déranger ici :

Nous sommes assez , Dieu merci ,

Pour faire aller , sans lui , la Cure.

*Par un Curé du Canton.*

---

### *SUITE* du Discours contre la POSTÉ- ROMANIE.

### SECONDE PARTIE.

**A**USSI seront-ils \* confondus dans tous les points , parce que leur de fir est chimérique dans son objet, ainsi qu'il est vicieux dans son principe. L'immortalité ne nous est réservée que dans le grand jour de l'éternité ; c'est-là seulement qu'il faut & la désirer & la chercher. L'Empire passager des siècles & des siècles est tyranniquement gouverné par la mort , qui engloutit dans le vaste tombeau de l'oubli , & les noms & les actions des plus grands Hommes. Sans recourir aux Antiquités Chinoises , & aux dynasties des Egyptiens, combien de Conquérens depuis *Nemrod* , combien de Scavans depuis le premier des *Zoroastres*, d'Inventeurs des Arts depuis *Osiris*, dont il ne nous est parvenu que les noms ! Combien,

\* *Les Postromanes.*

dont les noms mêmes n'ont point échappé à l'injure des âges ? Connoissons-nous les Architectes qui bâtirent les remparts, les Palais, les Jardins & les Temples de Babylone ? les Sculpteurs & les Peintres qui les décorèrent ? les Poètes qui chanterent la magnificence du Maître & le goût du Ministre ? Connoissons-nous même de nom, les Rois & les Capitales de tant d'Empires, dont la destruction a fourni à *Bélus* la matière de ses triomphes ? Tout croule, tout se précipite successivement dans les abîmes du néant ; nous appellons héros fabuleux, ces grands hommes qui ont fondé les Royaumes florissans de la Grèce ; & souvent même nous ne sommes pas d'accord sur leurs noms, sur les temps où ils ont vécu, ni même sur les Villes qu'ils ont bâties. Sçait-on à quelle époque rapporter les conquêtes de *Bacchus*, qui parti de la Béotie, subjuguâ toute l'Asie jusqu'à l'extrémité des Indes ? & si son nom nous est parvenu, c'est moins à ses victoires qu'il en a l'obligation, qu'à la tradition qui lui attribua faussement l'honneur d'une découverte utile.

A quoi a-t-il tenu que dans des siècles peu reculés, l'ignorance n'ait en-

glouti toutes les Histoires, tous les Poëmes, & tous les Monumens de la docte Antiquité? A quoi a-t-il tenu que les *Alexandres* & les *Homères*, les *Césars* & les *Virgiles* ne nous soient aussi inconnus que les anciens Rois de Chaldée, & les Astronomes qui illustrèrent leurs Regnes? O vanité des choses humaines! La gloire ambitieuse de tant d'hommes illustres périssoit sans le secours de quelques pauvres Solitaires, consacrés par état au silence & à l'humilité, & qui n'ont pas même mêlé leurs noms à ceux qu'ils arrachioient à l'oubli! Qui a garanti à notre siècle, qu'un nouvel ordre de choses ne ramènera pas un siècle encore plus barbare? que les Sciences & les Arts, parvenus par gradation à leur période le plus éclatant, ne se rencontreront pas encore dans la conjoncture qui les a plusieurs fois éclipsés, par l'interposition de l'enflure & de l'affectation? que quelque Conquérant, sorti un jour des glaces de la Tartarie, ou de ces vastes pays, que le despotisme & la superstition abrutissent également, ne viendra pas encore une fois renverser nos monumens, bruler nos Bibliothèques, & anéantir sur toute la Terre le sou-

venir de ce qui aura précédé ce nouvel Omar ?

Mais quand on se croiroit à l'abri de cette décadence insensible, ou de cette révolution soudaine ; certainement le seul laps des temps entraînera à la longue l'oubli de tous les noms anciens, pour leur en substituer de nouveaux, qui à leur tour, feront place à d'autres. (a) La vie des hommes est si courte, & les plus laborieux sont distraits de l'étude par tant de devoirs, que bientôt nous ne pourrions plus suffire à la seule science de l'histoire. En effet l'imprimerie, qui sembloit devoir la perpétuer plus facilement, achève de l'étouffer sous un monceau de minuties, dont on la surcharge sans prudence. Les gens du monde veulent avec raison li-  
re de préférence l'histoire moderne ; mais ce qui s'est écrit depuis 200 ans,

(a) Certainement le long cours du temps devra apporter grande obscurité & incertitude aux affaires, puisque maintenant en choses si nouvelles & si récentes on a inventé & controuvé des propos faux qui pourtant sont reçus & crus pour véritables. (*Plutarque d'Amyot, Banquet des 7 Sages.*)

Tant de Mémoires du dernier Siècle, & même de celui-ci, prouvent bien la justesse de cette remarque.

#### 54 MERCURE DE FRANCE.

même par de bons Auteurs, suffiroit à occuper le cours d'une longue vie. Aussi voyons-nous le commun des lecteurs négliger l'étude des temps anciens ; & ce sera de plus-en-plus une nécessité pour nos descendans. On fera bientôt forcé à ne lire l'histoire que dans des extraits. Qu'en résultera-t-il ? Cette lecture abrégée, qui n'est vraiment faite que pour les scavans, qui ne peut guères que fixer méthodiquement l'ordre des faits, & d'un trait léger, mais vif, orayonner le génie des principaux personnages ; cette lecture, énigmatique pour le vulgaire, réduira la vie d'un Héros à une page & à trois ou quatre actions principales, souvent à de simples dates. Ainsi les noms amoncelés confusément les uns sur les autres, & les faits rétrécis & réduits presque à des révolutions, frapperont l'esprit trop superficiellement pour y faire cette impression qui y laisse une trace profonde & durable. On aura voulu tout sçavoir, & on ne sçaura rien. Et cependant cette voie, frayée par un génie du premier ordre, est, malgré ses inconvéniens, la seule qui soit praticable pour transmettre désormais les principaux événemens à la postérité.

Encore si les ambitieux pouvoie

jouir d'une gloire momentanée, mais pure ! Non, la sagacité des Historiens sçait trop bien développer les motifs vicieux qui ont produit tant d'actions éclatantes. L'équitable postérité ne fait pas plus de grâce à *Pompée* qu'à *César* : dans le défenseur politique de la liberté Romaine, on dévoile également le projet de l'affervir ; & l'on sçait que les Républicains séduits ne combattoient en effet que pour le choix d'un tyran. \* La clémence d'*Auguste*, tant vantée par les beaux-esprits qu'il pensionnoit, n'étoit qu'un artifice nécessaire pour faire oublier les horreurs des proscriptions ; mais ce desir d'illustrer sa mémoire, que cet Empereur conserva jusqu'à la fin, semble avoir causé le plus grand des malheurs qui pût désoler l'Univers, en lui faisant choisir pour Successeur, l'homme le plus méchant qu'il connût ; dans le dessein, bien probable, de faire regretter son Empire, par la comparaison des deux régnes.

Ouvrez *Tacite* & *Suétone* ; vous y verrez à découvert tous les ressorts les plus cachés d'une scélératesse profonde, qui

(b) *Neus oratores est ille, ut nos beati simus ; uterque regnare vult, Cicero ad Atticum, Ep. II. L. 8.*

## 56 MERCURE DE FRANCE.

ne tend à la célébrité que par l'infamie. Et si les Empereurs les plus abandonnés au crime, ne pouvoient espérer d'en imposer à leur siècle, livrés à l'opprobre public & au témoignage rigoureux de leur conscience, ils osoient encore conserver l'espoir d'en imposer du moins à la postérité, soit en faisant écrire leur histoire par des flatteurs, soit en immolant à leur vengeance les historiens vertueux qu'ils désespéroient de séduire. Ignoroient-ils donc que comme jamais Tyran ne fit périr son successeur, jamais non plus il ne fit périr son historien.

Il se trouve partout des âmes au-dessus du préjugé & de la terreur. Un (c) Usurpateur de la Chine veut arracher des Fastes publics, le tableau des attentats qui l'ont élevé jusqu'au Trône ; il ne peut corrompre, mais il ose immoler les Mandarins consacrés à écrire les Annales de cet Empire. Ces généreuses victimes trouvent aussitôt des vengeurs qui bravent le Tyran & survivent à la Tyrannie. Ainsi le Règne suivant dévoila la vérité, avec une liberté d'autant plus forte, qu'elle avoit été plus longtemps retenue captive ; & l'on instruisit les enfans des efforts mêmes qui

(c) *T-Sou-i-chong*, Usurpateur, sur *T Chouang-chong*.

avoient été tentés si inutilement pour en imposer à leurs pères. Aussi dans la suite de l'histoire voit-on tant de traits héroïques & si peu de vrais héros : c'est que trop souvent les suites heureuses & brillantes d'une action ne peuvent laver son Auteur de la tache durable que lui imprime le motif secret qui la lui fit entreprendre ; tant il est vrai que s'il y a quelque gloire réelle attachée à la mémoire des hommes , cette gloire se dérobe à ceux qui la poursuivent , pour s'offrir d'elle-même à ceux qui la méritent sans l'ambitionner ;

(*Gloriam qui spreverit veram habebit.*)

Tit. Liv. Dec. 22. 39.

Il semble cependant à ceux qui font de l'ambition la plus sublime des passions , que ce desir de perpétuer son nom soit l'espèce d'ambition la plus exquise. En effet ces Métaphysiciens , qui donnent tout au sens & rien à l'âme , qui osent avancer que toutes nos passions , que l'orgueil , l'amitié même , n'ont point réellement d'autre objet que des plaisirs sensuels , ces Novateurs hardis ne peuvent , malgré toute leur subtilité , faire envisager rien de matériel dans ce desir d'une gloire , qui par

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE.

sa nature ne peut commencer à s'établir qu'après la dissolution de nos corps & la destruction de nos sens ; & c'est par une des contradictions où leur système les engage , qu'ils sont les plus zélés Panégyristes de ce desir tout spirituel , & qui ne peut résider que dans l'âme.

En effet, qu'un courtisan se tourmente & s'avilisse pour jouir d'une fausse gloire pendant sa vie ; encore peut-on dire qu'il espère une récompense , qui , toute vaine qu'elle soit , sera du moins analogue à la vanité de son caractère ; il peut usurper des postes qui le rendront important aux yeux du vulgaire , & des richesses qu'il pourra échanger contre des plaisirs dignes de lui. Mais l'Epicurien qui se condamne lui-même au néant , peut-il ne pas sentir le faux d'une gloire dont l'existence chimérique n'aura lieu qu'au moment fatal de son entier anéantissement ? Dirait-il qu'il jouit de cette espérance même ? Mais cette jouissance d'une chose qui n'existera jamais pour lui , peut-elle entrer dans une tête saine ? n'est-ce pas là extravaguer de sens-froid , & se mettre au niveau , beaucoup au-dessous , de ces malheureux qui frappés de vertige ,

jouissent pareillement de la folie qui les place au rang des Rois ou des Dieux ?

L'orgueilleux poussé à bout, alléguera peut-être que cette gloire qui lui survivra, sera réellement utile à ses enfans ? Vain prétexte, que le développement de son cœur fera d'abord évanouir ! Ce desir de perpétuer son nom, tout vain qu'il soit, est si despotique sur les hommes qu'il asservit, qu'ils lui sacrifieront toujours & leurs enfans & leur propre vie.

N'est-ce pas à ce sentiment féroce, autant du moins qu'à la Patrie, (d) que *Brutus* immole ses enfans ? N'est-ce pas à la postérité seule que *Caton* fait le sacrifice de ses entrailles palpitantes ? Et de tant de sacrifices, dont l'histoire Romaine fait mention, la plus grande partie sans doute n'eut pour cause que cette passion contre nature. Ce qui ne surprendra pas ceux qui réfléchiront, que c'est de son dérèglement même qu'elle doit tirer sa force, & que plus elle choque la Nature & la Raison, moins ceux qu'elle a possédés doivent conserver de

(d) Vincet amor patriæ laudumque immensa  
cupido.

*Virg. Æn. VI.*

C vj

sentimens naturels & de vues raisonnables.

Cependant à écouter ces superbes génies célébrer pompeusement la vaste ambition qui les couronne déjà par les mains de la postérité la plus reculée, ils oseront traiter d'âmes basses & incapables de rien opérer de grand, toutes celles qui de cette idôle ne font pas leur divinité ; & ils attribueront à leur chimère, comme à une cause unique, tous les efforts d'héroïsme qui ont signalé les hommes privilégiés. Ils avanceront que ce désir a mille fois tourné au profit de la Société, & a procuré au genre humain des avantages effectifs. C'est par ce motif, que tant de Princes ont eu le courage de tenter, & la constance d'exécuter mille actions aussi utiles qu'éclatantes. Par ce motif encore tant de grands écrivains, dédaignant de s'affervir au goût dépravé d'un siècle frivole, se sont modélés sur l'idée du vrai beau, pour composer des ouvrages solides, qui, comme le Poëme de *Milton*, trop peu goûtés de leurs Contemporains, feront à jamais les délices des âges futurs. En demandant la permission d'attribuer à une cause plus noble la plupart des grandes actions,

je conviendrai qu'en effet il y en a quelques-unes dont la Postéromanie peut avoir été l'occasion ; & je remarquerai qu'en Morale, comme en Chymie, on voit quelquefois les poisons entrer dans la composition des remèdes. En général on sçait qu'il n'y a sorte de mal dont il ne puisse résulter quelque bien ; & il est déplorable que ces grands hommes aient perdu par leur orgueil le mérite de leurs bienfaits.

Il faudroit juger bien différemment de ceux qui produiroient des actions ou des découvertes utiles à la postérité, par le motif pur d'étendre leur bienfaisance à tous les âges. Mais ces postérophiles sont trop généreux pour être possédés de la postéromanie. On ne sçait point à qui l'on doit l'invention précieuse des moulins à vent ; personne même ne la revendique ; & c'est celle de la poudre à canon que se dispute la folle vanité des hommes.

Les âmes vraiment grandes aspirent uniquement à l'Immortalité heureuse : elles sçavent qu'on ne peut la mériter que par la modestie, incompatible avec la Postéromanie.

O modestie, ô desir de l'Immortalité ! Vous êtes les aîles de la vertu ; puisse

62 MERCURE DE FRANCE.

vosre effort ne point être ralenti par ce desir, aussi peu conforme à la Raison qu'à la Nature, ce desir criminel, de perpétuer son nom & ses actions dans la mémoire des hommes !

LOUIS-CLAUDE LE CLERC, à Nangis.

---

A M. GUÉRIN, Chirurgien Major des  
Mousquetaires du ROI, &c.

B O U Q U E T.

AIR, du Vaudeville d'Epicure.

**A** Saint Martin chacun s'empresse  
D'offrir de l'encens & des fleurs ;  
Mais aujourd'hui la fête cesse,  
Demain un autre a les honneurs.  
Les tendres soins d'un cœur qui t'aime,  
Ne dépendent point des instans ;  
Mon hommage est toujours le même :  
C'est pour moi ta fête en tout temps.

Le Saint, modeste & charitable,  
Des humains eut toujours pitié ;  
Un jour un pauvre misérable,  
De son pourpoint eut la moitié.  
Ton âme noble & libérale,  
Néglige jamais à demi ;

On te voit d'une ardeur égale  
Servir le Pauvre & ton ami.

Pour convertir les Infidèles,  
Ton Saint prêcha l'austérité ;  
Mais tu touches le cœur des Belles,  
A qui ton Art rend la santé.  
Comme Apôtre, il eut de l'Eglise  
Le brevet de la Sainteté ;  
En toi tout Paris canonise  
Les Talens de l'humanité.

*Par un Ami.*

**L**E mot de la première Enigme du mois de Novembre est *le peigne*. Celui de la seconde est *la Loterie*. Celui du premier Logogryphe est *la Sardaigne*, que j'ai personnifiée, dit l'Auteur, & qui s'annonce elle-même. C'est un Royaume: elle a donc le sceptre en main. Elle est humble & soumise. C'est là sa gloire; & cela ne peut jamais manquer sous des Rois aussi justes & aussi bons que les nôtres.

Sa sœur & sa voisine, c'est *la Corse*; elle est Isle & Royaume, & par conséquent à double titre sœur de la Sardaigne: Elle tient un sceptre, qu'elle veut briser: chacun sait que depuis long-

64 MERCURE DE FRANCE.

temps elle s'efforce de changer la Royauté en République. Cette entreprise, cette défection, dût-elle avoir un heureux succès, sera toujours pour elle un sujet de honte, tandis que la Sardaigne se glorifiera éternellement de sa fidélité. Mais ces vérités ne sont dites que confusément; l'obscurité est nécessaire dans les Enigmes & les Logogryphes: c'est au Lecteur intelligent à pénétrer de lui-même ce qu'on veut lui faire entendre.

Le nombre de mes pieds, c'est le nombre des Muses. Les pieds, ce sont les lettres; il y en a neuf, c'est-à-dire autant que de Muses, dans le mot *Sardaigne*, lequel contient tous les mots suivants.

Dans les Nymphes des eaux on en voit déjà sept; les Nymphes des eaux sont les *Naiades*, où il y a sept lettres toutes contenues dans le mot *Sardaigne*.

La Troupe qui veilloit aux barrières du Louvre, c'est la *Garde*, troupe de gens de guerre qui veilloit effectivement au-devant du Louvre, avant que la Cour de France eût quitté Paris pour demeurer à Versailles: c'est une allusion aux beaux vers de *Malherbe* au sujet de la mort,  
Et la Garde qui veille aux barrières du Louvre,

N'en défend pas nos Rois.

Ce que n'a jamais craint un digne enfant de Mars, c'est-à-dire, un brave Officier, un brave Soldat, c'est le *danger*, ou les *dangers*.

Ce qui douze fois l'an coupe un mois en deux parts, ce sont les *Ides*, qui suivant la façon de compter des Romains, tombent chaque mois, ou le treize, ou le quinze.

D'un beau Roman Latin le nom & l'héroïne, c'est l'*Argénis* de \* *Barclai*, qui faisoit les délices du Cardinal de *Richelieu*; le nom de ce Roman, qui est fort long, où il y a beaucoup d'esprit, de finesse & de politique: c'est *Argénis*, qui est le nom imaginaire de la Princesse que *Barclai* en a fait l'héroïne.

Un exercice aimable, un terme de Marine; le premier c'est la *danse*; le second c'est le mot *anse*, qui vient tout de suite après *danse*; on y pourroit encore trouver *rade*, mot assez connu; ainsi le Lecteur ne doit pas être en peine, quoique la chose soit annoncée si généralement.

Une illustre Martyre; un invisible

\* Dictionnaire de Bayle; Article *Barclai*.

## 66 MERCURE DE FRANCE.

corps : la première c'est sainte *Agnès*, le second c'est l'*Air*.

La source de la vie & celle des trésors ; la première c'est le *sang*, la seconde c'est le *gain*.

Un Capitaine Turc, un mal, une Déesse ; le Capitaine Turc, c'est l'*Agâ* des Janissaires ; le mal, c'est la *rage* ; la Déesse, c'est *Diane*.

De l'amoureux *Jupin* une avare maîtresse : c'est *Danaé*, chez laquelle *Jupiter* ne put entrer qu'en se changeant en pluie d'or : *mutato in pretium Deo*, dit *Horace*.

Un Royaume très-vaste & ce qui le contient ; c'est le Royaume des *Indes*, & l'*Asie* dans laquelle il est.

Un père aux douze enfans, dont l'un fuit, l'autre vient.... Ce qui dénote l'*Ann*, père des 12 mois, qui se succèdent l'un à l'autre.

Un Seigneur Provençal, Auteur de maint volume ; c'est le Marquis d'*Argens*, Auteur des *Lettres Juives*, des *Lettres Caballistiques*, de la *Philosophie du bon Sens*, &c. j'ai écrit maint volume sans *s* ; cet adjectif *maint* porte le singulier, quoiqu'il signifie plusieurs ; on lit *maint homme* dans le *Dictionnaire de l'Académie*.

Un Gueux , un Moine en charge, un Esprit, un Légume. Un Gueux, c'est un *Gredin*; un Moine en charge, c'est un *Gardien*; un esprit, c'est un *Ange*; un légume, c'est du *ris*.

D'un stupide animal le grossier conducteur, c'est un *Asnier*.

Trois enfans de Jacob & leur charmante sœur. Les trois enfans sont *Dan*, *Gad* & *Aser*; leur charmante sœur, c'est *Dina*, à qui son extrême beauté attira l'aventure fâcheuse qui est rapportée dans la Genèse, chap. 34.

Un point que sous ses pieds conçoit un Astronome, c'est le *Nadir*, opposé au point vertical, qui est le zénith.

Un mont dans la Phrygie, c'est le mont *Ida*, où fut élevé le beau *Paris*, où les Déeses parurent devant lui; les Poètes ne parlent d'autre chose.

Un Politique à Rome, Ministre détesté d'un odieux Tyran. Ce Politique, ce Ministre détesté, c'est *Séjan*, qui porta enfin la peine de ses crimes. Le Tyran odieux par sa cruauté & par ses autres vices, c'est l'Empereur *Tibère*.

Cinq rivières du Rhin à l'Océan. Ce sont l'*Aar* en Suisse, la *Saare* ou la *Sare* dans la Lorraine Allemande, le *Dain* dans la Franche-Comté & le *Bu-*

## 68 MERCURE DE FRANCE.

*gey*, l'*Aisne* en Champagne, & l'*Indre* dans la Touraine.

Deux rivières au-delà des monts. Ce sont l'*Adige* dans l'Etat de Venise, & l'*Arne* dans la Toscane.

Un grand Fleuve en Afrique, c'est le *Niger*.

Deux Plantes & leur fruit, de suc aromatique, ce sont le *nard*; & l'*anis*.

Deux Apôtres, deux Saints, deux Rois, les premiers sont S. *André* & S. *Jean*, les seconds S. *Denys* & S. *Adrien*, les troisièmes *Agis*, Roi de Lacédémone; & *Afa*, Roi de Juda.

Six animaux, deux en l'air, deux sur terre, & deux dessous les eaux, les deux en l'air, ou les deux oiseaux, ce sont le *Geai* & le *Serin*; les deux sur terre, animaux à quatre pieds, ce sont l'*Asne* & le *Singe*; les deux sous les eaux, ou les deux poissons, ce sont la *Raie* & la *Sardine*.

Deux femmes à la fois d'un époux à besicles; ce sont *Sara* & *Agar*, femmes du Patriarche *Abraham*. S'il ne portoit pas des besicles ou des lunettes, parce qu'il n'y en avoit pas de son tems, il étoit du moins en âge de les porter. C'étoit beaucoup à son âge que deux femmes à la fois! Cette parenthèse est

DECEMBRE. 1762. 69  
pour le jeune Prince. ( Quelqu'un a dit  
qu'on avoit déjà assez de peine à en ré-  
gler une; ) vive le bon vieux temps! le  
monde va toujours en déclinant, qu'y  
ferions-nous ?

Deux notes de plain-chant, ou deux  
signes musicaux, comme on aimera  
mieux, *re*, *si*.

Deux pronoms, *je*, *se*; j'ai laissé  
*sien* & *sa*, tous deux dérivés de *se*.

Deux Articles, *à*, *de*; j'ai laissé *des*  
qui n'est qu'un pluriel.

Deux prépositions, *dès*, *dans*; j'ai  
laissé *en* qui signifie la même chose que  
*dans*.

Douze noms adjectifs; les adjectifs &  
les infinitifs ont été mjs pour rire, pour  
faire un peu plus chévroter les Lec-  
teurs qui aiment cette sorte de badina-  
ge, & faire voir en même temps la  
fécondité du mot; du reste les cher-  
chera qui voudra; les douze adjectifs  
sont, *aigre*, *ainé*, *aïse*, *aride*, *digne*,  
*gai*, *grand*, *gras*, *gris*, *ras*, *sage*,  
*sain*.

Six Evêchés de France; ce sont ceux  
d'*Agde*, d'*Agen*, d'*Aires*, d'*Angers*,  
de *Die* & de *Dignes*; je n'y ai point  
mis celui de *Riez*, parce que le mot fi-  
nit par un *z*.

70 MERCURE DE FRANCE.

Dix infinitifs ; ce sont les suivans , tous diffyllabes , *agir , aider , daigner , danser , dîner , dire , nager , nier , saigner , signer*. Il y a en tout 92 mots ; il en reste plus de trente , que je marquerai ci-après.

Ce Logogryphe , qui paroît difficile , ne l'est point au fond ; en jettant les yeux sur la Carte , en imaginant ou regardant la mer , appelée en Poësie *le moîte Elément* , il est aisé d'appercevoir la Reine dont il s'agit , sœur & voisine d'une autre qui brise son sceptre indignement ; il n'y a que la Corse qui soit dans ce cas , au vû & scû de tout le monde ; ainsi l'une des Sœurs fait aussitôt connoître l'autre.

*Récapitulation des mots annoncés & contenus dans le mot Sardaigne.*

*Naiades , la Garde , dangers , ides , Argenis , danse , anse , Agnès , air , sang , gain , Aga , rage , Diane , Danaë , Indes , Asie , graine , jardin , le Marquis d'Argens , gremlin , Gardien , Ange , ris , Asnier , Dan , Gad , Aser , Dina , Nadir , Ida , Séjan , Aar , Saare ou Sare , Dain , Aisne , Indre , Arne , Adige , Niger , Nard , Anis , André ,*

Jean, Denis, Adrien, Agis, Afa, Geai, Serin, Afne, Singè, Raie, Sardine, Sara, Agar, ré, si, je, se, à, de, dès, dans, aigre, aîné, aise, aride, digne, gai, grand, gras, gris; ras, sage, sain, Agde, Agen, Aires, Angers, Die, Dignes, agir, aider, daigner, danser, dîner, dire, nager, nier, saigner, signer.

*Autres mots contenus, & annoncés  
confusément.*

Adage, Aa, Agra, Aides, Ais, âge, agréda, dais, égra, gradin, grai, ai, gien, gran, gaine, grade, jaën, nid, rang, ride, rade, rige, sagane, engrais, gand, dé, desir, sein, seing, signe, sire, ire, égard, aden, an, éginard, Emmanuel sa, M. Regis, rasfade, sien, ne, déjà, gare &c. Surement plus de trente, comme j'ai dit.

Le mot du second Logogryphe est *Mérite*, dans lequel on trouve *Tri*, jeu, *Mite*, *Métier*, *Rite*, *Mitre*, *Tremie*, *Mire* de fusil, *Mère*, *Mi*, *Ré*, notes de Musique, *Rime*, *Mer*. Celui du troisième est *prendre*. En ôtant le *p*, il reste *rendre*.

*N. B.* Le Logogryphe du mois d'Octobre , dont il est dit dans celui de Novembre que le mot est *le Logogryphe même* , n'y a été inféré que par une méprise dont nous faisons au Public nos très-humbles excuses.

---

**E N I G M E.**

**J**e change très-souvent & de genre & de nom ;  
 Je suis pourtant toujours la même :  
 Faire par une main suprême ,  
 Nul ne peut ajouter à ma perfection.  
 Je ne suis pas si belle  
 Lorsque je suis nouvelle ;  
 Et cependant dans cet état ,  
 Je sers à distinguer un fameux Potentat.  
 Je puis de quelques jours avancer la venue  
 De mainte personne inconnue.  
 Sans me couper on me met par quartier :  
 Par une maligne influence ,  
 On dit que je fais les ratiers.  
 Ami Lecteur , crains-en l'expérience.



**A U T R E.**

A U T R E.

**J**e suis d'un usage ordinaire ,  
 Et de plus, je suis nécessaire.  
 Mais de me posséder tous n'ont pas le moyen.  
 J'en nommerois plus d'un, & pourtant gens de  
 bien.

Je sers tous les états , Prêtres & Militaires ,  
 Juges , Moines , Fripons , Filles & Gens d'affaire.  
 On me voit à la Ville ; on me voit à la Cour ,  
 Quelquefois même aux Champs. On m'enferme  
 le jour ,

Et l'on me pend la nuit. Une sœur , mon aînée ,  
 En tous lieux , comme moi , n'est jamais prome-  
 née ;

Mais mon frère est toujours très-visible au grand  
 air ;

Aux ardeurs de l'été , comme aux froids de l'hyver ;  
 Il est à tous venant ; & je ne sers qu'un maître . . .  
 C'en est trop , cher Lecteur , car tu me tiens peut-  
 être.

C... D. R...i

D

## L O G O G R Y P H E.

A Mlle LE RICHE.

**D**ANS mes six pieds , belle *Uranie* ,  
 Je t'offre assurément de quoi  
 Exercer ton génie :  
 Un Titre qui n'est dû qu'au Roi ,  
 Deux notes de Musique ,  
 Un Pape , un Animal ,  
 Unterme de l'Arithmétique ,  
 Un péché capital,  
 Ce qu'un bon chien suit à la chasse ,  
 Un signe de gaité ,  
 Chose que tu prends avec grâce ,  
 Certaine Ville où tu n'as pas été.  
 Que te dirai-je encore ?  
 Plus de moitié de *Terpsichore*.  
 Mais ces mots-là sont superflus ;  
 C'est un accès de la Métromanie ;  
 J'aurois dû dire , & rien de plus :  
 Mon adresse est chez *Uranie*.



## A U T R E.

**C** n'est pas à Paris où l'on doit me chercher ;  
 Je ne puis, cher Lecteur, déceimment m'y nicher.  
 Vous dirai-je pourquoi ? J'aime la solitude,  
 Paris n'est pas mon fait : de votre incertitu de  
 Tirez-vous au plutôt. Je suis... Vous croyez donc,  
 Que je vais bonnement vous décliner mon nom ?  
 Sottise ! Donnez-vous, s'il vous plaît, la torture ;  
 Mesurez, combinez, dérangez ma structure ;  
 Vous verrez dans huit pieds dont mon corps est  
 formé,

Un criminel abus par nos Rois réformé.  
 Un terme de charpente ; un mot Géographique ;  
 Un poisson estimé ; deux clefs dans la Musique ;  
 L'instrument du repos ; un être de raison ;  
 Un fruit très-délicat qui naît près de *Vaison* ;  
 Chose dont les Bouchers ne sont jamais avarés ;  
 Une espèce de gens qui chez nous n'est pas rare ;  
 D'un astre bienfaisant le nom latinisé ;  
 Un Poète amoureux chez les Romains prié ;  
 Ce qu'un père à sa fille accorde en mariage ;  
 Celui-là seul à qui nous devons rendre hommages ;  
 Deux Villes de la France ; un Evêché Lorrain ;  
 Enfin, l'auguste nom de notre Souverain.

## A U T R E.

**J** suis dur pardevant ; mais c'est tout le contraire,  
 Si tu veux, cher Lecteur, me prendre par derrière.

BETTY.

## LES TENDRES PLAINTES

De M. RAMEAU.

## P A R O D I E.

**N**ON, *Licas*,  
 Ne suis plus mes pas ;  
 Mes craintes,  
 Mes plaintes  
 Ne te touchent pas,  
 Tes plaisirs,  
 Malgré mes soupirs,  
 S'animent,  
 S'expriment  
 Moins que tes desirs.

Si ton cœur connoissoit l'ivresse  
 Du vrai bonheur qu'on goûte en aimant ;  
 Moins amoureux, mais bien plus Amant,  
 Tout de ta tendresse  
 Me seroit garant.

Non, *Licas* &c.

Par M. D. L. P.

*Non, Licas, Ne suis plus mes pas; Mes  
craintes, Mes plaintes Ne te touchent pas.  
Tes plaisirs, Malgré mes soupirs, S'a-  
niment, S'expriment Moins que tes desirs:  
Si ton cœur Connoissoit l'ivresse Du vrai bon-  
heur, Qu'on goute en aimant; Moins amou-  
reux, Mais bien plus amant, Tout de ta ten-  
dresse Me seroit garant. Non, Licas.*



## ARTICLE II.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*SUITE du Discours sur la Question proposée, ſçavoir ſi la Langue Françoisè eſt parvenue à ſa perfection, &c.*

**I**L ne ſ'agiroit pour cela \* que d'être en état de preſſentir, au moins d'une manière confuſe, les embélliſſemens dont on pourroit encore la revêtir, ſoit en les empruntant des Langues étrangères, ſoit en lui procurant une nouvelle conſtruction, ou en inventant de nouvelles règles de Grammaire. On a propoſé, par exemple, d'introduire une plus forte inversion dans les phraſes, mais elle a été rejetée comme abſolument impraticable. Pouvons-nous découvrir quelque autre changement qui lui ſoit plus avantageux, quelque invention qui contribue à la rendre plus parfaite ? Connoiſſons-nous enfin quelque moyen de corriger les défauts qu'on lui reproche ? Car il faut avouer qu'elle en a, & c'eſt

\* *Pour voir ce que la Langue pourroit être à l'avenir.*

## 78 MERCURE DE FRANCE.

une chose qui lui est commune avec les Langues les plus célèbres ; mais ces mêmes défauts , tels , si l'on veut , que la structure trop uniforme des phrases , & la prolixité nécessairement attachée aux pronoms personnels & aux verbes auxiliaires , forment absolument le fond de son essence , & composent , pour ainsi dire , la Langue même ; en sorte que de vouloir les corriger , ce seroit , comme on a déjà dit , détruire & métamorphoser entièrement sa nature , & non point l'embellir ou la perfectionner. Qu'est-ce donc que les progrès qu'elle pourroit faire encore à l'avenir , quels ornemens nous indiquera-t-on qu'on puisse ajouter à ceux qu'elle possède ? Il est vrai qu'à raisonner scrupuleusement , nous ne saurions prévoir les différens changemens , qui peut-être arriveront dans la suite ; mais du moins il faut convenir que nous ne les entrevoyons pas , que nous n'avons même aucune idée de ce qu'ils pourroient être. Et qu'on ne dise point que ce n'est en nous qu'ignorance absolue de l'avenir , ou prévention aveugle pour notre Siècle , car cette prévention & cette ignorance (si elles étoient capables de fasciner totalement les yeux ) auroient été les mêmes dans tous les

temps, sur-tout par rapport au même Peuple & à la même Langue ; cependant nous avons vu que nos anciens Auteurs, à qui ces foibleſſes devoient être naturelles comme à nous , n'ont pas laiffé de connoître que leur Langue n'étoit point parvenue de leur temps au point où ils ſentoient qu'elle pourroit s'élever un jour. *Matherbe* même , qui , pour la Poëſie l'avoit prèsque portée juſqu'au but, convenoit que la Proſe n'avoit point encore atteint le degré qu'il cherchoit. Tant il eſt vrai qu'il y a en nous je ne ſçai quel inſtinct ou quel ſentiment qui nous fait entrevoir des perfections que nous ne connoiſſons pas encore , mais que nous ne laiſſons pas de preſſentir , & que nous cherchons ſans pouvoir les trouver ! Nous aurions donc aujourd'hui ce même preſſentiment que *Matherbe* a eu autrefois , s'il y avoit effectivement quelque choſe de conſidérable à deſirer encore pour l'accroiffement de notre Langue. Loin de cela, nous ne voyons plus rien qui manque à ſa beauté, nous ne concevons pas même ce qu'on pourroit y ajouter ; nous y trouvons d'ailleurs des expreſſions fortes , nobles & élégantes , pour rendre avec juſteſſe & précision tout ce qui eſt du vaſte reſſort de la pen-

## 80 MERCURE DE FRANCE.

sée. Le nombre & l'excellence de nos Ecrivains justement admirés des Etrangers, ainsi que de nous mêmes, nous ont rendus en tous genres les rivaux des Nations les plus renommées. Que faut-il davantage pour décider avec toute la certitude possible en cette sorte de matière, que la Langue Françoisé est aujourd'hui parvenue au plus haut comble de sa perfection ?

Et quelle autre raison que cette perfection généralement reconnue, pourroit exciter dans l'esprit des Etrangers une ardeur si vive pour acquérir la connoissance de ces principes ? L'Idiome François est devenu le langage des différens Peuples; il domine sur-tout les Trônes de l'Europe, & c'est par lui que les Rois se communiquent leurs volontés. Ainsi les Langues Grecque & Romaine s'étendirent autrefois dans tout l'Univers, mais avec cette différence que c'étoit moins à leur propre mérite ( tout grand qu'il étoit ) qu'à la force des armes & aux vastes conquêtes, qu'elles étoient redevables de cette destinée glorieuse; au lieu que nos armes n'ayant eu pour des exploits aussi éclatans qu'un Théâtre plus resserré, n'ont guères augmenté le domaine de la Langue, qui, pour se

répandre en tous lieux, n'a jamais employé que la seule puissance de ses charmes.

Il faut donc s'appliquer maintenant, non pas à lui chercher une forme nouvelle, mais à bien pénétrer son génie, & à mettre en usage les différentes richesses qu'elle renferme : il ne s'agit plus d'augmenter ses fonds ; c'est assez de les faire fructifier en créant des pensées nouvelles, des images neuves qui étant rendues dans toute leur force, ne manquent jamais de produire de nouvelles expressions, & des tours hardis que notre Langue cache, pour ainsi dire, dans son sein, & qui n'attendent que l'effort d'un génie pénétrant qui sçache les faire éclore. La Langue est une terre fertile & abondante, mais elle ne porte de fruits que pour ceux qui sçavent la cultiver. C'est donc la faute des Ecrivains, quand ils s'expriment mal, & non pas la faute de la Langue qui n'a plus besoin qu'on lui invente de nouvelles parures dont la recherche ne serviroit peut-être qu'à l'altérer & à farder ses agrémens naturels. Le vrai moyen de la faire paroître belle, consiste uniquement à bien étaler sa propre beauté.

On demande encore s'il est à propos

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE.

d'inventer de nouveaux termes, & d'en retrancher d'autres ?

Pour ce qui est du retranchement, la *Bruyere* se plaignoit autrefois de ce qu'on avoit banni de notre Langue tant de mots qui auroient mérité qu'on les conservât. Il y avoit effectivement dans l'ancien langage quantité de termes très-expressifs & très-sonores ; que pouvoit-on exiger davantage ? Cependant l'usage les a proscrits sans qu'on sçache pourquoi ; & ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que plusieurs n'ont pas été remplacés depuis, de manière que la Langue s'est considérablement appauvrie par ce retranchement, & l'on ne sçauroit y avoir trop de regret, si en perdant de ce côté-là, l'on n'avoit d'ailleurs beaucoup plus gagné par le bel ordre qui s'est introduit dans les phrases, par le nombre & l'harmonie du style, & par la noblesse de l'élocution. Ces révolutions sont communes à toutes les Langues. Le Grec & le Latin les ont éprouvées aussi bien que le François, & ne se sont entièrement formés qu'après avoir perdu bien des termes très-énergiques. C'est le destin des Langues de n'arriver à leur plus haute perfection qu'aux dépens d'une partie de leur ancienne ri-

chesse ; mais lorsqu'enfin elles sont parvenues à ce degré , où il est à souhaiter qu'elles demeurent toujours , quelle utilité peut-on retirer de la réforme des termes qui sont usités ? Les mots sont arbitraires & ne signifient rien par eux-mêmes ; leur sens ne consiste que dans la convention des Peuples de désigner certaines choses au moyen de certains sons ; & quand une fois cette convention les a consacrés , à quoi bon les rejeter pour leur en substituer de nouveaux qui n'exprimeroient rien de plus ? Il n'y a point de mot qui n'en vaille un autre dès qu'il est bien placé , & qu'il se fait entendre. Dira-t-on qu'il y en a quelques-uns dont le son est rude , la prononciation fâcheuse , ou l'ortographe désagréable ? Mais cela dépend presque toujours de l'imagination que chacun s'en fait ; il n'y a point de règle là-dessus ; & un mot qui flatte l'oreille de l'un , peut blesser celle de l'autre. Comment convenir de ceux qu'on retrancheroit , de ceux que l'on conserveroit ? Les Jugemens des plus sçavans hommes ne sont d'aucun poids dans cette matière ; ils ne peuvent que déclarer ce qui est d'usage ; & indépendamment de leurs décisions , c'est à cet usage seul qu'appartient le

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

droit de proscrire les termes qu'il lui plaît, ou d'en faire éclore de nouveaux, sans qu'on puisse ordinairement en pénétrer d'autre raison que le caprice ou l'amour de la nouveauté. Vouloir fixer l'usage & le contraindre à retenir ou à rejeter certains mots, c'est ce qui est absolument impossible. Il seroit pourtant à souhaiter qu'on pût conserver tous les termes dont on se sert aujourd'hui, parce qu'on ne gagneroit rien à les abolir, & qu'au contraire cette perte ne peut jamais qu'appauvrir la Langue, & faire vieillir des livres très-bien écrits, qui nous paroîtront surannés dès que l'usage ou le caprice auront abrogé les mots que nous y approuvons maintenant.

A l'égard de l'autre question, s'il est à propos d'inventer de nouveaux termes, elle paroît mériter plus d'attention, & semble offrir d'abord l'idée d'un avantage considérable en ce qu'on enrichiroit la Langue des mots qui peuvent lui manquer, & qu'on fourniroit par-là aux Ecrivains plus de facilité pour exprimer leurs pensées, où varier leurs expressions; car il semble desirable que chaque chose ait un nom, & chaque idée un terme exprès qui la désigne & la peigne. Mais si l'on considère d'un

autre côté, qu'à vouloir caractériser par des mots différens toutes les idées qui s'approchent, c'est introduire sans mesure autant de noms qu'il y a de nuances ou de degrés dans nos pensées, & permettre à chacun de produire un nouveau mot pour signifier ce qu'il aura envisagé d'une façon particulière, on commencera à douter que cela soit avantageux. En effet il faudroit donc qu'il fût libre à chaque Ecrivain de hasarder tous les mots qu'il lui plairoit d'inventer; & alors chacun usant du même privilège, parleroit un langage qui lui seroit particulier, mais qui courroit risque de n'être entendu que de lui. Il est vrai que l'usage & le Public seroient toujours en droit d'adopter ou de rejeter ce qu'ils voudroient; mais aussi il n'y auroit plus rien de fixe ni de certain dans la Langue, & elle flotteroit continuellement à la merci des Novateurs, toujours en butte aux changemens, & à la veille d'une entière révolution. Ne se plaint-on pas tous les jours de ce que l'usage qui est le tyran des Langues, & qui pourtant ne s'introduit d'ordinaire que sourdement, & en tâtonnant, pour ainsi dire, le goût général, nous condamne à des varia-

tions trop fréquentes ? Que seroit-ce si chaque Particulier étoit le maître d'introduire de sa propre autorité & sans aucune circonspection , toutes les nouveautés que son caprice lui dicteroit ? La liberté d'inventer de nouveaux mots entraîneroit celle de bannir les anciens, & passeroit bientôt à innover dans les tours & dans les façons de parler les plus essentielles à la Langue. On a beau dire que cela faciliteroit l'expression des pensées ; car suivant ce raisonnement il faudroit multiplier les mots à l'infini ; & une langue ne seroit plus qu'un amas de synonymes & un vocabulaire intarissable , qui ne s'arrêteroit jamais. Les langues les plus riches n'ont-elles point manqué de certains termes ? Nous en avons dans le François , qui ne se trouvent ni dans le Grec ni dans le Latin ; & malgré l'abondance de ces deux Langues , croit-on que ceux qui les parloient , n'avoient jamais de peine à exprimer leurs idées , & qu'ils trouvoient d'abord dans la multitude des mots que leur Langue leur fournissoit, de quoi peindre sans travail tout ce que leur esprit concevoit ? Ce n'est guères la disette des mots qui embarasse , c'est la difficulté de les bien arranger , de les

appliquer avec justesse, d'en faire résulter le nombre & l'harmonie, enfin de créer des tours fins & hardis, ou tendres & gracieux qui forment une image vive & naturelle de ce qu'on veut représenter. Or cette difficulté se rencontre également dans toutes les Langues ; dans les plus fécondes comme dans les autres, & elle ne peut être vaincue que par la force de l'esprit, & la beauté de l'imagination. Il suit de ces raisonnemens que lorsqu'une Langue a une fois pris sa forme, & qu'elle suffit à bien exprimer tout ce qui se peut penser, il faut s'y tenir, & se contenter d'employer ingénieusement les termes qu'elle possède, sans songer à la surcharger de superfluités embarrassantes. Le Latin a commencé à se corrompre quand on a voulu pousser sa fertilité jusqu'à caractériser subtilement les divisions les plus délicates de la pensée ; & il ne s'est gâté tout-à-fait, que parce que les Ecrivains du Bas-Empire ont reçu inconsidérément les différens termes des Nations étrangères qui ravageoient leur pays : après avoir adopté leurs mots, on en est venu bientôt à se servir de leurs façons de parler ; on a en même temps oublié les véritables

termes , & les vrais tours du siècle d'*Auguste* ; jusques-là que de cette Langue si pure , si noble , & si abondante , on en a enfin composé un jargon méconnoissable. Nous sommes peut-être menacés du même danger. L'on n'a déjà que trop affecté d'introduire de nouveaux termes , qui malgré la proscription publique ne laissent pas de reparoître de temps en temps , & c'est ce qui donne à certains Ouvrages cet air fade & précieux qui inspire tant de dégoût aux esprits raisonnables. Rien n'est si pitoyable en fait de style que l'affectation marquée de préférer aux termes usités , des mots inconnus & nouvellement forgés. Si l'on se bornoit simplement à inventer dans notre Langue quelques termes d'une utilité considérable , qui fussent expressifs , harmonieux , & conformes à l'analogie , il n'y auroit point sans doute d'inconvénient à les admettre. *Horace* permettoit aux Auteurs de son temps de hasarder quelquefois de nouveaux mots quand ils avoient à traiter des matières nouvelles & jusqu'alors inconnues ; mais il vouloit en même temps que l'étymologie en fût claire , qu'on en usât sobrement , avec circonspection , & toujours en cas

de nécessité. Quand toutes ces circonstances se rencontrent, on peut tolérer un nouveau mot, pourvu qu'il soit ensuite ratifié par l'usage, qui n'est autre chose que l'approbation de ceux qui parlent & qui écrivent bien. Cependant comme la multitude l'emporte d'ordinaire, il est toujours à craindre que la facilité qu'on auroit à admettre les nouveautés, ne dégénéraît dans une licence qui corromproit tout : ainsi il y a beaucoup plus à craindre qu'à espérer ; & c'est pourquoi l'on ne sçauroit trop se tenir en garde, ni trop se roidir contre toute espèce d'innovation, & l'on ne doit jamais s'en relâcher qu'avec une grande précaution, & lorsque la nécessité, ou du moins l'utilité reconnue des nouveaux termes exige qu'on les adopte sans scrupule.

*Par M... de la Société Littéraire d'Arras.*



---

*LETTRES Secrettes de CHRISTINE, Reine de Suède , aux Personnes illustres de son siècle , dédiée au ROI DE PRUSSE ; avec cette Epigraphe : La Vérité n'offense point le Sage. A Genève , chez les Frères Cramer , & à Paris , chez Dessain junior , Quai des Augustins. Brochure , petit in-8°. 1762.*

**S**IL est vrai que dans les Lettres familières des Grands Hommes , on découvre sans peine leur caractère & leur génie , rien n'est plus propre à faire connoître l'âme de la Reine de Suède , que l'Ouvrage que nous annonçons. L'accueil favorable que le Public avoit déjà fait aux *Lettres choisies* de cette Princesse , imprimées chez *Humblot*, Libraire , rue S. Jacques , en 1760 , annonce à celles-ci un sort pour le moins aussi heureux. Elles sont au nombre de soixante - six ; & les personnes à qui *Christine* les a écrites , sont la plupart d'illustres sçavans ou des gens de Lettres

célèbres, tels que *Descartes*, *Bense-  
rade*, *Grotius*, *Scaron*, *Madame de la  
Suzé*, *M. Godeau*, *Mlle Scuderi*, &c.  
&c, avec lesquels la Reine de Suede,  
déposant en quelque sorte la majesté de  
son rang, semble affecter une espèce  
d'égalité : » Si vous étiez d'humeur à  
» faire le voiage de Suede, dit-elle à  
» *Descartes*, vous trouveriez en moi  
» une admiratrice, une amie officieuse  
» & solide. Vous êtes connu ici autant  
» qu'en aucun lieu du monde ; & vous  
» gouteriez à ma Cour, repos, plaisir,  
» & sur toute chose, pleine liberté, pré-  
» cieuse fans doute à tous les hommes,  
» mais sans prix aux yeux du Sage. Faites  
» donc un nouvel effort de courage, &  
» arrivez promptement ; vous ne vous  
» repentirez jamais d'avoir vu de près la  
» fille de *Gustave* ; elle fera sa gloire &  
» son bonheur de s'entretenir & de  
» s'instruire avec vous.

En traitant avec cette familiarité les  
personnes d'un rang inférieur, *Christine*  
n'oublioit pas ce qu'elle devoit à sa di-  
gnité, lorsqu'elle écrivoit à des hom-  
mes en place. Quelquefois même elle  
affectoit avec eux un mépris souvent  
blâmable, comme on peut le voir dans  
une lettre qu'elle écrit au Cardinal *Ma-*

zarin au sujet de son Ecuyer qu'elle fit  
 assassiner. » Apprenez tous tant que vous  
 » êtes , lui dit-elle , Valets & Maîtres ,  
 » petits & grands , qu'il m'a plu d'agir  
 » ainsi ; que je ne dois ni ne veux ren-  
 » dre compte de mes actions à qui que  
 » ce soit , surtout à des fanfarons de  
 » votre sorte. Vous jouez un singulier  
 » personnage pour un homme de votre  
 » rang. Quelques raisons qui vous aient  
 » déterminé à m'écrire , j'en fais trop  
 » peu de cas , pour m'en intriguer un  
 » seul instant. Je veux que vous sça-  
 » chiez & que vous disiez à qui voudra  
 » l'entendre , que *Christine* se soucie  
 » peu de votre cœur , encore moins de  
 » vous.... Ma volonté est une loi que  
 » vous devez respecter. Vous taire est  
 » votre devoir.... Sçachez, Mons le Car-  
 » dinal , que *Christine* est Reine par-  
 » tout où elle est ; & qu'en quelque  
 » lieu qu'il lui plaise d'habiter , les  
 » hommes , quelque fourbes qu'ils  
 » soient , vaudront encore mieux que  
 » vous & vos affidés &c. Ces deux ci-  
 » tations suffisent pour donner une légère  
 » idée de ces lettres , & du caractère de  
 » celle qui les a écrites , si tant est qu'elles  
 » soient véritablement d'elle.

---

*SYNOPSIS Doctrinæ Sacræ , seu insigniora & præcipua ex veteri ac Novo Testamento loca , quæ , circa Fidei & Moralis Christianæ Dogmata, versantur , ex Prophetarum Oraculis, aliorumque Autorum sacrorum monitis , necnon ex Evangelica vel Christi Domini , & SS. Apóstolorum doctrina , ad verbum desumpta , atque ordine alphabetico digesta , &c. 2 vol. in-8°. Chez Guillyn , quai des Augustins , près du Pont S. Michel , au Lys d'Or. 1762.*

**L'**AUTEUR anonyme de cet Ouvrage utile & édifiant , nous apprend qu'ayant déjà donné il y a quelques années , un abrégé de la Théologie & des Conciles rangés par ordre alphabétique , il a cru devoir présenter dans le même ordre les endroits les plus remarquables de l'ancien & du nouveau Testament , qui regardent le Dogme & la Morale. Les matières qui entrent dans ce choix alphabétique traitent principalement de

## 94 MERCURE DE FRANCE.

l'essence Divine, de l'éternité du Verbe, de son union avec le Père & le Saint-Esprit, de la création de l'homme, du péché originel, des causes & des effets de l'idolâtrie, de la vocation des Juifs au culte du vrai Dieu, des promesses d'un Messie, des Prophéties qui l'annoncent, de celles qui ont prédit la conversion des Gentils à la Religion Chrétienne, de la Naissance du Sauveur, de sa mission, de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection, &c. Toutes ces différentes matières ne regardent que le Dogme. Quant à la Morale, voici les principaux Articles contenus dans cette espèce de Dictionnaire : les préceptes du Décalogue & tous les endroits des Livres Saints qui y ont quelque rapport ; la nécessité de la grâce pour faire le bien, la griéveté du péché, le mépris du monde, le scandale, la fuite des occasions dangereuses, la mortification des sens, l'obligation de veiller & de prier, le sort des pécheurs, la pénitence, l'aumône, en un mot, tout ce qui peut conduire à une vie chrétienne. Par la disposition dont toutes ces matières sont arrangées, un Prédicateur qui traite dans un Sermon quelque Sujet concernant le Dogme ou la Mo-

DECEMBRE. 1762. 95

rale , trouve sans peine tous les Passages dont il peut avoir besoin ; ce qui rend ce Livre d'une très-grande utilité à tous les jeunes Ecclésiastiques soit Religieux, soit Séculiers , à qui l'Ecriture Sainte n'est pas encore bien familière. Ils y trouveront de plus un très-grand nombre de notes tirées des meilleurs Interprètes de l'Ecriture , qui éclaircissent les endroits les plus obscurs des Livres Saints , & donnent un prix infini à ce Dictionnaire , puisqu'avec son secours on peut se passer d'une infinité d'autres Livres , auxquels sans cela il faudroit recourir nécessairement.

---

*CONSIDÉRATIONS sur l'état présent de la Littérature en Europe , avec cette Epigraphe : Tolerabile si ædificia nostra diruerent ædificandi capaces. A Londres , & se trouve à Paris , chez Fournier Libraire , Quai des Augustins. 1762. Volume in-12.*

**N**OUS ne nous arrêterons qu'aux endroits de ce Livre qui ont pour objet la Littérature Françoisse , parce qu'elle

nous intéresse principalement. Il paroît même que l'Auteur s'y est attaché avec une sorte de préférence ; quoique son dessein soit en général de marquer les vices internes de la République des Lettres, & de jeter un coup d'œil sur les Sociétés Littéraires qui font une profession spéciale de procurer l'avancement des Sciences. Nous préviendrons que l'Article de la Littérature Françoisise contient des critiques contre plusieurs de nos Auteurs célèbres, qui dégèrent quelquefois en personnalités. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est qu'elles ne peuvent manquer d'offenser ceux qui en sont l'objet. Nous nous faisons un devoir de les passer sous silence ; & nous ne citerons de cet Ouvrage que ce qui peut flater des hommes de Lettres que nous estimons.

» M. *d'Alembert* joint à de sublimes  
 » connoissances dans la Géométrie &  
 » la Méthaphysique, le goût exquis  
 » des Beaux-Arts. C'est à son mérite  
 » seul qu'il doit les places qu'il remplit  
 » avec distinction dans les célèbres  
 » Académies de l'Europe. Ses moindres  
 » Ouvrages annoncent le génie &  
 » l'honnête homme.

» M. *Diderot* l'Interprète de la Na-  
 » ture,

» ture , ne lui donne que ses grâces.  
 » Il la fait penser délicatement & rai-  
 » sonner avec subtilité , parler naï-  
 » vement & sentir avec passion.

» J'ai vû vingt Beautés qui feroient  
 » honneur à la Cour de Versailles, paroî-  
 » tre avec distinction aux leçons de M.  
 » l'Abbé *Nollet*. La Philosophie n'est  
 » jamais plus attrayante, que lorsqu'elle  
 » est protégée , embellie & cultivée par  
 » les Grâces.

MM. de *Buffon*, de *Marivaux*, de  
*Sainfoix* &c. reçoivent aussi le tribut  
 de louanges que méritent leurs talens ;  
 mais en général on sent que le génie  
 de l'Auteur le porte plus à la Satyre  
 qu'au Panégyrique. ♦

---

*SELECTÆ FABULÆ ex Libris Me-  
 tamorphoseon Ovidii Nasonis , capituli-  
 bus & notis Gallicis enucleatæ; quibus  
 accesserunt eximia quædam ex Virgi-  
 lii Georgicis loca, ad usum Schola-  
 rum inferiorum. 1 vol. in-12. Chez  
 Guillyn, quai des Augustins, auprès  
 du Pont S. Michel, au Lys d'or, 1762.  
 Avec Approbat. & Privilège du Roi.*

**N**OUS n'avions fait qu'annoncer dans  
 E

## 98 MERCURE DE FRANCE.

un de nos précédens *Mercur*es , cet Ouvrage utile , qui a pris faveur dans plusieurs Colléges de l'Université , & dont l'usage deviendra probablement bientôt universel pour toutes les basses Classes. C'est un Recueil de certains endroits tirés de *Virgile* & d'*Ovide* , & mis à la portée des Écoliers de sixième & de cinquième pour leur faciliter l'étude de la Langue Latine. Nous avons des recueils de morceaux choisis dans les Auteurs Latins qui ont écrit en prose ; mais à l'exception des Fables de *Phédre* , on n'avoit pour ces basses classes aucun Poète qui pût leur être expliqué. Par le moyen du choix que M. d'Alletz présente au Public , les endroits les plus faciles , & souvent les plus agréables des *Métamorphoses* d'*Ovide* , & des *Géorgiques* de *Virgile* , vont leur devenir aussi familiers , que les Fables de *Phédre* , le seul Poète Latin qui , jusqu'à présent , leur eût été mis entre les mains. Les autres Universités , à l'exemple de celle de la Capitale , ainsi que les Colléges de province , ne manqueront pas sans doute d'adopter un recueil qui , en mettant plus de variété dans les études des



DECEMBRE. 1762.

commençans, les leur rendra plus agréables, & par conséquent plus utiles.

*THÉÂTRE & Œuvres diverses de M. PANARD; quatre volumes in-12. A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût, 1763, avec Approbation & Privilège du Roi. Prix, 10 liv. broché.*

LA supériorité du talent de M. Panard pour le Vaudeville est avouée de tous ceux qui travaillent en ce genre. Avant lui, *Bacchus & l'Amour* étoient le sujet de presque toutes les chansons. M. Panard a pris ses couplets dans les mœurs en général, & dans les défauts particuliers à chaque âge & à chaque état. Aussi ses Vaudevilles, dont les refrains font tous à lui, étoient bientôt chantés dans toutes les rues. On desiroit depuis longtemps de les voir réunis dans un recueil; & c'est une obligation qu'on a aux amis de M. Panard, d'avoir vaincu cette indifférence qui lui en faisoit négliger l'assemblage. Il ne témoignoit pas plus d'affection pour

les autres enfans de son génie , pour ces Comédies & ces Opéra-Comiques si universellement connus , si longtems dispersés , & dont plusieurs n'avoient pas même été imprimés. Il en est resté au Théâtre un assez grand nombre que l'on joue fort souvent avec succès.

- Il est une autre sorte d'Ouvrages de M. *Panard* , que le Public connoît moins , ce sont ses pièces fugitives. Elles sont en partie le fruit des réflexions qu'il a faites à la campagne , où l'invitation de ses amis l'appelloit souvent. Ses chansons bacchiques , son ruisseau de Champigny , & quelques morceaux insérés dans la Comédie de M. *Fagan*, intitulée *les Almanacs* , sont les seules qui aient été imprimées ; presque toutes les autres paroissent pour la première fois , & forment le quatrième volume qu'on peut regarder comme un Ouvrage tout nouveau. Nous l'avons lu avec d'autant plus de plaisir , que nous n'y avons trouvé ni tours d'imagination forcés , ni métaphores tirées , ni termes empoulés. La seule Nature , avec sa noble simplicité , a toujours guidé la plume de M. *Panard*. Nous insistons sur le dernier volume, comme étant le moins connu , & ne le cédant point aux trois autres , quoique dans un autre genre.

**ANNONCES DE LIVRES. :**

**NOUVEAUX PRINCIPES** de la Langue Allemande , pour l'usage de l'Ecole Royale Militaire. Par M. *Junker*, Docteur en Philosophie , Professeur de la Langue Allemande à l'Ecole Royale-Militaire , Membre ordinaire de l'Académie Royale Allemande de Goettingen. Nouvelle édition , in-12. *Paris*, 1762. 2. vol. Chez *Musier fils*, Libraire qui des Augustins, au coin de la rue Pavée, à S. Etienne.

**ESSAI** historique sur la Médecine en France. in-12. *Paris*, 1762. Chez *Lotin l'aîné*, Libraire-Imprimeur de Mgr le Duc de BERRY, rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq.

Le même Libraire vient d'acquérir du fond de *Guillaume Desprez* les Ouvrages suivans :

**JOURNÉE** Chrétienne, où l'on trouvera des règles pour vivre saintement dans tous les états & dans toutes les conditions ( par *Pacory.* ) vol. in-12.

**RACINES** de la Langue Angloise, ou l'art de bien entendre cette Lan-

## 102 MERCURE DE FRANCE.

gue , de la parler & de l'écrire correctement , par feu M. *Joseph Gautier* , Maître de Langue Angloise.

On trouve chez le même la vraie méthode pour apprendre facilement à parler , à lire & à écrire l'Anglois , ou Grammaire générale de la Langue Angloise par *Thomas Berry* , Anglois de Nation , Maître de Langue Angloise , vol. in-8°.

HISTOIRE des Philosophes modernes , avec leur Portrait , par M. *Saverien* , publiée par *François* , Graveur des Dessesins du Cabinet du ROI , &c , rue S. Jacques , à la vieille Poste , vis-à-vis de la rue du Plâtre. Tom. III. contenant la premiere partie de l'Histoire des Restaurateurs des Sciences. In-4°. & in-12. Prix , 6 liv. in-4°. & 2 liv. 10 s. in-12. brochés. A Paris , de l'Imprimerie de la veuve *Brunet*. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1763.

Le Public est prévenu qu'on fera sans cesse attentif à profiter des avis que les Savans & les Gens de goût voudront bien donner , pour rendre cette Histoire toujours plus digne de leur suffrage. Il doit donc s'attendre à y voir quelques nouveaux changemens , à mesure qu'il

en paroîtra des volumes. Celui qu'on a fait au volume qu'on publie , a été suggéré par le jugement de ces personnes éclairées. Elles ont trouvé que la gravure des portraits de l'édition in-12. étoit trop négligée , & que le prix de l'in-4°. étoit trop haut. C'est une plainte qu'ils ont faite dès la publication du premier Tome de cette Histoire , & qui a été renouvelée lors de la seconde édition de ce tome , & de la première édition du second. Pour y avoir égard , le Graveur s'est déterminé à graver les portraits d'une seule manière & de la grandeur de l'in-12 , & de les encadrer dans un ornement ou cartouche convenable pour les faire servir à l'in-4°. Par ce moyen la gravure est aussi belle dans ces deux formats qu'il a pu la rendre ; & il n'y a absolument que l'ornement ou le cartouche qui distingue les planches de l'in-4°. de celles de l'in-12.

Cet arrangement a paru le seul qu'on pût prendre pour concilier les deux objets desirés , la diminution du prix & la perfection de la gravure. Comme on n'a plus qu'une même planche pour les deux éditions , on peut désormais donner l'in-4°. à 6 livres.

A l'égard de l'Histoire , on a suivi le

même plan qu'on s'est prescrit pour les autres classes des Philosophes. Les Restaurateurs des Sciences sont cependant divisés en deux parties, qui formeront deux volumes, quoiqu'on ne compte que dix Restaurateurs ; sçavoir *Ramus*, *Bacon*, *Gassendi*, *Descartes*, *Pascal*, ceux-ci composent la première partie qu'on publie : *Newton*, *Leibnits*, *Wolf*, *Jean Bernoulli* & *Halley* (ces derniers formeront la seconde : ) mais leur vie est si intéressante, & leurs productions sont si considérables, qu'il a fallu donner cette étendue à leur histoire, pour ne rien omettre d'essentiel. Cette Histoire est précédée d'un Discours préliminaire sur l'état des Sciences depuis la chute de l'Empire Romain jusqu'à nos jours.

Le Graveur avertit qu'il a reçu d'Angleterre les portraits de *Schafesbury* & de *Wollaston*, qui manquoient dans le second Tome. Celui-ci est gravé, & il le donne *gratis* à ceux qui achètent le volume qu'on publie. Le portrait de *Schafesbury* sera distribué de la même manière quand le quatrième Tome paroîtra.

DISSERTATION sur l'Education physique des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté. Ouvrage

DECEMBRE. 1762. 105  
qui a remporté le Prix le 21 Mai 1762,  
à la Société Hollandoise des Sciences.  
Par M. *Ballexerd*, Citoyen de Genève.

*Sartam & tectam ab omnique molestiâ & incommodo  
Servate prolem ; inde sanitas , robur & longævitæ.*

In-8°. Paris , 1762. Chez *Vallat-la-  
Chapelle*, Libraire, quai de Gêvres.

LETTRE de M \* \* \* à M. l'Abbé \* \*  
Professeur de Philosophie en l'Université  
de Paris, sur la nécessité & la manière de  
faire entrer un Cours de Morale dans  
l'Éducation publique. Brochure in-12.  
Paris, 1762. Chez *Durand le jeune*,  
Libraire, rue du Foin.

LA SCAMNOMANIE, ou le BANC,  
Poème héroï-comique. Par M. L. R.  
in-12. *Amsterdam*, 1763. On en trouve  
des Exemplaires chez *Guillyn*, Libraire,  
Quai des Augustins, proche le Pont  
S. Michel.

LETTRES écrites de divers endroits  
de l'Europe & du Levant en 1750 &c.  
4 vol. in-12. Paris, 1762. Chez *Char-  
pentier*, Libraire, quai des Augustins,  
à S. Chrysostôme.

E v

## N O T I C E.

Il paroît une nouvelle traduction des Pseaumes faite en françois sur l'hébreu , justifiée par des remarques sur le génie de la langue , par M. *Laugeois*. De toutes les traductions qui ont paru jusqu'à présent , dans quelque langue que ce soit , c'est la premiere où l'on a la satisfaction de lire tout *David* sans être arrêté par aucun sens louche , isolé ou hétérogene. Par une étude réfléchie de la langue originale , l'Auteur a scû répandre un nouveau jour sur tous les versets qui jusqu'ici ont paru intelligibles. La juste liaison & dépendance que ces versets ont à présent avec ceux qui les précèdent & qui les suivent , rend la maniere dont l'Auteur les explique nécessaire ; il les justifie encore par les principes & par les usages de cette langue. On ne peut donc lui refuser la justice d'avoir par ses laborieuses recherches , découvert dans *David* une foule de beautés sublimes , ensevelies jusqu'aujourd'hui dans les ténèbres , & d'avoir rendu la lecture de ces divins Cantiques beaucoup plus intéressante. C'est un témoignage que lui rendront tous ceux qui voudront compa-

DECEMBRE. 1762. 107  
rer sa traduction avec tout autre traduction dans quelque langue que ce soit.

## ALMANACHS NOUVEAUX

*Qui se vendent à Paris, chez DUCHESNE  
Libraire, rue S. Jacques, au-dessous  
de la fontaine S. Benoît, au Temple  
du Goût.*

CALENDRIER, ou état actuel de toutes les Familles Royales de l'Europe, & des principales Noblesses de France, in-12. 3 liv. — *Idem*, pour l'année 1763. 3 liv. — Second supplément à la France Littéraire, contenant les noms & les ouvrages des Auteurs François, pour les années 1761 & 1762. 1 l. 4 s. — Les Spectacles de Paris, ou Calendrier Historique & Chronologique de tous les Théâtres, 12<sup>e</sup> Partie, 1763, sous presse. Chaque Partie se vend séparément, 1 l. 4 s. — Almanach Ecclésiastique, Historique & Chronologique, avec l'état actuel du Clergé de France, particulièrement de Paris & de la Cour, 1 l. 4 s. — Ordo ou Directoire perpétuel selon le Rit du Bréviaire & Missel Romain, br. 2 l 10 s. — Almanach Turc, ou Tableau des mœurs & usages des Turcs, ainsi que des intrigues du Serail, br. 1 l. 10 s. — Al-

E vj

## 108 MERCURE DE FRANCE.

manach des Voyageurs , utile & nécessaire, 1 l. 4 f. — Almanach Parisien , contenant ce qu'il y a de plus curieux dans cette Ville & ses environs , 1 l. 4 f. — Almanach Chinois , ou Idée abrégée des mœurs , usages & coutumes de cette Nation , nouvelle édition , 12 f. — Almanach de Perte & Gain , avec un indice alphabétique de tous les jeux qui se jouent en Europe , 12 f. — Almanach du Marc d'or , 12 f. — Almanach pour les jeunes gens , Chantant. — Les Tablettes de l'Amour , Chantant. — Almanach de Table , Chantant. — Nouvel Almanach Dansant. — Almanach de Compagnie , Chantant. — Almanach des Francs Maçons & Franches Maçonnes. — Nouveau Calendrier du Destin. — La Magie blanche. — Almanach du Sort , ou nouveaux Oracles. — Nouvelles Tablettes de Thalie. — Nouvel Almanach des Fables en Vaudeville. — Le joli Pont-neuf, Almanach nouveau. — Almanach Chantant , ou Tablettes d'un Philosophe. — Le Chançonner François. — Almanach Chantant des Plagiaires. — La Gageure , ou les Amours de Daphnis. — Nouvelles Etrennes du jour de l'An. — Almanach Chantant de Ramponeau. — Amusement des Sociétés. — Nouvel Almanach des Dames & des

DECEMBRE. 1762. 109.  
Messieurs. — L'Ambigu du Parnasse,  
Chantant. — La Muse Bouquetiere, Chan-  
tante. — Les Loifirs de l'Amour, Chan-  
tant. — L'année Galante, Almanach  
Chantant. — L'Almanach des Parodies  
nouvelles.

*Et un assortiment général de toutes sor-  
tes d'autres Almanachs.*

---

## ARTICLE III.

### SCIENCES ET BELLES-LETTRES

---

#### ACADÉMIES.

L'ACADÉMIE des Belles-Lettres de  
Marseille a tenu, selon l'usage, son  
Assemblée publique le 25 Août dans  
la grande Salle de l'Hôtel de Ville.

M. *Artaud*, Directeur, ouvrit la Séan-  
ce par un Discours relatif à l'objet de  
l'Assemblée ; il lut ensuite une Dissen-  
tation sur la *législation de Marseille an-  
cienne & moderne.*

Cette lecture fut suivie de celle d'un  
Mémoire de M. *Raimond*, Docteur en  
Médecine, dont le sujet étoit : *L'in-  
fluence de l'air maritime sur le tempéra-  
ment, le caractère & l'esprit.*

M. Floret lut un Discours sur l'état des gens de Lettres.

M. Ricard Secrétaire, lut l'éloge de M. Dulard, & termina la Séance par un Discours en Vers sur la médiocrité.

Les Prix ayant été réservés, l'Académie en aura trois à distribuer l'année prochaine 1763. Elle adjugera celui d'Eloquence à un Discours sur la question suivante ; *Quels sont les moyens de rendre les Mœurs à une Nation qui les a perdues.* Quant aux deux Prix de Poësie, l'Académie propose pour sujet du premier : *Le Pacte de famille ou l'union de la Maison de Bourbon*, & pour sujet de second, le même que l'année dernière : *les Dangers du Luxe.* Les Auteurs ont la liberté de traiter ces deux Sujets en Ode ou en Poëme.

Le Prix que l'Académie réserve, est une Médaille d'or de la valeur de 300 l. portant d'un côté le Buste de M. le Maréchal de Villars, & sur le revers ces mots : *Præmium Academiæ Massiliensis*, entourés d'une couronne de laurier.

Les Auteurs mettront au bas de leur Ouvrage une Sentence ou devise tirée de l'Ecriture ou des Ecrivains profânes. On les adressera à M. Ricault, Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue des Do-

DECEMBRE. 1762. III  
*minicains* : & il enverra son récépissé  
à l'adresse qui lui sera indiquée, ou le  
remettra à la personne domiciliée à  
Marseille qui lui présentera l'ouvrage.  
On affranchira les paquets à la poste,  
sans quoi ils ne seront point retirés.  
On ne les recevra que jusqu'au premier  
Mai.

---

## G É O M É T R I E.

*A l'Auteur du rapport du diamètre à  
la circonférence du cercle, inséré dans  
le Mercure de Juillet 1762.*

**M**ONSIEUR,

Le rapport de 23099 à 72576 est trop  
grand suivant les limites des Géomé-  
tres. Vous n'avez qu'à consulter les  
Elémens de M. *le Camus*, page 491 &  
suivantes où vous trouverez les bornes  
qu'ils se sont prescrites, & tous les rap-  
ports qui sont admissibles. Celui qui fut  
mis dans le Supplément de la Gazette  
d'Utrecht le 18 Mars 1760, est celui de  
tous les rapports qui me paroît le plus  
probable, attendu qu'il suit les limites

## 112 MERCURE DE FRANCE.

& les décimales finissent ; celui qui est regardé comme le plus près est 113 à 355 qui donne en décimales pour la circonférence  $3. \frac{141522}{1000000}$  &c. Celui de 7 à 22 donne de même  $3. \frac{142857}{1000000}$  &c. Celui de la Gazette qui est 1250 à 3927 donne  $3. \frac{11600}{1000000}$  ou  $3. \frac{1416}{100000}$ .

Enfin le vôtre donne  $3. \frac{141954}{1000000}$  &c. plus grand qu'aucun excepté 7 à 22.

Pour faire la comparaison vous-même vous n'avez qu'à diviser la circonférence par le diamètre, & à chaque division ajoutez un zéro au dividende, vous vous jugerez vous-même.

Rien de si facile que de trouver autant de rapport que l'on voudra semblable au vôtre ; je suis sûr d'en trouver plus de cent qui seront tous plus près.

Il est assez démontré par toutes les tentatives qu'ont faites tant de grands hommes pour trouver ce rapport par cette voie ; il est, dis-je, visible qu'il est impossible d'y arriver.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L\*\*\*



A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR,

Le rapport de 23099 à 72576 que l'on veut nous donner pour être celui du Diamètre du cercle à sa circonférence, est plus grand que celui de *Méius* déjà trop grand ; donc &c.

L'Auteur de ce prétendu rapport s'en assurera en faisant cette proportion 23099 : 72576 : 113 : 355 ; car il est évident , pour tout homme qui a la moindre idée de la proportion Géométrique , que si l'on fait le produit des extrêmes & celui des moyens , le premier sera plus grand que le second en cas que le rapport de 113 à 355 soit plus grand que celui de 25099 à 72576 & *vice versa*. Or c'est ce dernier cas qui arrive donc &c. Je suppose qu'il sçait d'ailleurs que le rapport de *Méius* est déjà un peu trop grand , ce qu'il trouvera démontré dans 50 Auteurs.

Peut-être seroit-il bon , Monsieur , pour empêcher que l'on ne perde son temps à cela , de faire ressouvenir le Public , que cette recherche est abso-

## 114 MERCURE DE FRANCE.

lument inutile, & d'avertir ceux qui l'y ont déjà perdu, & qui sont un peu Géomètres, que l'on trouve dans le Journal des Sçavans du mois de Novembre 1727 une *Méthode pour découvrir l'erreur de toutes les prétendues solutions du fameux problème de la quadrature du cercle. Par M. Nicole de l'Académie Royale des Sciences.*

Pour ceux qui ne sont point Géomètres, il n'y a pas d'apparence qu'ils découvrent un rapport à la recherche duquel ont échoué de grands Géomètres; à tout hazard voici un moyen qui leur réussira presque toujours pour connoître si le rapport qu'ils croiront avoir trouvé est exact ou au moins très-approché.

Ils réduiront le rapport en nombre s'il n'y est pas. Des deux termes de ce rapport ils feront les deux premiers termes d'une proportion dont le troisième sera 1.000000000 & le 4<sup>e</sup> 3141592653. Si dans cette proportion le produit des extrêmes est égal à celui des moyens, le prétendu rapport sera trop petit. Si le produit des extrêmes est plus grand que celui des moyens, le rapport prétendu sera trop petit à *fortiori*. Si le produit des extrêmes est plus petit que celui des moyens, le rapport prétendu peut être bon: pour s'en assurer. . . .

On prendra les deux termes du même rapport prétendu pour les deux premiers termes d'une autre proportion dont le troisième sera 1000000000 & le quatrième 3141592654. Alors si le produit des extrêmes est égal à celui des moyens le rapport prétendu sera trop grand. Si le produit des extrêmes est plus petit que celui des moyens, le rapport prétendu sera trop grand à *fortiori*. Si le produit des extrêmes est plus grand que celui des moyens, le rapport prétendu peut être bon & alors il n'y auroit pas je crois de moyen plus simple pour s'en assurer que celui de M. Nicole. Si cela arrivoit ainsi, on seroit toujours sûr que ce rapport seroit très-approché, & , s'il étoit en petits nombres, il vaudroit mieux qu'aucun de ceux en petits nombres que nous connoissons. Quant à la proportion *alterne* du Mercure de Juillet, je n'y comprends rien.

Si vous avez, Monsieur, la bonté d'insérer cette lettre dans un de vos Mercurès, je vous prie instamment de vouloir bien y ajouter une annonce que voici.

J'ai prèsqu'achevé un Supplément assez considérable, & je crois, très-né-

116 MERCURE DE FRANCE.

cessaire à l'abrégé du Traité de Navigation de feu M. *Bouguer*, par feu M. l'*Abbé de la Caille*, avec quelques corrections de fautes essentielles répandues dans cet Ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, &c.

*BLONDEAU, Professeur Royal d'Hydrographie à Calais.*

J'ai oublié de dire que dans le second vol. du Cours de Mathématiques de M. *Camus*, p. 491, 492, on trouve démontré que le premier des deux rapports que j'ai employé, est un peu trop petit, & le second un peu trop grand.

*A Calais, le 2 Octobre 1762.*

---

E T Y M O L O G I E.

*LETTRE à M. D.... Docteur en Médecine, sur l'origine des Palinods & l'étymologie du mot.*

M O N S I E U R,

Il n'y a que les Villes de Rouen &

de Caën qui aient des Puy de Palinod (a) (à moins qu'on ne veuille donner ce nom au cinquième Prix des Jeux glorieux, fondé en l'honneur de la Ste Vierge par un Magistrat de Toulouse (b); & cependant en supposant que ces Villes fassent fort pour leurs Auteurs, leurs opinions sont partagées sur l'étymologie du mot. Vous examinez leurs raisons respectives; & après m'avoir fait part de votre sentiment, vous me demandez le mien à ce sujet. C'est une liberté que je n'aurois jamais osé prendre, mais je vais le hasarder pour vous obéir; le système de l'Auteur de Caën aura la première place dans cette discussion; il la mérite à titre d'ancienneté personnelle, & parce que vous adoptez sa manière de penser.

(a) Depuis cette lettre écrite, les Compilateurs du Dictionnaire de Trévoux m'ont appris qu'il y a un Puy de Palinod à Dieppe; mais j'ai aussi appris d'une lettre de M. *Huet* jointe à l'origine des Romains, que ce Puy, ainsi que celui d'Amiens, ne subsiste plus; ces deux Puy se tenoient le jour de l'Assomption, & s'appelloient aussi bien Palinods que ceux qui étoient ouverts au jour de la Conception, ce qui milite en ma faveur.

(b) M. *Vandages de Malpeyre* que son respect pour la Sainte Vierge n'a pas moins immortalisé que son érudition.

## 118 MERCURE DE FRANCE.

Cet Ecrivain est *Bourgueville* dans ses Recherches & Antiquités de l'Université de Caën, ( p. 134. ) Voici comme il s'exprime après avoir remonté à l'époque primordiale du Palinod de cette Ville qu'il place sous l'an 1527.

» *Palinodia* est autant à dire chez  
» les Grecs comme chant contraire à  
» un autre, & pour ce qu'aucuns hérétiques  
» ont été si mal affectés contre  
» la Vierge mère; ainsi que *Helindius*  
» & aucuns Protestans de ces temps, lesquels  
» par leurs œuvres ont écrit &  
» chanté qu'elle étoit tachée du péché  
» originel comme toutes autres, l'on  
» composa à sa louange d'autres chants  
» contraires &c.

Cette opinion, à la considérer superficiellement, a quelque chose de spécieux; mais détrompez-vous, Monsieur, si vous la croyez à l'abri de toute critique. Commençons par en examiner les preuves.

Sans doute que par *Helindius* l'Auteur a entendu *Elvidius*, Disciple d'Auxence, qui vivoit sur la fin du 4<sup>e</sup> siècle, & par conséquent près de huit siècles avant qu'il fût question de la Fête de l'immaculée Conception & encore moins des Palinods. Mais ce fameux

Arien n'a point écrit comme le prétend *Bourgueville*, que la Vierge ait été tachée du péché originel comme toutes autres. Il a seulement impugné sa perpétuelle virginité, en prétendant prouver par quelques Passages de l'Écriture, qu'après la Naissance de J. C, sa Mère avoit vécu conjugalement avec *S. Joseph*, & en avoit eu plusieurs enfans, ce qu'il est aisé de voir en consultant les Écrivains Ecclésiastiques, & surtout *S. Jérôme* qui écrivit contre cet Hérétique le Traité qu'on trouve au commencement du second volume des Ouvrages de ce Père.

Je ne m'arrêterai point à discuter les injures que *Bourgueville* reproche aux Protestans contre l'honneur de la Vierge. Je me contenterai d'observer que le nom de *Protestans* n'a jamais été donné ni pris avant l'année 1529., qu'on appella ainsi quelques Allemands Luthériens, à cause de leur protestation contre le decret arrêté dans la Diète de Spire par l'Archiduc & son Conseil dans la même année, c'est-à-dire 43 ans après l'érection du Palinod de Rouen, & plus de deux ans après celui de Caën érigé sur son modèle. *Luther* n'avoit que deux ans lors de l'établissement du premier.

Après avoir discuté les preuves, critiquons l'affertion même. Quelle est l'origine du mot *Palinodie* ? C'est ce que *Platon* dans son *Phédre* & *Pausanias* dans ses *Laconiques* nous apprennent. *Sthésichore* Poète Lyrique d'Hymere en Sicile, ayant outragé *Hélène* par des Vers mordans, fut privé de la vue par *Castor* & *Pollux*, Freres de cette Belle, & se vit forcé pour la recouvrer, de rétracter ses calomnies ou plutôt ses médifances par une Pièce contraire à la précédente, ce qu'on appella Πάλινοδειν. Nous n'avons plus ce Poëme de *Sthésichore*, & celui qui y avoit donné lieu. Mais pour trouver un morceau de ce goût, on n'a qu'à lire l'Epode d'*Horace* à *Candidie*, qui est l'Antépénultième du cinquième Livre, & supposer toutefois que l'ami de *Mécène* y parle sérieusement.

Ne demeure-t-il pas constant après la lecture de cette Epode qui en admettant ma supposition, est une vraie & formelle palinodie, que chanter la palinodie, c'est faire une rétractation indirecte de ce qu'on a soi-même tenu de vive voix ou par écrit, par d'autres discours diamétralement opposés : *diversum ab iis quæ prius ipse dixeris dicere.* (c) C'est de

(c) *Erasm. Adag.*

quoi

quoy tous les Lxicographes Grecs , Latins , François , Etymologiques , Critiques , sont d'accord. Or pour recevoir votre opinion , il faudroit qu'il fût auparavant convenu que les premiers Chantres du *Palinod* étoient autant d'hérétiques, à la vérité convertis, qui retrac-toient par des éloges palinodiques , des blasphèmes qu'ils avoient eux-mêmes proférés contre l'honneur de la Vierge.

Pour étayer votre sentiment dont vous avez senti la foiblesse , vous vous êtes donné la peine de faire une Histoire de l'origine du *Palinod* : Histoire vieille pour les faits, mais qui en passant par vos mains a pris une forme toute autre. Les changemens de circonstances , les transpositions de dates , les applications que vous y avez faites , l'ont embellie des grâces de la nouveauté. Vous racontez qu'un Hérétique ( *Pierre Baris* ) ayant été brûlé vif en punition de ses blasphèmes contre l'Immaculée Conception , pour réparer la gloire offensée de la Vierge , on érigea les *Palinods* dont l'institut fut de chanter la Palinode. Vous prétendez faire résulter de ce récit un moyen triomphant en votre faveur. Il faut pourtant rendre à votre bonne foi cette justice , que vous ne

## 122 MERCURE DE FRANCE.

nous annoncez votre conséquence que comme une conjecture, fautive monnoye dont on paye assez souvent aujourd'hui au lieu de preuves ; mais, Monsieur, avez vous cru que votre conjecture fût incompatible avec la Chronologie ? Si vous l'avez cru, avez vous fait réflexion que *Barus* dont vous parlez, ne fut supplicié qu'en 1528 à Rouen où les Palinods étoient alors érigés depuis 42 ans ? Inutilement me donnez-vous à entendre que vous ne parlez ici que du Palinod de Caën ; votre système n'en deviendra pas plus conciliable avec l'ordre des temps ; car n'est-il pas d'observation incontestable, que le Puy de Caën fut érigé dès le 8 Décembre 1527 ; & que *Barus* ne fut exécuté que le 23 Juillet de l'année suivante ? D'ailleurs, quand bien même la date de l'érection du Palinod de Caën seroit postérieure à celle du supplice de ce malheureux, seroit-il probable que vos ancêtres eussent été chercher à Rouen l'occasion d'un si bel établissement dans un Blasphémateur, pendant qu'ils y auroient eu devant les yeux un modèle illustre & éblouissant ? Je sçais rendre plus de justice à leur goût & à leurs lumières. *Bourguville* que

vous citez avec tant de complaisance , & dont vous ne pouvez honnêtement décliner le Tribunal , ne dit-il pas expressement que *Jean Lemercier, fameux Avocat, ajouta qu'il entendoit ériger un Puy de Palinod comme à Rouen.*

Je me trompe , Monsieur , si je n'ai pas fait éssuyer à votre systême de violentes secouffes , & si je n'ai pas , permettez-moi le terme , pulvérisé vos preuves & celles de votre Auteur. Le systême que vous combattez est celui de *Farin* dans son Histoire de la Ville de Rouen. \* Voici comme il s'explique.

» Ce mot *Palinods* ne veut dire au-  
 » tre chose que le récit & le jugement  
 » de diverses Poësies , (ou si l'on veut  
 » s'arrêter aux dictions Grecques dont il  
 » est composé , à sçavoir Πάλιν & ὠδή)  
 » il signifie un chant réitéré , faisant  
 » allusion à la dernière strophe qui , pour  
 » cette raison , est appelée la *ligne palin-*  
 » *nodiale* , &c.

Vous objectez contre cette opinion , que parmi les pièces palinodiques , il y en a telles que des Sonnets , Odes , Stances , Epigrammes , Dixains , qui sont sans refrain ; & que conséquemment l'interprétation de *Farin* est inadmissible

\* 2 Part. p. 61.

ble. A cela , je réponds que pour trouver la véritable origine de la dénomination des Palinods , il ne faut point les considérer tels qu'ils sont actuellement , mais tels qu'ils étoient primitivement. Or il est constaté qu'il n'y avoit que des pièces à refrain non seulement en 1486 que celui de Rouen fut érigé , puisque le chant Royal dont le vers répété s'appelle exclusivement le Palinod , selon M. *Ménage* , étoit le seul Poëme , concourant ; mais encore en 1510 & en 1514, que le Rondeau , puis la Ballade furent ajoutés. D'ailleurs quand bien même vous pourriez me démontrer victorieusement qu'il y a eu dès l'origine des Palinods , des Pièces concourantes sans refrain , ce dont j'ose vous défier , je vous répondrais que *Farin* s'est mal expliqué par le mot de *chaque strophe* & qu'il devoit dire *chaque pièce*. Je vous répondrais qu'en prenant les choses comme probablement elles ont été & comme au moins elles ont dû être , *par chant réitéré , ligne palinodiale* , Πάλινωδία , on a toujours dû & on doit entendre l'allusion à la Sainte Vierge ; allusion de tous temps inséparable des pièces palinodiques , qui est un espèce de refrain & même propre-

DECEMBRE. 1782. 125  
ment dit, en prenant plusieurs pièces  
palinodiques collectivement. Voilà,  
Monsieur, quelle est ma façon de pen-  
ser sur ce sujet. Je crois que l'évidence  
vous sera encore plus chère que l'opi-  
nion de votre Concitoyen. Si vous l'a-  
bandonnez, je crois qu'il ne vous reste  
à choisir qu'entre *Farin* & moi, c'est-à-  
dire le sens que je lui ai donné. Comme  
le Patriotisme ne pourra plus alors al-  
térer votre impartialité dans cette dé-  
cision, il n'y aura que cette même évi-  
dence qui puisse rompre l'équilibre à  
vos yeux.

J'ai l'honneur d'être &c.

*DAIREAUX DE PRÉBOIS.*



F iij

## M É D E C I N E.

*BIBLIOTHÈQUE choisie de Médecine ,  
tirée des Ouvrages Périodiques tant  
François qu'Etrangers , avec plusieurs  
Pièces rares & des Remarques utiles  
& curieuses. Par M. PLANQUE ,  
Docteur en Médecine. Tome septième ,  
avec Figures. A Paris , chez la veuve  
d'Houry Imprimeur-Libraire de Mgr  
le Duc d'Orléans , rue S. Severin ,  
près la rue S. Jacques 1762.*

## S U I T E.

**L**A Mélancolie fait le sujet du troi-  
sième Article : elle a son siège dans le  
cerveau & a pour cause immédiate un  
embarras du sang dans cette partie. Il y  
a différens degrés de Mélancolie , dont  
les effets sont différens & même opposés.

Il y a des Mélancoliques qui ne sont  
jamais en repos , marchant nuit & jour  
sans sçavoir pourquoi , ni où ils vont.  
Il y en a d'autres qui veulent toujours  
rester dans la même place. L'un est taci-  
turne , l'autre rit toujours.

Il y a des Mélancolies héréditaires ; Il y en a une espèce qu'on appelle *Nostalgie* ou maladie du Pays. Cet ennui est opposé à celui de quelques-uns qui tombent malades quand ils restent trop longtemps dans leur Patrie. On rapporte une cause bien extraordinaire de la Mélancolie. Toutes les fois qu'un homme mangeoit du pigeon , même en petite quantité , il ne manquoit pas de tomber dans cette maladie.

On lit ensuite une Pièce fort sçavante sur le délire mélancolique qu'on fait dépendre de l'embarras des vaisseaux du *centre ovale* ; ce tissu de vaisseaux très-déliés fait la santé de l'esprit, en ce qu'elle a de matériel , quand la liberté du cours des esprits y régne. Mais s'il y a quelques petits tuyaux obstrués , les esprits ne pouvant y couler , les idées qui s'y étoient attachées sont absolument perdues pour l'âme qui n'en peut plus faire usage dans ses opérations ; & c'est de là que vient le délire mélancolique. Après avoir expliqué les différens effets du mouvement irrégulier du sang dans le cerveau , on expose l'état déplorable de l'imagination qui est en proie aux désordres les plus affreux. Une femme croit être une des Furies de l'enfer , &

F iv

## 128 MERCURE DE FRANCE.

s'imagine avoir commerce avec le diable ; une autre se croyoit morte & s'étoit fait mettre dans un cerceuil : un homme croyoit avoir le nez si long , qu'il n'osoit sortir , de peur que les passans ne marchassent dessus. Un Poète s'étoit mis en tête qu'il avoit les cuisses de verre & appréhendoit de tomber , de peur de les casser. Un Seigneur retenoit ses urines , de peur d'inonder le Pays.

On rapporte ensuite beaucoup de réflexions sur la dissection des cadavres des Mélancoliques , auxquelles nous renvoyons le Lecteur. Cet Article est terminé par les moyens qu'on a employés pour guérir cette maladie ; un des principaux remèdes qu'on recommande , c'est la coloquinte & ses préparations.

On traite ensuite de la Mémoire , de ses différences , de son siège , de ses principales fonctions & des moyens de la conserver. On explique comment une idée reveille l'autre , & on confirme cette explication par des exemples. On rapporte des Histoires de mémoires merveilleuses : on dit que *Cyrus* n'avoit qu'à vouloir , le nom de ses soldats se présentoit à son esprit. *Mithridate* parloit vingt-deux langues différentes. *Jules*

*Cesar* avoit les idées des choses si faciles, qu'il lisoit, écoutoit, écrivoit & dictoit en même temps. L'Empereur *Adrien* avoit-il lu des livres, il les sçavoit par cœur. *S. Augustin* parle d'un de ses amis qui sçavoit *Virgile* à le réciter à rebours. Un Mendant récitait mot pour mot les sermons qu'il venoit d'entendre dans l'Eglise.

Il y a au contraire des mémoires ingrates & même tout-à-fait perdues. On raconte que la femme d'un Brasseur avoit perdu totalement la mémoire, à la suppression de ses règles. Une autre femme ne pouvoit jamais finir ses phrases. Un homme avoit perdu jusqu'à la connoissance de ses enfans.

Dans l'article suivant il est question du Mercure dont on donne l'Histoire, la façon dont on le tire des mines & les maladies dont les travailleurs sont attaqués. On passe ensuite à plusieurs sçavans mémoires que *M. Boerrhaave* a donnés sur ce minéral & qui sont suivis de celui de *M. Grosse* sur la maniere de séparer le Mercure du plomb.

Viennent ensuite deux Mémoires sur les dissolvans du Mercure & un autre sur la maniere de faire le sublimé corrosif, en simplifiant l'opération.

## 130 MERCURE DE FRANCE.

Quant à l'usage du Mercure, l'on en fait mention dans les pièces suivantes. Dans la première il est question de l'ouverture du cadavre d'une personne qui avoit pris intérieurement plusieurs onces de mercure crud & dans laquelle on trouva un noyau de prune qui étoit dans le rectum. Cette pièce est suivie de plusieurs autres au sujet du mercure crud, pris intérieurement sans qu'il ait fait aucun mal. On rapporte aussi plusieurs cas où la vapeur de ce mineral a beaucoup nuï, & l'on donne les moyens d'y remédier.

Le mercure employé pour fondre le plomb dans la vessie, est le sujet de deux Lettres de M. *le Dran*; il s'agit d'un morceau de plomb long de quatre pouces, pesant six gros, resté d'une sonde de plomb qui s'étoit cassée en sondant M. *de Poinfable*, Gouverneur de la Martinique. M. *le Dran* a entrepris de rendre ce plomb fluide, en injectant dans la vessie du vis-argent; & après plusieurs épreuves faites dans des vases & dans des vessies d'animaux vivans, il a vu la possibilité de le faire, sans intéresser la vessie. Il en a donné la preuve sur un homme même, à qui il avoit insinué dans la vessie un lingot de plomb &

qu'il lui a fondu chez *M. de Poinfable*, qui lui avoit fait donner un lit. *M. le Dran*, s'étoit déjà servi de deux annesses, dans la vessie desquelles il fit fondre un lingot de plomb qu'il avoit y introduit. Après ces épreuves il introduisit dans l'urèthre du malade du mercure; au moyen d'un petit entonnoir. Les choses réussirent au gré du malade & du Chirurgien. Mais *M. de Poinfable* étant retourné dans la Martinique & y étant mort, on en fit l'ouverture & on trouva dans sa vessie la partie de la sonde de plomb qui devoit avoir été fondue par le mercure: mais *M. le Dran* répond à toutes ces calomnies, comme on le peut voir dans la réponse.

L'article du mercure finit par une Lettre de *M. Cantwell* sur le moyen de prévenir le ptyalisme dans le traitement de la vérole, en employant pour chaque traitement le double, ou plus que le double de la quantité du mercure qu'on y employe ordinairement. Cette Lettre contient trois articles. Dans le premier, il dit quelque chose du virus & il expose les voies par lesquelles il s'insinue dans la masse des humeurs. Dans le second, il regarde la salivation comme un effet accidentel du mercure; il en

## 132 MERCURE DE FRANCE.

explique la cause & indique les moyens de l'éviter. Dans le troisième, il l'envisage comme un effet qui dépend de quelque qualité inhérente de ce métal, & il examine si on peut le dépouiller de cette vertu.

Le mot *Migraine* fournit la matière du sixième article : cette douleur de tête n'affecte qu'un côté de cette partie ; car quand la douleur s'étend partout, elle s'appelle *Céphalalgie*, ou *Céphalée*. Il y a une autre espèce de douleur de tête qui n'affecte qu'une très-petite place ; on lui a donné le nom de *Clou*, parce que cette douleur ressemble à celle qu'on ressentiroit si on y enfonçoit un clou. On l'appelle clou hystérique dans les femmes : il est causé par des convulsions des muscles extérieurs de la tête. On fait mention d'un mal de tête d'une femme qui, quand elle s'exposoit à l'air froid, ou qu'elle mâchoit ses alimens, il s'augmentoient considérablement surtout du côté droit ; il étoit si violent que les larmes lui couloient des yeux en abondance & qu'elle faisoit des cris qui troubloient tout le voisinage. On a vu le même écoulement dans une Dame attaquée d'un mal de tête qui affectoit tantôt les parties intérieures

tantôt les extérieures; *Craton* rend raison de cette différence en disant que les douleurs de tête viennent quelquefois du ventricule par sympathie; alors la partie antérieure de la tête souffre; mais quand elle vient de la matrice, c'est la partie intérieure qui est souffrante.

On divise la migraine en Edropathique, en Symptomatique, en Fixe, & en Périodique. On fait mention d'une migraine Périodique singulière dans un homme de distinction. Il en étoit tourmenté tous les jours à sept heures du matin, son accroissement & son déclin durait jusqu'à dix heures, & il ne lui restoit aucun vestige de cette incommodité. On finit cet article par des observations curieuses où l'on rapporte les moyens dont on peut se servir pour la guérison de cette maladie.

Les règles ou mois des femmes forment un article fort curieux & fort intéressant. On y expose leur nature, leurs causes, & leur usage. On y lit les opinions différentes sur la qualité du sang que fournit cet écoulement. La plupart des Anciens ont dit qu'un seul regard d'une femme, ou son haleine pendant cet écoulement, faisoit les fleurs, faisoit tourner la bière.

## 134 MERCURE DE FRANCE.

& le vin; on rapporte du Poète *Lucrece*, qu'étant dans les transports de l'enthousiasme poétique, sa femme jalouse lui fit boire du sang de ses règles, & que cette boisson l'avoit fait mourir enragé. Cependant plusieurs femmes l'employent dans les Philtres; un jeune homme qui en avoit pris, ressentit d'abord un resserrement de poitrine avec des vomissemens énormes. Le lendemain il tomba dans un délire si grand, qu'on fut obligé de le lier; il étoit comme empoisonné & étoit gonflé par tout le corps. Il est cependant vrai que le sang que perdent par l'uterus les personnes saines est fluide & vermeil, avec cette différence qu'il est plus divisé dans les jeunes & plus épais dans celles qui sont plus avancées en âge; mais s'il s'arrête plus qu'il ne faut dans les vaisseaux, il peut se mettre en caillots. Le sang menstruel des femmes des pays chauds est ordinairement fort âcre & virulent, au rapport de M. *Astruc*, surtout lorsqu'elles se nourrissent de mauvais alimens. *Gratius* rapporte qu'en Syrie & dans les pays voisins, les règles des femmes ont quelque chose de contagieux. *Tavernier* raconte que chez les Caffres & principalement sur la côte.

de Mélinde, les femmes, pendant leurs règles, ont quelque chose de si vénéreux, que si les Européens se tiennent quelque temps trop près de leur urine, quand elle est encore récente, ils sont attaqués non-seulement de la fièvre & du mal de tête, mais quelquefois même de la peste; c'est pourquoi une femme en cet état est regardée comme immonde non-seulement chez les Juifs, mais encore chez les Arabes.

Au reste on attribue quelque vertu au sang menstruel. Quelques Auteurs assurent qu'il guérit les érépipéles, la gangrène, & qu'il efface les taches de naissance.

C'est une grande question parmi les Anatomistes, sçavoir si le sang des règles sortent des vaisseaux de l'uterus ou par ceux du vagin; l'une & l'autre opinion a des Partisans dont on rapporte les preuves, auxquelles nous renvoyons le Lecteur, aussi bien qu'aux symptômes qui arrivent à l'approche ou pendant l'écoulement des règles. Je ne sçai si on peut ajouter foi à ce que rapporte un Auteur qui dit avoir connu d'honnêtes filles & des femmes sages, qui retardoient leurs règles à leur volonté; vouloient-elles aller à la campagne, au

## 136 MERCURE DE FRANCE.

bal & ailleurs, sans avoir cette incommodité qui devoit arriver ces jours-là, elles les différoient autant de jours qu'elles vouloient en avalant autant de grains de poivre blanc.

Toutes les femmes ne sont point sujettes à cette évacuation, & malgré cela l'on en trouve qui ont eu des enfans. Cette évacuation ne se fait pas toujours constamment par la matrice. Quelquefois elle se fait par le vomissement, par les selles, par la sueur, par les oreilles, par l'ombilic, par les mammelles, par les gencives & autres parties du corps.

Il y a plusieurs animaux sujets à ce flux périodique; il y a des hommes même qui rendent tous les mois du sang par les hémorroïdes, d'autres par la verge.

Le temps des règles n'est pas absolument fixé à certain âge; la quatorzième ou quinzième année est à-peu-près le temps de cette évacuation qui finit vers quarante-cinq ou cinquante ans. Cependant on a vu des enfans de sept ans, même de trois qui les avoient. On a vu aussi cet écoulement rétabli dans des femmes de 76 ans & même de cent six ans.

La suppression arrive par plusieurs

causes, souvent par la saignée du bras ; elle attire ordinairement bien des accidens fâcheux ; cela est confirmé par nombre d'exemples joints aux moyens d'y remédier.

On expose les différens sentimens sur la cause de ce flux Périodique ; il y en a trois principaux : le premier l'attribue au pouvoir de la Lune , le second à la Pléthore & le troisième aux aiguillons de l'Amour.

On finit cet article par cet écoulement irrégulier d'une humeur épaisse & blanchâtre qu'on a coutume d'appeler *Fleurs blanches*. On y parle de leur différence , de leur cause , des divers accidens qui les accompagnent & des moyens de les guérir.

On vient ensuite à la connoissance des moles. C'est une masse charnue & irrégulière , qui est produite ordinairement dans la matrice , soit par une concrétion de sang menstruel , par une rétention d'une partie de l'arrièrefaix ou par une grossesse imparfaite. Les filles ou les veuves sont rarement affligées de cette maladie ; mais les femmes mariées y sont très-sujettes. Les moles n'ont pas toutes la même forme ni la même grosseur ; quelquefois elles ne tiennent point

### 138 MERCURE DE FRANCE.

à la matrice , d'autres fois elles y sont attachées par des vaisseaux sanguins & par des fibres charnues. Elles sortent ordinairement seules & quelquefois avec le fœtus. Quand elles s'engendrent seules , elles sortent pour l'ordinaire vers la fin du deuxième ou du troisième mois , & leur sortie est précédée par des douleurs pareilles à celles qui accompagnent l'accouchement. Quelquefois ces douleurs sont plus violentes , les symptômes plus fâcheux , & l'hémorrhagie est si excessive , qu'elle met la vie de la malade en danger. Les moles donnent des signes auxquels on peut aisément les distinguer des fœtus. Elles n'excitent aucun mouvement dans la matrice , comme fait l'enfant après le quatrième & le cinquième mois de grossesse. Les moles distendent le ventre également , au lieu que l'enfant le pousse en pointe vers le nombril ou vers le côté. La mole change de situation dans le ventre suivant la posture de la mère , ce que le fœtus vivant ne fait jamais. La femme grosse d'une mole n'a que peu ou point du tout de lait ; au lieu que les mammelles grossissent de plus en plus dans la vraie grossesse. Les symptômes qui accompagnent la fausse grossesse sont plus vio-

lens, la compléxion est altérée, l'appétit languit, toute l'habitude est affoiblie, & l'on sent des douleurs excessives dans la région des reins & du pubis. Tout ce qu'on vient d'avancer est appuyé sur des exemples, parmi lesquels on trouve l'histoire d'une femme qui a porté une mole plus de quatorze ans, après avoir accouché de deux enfans. On lit encore l'histoire de la veuve d'un Marchand de Montpellier qui accoucha d'une véritable mole à l'âge de soixante-dix-sept ans. Celle-ci est suivie d'une observation sur la génération & sur l'expulsion d'un faux germe d'une espèce particulière.

On peut ici former une question, sçavoir : si une femme peut engendrer un faux germe sans les caresses de l'homme : ceux qui pensent que les vierges aussi bien que les femmes sont sujettes aux désordres de la conception, disent que *Galien* a eu raison de comparer les œufs des poules aux moles des femmes ; qu'une femme pourroit faire une mole sans la communication d'un homme ; que la forte imagination d'une fille amoureuse pourroit faire une impression suffisante sur des matières renfermées dans les parties naturelles & qu'enfin

on avoit des exemples de personnes d'une vie exemplaire , qui avoient engendré des moles , fans avoir connu aucun homme.

Cet Article finit par plusieurs Histoires de moles volantes ; on regarde ces Histoires comme des contes de bonnes femmes & les Auteurs qui les rapportent , ne disent pas les avoir vues ; mais ils les rapportent sur la foi d'autrui.

Le mot de Monstre fournit une carrière fort vaste & pleine d'érudition. Il n'y a guères d'espèces de monstres dont on ne fasse mention dans cet Article , comme les foetus , soit de l'homme , soit des animaux , des insectes , même jusques aux plantes & aux fruits. La cause des monstres , surtout des monstres doubles , y est discutée à fond ; car avant que l'on eût découvert que toutes les générations se font , par les œufs ; les Physiciens n'ont rien dit sur les monstres qui pût appartenir à la véritable Physique , ils ne les ont traité que comme des erreurs & des méprises de la nature , qu'il falloit en quelque sorte lui pardonner & qui ne méritoient pas leur attention , ou ne méritoient que de l'horreur. Dans la suite le système des œufs étant connu ; on a vu

que la formation générale des monstres doubles pouvoit s'expliquer par deux œufs , que quelque accident avoit unis , ou avoit confondus dans l'utérus , & en effet cette formation s'offre d'elle-même aux yeux , dans un grand nombre de monstres, tels que deux enfans unis ensemble par le front ou par le dos. Mais il arrive souvent que cette formation ne soit pas si sensible. Des parties, soit internes, soit externes , irrégulièrement construites , mal arrangées entre elles , déplacées , tantôt simples , tantôt doubles , ne paroissant pas s'accorder avec ce système , & de grands Anatomistes ne croyant pas y pouvoir appliquer tous les faits qu'ils avoient sous les yeux , ont supposé des œufs originairement monstrueux , dont le développement , aussi régulier que celui de tous les autres , donneroit ce que nous appellons monstres. Et c'est là le sujet de plusieurs savantes discussions auxquelles nous renvoyons le Lecteur.

Le dixième & dernier Article renferme la Science des muscles , ces organes destinés pour exécuter tous les mouvemens du corps. On y apprend leur nature , leur différence , leurs par-

## 142 MERCURE DE FRANCE.

ties, leurs mouvemens. Mais comment ces mouvemens s'exécutent-ils ? C'est ce qu'on trouve expliqué dans plusieurs endroits de cet Article, où l'on expose non seulement l'action des muscles en général, leur force & leur mécanique, mais encore le mouvement de plusieurs muscles en particulier, comme de ceux de la tête, du col, de l'épine du dos & de l'omoplate. Les bornes que nous nous sommes prescrites nous empêchent d'entrer dans un plus long détail.

La matière de ce septième Volume forme le dix-neuvième, le vingtième & le vingt & unième Volume in-12. qu'on a mis sous cette forme pour la commodité du Public. Le huitième Volume in-4°. & le vingt-deuxième in-12. & suivans sont sous presse.



---

ARTICLE IV.

---

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

HOPITAL

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Trente-deuxième & trente-troisième Traitemens faits à l'Hôpital des Gardes Françaises depuis son Etablissement.*

*Noms des Soldats.*

*Compagnies.*

<b>A</b> IMÉ,	Degrasse.
Lajeunesse,	Visé.
Beaufoleil,	Tourville.
Lacroix,	Tourville.
Cernay,	Lafone.
Goffelin,	Chevalier.
Larose,	Latour.
Coigné,	Lecamus.
Deslauriers,	Latour.

Tucy ,	Lafône.
Nolay ,	Coëttrieu.
S. Nicolas ,	Coëttrieu.
Larofe.	Lafône.
Châtillon ,	Chatulé.
Henry ,	Villers.
Bucot ,	Vifé.
Belamour ,	Vifé.
Cola ,	Pronleroy.
Lalanné ,	Tourville.
Frequent ,	Bouville.
Desruelles ,	Chevalier.
Durand ,	Delatour.
Fromagé ,	Tourville.
Lemaire ,	Chatulé.
Desboëts ,	Mathan.

Ces vingt-cinq Soldats sont fortis radicalement guéris.

---

**A V E R T I S S E M E N T.**

Les guérisons nombreuses , opérées par les dragées antivénériennes de M. Keyser , non seulement dans l'Hôpital des Gardes Françaises , mais encore

encore dans les Armées de Sa Majesté & les autres Hôpitaux du Royaume, attirent toujours de plus en plus l'attention du Gouvernement. Ces succès constants & multipliés, qui ont eu pour témoins les Médecins les plus habiles & les Chirurgiens les plus célèbres, ont mérité à leur Auteur une pension de dix mille livres, dont le Roi l'a gratifié, ainsi que du privilège exclusif de composer son remède pour éviter toute fraude, de l'administrer & de le vendre, sa vie durant, au prix de 13 l. 10 s. le traitement, & avec la Boëte & la *Méthode*, 14 liv. Le traitement contient la quantité de dragées nécessaire pour chaque guérison.

Quoique la *Méthode* imprimée ne laisse desirer aucun éclaircissement sur l'administration du remède, cependant M. *Keyser*, par amour pour le bien public, croit devoir prévenir les personnes qui se trouveront dans le cas de faire usage de ses dragées, de ne point se traiter par elles-mêmes, mais de prendre les conseils des gens de l'art, & de s'y conformer avec soin pendant tout le temps de la cure; autrement il ne peut en assurer un succès aussi complet, qu'il le promet si le

G

## 146 MERCURE DE FRANCE.

remède est bien administré. Dans le cas contraire , outre qu'il n'opéreroit pas la guérison , il en pourroit peut-être résulter des incidens désagréables, nonobstant la bénignité reconnue du remède. M. *Keyser* croit donc ne pouvoir trop insister sur cet avis , qui est de la plus grande importance pour le Public ; & en conséquence il joint ici la liste de MM. ses Correspondans qui connoissent à fond sa méthode , & dont le plus grand nombre a administré son remède avec succès pendant plusieurs années. Ils seront toujours munis d'une suffisante quantité de boîtes , pour en délivrer à ceux qui s'adresseront à eux. On pourra les consulter dans tous les cas ; & ils se feront un devoir non seulement de donner leurs avis, mais même de diriger la cure avec autant de zèle que de sagacité.

### *CORRESPONDANS de M. KEYSER dans les Provinces & dans les Pays Etrangers.*

- 1 M. *Marmion* , Docteur en Médecine,  
Médecin de l'Hôpital du Roi , à *Grenoble.*
- 2 M. *Razoux* , Docteur en Médecine

DECEMBRE. 1762. 147

en l'Académie des Sciences de Mont-  
pellier , à Nismes.

3 M. *Reliquet* , Docteur en Médecine ,  
Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, à Nantes.

4 M. *de Fressiniat* , Docteur en Méde-  
cine , à Limoges.

5 M. *Piers* , Docteur en Médecine ,  
à Troyés.

6 M. *Dourlen* , Médecin , à S. Omer.

7 M. *Audirac* , Docteur en Médecine ,  
à Cambrai.

*Aux Armées du ROI &c.*

8 M. *Brunier* , Docteur en Médecine ,  
à l'Armée du Haut-Rhin.

9 M. *Le Cat* , Médecin des Hôpitaux  
de S. M. l'Impératrice Reine, à Gand.

10 M. *Le Cat* , Secrétaire perpétuel de  
l'Académie des Sciences & Belles  
Lettres , M<sup>e</sup> en Chirurgie , à Rouen.

11 M. *le Riche* , Chirurgien Major des  
Hôpitaux Militaires , à Strasbourg.

12 M. *Rey* , Maître en Chirurgie , rue  
Tupin , à Lyon.

13 M. *Delaplaine* , Chirurgien au Gou-  
vernement , à Bordeaux.

13 M. *Roux* , Maître en Chirurgie , pla-  
ce Zanghin , à Marseille.

15 M. *Marel* , de l'Académie des Scien-  
ces & Belles-Lettres de Dijon , Maî-

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

- tre en Chirurgie , à *Dijon*.  
16 M. *Delamarque* , Maître en Chirurgie , grande rue , à *Toulouse*.  
17 M. *Berthe* , Chirurgien Major des Armées du Roi , à *la Rochelle*.  
18 M. *Lepage* , Maître en Chirurgie , à *Caën*.  
19 M. *J. B. Delamarque* , Maître en Chirurgie , à *l'Isle de Rhé*.  
20 M. *Guillon* , Maître en Chirurgie , à *Orléans*.  
21 M. *Warocquier* , Maître en Chirurgie , à *Lille*.  
22 M. *Bourgeois* , Maître en Chirurgie , à *Amiens*.  
23 M. *Buttet* , Chirurgien Major en survivance de l'Hôtel-Dieu d'Estampes , à *Estampes*.  
24 M. *Duval* , Maître en Chirurgie , à *S. Malo*.  
25 MM. *Toujeau frères* , Chirurgiens & Apoticaire , à *l'Orient*.  
26 M. *de Montreux* , Chirurgien Major des Hôpitaux , à *Brest*.  
27 M. *Chevreuil* , Maître en Chirurgie , à *Angers*.  
28 M. *Godineau* , Chirurgien Major des Hôpitaux vénériens de Hanau , à *l'Armée du Haut-Rhin*.  
29 M. *Michel* , Chirurgien Major du Ré-

- giment d'Artois, à l'Armée d'Espagne.  
 30 M. le Docteur Cooper, à Londres.  
 31 M. Ackrell, Chirurgien Major des  
 Hôpitaux, à Stokolm.  
 32 M. Guyot, Chirurgien Major de  
 l'Hôpital, à Genève.  
 33 M. Finck, Maître en Chirurgie,  
 à Genève.  
 34 M. Godde Charles, Maître en Chi-  
 rurgie, à Bruxelles.  
 35 M. Naudinot, Chirurgien, à Cadix.  
 36 M. Leguai, Chirurgien de S. A. S.  
 Mgr le Margrave de Bareith, à Bareith.  
 37 M. Pujoff, à Constantinople.  
 38 M. Datton, Doyen des Chirurgiens,  
 au Mans.

M. Keyser donnera incessamment une seconde liste plus ample, lorsqu'il aura reçu des réponses & les décisions de plusieurs Médecins & Chirurgiens qui lui demandent sa correspondance.

---

NOUS avons annoncé à la fin de l'hyver dernier des Chandeliers de bois proprement faits, portant bougie & garde-vue, qu'on peut mettre l'un & l'autre à la hauteur qu'on veut pour la commodité des personnes qui travaillent

à la lumière soit à lire ou à écrire, soit à la tapisserie. Nous croyons par la commodité dont ils sont, devoir les annoncer encore une fois pour ceux qui n'auroient pas vu la première annonce ou qui l'auroient oublié, d'autant mieux que le sieur *Mannory*, Ferblantier, qui les fait, s'est appliqué à faire le tout autant bien qu'il est possible, & les Garde-vues renvoyant plus de lumière. Il demet sous la porte du Palais par la Place Dauphine, à Paris.

## ARTS AGRÉABLES.

## MUSIQUE.

**R**ECREAZIONI Armonice, a due Violini, & basso continuo, da Signore *DELLINI*. Prix 6 liv.; aux Adresses ordinaires de Musique. N. B. Que cette Musique est à l'usage des jeunes Ecoliers.

L'ART de jouer le violon, contenant les règles nécessaires à la position de cet Instrument, avec une grande variété de compositions très-utiles à ceux qui jouent la Basse de Violon, ou le Clavecin; composé par *F. Geminiani*. Opéra 9. Prix, 12 liv. Se vend à Paris, chez

DECEMBRE. 1762. 151  
Madame Vendôme, Graveuse, vis-à-vis le Palais Royale, rue S. Honoré.

---

G R A V U R E.

LE sieur *Choffard*, Graveur en Taille-douce, très-distingué dans son genre, vient de publier la seconde suite, en six feuilles, des Culs-de-lampes & Fleurons de la magnifique Edition in-folio des Fables de la Fontaine que toute l'Europe connoît. Cette entreprise, qu'il poursuit avec succès & dont plusieurs Arts peuvent tirer des modèles d'ornemens & de goût, est une traduction fidelle, en Taille-douce, des Chefs-d'œuvres de Gravure en bois consacrés dans l'original. Il reste encore plusieurs autres suites à exécuter. Le sieur *Choffard* les publiera sans interruption & consécutivement, pour répondre à l'empressement dont le Public a accueilli la première suite & pour réparer le long intervalle que des circonstances inévitables avoient mis dans l'exécution de ces Gravures.

Cette deuxième suite, ainsi que la première, se vend toujours chez la veuve *Chereau*, rue S. Jacques, aux deux Piliers d'or.

G iv

---

ARTICLE V.  
SPECTACLES.

---

SUITE DES SPECTACLES DE  
LA COUR

A FONTAINEBLEAU.

LES Comédiens François représentèrent le Mardi 26 Octobre , devant Leurs Majestés , LA GOUVERNANTE , *Comédie en Vers en 5 Actes* du feu sieur DE LA CHAUSSÉE. Nous avons parlé , dans le temps de la remise de cette Pièce à Paris , de l'impression touchante qu'elle avoit faite sur les Spectateurs ; elle a produit le même effet à la Cour. On n'y a pas été moins sensible au talent de la Dlle DUMESNIL dans le rôle de la *Gouvernante*. Le Sr BELCOUR , la Dlle HUSSE & le Sr BRISART ont eu l'avantage aussi , dans plusieurs Scènes , d'exciter des marques d'attendrissement ; espèce de suffrage non suspect , & tout au moins aussi flatteur que les battemens de mains ,

DECEMBRE. 1762. 153

dont le respect interdit l'usage dans les Spectacles de la Cour.

Les mêmes Comédiens représentèrent ensuite pour petite Pièce le *DÉDIT*, *Comédie en un Acte & en Vers* du feu sieur DUFRESNI. La Dlle DAN-GEVILLE, dont les talens ne sont jamais indifférens à la représentation des Comédies, avoit joué le rôle de *Soubrette* dans la première Pièce, & joua dans celle-ci le rôle de la *Tante vive & enjouée* avec la perfection ordinaire à cette excellente Actrice. Le jeu de la Dlle DROUIN, dans le caractère opposé de l'autre *Tante*, parut faire plaisir, & l'on s'amusa du Comique que le sieur ARMAND a coutume de mettre dans le rôle de *Frontin*.

Le lendemain 27, les Sujets de la Comédie Italienne exécutèrent les *DEUX SŒURS RIVALES*, *Comédie en un Acte mêlée d'Ariettes*. Paroles du sieur LA RIBARDIERE, Musique du Sr DES-BROSSES, l'un des Acteurs de la Comédie Italienne. La Musique de cette Pièce, d'un chant facile & agréable, a fait plaisir, en ce que de tous les ouvrages, dans le genre moderne d'Opéra-Comique, celui-ci étoit le plus convenable à précéder, sans disparte, AN-

G v

## 154 MERCURE DE FRANCE.

NETTE & LUBIN , *Comédie en un Acte & en Vers* de la Dlle FAVART & du sieur L \* \* \* *mélée de quelques Ariettes du sieur BLAISE & de Vaudevilles.* Cet Ouvrage charmant dont nous avons tant de fois répété les éloges & les succès , fut exécuté par les Srs ROCHARD , LE JEUNE , CAILLOT , & la Dlle FAVART , plus agréablement & avec plus de soin, qu'elle ne l'avoit jamais été. La naïve simplicité d'ANNETTE fut rendue avec beaucoup de naturel. Le sieur CAILLOT toucha jusqu'aux larmes, dans le morceau pathétique qui amène le dénouement ; & les couplets du *Bailli* , dont le chant est si intéressant , ont été rendus avec beaucoup d'intelligence , de précision & de goût, par le sieur ROCHARD. Ce Spectacle dont on parut s'occuper avec plaisir , étoit orné de deux Ballets , l'un après la première Pièce , & l'autre après la seconde. Si ce dernier Ballet , n'étoit pas exactement du genre de la Pièce qu'il terminoit , c'est que l'on avoit sacrifié ce rapport, au plaisir de voir danser les premiers Sujets de l'Opéra en hommes & en femmes , qui sont aussi les principaux de ce qui compose le Service ordinaire des Ballets du Roi.

DECEMBRE. 1762. 155

Le Mercredi 3 Novembre, les mêmes Comédiens représentèrent ON NE S'AVISE JAMAIS DE TOUT, *Opéra-Comique en un Acte & en prose*, mêlé de morceaux de Musique. Paroles du S. SEDAINÉ. La Musique du S. de MONSIGNI. Cette Pièce fut suivie du MARÉCHAL FERRANT, autre *Opéra-Comique en 2 Actes*, Paroles du sieur QUÉTANT, Musique du sieur PHILIDOR. On a distingué dans ces représentations, le talent naturel & agréable, avec lequel le sieur CAILLOT fait valoir une fort belle voix. Il rend l'imitation des caractères les plus bas, avec une sorte de noblesse du genre, si on le peut dire, qui met cette espèce de comique à portée de ceux-même, à qui la supériorité d'état en dérobe les modèles. Le jeu du sieur LA RUETTE a paru amusant, & l'on a remarqué la manière précise & comique avec laquelle il rend certaines Ariettes d'images & de caractère. On a rendu justice à l'agrément de la voix & à l'art du chant de la Dlle LA RUETTE, dont on doit espérer que l'action théâtrale se formera.

Le Jeudi 4, CINNA, Tragédie de *Pierre Corneille*, fut représenté par les Comédiens François. On décora cette

G vj

## 156 MERCURE DE FRANCE.

représentation d'une nouvelle pompe , dans l'exa<sup>ct</sup>itude du *Costume*. On y vit *Cinna & Maxime* revêtus de la Toge Romaine bordée de pourpre , *Auguste* en avoit une entierement de cette couleur , pour coëffure une Couronne de laurier entrelacée dans les cheveux. Tel que tous les vestiges de l'antiquité nous représentent les *Césars*. Au deuxiême & au cinquiême Acte, l'Empéreur étoit assis sur un riche siège de forme antique , distingué de ceux sur lesquels étoient *Cinna & Maxime*. Un nombreux cortége de Romains , & des Licteurs armés de leurs Faisceaux , accompagnoient *Auguste* & garnissoient le fond du Théâtre , dans ses entrées sur la scène. Cette Tragédie fut bien jouée ; & le rôle le plus frappant ( celui d'*Emilie* ) rempli par la Dlle CLAIRON , a découvert qu'il est possible d'ajouter à la force & au sublime de CORNEILLE ; ce qu'on n'auroit osé penser & ce qu'on n'auroit pu dire avant d'avoir connu les talens de cette Actrice. La petite Pièce qui suivit CINNA , fut les MŒURS DU TEMPS , Comédie en un Acte en prose du sieur SAURIN , de l'Académie Française. Cette Pièce, d'un comique noble, dont nous avons annoncé les succès

Paris, dans le temps de sa nouveauté, étoit d'autant mieux placée après *Cinna*, que la Dlle DANGEVILLE y jouant un principal rôle comique & la Dlle CLAIRON en ayant joué un tragique, on avoit rassemblé dans le même spectacle, en principales Actrices, tout ce qu'on peut imaginer de perfection dans les deux genres d'action dramatique.

Le Mardi 9, les Comédiens Italiens jouèrent trois Pièces très-comiques, sçavoir; 1°. LA NOUVELLE TROUPE, dans laquelle le sieur CAILLOT avoit commencé à faire connoître à Paris sa voix & ses talens; & dans laquelle il a fait grand plaisir à la Cour. 2°. Les CAQUETS, Comédie en 3 Actes & en Prose, imitée du sieur GOLDONI par les Sieur & Dlle RICCOBONI. La Dlle CAMILLE suppléa dans le Rôle de *Babet* à la Dlle RIVIERE, que l'état de sa santé retenoit au lit. 3°. La SOIRÉE DES BOULEVARDS, par le sieur FAVART. Cette dernière Pièce amusa beaucoup. Tous les Acteurs, en trop grand nombre pour en rappeler les noms, y jouèrent avec ce feu que donne le zèle & le désir extrême de plaire. La Décoration de cette Pièce étoit d'un agrément singulier par l'exacte vérité d'imi-

tation, par les variétés amusantes & les effets pittoresques qu'on y avoit ménagés. Les Boutiques des Caffés les plus apparens, les Loges de Jeux, avec les Parades en personnes naturelles & en marionnettes, le tout, animé par une foule de gens de divers états, offroit une représentation fidele du mouvement & du spectacle des Boulevards de Paris, les jours de grande promenade.

Comme les Ballets, dans cette dernière Pièce, sont tellement liés aux scènes, que souvent ils en font partie; ce jour seulement, toutes les Danses furent exécutées par les Sujets de la Comédie Italienne, elles étoient de la composition du sieur BILLIONI, Maître des Ballets de cette Comédie. Entre autres Entrées qui firent plaisir, on vit avec satisfaction une Contredanse de François & d'Angloises, dont les *Figures* produisoient un effet varié & d'agréables tableaux.

Le Mercredi 10, les Comédiens François représenterent le MAGNIFIQUE, Comédie en prose, en deux Actes, du feu sieur DE LA MOTTE. La Comédie fut suivie de la deuxième représentation de *Psyché*, Opéra. \* Cette représenta-

\* Le sieur BELCOUR, représentant *Zima*, annonça très-ingénieusement l'Opéra, au dénouë-

tion fut exécutée par les mêmes Acteurs de la précédente, avec plus de perfection encore & fit un nouveau plaisir à tous les Spectateurs.

Nous avons parlé dans le précédent Mercure, de l'éclat des Décorations, spécialement du Palais de *Vénus* qui succède à la représentation des Enfers & termine le Spectacle. La première fois, on avoit enchéri le Trône de la Déesse de quelques pierreries; on jugea devoir donner un nouvel éclat à cette dernière représentation. En effet, au milieu & vers le fond de ce Palais, dont toute la construction est de verd d'émeraude enrichi d'or, est une Coupole soutenue sur des Colonnes d'ordre Ionique. C'est cette partie qu'on avoit entièrement garni de pierreries; les *Cannelures* des colonnes, leurs *Bases*, leurs *Chapiteaux* avec les *Volutes*, les *Entablemens* dans toutes leurs parties, les *Archivoltes* ou *Bandeaux des Arcs*, tout étoit garni & presque couvert de cette éclatante matière; mais avec un tel Art, que les ornemens de

ment de la Comédie, comme une Fête qu'il avoit fait préparer. Cet Acteur avoit été chargé de composer ce *Couplet* de liaison, & l'on ne pouvoit s'en mieux acquitter.

l'Architecture n'en étoient que plus sensiblement dessinés, & les effets de la perspective très-bien conservés. On avoit disposé ces pierreries, en sorte que celles de couleurs fortes & de ton grave se trouvant sur les Parties ombrées des colonnes & les brillans blancs sur les cannelures des côtés clairs, le contour de ces colonnes en étoit exprimé aux yeux comme par la Peinture. Les différentes grosseurs de ces pierreries étoient distribuées conformément à la force des *Membres* d'Architecture ou à leur légéreté, ainsi qu'aux distances locales que devoit produire la perspective. Le Trône, dont le Dossier étoit surmonté de deux tourterelles groupées, formées par des brillans blancs, tous les ornemens du Trône & le *Baldaqin* qui lui servoit de couronnement, étoient enrichis de pierreries de diverses couleurs. Le *Baldaqin* étoit suspendu par un très-gros cordon d'or qui sortoit d'un grand nœud en entrelas de Pierreries, les glands d'or de ce cordon ainsi que de ceux qui renouoient les pentes des rideaux du *Baldaqin* ou Pavillon en étoffe d'or à bandes vertes brodées en diamants, étoient aussi garnis de diamans blancs mêlés dans les frangeons.

DECEMBRE. 1762. 161

On a dû cette superbe Décoration à l'intelligence laborieuse du sieur l'EVÊQUE, *Garde-magasin général des Menus plaisirs du Roi*. Il en a seul distribué toutes les Pièces avec autant d'art que de goût, & dans l'espace de moins de huit jours, il a formé cette brillante Machine, en attachant lui-même toutes ces pierreries, aidé du secours de sa seule famille pour la main d'œuvre de préparation. Nous nous en rapportons avec confiance à ceux qui ont joui de cet étonnant Spectacle, pour attester que l'idée qu'on en donne ici est fort inférieure à l'effet qu'il produisoit. Après la représentation, on laissa cette Décoration éclairée, jusqu'à une heure du matin & les portes restèrent ouvertes pendant tout ce temps à tout ce qui habitoit *Fontainebleau*, sans distinction, afin que tout le monde pût en jouir. On y accourut en foule, & l'on convint généralement que si les brillantes illusions de la Féerie pouvoient jamais avoir une réalité, c'étoit en cette occasion.

On doit juger de l'impression qu'a faite sur les Etrangers une Décoration de cette espèce, quand on sçait qu'il seroit impossible de rassembler dans aucune Cour de l'Europe une aussi

## 162 MERCURE DE FRANCE.

grande quantité de ces sortes de pierres montées & de toutes les différentes qualités & grosseurs nécessaires, tel qu'en contient le fond considérable appartenant au Roi dans le Magasin des *Menus*.

C'est ainsi qu'ont été terminés les spectacles donnés pendant le cours de ce voyage.

*N. B.* Après les Spectacles de la Cour du présent mois de Décembre, on fera dans le Mercure prochain une récapitulation de tous ceux qui ont été chargés de diriger les différentes parties de ces Fêtes.

---

## SPECTACLES DE PARIS.

### O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique, a donné le Mardi 16 Novembre, la première représentation d'*Iphigénie en Tauride*, Tragédie remise au Théâtre, Poëme de feu M. DUCHÉ, Musique de feus Messieurs DESMARESTS & CAMPRA. (a)

(a) Commencé par DUCHÉ & DESMARESTS, fini par DANCHET & CAMPRA, &c. Beauchamps recherch. des Théâtres.

DECEMBRE. 1762. 163

Cet Opéra fut représenté pour la première fois le 6 Mai 1704, repris le 12 Mars 1712, (b) le 15 Janvier 1719, pour la Capitation en 1720 & le 16 Décembre 1734.

Le sort de cet Ouvrage a éprouvé des variations. Il n'eut en 1704 qu'un succès très - équivoque; son triomphe fut un de ceux de feu Mlle JOURNET & de M. THEVENARD, à la reprise de 1719. Les talens, les voix & la noblesse du jeu de ces Acteurs, contribuerent à faire mieux sentir les beautés de cet Opéra. Le début de feu Mlle ANTIER en 1720, par le rôle d'*Iphigénie*, rendit cette remise momentanée une flatteuse époque pour les amateurs de ce Théâtre. Malgré la réunion des talens si supérieurs de Mlle LE MAURE & de M. DE CHASSÉ. Il est de tradition que cette reprise n'avoit eu qu'un foible succès en 1734. Ceux qui ont joui depuis du plaisir d'entendre ces célèbres Acteurs, qui connoissent la beauté transcendante de la voix de Mlle LE MAURE, l'intérêt que

(b) Cette reprise en 1712 est omise dans la dernière édition des Livres de Paroles & dans presque toutes les précédentes.

## 164 MERCURE DE FRANCE.

produisoit sa figure au Théâtre , l'art de l'action théâtrale de M. DE CHASSÉ , auront toujours de la peine à se persuader que les Rôles d'*Oreste* & d'*Iphigénie* n'eussent alors de quoi charmer les âmes sensibles & de quoi plaire à tous les vrais connoisseurs. C'est donc à des causes étrangères, dont on voit trop souvent l'injuste effet aux Théâtres, qu'il faut imputer cet accident. Les vieillards , contempteurs du présent , idolâtres de leur jeunesse passée, donnoient encore le ton dans le Public. Mlle JOURNET & M. THEVENARD étoient presque contemporains ; ces vieillards crièrent sans doute, comme ils crieront toujours ; qu'on ne pouvoit admirer , même supporter autre chose que ce qu'ils avoient vû ; on les crut peut-être ; ils intéressèrent l'amour-propre ; ils entraînent sans doute un Public toujours équitable par réflexion , mais quelquefois trompé par le premier mouvement. D'ailleurs , on commençoit dès-lors à devenir plus amateurs de Musique en France. Cet Opéra étoit admirable , comme il l'est encore dans la vocale des scènes, mais il étoit dénué dans les divertissemens de ce que l'on commençoit à desirer. C'est a quoi précisément l'on vient de remédier dans cette dernière reprise

DECEMBRE. 1762. 165

avec le plus heureux succès. Aujourd'hui IPHIGÉNIE peut être regardé comme un Ouvrage nouveau. Quelques longueurs ont été supprimées dans le Poëme ; on en a très-judicieusement arrangé le dénoûment qui avoit des inconvéniens. L'ouverture & presque tous les airs de danse ont été changés , & l'on en a ajoutés au très-petit nombre de ceux qu'on a conservés. On a changé de même ou ajouté des Chœurs & des symphonies dans les accompagnemens. Tout ce travail est l'ouvrage de M. LE BERTON , *Maître de Musique de l'Orchestre*. Il a rempli au jugement de tous les connoisseurs en harmonie , l'espoir qu'on avoit déjà conçu de lui , & fondé par cette dernière production les assurances qu'on peut avoir sur un pareil Auteur , si le soin de sa gloire & une légitime émulation l'engagent à entreprendre quelque grand Ouvrage , où il n'ait plus de concurrens dans l'honneur du succès. En général il n'est point de morceaux du nouvel Auteur , dans cet Opéra , qui ne mérite des éloges, & qui n'ait des applaudissemens. L'ouverture , en conservant quelque chose, dans le commencement, du genre majestueux de ces sortes de morceaux , flatte cependant le goût &

## 166 MERCURE DE FRANCE.

obtient les suffrages des Amateurs du genre moderne. Mais ce qu'on distingue particulièrement, c'est tout le divertissement des Scythes au premier Acte ; surtout un Chœur adressé à MARS , qui est d'un caractère de chant & d'une combinaison d'harmonie, dont il est impossible d'exprimer la beauté. Des *tambourins* , au troisième Acte , faits pour inspirer le desir de danser & presque pour en donner le talent. Un air , au quatrième Acte , pour des Sacrificateurs & pour des Prêtresses , qui peint ingénieusement la réunion de ces deux caractères & dont l'effet est charmant. Dans le même divertissement , des Gavotes qui portent les délices dans le cœur en conservant le caractère d'innocence & la dignité convenable à des Prêtresses de *Diane* & à une Danse religieuse. L'*Ariette* est surtout ce qui attire une attention particulière & des applaudissemens universels ; il est vrai que cette Ariette est chantée par Mlle LE MIERRE ; mais en cette occasion l'art enchanteur de la Cantatrice , qui ajoute toujours de nouvelles grâces à ce qu'elle exécute , ne doit pas être suspect de prestige sur le mérite de ce morceau ; il l'embellit sans doute, mais c'est en le fai-

fant mieux entendre. Ce qui est au-dessus des éloges & dont on ne peut donner des idées, c'est la Chaconne, par laquelle est terminé tout cet Opéra. Sans juger de ce que l'on connoît de plus beau en ce genre, on ne peut en faire de comparaison à celle-ci, en ce qu'elle semble composée d'une toute autre maniere & que l'effet a pour ainsi dire quelque chose de surnaturel; sur tout aux derniers couplets. Nous sentons bien qu'on nous accusera d'hyperbole quand on n'aura pas entendu ce morceau; mais c'est le Public, au milieu duquel nous écrivons, que nous citons hardiment pour garant de la vérité & de la justesse de nos expressions à cet égard.

Le sieur VESTRIS, contribué admirablement au grand & singulier effet de cette Chaconne, par la justesse avec laquelle il en exprime la beauté dans sa danse. S'il n'étoit déjà célèbre, cette enttée seule suffiroit à constater la supériorité de ses talens. Mlle LANI danse au quatrième Acte dans le caractère de Prêtresse. Sa longue absence & la crainte de la perdre, ont dû rendre le retour de ses talens encore plus chers & plus agréables au Public. On ne sçauroit

## 268 MERCURE DE FRANCE.

dire si ce sont ces causes ou un progrès réel de perfection, ( que l'on doit croire impossible dans cette excellente Danseuse ) qui lui donnent à tous les yeux un nouvel éclat, de nouvelles grâces, & la rendent encore plus admirable qu'auparavant. Mlle ALLARD, danse dans le premier & dans le troisième Acte où elle fait grand plaisir. Mlle LYONNOIS au premier Acte donne du feu au divertissement des Scythes par sa figure & par le caractère de sa danse ; ainsi qu'elle fait partout où elle est placée. M. DAUBERVAL, dont nous avons plusieurs fois prédit les succès, justifiera dans cet Opéra tout ce que nous avons avancé, & les applaudissemens qu'il y reçoit, cessent d'être regardés comme encouragemens, ils sont aujourd'hui justice & justice très-méritée. Nous devons dire la même chose de M. GARDEL dans un autre genre de danse.

La composition des Ballets doit être remarquée avantageusement. De plus en plus, ils cessent de mériter le reproche contenu dans la Lettre d'un *Ancien Maître de Ballets* ; \* de plus en plus, ils approchent des rigoureuses con-

\* Voyez cette Lettre dans un des Mercurès de cette année.

ditions

ditions qu'il impose. Ceux-ci ont le mérite d'être non-seulement très-agréables & très-brillans , mais raisonnés & très-exactement relatifs aux caractères des airs & des Personnages , ainsi qu'à l'objet qui les occasionne.

La Musique des Divertissemens nous a naturellement conduits à parler de la Danse avant les Rôles. Ceux d'IPHIGÉNIE & d'ORESTE , qui ont toujours déterminé le sort de cet Opéra , sont rendus par Mlle CHEVALIER & par M. LARRIVÉE. Les applaudissemens qu'ils y reçoivent l'un & l'autre , & le succès de l'Ouvrage, à cette remise, doivent être très-flatteurs pour eux , d'après la remarque que nous avons faite plus haut sur la reprise de 1734. L'abondance de notre Article, dans ce Mercure , ne nous permettant pas de prolonger les détails, il nous suffira de dire à l'égard de Mlle CHEVALIER , qu'il semble qu'elle n'avoit rendu jusqu'à présent aucun Rôle au même degré de perfection , & avec cette exactitude de justesse , d'expression & de jeu , qu'elle rend celui d'IPHIGÉNIE. A l'égard de M. LARRIVÉE ; la beauté de son organe , une certaine grâce naturelle dans le chant , de fréquentes rencontres du

H

## 170 MERCURE DE FRANCE.

sentiment vrai dans l'expression , & un feu dans l'action théâtrale qui , malgré le besoin qu'on y sent de pratiques plus réfléchies, ne laisse pas refroidir le Spectateur , tout cela réuni lui procure dans le Rôle d'*Oreste* des applaudissemens d'impression naturelle, en plusieurs endroits , & concourt au succès des belles Scènes entre lui & IPHIGÉNIE. M. PILOT rend fort bien le Rôle de *Py-lade*. Celui d'*Electre* gagne à être chanté & joué par Mlle LE MIERRE. A l'agrément extrême de la voix , elle joint tous les jours plus d'intelligence dans la déclamation du chant , & surtout une justesse dans le geste & dans l'action théâtrale , que l'on rencontre rarement dans les Acteurs de ce Théâtre. On croit s'appercevoir qu'elle regle son jeu , qu'elle le forme , sur les bons modèles du Théâtre François, Tel est au moins le jugement de ceux qui s'appliquent à observer, avec quelque attention, les divers talens qui composent nos Spectacles. M. GELIN chante & joue le Rôle de *Thoas* avec la belle voix & en même temps avec la manière de chant & de jeu que l'on connoît à cet Acteur.

Les Directeurs n'ont épargné aucun soin , à ce qu'il paroît , pour le succès

de cette remise. Les changemens dans les paroles en ont exigé en plusieurs endroits dans le chant. La Scène des Fureurs, dont ils ont refait le récitatif, est incontestablement fort supérieure à l'ancienne Musique; & l'effet de cette Scène en est garant.

Le *Décore*, (a) dans cette remise, en général n'a rien d'éclatant ni de remarquable; mais il est convenable & suffisant pour un Ouvrage intéressant comme celui-ci, dont l'exécution des rôles & les secours brillans de la nouvelle Musique des Divertissemens, devoient faire la principale richesse.

La critique qu'on a faite sur le peu d'effet des flots de la mer, au troisième Acte, de leurs cours dans une même direction & de la Machine qui porte l'OCEAN, paroît une querelle assez peu

(a) Ce mot paroît nouveau à bien des Lecteurs. La nécessité de l'expression l'a fait naître & s'accréditer parmi les Artistes employés au Théâtre. Il comprend habits, décorations, machines, coëffures & généralement tout ce qui sert à la représentation dramatique. Quoiqu'il n'ait pas encore passé dans la société, comme il manquoit dans la langue, & qu'il aura l'avantage des termes d'Art, qui deviennent familiers à mesure que les Arts s'étendent, nous nous en servons sans scrupule.

## 172 MERCURE DE FRANCE.

fondée. L'OCEAN est un Dieu qui ne paroît là qu'un moment pour rendre une espèce d'oracle. Il ne s'agit pas de donner l'image d'une tempête ; c'est un simple mouvement de flots. La machine qui porte & élève ce Dieu, est pittoresque dans son aspect, bien peinte & bien composée. Quelques pompeuses que soient les paroles qui l'annoncent, dans la vérité de l'action, ce n'est qu'une apparition subite & rapide pour instruire *Thoas*, & ce n'est point *Neptune* donnant des loix à l'OCEAN lui-même, ou venant étaler tout l'éclat de sa cour pour en imposer à la Terre.

On a continué les Jeudis d'après la S. Martin, les *Fragmens* que l'on donnoit auparavant, les jours ordinaires d'Opéra.

---

## COMEDIE FRANÇOISE.

LE six Novembre on donna la première représentation d'*Irène*, Tragédie. Les applaudissemens qu'excitèrent les premiers Actes de cette Pièce, ne continrent pas des rumeurs dans la suite, qui purent donner lieu de croire à ceux

qui ne jugent que sur parole, que cette Pièce étoit tombée. Ces rumeurs avoient pour prétexte ou pour fondement certains endroits, faciles à changer ou à supprimer, & le défaut d'une action précise dans le coup de théâtre du dénouement. En effet, à la deuxième représentation on ne fit que supprimer quelques vers, invertir quelques parties dans le fil des dernières scènes, & sur-tout exécuter le coup de théâtre dans la juste précision de ses temps. La même Pièce fut universellement applaudie, & presque perpétuellement. On demanda l'Auteur par les plus vives & les plus unanimes acclamations. Ce succès d'applaudissemens s'est constamment soutenu à toutes les représentations suivantes, jusques & compris la septième, après laquelle elle fut redemandée très-vivement; mais elle n'en a pas moins été retirée au plus fort de ce succès, parce que la santé chancelante de Mademoiselle CLAIRON se trouva trop altérée alors, pour pouvoir continuer le rôle d'*Irène*, l'un des plus étendus & des plus forts qu'elle ait joués. On nommeroit ce rôle son triomphe, si elle avoit à en remporter d'autre que d'elle, sur elle-même, à chaque nouveau rôle qu'elle re-

présente. Il ne faut pas dissimuler que le coup étant porté à la première représentation sur cette portion du Public qui ne court au Spectacle qu'en conséquence de la foule qu'il |présume y rencontrer, & non par aucun goût raisonné, cette Pièce a eu de la peine à rappeler le grand nombre. Ce qu'on abandonne on le condamne, & l'on cherche à le faire condamner. *Irène* a donc eu des ennemis. Nous allons mettre nos Lecteurs défintéressés en état de prononcer entre eux & l'Auteur ; en prévenant néanmoins que, surtout dans une Pièce dont l'intérêt est l'objet principal, un simple Extrait plaide bien défavantageusement la cause de l'Ouvrage.

---

## EXTRAIT D'IRÈNE,

*Tragédie en cinq Actes par M. BOISTEL, Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité d'Amiens.*

PERSONNAGES.                      ACTEURS.

COMNENE, *Empereur d'Orient*, M. LE KAIN,  
 IRENE, *Epouse de Comnène*, Mlle CLAIRON.

DECEMBRE. 1762. 175  
CONSTANTIN, *Fils de Comnène*  
& d'Irène, M. MOLÉ

VODEMAR, *Ministre & Favori*  
de l'Empereur, M. BRISART.

FAUSTINE, *Confidente d'Irène*, Mlle PRÉVILLE

*La Scène est dans une Isle déserte*

L'Auteur paroît n'avoir emprunté de l'Histoire Byzantine que les noms des principaux Personnages de sa Pièce, & peut-être le caractère d'un ALEXIS COMNENE, Empereur d'Orient, jaloux, soupçonneux & violent, mais ayant des vertus. Ce COMNENE avoit épousé une IRENE, mais elle n'a rien de commun avec celle de cette Tragédie. La fable en est entièrement d'imagination. Voici ce que l'on suppose avoir précédé l'instant où commence le Drame.

Une IRENE, née selon cette fiction, d'un Souverain François, avoit été unie à COMNENE, *Empereur d'Orient*. VODEMAR, *Ministre & favori* de l'Empereur, dont il avoit surpris toute la confiance par le masque des plus austères vertus, ayant conçu un téméraire amour pour sa Souveraine, avoit osé le lui déclarer. IRENE l'avoit accablé. du poids

Hiv

## 176 MERCURE DE FRANCE.

de l'indignation d'une âme grande & vertueuse sur celle d'un fourbe scélérat. Son propre crime avoit intimidé l'insolent Ministre. Il avoit demandé pardon à IRENE. Il connoissoit la noblesse, si on peut le dire, de sa vertu, qui n'avoit pas besoin de l'éclat pour se faire des titres: Il en avoit arraché, avec le pardon du crime, la promesse de l'oubli & d'un éternel secret. Il en avoit abusé pour se venger de ses refus, & en même temps pour se mettre à l'abri de son ressentiment. Il l'avoit calomnieusement accusée d'un crime atroce. Son Maître étoit facile à saisir les soupçons. VODEMAR étoit parvenu à lui en réaliser de fausses preuves, mais avec tant de secret, qu'IRENE n'avoit pû ni prévoir ni même soupçonner son malheur. Il arracha du cœur de COMNENE le sanglant Arrêt qui devoit lui ôter le jour sans lui laisser aucun moyen possible de se justifier. IRENE étoit enceinte: l'Empire attendoit d'elle un héritier. Des Ministres du crime & de la mort, saisissent dans une nuit la Princesse, & la transportent dans une Isle déserte, avec une seule femme attachée à elle, nommée *Faustine*. On avoit veillé sur elle, dans ce désert, avec un soin barbare, jusqu'à

ce qu'elle eût mis au monde cet enfant dont il falloit rendre compte à l'Empire : c'étoit un fils ; on lui en laissa la présence & le soin de le nourrir. Ensuite ayant profité d'un des momens d'évanouissement où la faisoit tomber l'excès de ses douleurs & de ses peines , on lui avoit un jour enlevé cet unique bien , cette unique & si consolante espérance. Elle s'étoit trouvée exactement abandonnée dans un lieu affreux & stérile , avec la seule FAUSTINE. On avoit remis l'héritier de l'Empire à VODEMAR : il avoit fait, dans le plus grand secret, un frauduleux échange de ce jeune Prince avec son propre fils qui se trouvoit du même âge , & qu'il croyoit par-là placer sur le trône des *Césars* au préjudice du fils d'IRENE. Cette infortunée Princesse, dans son désert, n'avoit subsisté avec FAUSTINE, que de ce que fournissoient quelquefois les débris & quelques provisions des vaisseaux , que jettoient les naufrages, fréquens sur cette côte. C'est dans la circonstance d'un de ces naufrages que commence le premier Acte.

FAUSTINE exhorte IRENE à soutenir encore son infortune : elle lui fait espérer que ceux qui viennent d'échouer sur le rivage seront assez sensibles , pour

H v

## 178 MERCURE DE FRANCE.

ne lui pas refuser des secours. IRENE apperçoit un jeune homme qui hésite d'avancer vers elles. Son cœur, par un secret instinct, est prévenu en sa faveur : elle recommande à FAUSTINE de s'informer si ce jeune homme a des compagnons dans l'isle & de l'en instruire. Elle interroge cet inconnu. Il répond avec une noble franchise, que son nom est CONSTANTIN ; que *Byzance* est sa patrie. Au nom de *Byzance* IRENE redouble d'intérêt & de curiosité sur le sort & sur l'état du jeune inconnu. Il satisfait à ses questions. Un amour mutuel l'avoit dès l'enfance attaché à une jeune Princesse nommée ALMERIE. THEMIR, fils de l'Empereur, en étoit amoureux. Ses vœux avoient été rejetés. THEMIR, injuste & violent, avoit armé le pouvoir suprême pour enlever ALMERIE. Mais CONSTANTIN l'avoit rejoint; il fuyoit avec elle ; ils avoient été découverts. L'Empereur alors avoit fait embarquer ALMERIE pour l'accompagner dans le voyage fastueux qu'exigeoit l'alliance qu'il alloit contracter avec une Princesse étrangere. Le fils & le Ministre de l'Empereur étoient du même voyage. CONSTANTIN, emporté par la violence de son amour, s'étoit

DECEMBRE. 1762. 179

embarqué de son côté pour tenter de rejoindre encore son ALMERIE. Mais ayant été battu par la tempête pendant trois jours, son vaisseau entr'ouvert l'avoit enfin jetté sur cette isle déserte. c'est ainsi qu'il apprend à IRENE le sort qui la lui fait rencontrer. Elle s'informe de COMNENE, de ce qu'on dit à Byzance d'IRENE, & si son fils existe ? CONSTANTIN l'instruit de tout ; l'Empereur regne avec gloire ; & le bonheur l'accompagne. THEMIR, ce cruel persécuteur, est le fils d'IRENE, dont on croit que la naissance a coûté la vie à sa mere. IRENE le désabuse en lui déclarant qu'IRENE respire encore ; elle lui raconte tout ce qu'elle a éprouvé de malheurs. CONSTANTIN voit tant de rapports entre la fortune de cette malheureuse IRENE & la situation de celle qui lui parle, qu'il ne doute pas que ce ne soit elle-même. Il veut tomber aux pieds de sa Souveraine ; elle l'arrête. Ces respects ne lui étoient dûs que sur le trône ; elle ne lui dissimule plus ni sa condition ni toute son infortune. FAUSTINE vient interrompre ce récit : elle a vu l'EMPEREUR & VODMAR avec lui ; le naufrage les a fait échouer sur les terres de l'Isle. IRENE regarde CONS-

H vj

TANTIN avec inquiétude : il ne l'avoit point informée de cette circonstance ; elle en conçoit un juste soupçon : mais CONSTANTIN l'affure que les vents ou un Dieu ont sans doute disposé cet événement, dont il n'avoit nulle connoissance. IRENE, que guide le pouvoir secret du sang, ne peut croire que ce jeune inconnu ait voulu la surprendre : elle lui confie le projet de se venger en se justifiant. Elle accuse donc librement devant lui le scélérat VODMAR : elle le charge de tout ce qu'une si légitime haine peut inspirer de titres odieux : elle compte sur CONSTANTIN ; elle le sollicite de prêter son bras à punir lui-même le coupable ; mais en sorte que sa vie cependant soit assez prolongée pour justifier l'innocence de la sienne. CONSTANTIN consterné hésite de répondre. Avec quelle douleur enfin apprend-t-elle alors qu'il est le fils de ce scélérat ! VODMAR Tout son penchant cède un moment à l'horreur de cet incident ; ce penchant la ramène malgré cela à la confiance : elle conjure au moins CONSTANTIN de ne point révéler le secret de son nom & de son sort, ni à l'EMPEREUR ni à VODMAR. CONSTANTIN le promet.

DEUXIÈME ACTE.

VODEMAR , agité de regrets & de remords , déplore le sort de THEMIR , son véritable fils , que l'on croit englouti dans les flots. L'Empereur le joint , il est troublé des accidens qui le poursuivent. L'horreur du lieu où il se trouve ajoute à sa terreur. Il croit que le Ciel n'approuve pas l'hymen qu'il va contracter avec SOPHIE , Princesse d'Albanie : le souvenir d'IRENE l'afflige & l'inquiète. VODMAR cherche à calmer ses craintes & à l'affermir sur le nouvel hymen. La nature arrache à VODMAR des vœux ardens pour le salut de THEMIR. La nature , dont l'Auteur n'échape aucune occasion de faire entendre le secret langage , fait dire à l'Empereur avec une sorte de confusion à l'égard de ce THEMIR qu'il croit son fils :

La nature insensible a repoussé les cris  
Que m'adresse le sang de mon malheureux fils.

VODMAR inspire & conçoit lui-même des soupçons contre le véritable fils de l'Empereur , ce CONSTANTIN , qui passe pour le sien.

## 182 MERCURE DE FRANCE.

- » Le danger de THEMIR (*dit-il*) l'audace de  
» mon fils ,
- » Tout m'afflige & conspire à glacer mes esprits.
- » Que prétend CONSTANTIN dans les lieux où  
» vous êtes ?
- » Où peuvent tendre enfin ses fureurs indif-  
» cretes ?.
- » Sous l'aspect d'un phantôme une femme le  
» suit :
- » L'un & l'autre me voit , s'épouvante & s'enfuit.

Alors CONSTANTIN sort d'un antre. L'Empereur l'apperçoit. Il veut l'interroger seul : il ordonne à VODMAR d'aller faire tout préparer pour quitter au plutôt cet affreux désert.

CONSTANTIN se présente à l'Empereur avec cette noble assurance que donne la vertu. Il avoue que son amour pour ALMERIE lui avoit fait entreprendre de voler après elle , de rejoindre son Souverain dans l'espoir de le toucher en faveur d'une tendresse mutuelle. A l'égard de cette femme (d'IRENE) avec laquelle il a été rencontré , il trace une image touchante de son état, sans rien déclarer de ce qu'elle lui a confié sur son nom & sur sa condition : il dispose déjà le cœur de *Comnene* en faveur de cette inconnue.

- » Secourir l'infortune est le premier devoir ,
- » Le plaisir le plus pur de l'absolu pouvoir.

Cet Empereur établit son caractère par cette maxime que l'Auteur lui fait dire en sentiment. IRENE couverte d'une voile s'offre à lui pour l'implorer.

- » Est-il vrai (*dit-elle*) qu'un grand Prince, un
- » héros invincible ,
- » Daigne aux malheurs d'autrui n'être pas in-
- » sensible ?

COMNE NE.

- » Dieu qui créa les Rois se repose sur eux .
- » Du soin de l'acquitter envers les malheureux

Dans cette scène touchante , qu'il faudroit lire en entier , & dont les talens de Mademoiselle *Clairon* font si admirablement valoir le pathétique , IRENE , inconnue, attendrit l'Empereur par l'exposition des maux qu'elle a soufferts. Il lui offre un asyle à sa Cour. Mais quel coup de foudre ! c'est auprès de cette SOPHIE qu'il doit épouser , qu'il prépare des jours heureux à IRENE , qu'il ne soupçonne pas sous ce voile. Elle refuse ce secours : elle voudroit se cacher dans la nuit du tombeau : mais ajoute-elle ( à *Comnene.* )

- » Vous épousez SOPHIE ! . . . . IRENE n'est donc
- » plus ?

- » Que je plains sa jeunesse, que je plains ses  
 » vertus !
- » Vous qui la connoissiez je vous plains davan-  
 » tage.

COMNENE convient qu'IRENE avoit des attraits ; que son amour auroit fait leur bonheur : mais il n'y faut plus penser.

- » . . . . Cessez (*dit-il*) de retracer  
 » Un nom que devant moi l'on n'ose prononcer-  
 I R E N E (*à part.*)
- » Dieu-juste !

L'inconnue supplie l'Empereur de la rendre à son pere, à sa patrie : elle refuse de déclarer son nom en s'exprimant ainsi :

- » Avili, confondu dans les noms criminels,  
 » Il ne doit plus frapper l'oreille des mortels.  
 » Je vous l'ai dit, Seigneur, le triomphe du  
 » crime  
 » Me retient enchaînée au milieu de l'abîme,  
 » Sa rage sur ma gloire a versé son poison :  
 » Ce n'est qu'à la vengeance à prononcer mon  
 » nom.

L'Empereur voudroit connoître ses ennemis : il offre de la venger. Il insiste encore pour apprendre qui elle est : mais il cede au trouble que cet empressement

cause à l'inconnue : il l'assure que le seul Pilote chargé de la conduire saura d'elle les lieux où elle veut diriger sa retraite. L'inconnue alors se retire en comblant l'Empereur de bénédictions qu'elle lui adresse . . . . .

- . . . . .
- » Puisse SOPHIE enfin, plus heureuse qu'IRENE...
  - » Eh Seigneur ! (pardonnez au zèle qui m'en-  
« traîne. )
  - » Puissiez-vous ennemi des vils adulateurs
  - » Repousser constamment le conseil des flat-  
» teurs ;
  - » Par eux les plus grands Rois sont souvent  
» trop à plaindre :
  - » C'est le plus grand des maux-que vous ayez à  
» craindre.

VODEMAR entre sur la scène au moment qu'IRENE se retire. Elle fait un mouvement de surprise & d'horreur. De son côté VODEMAR examine avec intérêt cette femme voilée : il la conduit des yeux avec attention. Il vient apprendre à l'Empereur que tout s'empresse à rétablir les ravages de la tempête & à le mettre en état de quitter cette île.

L'Empereur confie à son perfide Ministre ce que l'inconnue lui a inspiré de pitié, & les secours qu'il lui a promis

## 186 MERCURE DE FRANCE.

sans la contraindre à révéler son état & son nom : mais VODMAR qui croit IRENE morte depuis long-temps, & qui soupçonne que ce voile cache ALMERIE , détermine l'Empereur par ce soupçon à révoquer cette condescendance , & même à user du droit violent de l'autorité, pour faire tomber à ses yeux un voile si suspect.

### TROISIÈME ACTE.

IRENE confie à CONSTANTIN que l'Empereur s'est attendri de ses maux , mais que la seule humanité a produit ce sentiment , & que ; comme IRENE , comme elle-même , elle n'y a aucune part. Elle a découvert qu'elle avoit été accusée d'un crime dont elle ignore l'espèce ;

- . . . . .
- » Mais ( *poursuit-elle* ) il doit être énorme &
  - » même vraisemblable ,
  - » J'en juge par mes maux , par la main qui
  - » m'accable ,
  - » Mon époux a lui-même ordonné mon trépas ,
  - » Et le remords se tait ! Il ne me venge pas !

COMNENE n'est pas facile à désabuser ; elle ne veut pas donner à ses enne-

mis la joie de la voir succomber ; elle veut fuir & recourir à la vengeance. Elle apprend par CONSTANTIN que l'Empereur veut encore la revoir , qu'elle ne pourra plus rester inconnue. C'est avec le plus sensible regret, qu'elle trompe les yeux d'un époux ; mais le soin de sa gloire l'exige ; elle est déterminée à refuser constamment de se découvrir. Elle attend l'effet des promesses de l'Empereur ; elle attend le secours du Temps. Son fils peut paroître , la protéger & la venger. Les soupirs que cet espoir arrache à CONSTANTIN allarment IRENE. Cependant il lui laisse espérer que ce fils viendra ; il envie le plaisir qu'il aura de la venger d'ennemis qu'il ne peut connoître , car il justifie toujours auprès d'elle VODMAR qu'il ne peut soupçonner des crimes qu'elle lui impute. On entend du bruit ; c'est l'Empereur. CONSTANTIN tremble pour IRENE ; il fait des vœux pour le succès des siens. Le caractère de ce jeune homme fait dire en regret à la Princesse :

» De ce Mortel aimable un Barbare est le Père !

IRENE , toujours voilée , réclame les promesses de l'Empereur sur les moyens de la faire remettre dans sa Patrie. Il in-

fiste sur la nécessité de savoir auparavant à qui il aura donné ce secours. Il excuse, en quelque sorte, par l'intérêt de l'Etat la contrainte qu'il sera obligé d'exercer pour arracher ce secret. IRENE constamment rejette les prières & les menaces.

» Le comble du malheur ne laisse rien à craindre ;

» Seigneur, j'ai plus appris à souffrir qu'à me  
» plaindre :

» Vos bienfaits sont à vous, mais mon nom est à  
» moi.

» Je fais ce qu'il exige & ce que je vous dois.

» Apprenez qu'il n'est pas d'horreur que ne sur-  
» monte

» Un courage éprouvé qui ne craint que la  
» honte :

» J'attends que sur mon sort un père ait pro-  
» noncé.

L'Empereur alors ordonne impérieusement qu'elle leve ce voile : il fait même un mouvement qui oblige IRENE de s'écarter ; mais elle l'arrête avec dignité en disant :

. . . . . » Un tel ordre m'étonne ;

» Je ne puis y souscrire, il vaut mieux demeurer

» Dans l'état de douleur dont vous m'alliez tirer :

» Je ne crains plus les maux ; j'y suis accoutumée ;

» Je ne tremble & ne vis que pour ma renommée.

- » Au gré de mon espoir elle me fait agir ;
- » Et plutôt qu'à vos yeux je m'expose à rougir ,
- » Plutôt que jusques-là mon malheur m'avi-
- » lisse,
- » Que mon sang.....oui sur vous , que mon sang
- » rejailisse.

Pénétrée de douleur elle veut se retirer ; mais COMNENE s'oppose à son passage.

.....

- » Laissez-moi loin de vous vivre ou mourir en
- » paix.
- » Vous insultez , cruel , à mon sort déplorable :
- » Un méchant a donc sçu vous rendre inéxo-
- » rable,
- » Défigurer vos traits . . . . .

COMNENE.

- » . . . . . Ces mots , ce son de voix ,
- » Ces reproches amers.....C'est eile que je vois :
- » Je suis instruit.

IRENE *se croyant reconnue.*

- » . . . . . Quel trouble ! & qu'ai-je dit !

COMNENE.

- » Perfide ,
- » Que la révolte entraîne & que rien n'intimide ,
- » Qui me trompes encore après m'avoir trahi .

IRENE *à part , trompée par ce reproche.*

- » Ah Ciel ! où me cacher ! mon sort est éclairci.

## COMNENE.

- » Sous ce voile imposteur vous bravez ma ven-  
 » geance ;  
 » Ce dernier trait manquoit au comble de l'of-  
 » fense.  
 » Je pars , eh bien vivez dans cet affreux séjour.  
 » Recueillez-y le fruit d'un malheureux amour.

Ce dernier mot déchire le cœur d'I-  
 RENE. Elle frémit de cette accusation.  
 Toujours voilée elle tombe aux pieds  
 de COMNENE. Elle le conjure de s'ex-  
 pliquer. Ce ne sont point ses reproches  
 qu'elle a craints ; mais l'inutilité des ef-  
 forts qu'elle feroit pour le détromper ;  
 elle finit cette touchante prière par ces  
 vers :

- » Ne me rebutez point : je mourrai dans vos bras.  
 » Vous détournez les yeux . . vous ne m'écoutez  
 » pas !

COMNENE , *reprenant son caractère d'humanité.*

- » Avez-vous dû penser que je fusse un barbare ?  
 » Je pardonne le crime alors qu'on le répare.  
 » Si THEMIS m'est rendu..... Pourvu que moins  
 hai ,

- » Son Amour mieux reçue , & moi plus obéi.

I R E N E , *avec surprise.*

- » Que parlez-vous d'amour ? Me serois-je abusé ?

COMNENE.

- » Je vous parle d'un fils dont l'amour méprisé..

IRENE.

» Ce ne peut être à moi que s'adressent les feux.  
à part. à Comnène.

» Rentrans dans mon néant. Nous nous trom-  
» pions tous deux.

Nous avons rapporté la plupart des vers de cette Scène , pour mettre nos Lecteurs à-peu-près dans la position des Spectateurs , pour lesquels cette double méprise est très - intéressante en action. COMNENE, comme on a dû le pressentir, préoccupé des soupçons de VODMAR , a pris pour ALMERIE IRENE , qu'il ne peut croire encore au monde. IRENE de son côté, plus occupée d'elle que de cette ALMERIE , a dû s'appliquer tout ce que lui dit l'Empereur, & se croire reconnue, jusqu'à ce que l'amour de THEMIR, en découvrant la méprise, rejette les personnages dans une nouvelle incertitude. La Scène est ingénieusement interrompue par VODMAR , qui vient annoncer que ce THEMIR, cru Fils de l'Empereur , a échappé aux dangers du naufrage. IRENE , qui croit aussi retrouver son fils dans ce THEMIR , s'en applaudit en s'écriant avec joie : » Ah Ciel , THEMIR !

VODMAR persuadé que ce voile couvre ALMERIE, replique avec dureté :

- » . . . . . Oui , Madame , lui-même.  
 » De vous seule haï , le Prince qui vous aime  
 » Renaît , tremblez.

I R E N E.

- . . . . .  
 » Si ce Prince est vivant, c'est à vous de trembler.  
 » A mes bouillans transports mon cœur suffit à  
 » peine...  
 » Themir ! Ah frémissiez , reconnoissez Irène.  
 à VODMAR , en se dévoilant.  
 » Monstre\* , vois ton ouvrage & le vois en trem-  
 blant.  
 » Va , ton heure est venue & ma vengeance est  
 » prête ;  
 » Je vois le glaive , il est suspendu sur ta tête.  
 » Thémir est mon espoir ; par le Ciel amené  
 » En ces mêmes deserts... C'est ici qu'il est né  
 » Thémir vera l'état où l'on réduit sa mère ;  
 » Il entendra mes cris , éauxcera mes vœux.  
 » Dans les bras de mon fils je vous attends tous  
 » deux.

---

\* Par la force que Mlle CLAIRON ajoute à cette énergique apostrophe , IRENE n'est plus une simple Mortelle qui parle ; c'est un Dieu qui tonne sur des coupables qui l'ont offensée.

La

DECEMBRE. 1762. 193

La surprise de l'Empereur , la consternation de VODEMAR ne leur permettent pas de retenir IRENE. Restés seuls, COMNENE reproche d'abord à VODEMAR d'avoir mal assuré sa vengeance , puisqu'IRENE respire encore. Celui-ci rejette cette faute sur l'Exécuteur de ce cruel Arrêt. COMNENE réfléchissant ensuite sur l'assurance de cette Princesse , interroge son Ministre.

. . . . .

- » Répondez-moi... Du crime est-ce là le langage ?
- » Le crime connoît-il cette noble fierté ?

VODEMAR , trop intéressé à ce que son Maître croye toujours IRENE coupable , lui rappelle tout ce qui peut lui confirmer cette opinion. Cependant , par un sentiment intérieur , COMNENE se sent accablé des maux qu'IRENE a soufferts. Cette miraculeuse Providence qui a prolongé la vie de cette Princesse , contre toute apparence , le frappe de manière qu'il se détermine à pardonner. Il s'en explique ainsi :

. . . . .

- » Du Maître du Tonnerre imitons la clémence ;
- » Hélas ! je n'ai que trop imité sa vengeance.

## QUATRIÈME ACTE.

Les remords , étouffés dans l'âme de VODEMAR, se réveillent. Il est épouvanté. Il croit voir son Juge, son Arrêt, son supplice. Il se croit perdu. Cependant, par réflexion, ses terreurs lui paroissent vaines. Il n'a point de complice du criminel échange qu'il a fait de son fils & de celui d'IRENE. Par une autre réflexion, le malheur même de cette Princesse lui donne des craintes. Elle peut, au défaut de preuves, faire agir la pitié : elle peut reprendre l'empire qu'elle avoit sur le cœur de son époux. De toutes ses réflexions VODEMAR conclut qu'il n'a d'autre ressource que dans un crime de plus, sur lequel il ne s'explique pas encore. CONSTANTIN survient ; VODEMAR lui apprend que l'Empereur a reconnu IRENE. Ce jeune homme sensible & vertueux s'efforce d'intéresser son prétendu pere en faveur de cette malheureuse Princesse. Il voudroit savoir quel est donc le crime dont elle a été accusée. VODEMAR répond.

- » Au silence éternel ce crime est condamné ;
- » Ce crime est le secret de l'Etat consterné.

DECEMBRE. 1762. 195

Il fait observer à son prétendu fils qu'IRENE, pour laquelle il le sollicite, peut les perdre tous deux. Cependant, prenant avec lui le parti de la feinte, il le charge d'affurer IRENE de son zèle à la servir. Cette Princesse au désespoir vient déposer dans le sein de CONSTANTIN, le plus cruel des maux qu'elle ait éprouvés. Ce THEMIR, ce fils sur lequel portoit son espoir, n'a pas voulu la connoître : la misère de son état a soulevé l'orgueil de ce Prince féroce. Elle en a été rébutée avec mépris. L'instinct du sang en prend de nouvelles forces dans IRENE, en s'appuyant sur des motifs. Elle ajoute, en parlant de ce THEMIR.

- » La cruauté se peint dans ses regards distraits.
- » De VODEMAR en lui j'ai cru voir quelques  
» traits.
- » Il n'est point né de moi. Digne de ma ten-  
» dresse,
- » Mon fils m'auroit offert une main venge-  
» resse :
- » Il n'eût point prononcé mon nom avec hor-  
» reur.

CONSTANTIN.

- » Elevé loin de vous & nourri dans l'erreur,
- » THEMIR....

I ij

I R E N E.

» N'est pas mon fils ; le cri de la nature ,  
 » Seigneur , s'est fait entendre , & j'en crois son  
 » murmure , &c.

Elle regrette d'avoir laissé échapper son secret , puisqu'elle n'est pas vengée. CONSTANTIN s'empresse de la consoler , en lui demandant la permission de suppléer à ce fils ; à quoi IRENE répond :

. . . . . Vous, Seigneur !  
 » N'êtes-vous pas le fils de mon Persécuteur ?  
 » Quel nouveau jour me luit ! Ce Barbare peut-  
 » être ,  
 » Des destins de mon fils se fera rendu maître.  
 » A son vaste pouvoir tout l'Empire est soumis ,  
 » S'il nous avoit trompés ! . . . Si vous étiez mon  
 » fils ?

CONSTANTIN exhorte IRENE à écarter une illusion trop flatteuse pour lui. Il cherche au contraire à justifier VODEMAR , qui paroît en ce moment. Ses discours & son maintien annoncent un fourbe qui en a préparé la fraude. Il rejette l'inimitié d'IRENE sur le malheur qui est toujours injuste. Il veut lui faire croire qu'il n'en est pas moins disposé à la servir. Il feint d'avoir osé même

s'exposer à la colere de l'Empereur , pour obtenir la grace qu'il lui vient annoncer. Elle va être transportée hors de cet affreux désert. IRENE ne s'abuse point par cette vague promesse. Elle demande si elle suivra son époux. Le Ministre embarrassé ne répondant rien ; elle voit , lui dit elle , que c'est un exil que l'on lui prépare sous le titre de grace. Elle presse VODEMAR de lui apprendre quel est le crime dont elle a été accusée ? VODEMAR cherche à se laver de ce mystère d'iniquité. Tout l'Empire , selon lui , auroit fait d'inutiles efforts pour calmer la faveur de COMNENE. Lui-même s'y étoit exposé la veille qu'IRENE avoit subi son Arrêt : c'est par la bouche même de l'Empereur qu'il feint d'avoir appris alors cette atroce accusation. Voici comme il suppose que ce Prince la lui avoit déclarée.

.....

.....

*Tu connois ce guerrier que m'envoya la France :  
 Tu fais quels sont mes droits sur sa reconnoissance ;  
 COURTENAY , dont mon cœur s'étoit laissé charmer ,*

*Ce François aime IRENE : il s'en est fait aimer.*

198 MERCURE DE FRANCE.

*Couple affreux que l'amour, que le crime associe !  
Prens & lis cet écrit ; juge de ma fureur.*

( à I R E N E . )

» Épargnez-moi le reste.

I R E N E .

Achéve ,

V O D E M A R .

Cette lettre

» Annonçoit l'attentat que l'on alloit commettre ;  
» Le jour , l'heure , le lieu , le nom de l'assassin ,  
» Dans ce Billet surpris , tracé de votre main....

I R E N E ici l'interrompt avec indignation :

» De ma main ! Et c'est toi... toi qui me l'oses  
» dire !

V O D E M A R replique que le salut de l'Empire avoir exigé que tout fût approfondi ; qu'on avoit entendu les témoins ; qu'au moment de les confronter avec COURTENAY , celui-ci avoit, en se donnant la mort, fourni la conviction du crime & prévenu le supplice. I R E N E , que l'innocence éclaire, répond avec fermeté :

» Sa mort fut ton salut ; l'innocent soupçonné  
» Se fût justifié : tu l'as assassiné.

L'Empereur survient. Dès qu'I R E N E

Papperçoit elle lui adresse la parole ; & en présence du traître VODEMAR elle défavoue la Lettre ; elle recuse les témoins : elle soutient toute l'accusation fautive. C'est en ce moment qu'elle révèle la téméraire audace du perfide Ministre à son égard. Elle se reproche son silence. Elle s'en excuse à l'Empereur sur le repos qu'elle avoit voulu lui conserver : elle avoit méprisé alors ce qu'elle auroit dû punir : elle reconnoît trop tard cette faute. Elle finit ce vif plaidoyer en disant à l'Empereur :

- » Ce monstre (*Vodemar*) est devant toi. N'ayant
- » pû me séduire ,
- » Il m'a perdu.

COMNENE fait un cri d'horreur & de surprise.

V O D E M A R , presque confondu , nie son attentat sur IRENE. Elle couvient n'avoir que le Ciel pour garant de ce qu'elle avance. Elle invoque le Ciel : elle lui redemande & sa gloire & son fils. Puis s'adressant à VODEMAR , elle le presse d'avouer ce qu'il a fait de ce dépôt précieux. Appercevant qu'il se trouble elle s'écrie à l'Empereur :

- » THEMIR n'est pas mon fils , mais l'objet de ma
- » haine :

» Dans le rang de mon fils je ne vois que le sien :  
 » J'ai fait parler mon cœur , interroge le tien.

Le silence & la confusion de VODEMAR commencent à faire soupçonner la vérité à COMNENE. Le scélérat néanmoins ayant repris ses esprits, cherche à se justifier par l'énormité même de ses crimes , qui ne peuvent s'imaginer. COMNENE retombe dans de nouvelles perplexités. IRENE puise dans l'inspiration de la nature de nouveaux moyens de percer ce mystère. Elle montre CONSTANTIN à COMNENE comme leur véritable fils : elle interroge , elle invoque le cœur de ce jeune homme. Celui-ci ému , entraîné , demande pardon à celui qu'il croit son pere , du mouvement qui l'intéresse au sort d'IRENE. Ce qui donne lieu à la belle & philosophique observation de cette Princesse :

. . . Au gré de l'imposture  
 L'habitude l'emporte & contraint la Nature.

Elle fait ensuite pressentir à l'Empereur même ce qu'il a lieu de craindre des effets de la scélératesse de VODEMAR. Sa vie, le salut de l'Empire , celui de son fils , tout peut être immolé à ses noirs complots. Ainsi COMNENE reste

dans une cruelle incertitude. Il voit le crime & le crime lui échappe. La fermeté d'IRENE le consterne. Il craint d'avoir, en elle, puni l'innocence & l'amour. Il invoque le Ciel pour découvrir & confondre l'imposture.

CINQUIÈME ACTE.

CONSTANTIN est allarmé des dangers qui menacent VODEMAR, qu'il croit encore son pere. Il convient avec lui que le pouvoir des larmes d'IRENE est trop puissant : il promet de ne la plus revoir. THEMIR veut demander grace de ses procédés barbares. Le fruit de sa réconciliation avec IRENE ne peut être que la perte de VODEMAR, & conséquemment la sienne. Le prétendu pere, toujours feignant avec CONSTANTIN, affecte ne savoir qu'opposer à cet orage. Cependant, sur les représentations du jeune homme, il le charge de rassembler tout leur monde, à la faveur de la nuit, dans les vaisseaux qu'il tiendra prêts au pied d'un certain rocher. Il veut rester seul pour méditer ses projets. VODEMAR, resté seul, dévoile dans un monologue l'énorme attentat qu'il ne

devoit confier qu'à lui-même. Il ne veut pas attendre que les pleurs & l'innocence d'IRENE aient persuadé l'Empereur. Le crime l'aveugle. Il se persuade qu'il doit tout sacrifier à l'intérêt de son fils, que par l'échange il croit avoir placé sur le trône. Il sait que COMNENE doit entretenir encore IRENE en secret dans la nuit. Il se propose de l'attendre au passage : il jure sa mort. Le jeune CONSTANTIN l'inquiète ; sa perte est déterminée. Il en atteste le poignard qu'il porte. Le temps presse ; il court tout disposer pour l'exécution de son crime. IRENE, bien différemment affectée, vient en tremblant attendre le succès de l'entretien qu'elle doit avoir avec COMNENE. Elle est informée par FAUSTINE, que THEMIR voudroit venir expier à ses pieds le crime de l'avoir méconnue ; mais elle charge cette Confidente de l'éloigner, & d'empêcher qu'il ne trouble une conférence d'où vont dépendre sa gloire & ses jours. Pendant qu'elle s'occupe de ces soins, on entend des cris. Ces cris annoncent la mort. CONSTANTIN accourt éperdu. Le trouble & l'épouvante se peignent sur son visage. IRENE effrayée demande quel sang on a versé ? CONSTANTIN ignore par qui,

comment , pourquoi vient de se com-  
mettre un assassinat ? Mais dans les té-  
nébres il a entendu crier trois fois : *il*  
*expire : il n'est plus.* Il ajoute :

- . . . . . » Le cœur saisi d'effroi ,
- » J'allois...à l'instant même , un furieux vers moi
- » S'élance : d'un poignard sa main étoit armée
- » Sa vue étinceloit par la rage animée.
- » Ce fer ( *en montrant son poignard* ) étoit levé
- » pour lui percer le sein.
- » Quand d'un œil étonné fixant cet assassin ,
- » ( je n'ose l'avouer , & je ne puis m'en taire )
- » Ah Madame ! j'ai cru reconnoître mon père.
- » Epouvanté , je fuis , je m'éloigne à grands pas.
- » A mes coups , a-t-il dit , tu n'échapperas pas

En effet c'est VODEMAR qui le pour-  
suit jusques sur le lieu de la Scène, il veut  
faire croire à IRENE qu'il poursuit en  
son fils le meurtrier de COMMENE , tan-  
dis que ce jeune homme s'écrie :

» Qui , moi ! Puissé la foudre écraser le coupable !

VODEMAR se lance sur lui en disant :

» Tremble elle est sur sa tête ;

Mais au moment qu'il va frapper ,  
COMMENE , qui poursuivoit l'assassin ,  
accourt & l'arrête saisissant le poignard.  
A la vue de l'Empereur , qu'il croyoit

204 MERCURE DE FRANCE.

immolé de sa main, le scélérat VODEMAR est terrassé. Il ne peut fuir. Les Gardes suivoient COMNENE & l'environnent. IRENE alors s'écrie avec transport :

» C'est ton maître, oui ton Juge, à qui le Ciel te  
» livre :

» C'est lui ! pour te punir un Dieu le fait revivre.

COMNENE, dans son indignation, demande à ce scélérat si le sang de son fils ne suffisoit pas à sa cruauté. COMNENE regarde encore comme tel ce THEMIR, & c'est lui que VODEMAR, trompé par l'obscurité, vient d'affaffiner au lieu de l'Empereur. On le lui montre étendu entre les rochers. Le scélérat ne résiste plus à ce dernier coup. La nature désespérée lui arrache l'aveu de l'échange, & c'est par le cri de la rage qu'il confesse que THEMIR est son véritable fils ; que de crimes en crimes il est parvenu à tuer de sa main, par le coup même qu'il croyoit lui devoir assurer la couronne. La mort, que le Criminel doit subir, n'a rien d'égal au tourment qu'il éprouve. IRENE demande que l'on prolonge la vie du scélérat assez de tems pour justifier la sienne. COMNENE n'a pas besoin d'autres éclaircissemens :

l'innocence & la gloire de son épouse font avérées par l'horreur de la catastrophe : il tombe à ses pieds. Il reconnoît avec joie CONSTANTIN pour le véritable fruit de son hymen avec IRENE , & pour l'héritier légitime de l'Empire. Il se promet de leur faire oublier les maux qu'ils ont soufferts.

REMARQUES

*Sur la Tragédie d'IRENE.*

Nous avons souvent observé les inconvéniens qui résultent des Fables de pure imagination ; dans des drames dont le succès a été chancelant & la réputation incertaine , malgré l'art des Auteurs à les construire. Nous retrouvons dans cette Tragédie une nouvelle preuve pour nous confirmer dans ce principe. Nous l'avons senti , non-seulement à la justice refusée par le Public à la première Représentation de cette Pièce , mais encore par la difficulté que nous avons rencontré à en resserrer l'Extrait , comme nous l'aurions désiré , pour la commodité de quelques Lecteurs , auxquels il faut offrir dans une image fort réduite , tous les points & , s'il étoit possible , tous les effets d'un très-grand tableau. Mais ayant remarqué que bien des Critiques ne s'étoient refusés au sentiment d'intérêt qu'IRENE doit produire , que parce qu'ils n'avoient pas saisi tous les points fondamentaux de la Fable , nous aurions cru avoir à nous reprocher de soustraire , & même de ne pas rappeler tout ce qui peut les remettre

## 206 MERCURE DE FRANCE.

sans cesse sous les yeux du Lecteur. Par le même motif nous avons été obligés de suivre pas à pas le fil des Scènes , & presque celui du Dialogue ; d'autant plus qu'on avoit attaqué cette partie de l'Art dramatique dans cette Pièce. Nous croyons que c'est en faire l'apologie que d'en présenter le tissu à ceux qui auroient été prévenus par des jugemens précipités.

Si l'on veut se prêter au but moral que l'Auteur montre s'être proposé, dans cette Tragédie, de faire voir la puissance directrice d'une Providence qui, dans la plus profonde nuit du secret & de la politique, va porter le terrible flambeau de la Justice Divine sur le crime, pour le punir ; & sur l'innocence, pour la venger : Si l'on voit ( comme on doit le voir ) avec satisfaction, les complots les plus *inextricables* confondus, & ne servir qu'à conduire un scélérat de crimes en crimes, jusques à celui qui, par soi, fait le plus horrible des supplices que puisse souffrir l'humanité : on doit rendre à l'Auteur d'IRENE la justice de convenir, que peu d'ouvrages peuvent disputer à celui-ci le mérite d'avoir atteint la fin proposée, & de contenir des moyens plus conséquens à ce projet. Mais si l'esprit humain a naturellement du penchant pour le merveilleux, l'orgueil de la Raison le lui fait dédaigner comme une foiblesse qui le dégrade, dans les choses où la voix sacrée de la Religion ne parle pas d'une manière obligatoire. Dans les personnes mêmes dont l'esprit a le plus de foible pour ce merveilleux ; lorsque le miracle est un peu chargé, le cœur ne se refuse-t-il pas au grand intérêt qu'on attend des événemens que ce miracle opère ? Cette force du sang, que l'Auteur prépare, & dont il dispose les progrès avec un art infini, est un de ces moyens qui

dépendent des temps. Il n'y a pas plus d'un demi siècle que ce secret instinct de la nature avoit un crédit dans notre opinion, que peu-à-peu il a perdu, au point qu'il est devenu l'objet de la dérision des têtes les plus sobrement philosophes. Ceci a donc pu être encore un obstacle à cette puissante impression que fera toujours IRENE sur les gens assez heureux pour être encore sensibles, sans se croire pour cela moins raisonnables.

Il est vrai que l'Auteur a porté peut-être un peu loin ce moyen, & que, sans rigidité sur les vraisemblances, on pourroit avoir quelque répugnance à admettre toutes les inspirations d'IRENE sur l'échange. Ce qui nous a paru encore bleïsser quelques Spectateurs, c'est la chaleur d'intérêt qui attache CONSTANTIN aux malheurs d'IRENE, contre les intérêts mêmes de VODEMAR qu'il croit son Père, & celle avec laquelle il repasse, pour ainsi dire, dans les intérêts de ce prétendu Père, au moment où ce VODEMAR, dénoncé à l'Empereur par IRENE comme le plus grand des Scélérats, elle est près-que parvenue à le confondre. L'Auteur cependant, sur ce point, ne seroit apparemment pas sans réponse, & sa justification est prévue par ces beaux vers de la Pièce.

*Au gré de l'imposture*

*L'habitude l'entraîne & contraint la Nature.*

Les bornes de notre Article ne nous permettent pas de plus longues discussions. Il est vrai, quant à la contexture du Drame, que l'exposition est un peu longue; mais c'est une suite nécessaire des fables d'imagination. Cependant, cette exposition dispose à un grand intérêt par la li-

## 208 MERCURE DE FRANCE.

tuation qu'elle peint & par ce qu'elle doit donner d'attendrissement pour IRENE. L'intrigue est ingénieusement renouée par la méprise à laquelle donne lieu le soupçon de VODEMAR & de l'Empereur sur ALMERIE à la place d'IRENE. Cette action marche d'un pas assez naturel jusqu'au dénouement, dont l'effet est très-beau; l'image du coup de théâtre frappante, & l'issue satisfaisante pour les Spectateurs. Il y a peut-être, moins encore que dans bien des ouvrages de réputation, quelques petits secours mécaniques pour soutenir cette action; mais combien compteroit on de Tragédies où ces expédiens ne soient pas employés? Combien perdriions-nous d'occasions d'être touchés, d'être attendris, si nous voulions sonder toujours à la rigueur les fondemens de tous les Drames? Il reste pour constant que, sur-tout avec le secours des rares talens de l'Actrice qui a joué (\*) IRENE, cette Tragédie peut être placée au nombre des Pièces intéressantes.

Le Lundi 29 Novembre on a donné la premiere Représentation d'une Comédie en vers en un Acte, intitulée *Heureusement*, d'après un des Contes moraux de M. MARMONTEL. Cette petite Pièce, écrite avec esprit, beaucoup de feu & de légèreté, & qui présente un fort joli tableau à la Représentation, a été très-bien reçue & fort applaudie. L'Auteur étoit encore anonyme, même après le succès.

(\*) *Mlle Clairon.*

DECEMBRE. 1762. 209

Mlles *Dangeville*, *Husse*, & MM. *Préville*, *Molé* & *Dubois* sont les seuls Acteurs dans cette jolie Nouveauté.

S. A. S. Mgr le Prince de CONDÉ honoroit de sa présence cette première représentation, sans aucun avertissement de sa part & sans que les Comédiens eussent pu le prévoir. Il y a dans cette petite Pièce une Scène de colation à table entre un Militaire & une jeune Dame. On verse du vin au jeune Militaire. Lorsqu'il dit de lui verser rasade, parce qu'il va boire à *Cypris*, en regardant la jeune Dame ; Mlle *Husse* qui jouoit ce Rôle, se leva avec empressement, & se retournant avec autant de respect que de grâces vers la première Loge des Secondes \*, où le Prince étoit placé, portant timidement les yeux vers cette Loge, elle dit, *je vais donc boire à Mars*. Cela fut dans l'instant & très-vivement applaudi par les battemens de mains du Parterre & de toutes les places de la Salle ; en sorte que les redoublemens de

\* Cette Loge est celle des MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre, où le Prince, dès qu'il y avoit été apperçu, n'avoit pu se soustraire aux plus vifs & aux plus unanimes applaudissemens.

ce suffrage interrompirent assez long-temps la Scène.

*Mort d'un ancien Acteur*

Le 15 Novembre mourut M. SARAZIN , ancien Acteur du Théâtre François , où il avoit long-tems servi avec un très-grand succès. Nous rapporterons dans les Volumes prochains ce que nous pourrons recueillir de particularités intéressantes sur ce célèbre Acteur.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE 5 Novembre les Comédiens Italiens ont remis le *Prince de Salerne*. Cette Pièce a été fort suivie, & la reprise a paru faire très-grand plaisir.

Le 22 on a donné pour la première fois *le Roi & le Fermier*, Comédie en 3 Actes mêlée d'Ariettes. Paroles de M. SEDAINE, Musique de M. MONSIGNY. Le Sujet de cette Pièce est imité d'un Drame Anglois, fort connu par la traduction qui en a paru il y a quelques années.

A la première Représentation, cette Pièce, dans le genre moderne d'inter-

medes , quoiqu'applaudie , paroissoit d'un succès douteux. On y remarquoit déjà cependant avec éloge plusieurs morceaux de Musique. On a fait des retranchemens que le Public sembloit demander ; elle est suivie , & les Représentations se soutiennent avec un assez nombreux concours de Spectateurs. Nous parlerons plus en détail de cette Nouveauté , & avec plus de certitude sur son sort dans le prochain Mercure.

*CONCERT du jour de la TOUSSAINT.*

**L**E Concert a commencé par une Symphonie nouvelle de *M. Gaviniés* , dont les talens sont connus.

Ensuite la Messe des Morts , de *M. Gilles* , que l'on entend toujours avec satisfaction , malgré son ancienneté & tout le brillant des ouvrages qui ont été faits depuis.

*M. Capron* a joué un Concerto de Violon : il a fait admirer la justesse & la précision de son toucher. On croit pouvoir dire en général que le Public desireroit que les hommes de talent , tels que *M. Capron* , ne donnassent pas tout aux difficultés de l'art & de l'instrument ; en un mot , que sans abandonner ces parties essentielles , ils fissent entendre de ces morceaux agréables qui , en flattant l'oreille , la reposent , pour ainsi dire , des choses sçavantes qui exigent une grande contention de la part de l'Auditeur.

*Mlle Lemierre* a chanté un nouveau Moret à voix seule , de *M. Fiocco* , qui a fait plaisir , & où elle a été applaudie.

## 212 MERCURE DE FRANCE.

M. *Balbâtre* a exécuté un Concerto de sa composition , qui a été reçu du Public avec toutes les marques de satisfaction que l'Auteur pouvoit désirer.

Mlle *Fel* a chanté avec la belle voix & les talens qu'on lui connoît , un petit Motet fort agréable , & qui a été très-senti.

Le Concert a fini par *De Profundis* , Motet à grand Chœur de M. *Rebel* , Surintendant de la Musique du Roi. Le suffrage le plus unanime a ajouté à la réputation qu'avoit déjà ce beau Motet , & l'a placé au rang des premiers Ouvrages de ce genre.

En général on a été très-content de ce Concert , aussi bien que de l'exécution , qui mérite effectivement tous les éloges qu'on lui donne.

---

### *EVENEMENT* remarquable à l'honneur des Lettres & du Théâtre Français.

LETTRE de M. DE CRÉBILLON ,  
Censeur Royal, à MM. DE LA PLACE  
& DELAGARDE.

MESSIEURS ,

*LES sentimens d'une longue & constante amitié , entre nous , & ceux que je vous ai toujours connus pour feu mon*

DECEMBRE. 1762. 213

père, m'assurent que vous apprendrez avec satisfaction la grace distinguée que le Roi vient d'accorder à sa mémoire. Vous savez, Messieurs, ainsi qu'un nombre de personnes très-dignes de foi, que cette grace n'est point due à d'importunes sollicitations. C'est à vous d'annoncer un événement qui fera pour la Littérature & pour le Théâtre François une de leurs plus glorieuses époques. Je crois devoir à cet effet vous communiquer la Lettre que m'a fait l'honneur de m'adresser le Ministre & le Protecteur des Arts (\*). Il joint, en cette occasion, à des titres qu'il remplit si dignement, le titre de MECENE des Lettres & de notre Théâtre. Ce que M. le Marquis de MARIGNI a bien voulu m'écrire à ce sujet apprendra, mieux que tous nos éloges, & les sentimens honorables dont il est animé, & conséquemment la reconnoissance que lui doivent ceux qui cultivent les Lettres avec distinction.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CRÉBILLON.

A Paris, le 15 Novembre 1762.

(\*) M. le Marquis de MARIGNI, Directeur général des Bâtimens du Roi, Arts, Manufactures, Officier-Commandeur des Ordres de Sa Majesté.

---

*LETTRE de M. le Marquis de MARI-  
GNY à M. DE CRÉBILLON.*

*A Fontainebleau, le 12 Novembre 1762.*

» **L**E Roi vient d'accorder, Monsieur,  
 » à la mémoire de feu M. de Cré-  
 » billon votre père, une marque bien  
 » signalée du cas que S. M. a fait des  
 » rares talens de ce grand Homme. Elle  
 » m'a ordonné de faire faire dans l'E-  
 » glise où il a été inhumé, un Tombeau  
 » qui transmette à la Postérité la plus  
 » reculée, l'estime particulière dont  
 » l'honoroit son Roi. Je vous apprends  
 » avec plaisir ce glorieux événement  
 » qui va lui donner une nouvelle vie.  
 » J'exécuterai avec tout l'empressement  
 » possible l'Ordre de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LE MARQUIS DE MARIGNY.

Nous sentons trop la sagesse du conseil que nous donne M. de CRÉBILLON pour n'y pas déférer. Quelque contrainte que ce conseil impose à notre zèle particulier, & à l'espèce d'obli-

gation de notre part , de faire parler ici la Reconnoissance de tous les Gens de Lettres , ainsi que le suffrage général de la Nation ; nous sommes persuadés que la lettre de M. le Marquis de MARRIGNI & la manière dont elle est écrite , parleront plus éloquemment que nous sur un événement si honorable aux Lettres.

L'Eglise Paroissiale de Saint Gervais à Paris est le lieu de la sépulture de feu M. DE CRÉBILLON Père , dans laquelle doit être érigé ce Monument. L'exécution en est confiée au célèbre M. LE MOYNE , Sculpteur du Roi , dont on a admiré au dernier Salon un Buste en marbre qui représentoit l'Auteur , à la mémoire duquel Sa Majesté vient d'accorder une si glorieuse distinction.

*SUITE des Nouvelles Politiques  
du mois de Novembre 1762.*

*De HAMBOURG , le 8 Octobre.*

**T**OUTES les nouvelles que la Cour de Warsovie reçoit de Mittau sont peu favorables au Prince Charles : les Troupes que l'Impératrice de Russie envoie dans cette Ville pour soutenir les préten-

## 216 MERCURE DE FRANCE.

tions du Duc de Biren , & le rétablir dans la possession de son Duché, ne permettent pas de croire que les représentations & les sollicitations du Roi de Pologne aient rien changé aux dispositions de Sa Majesté Impériale. Quelques Districts de la Courlande se sont même déjà déclarés ouvertement pour le Duc de Biren, qui doit se rendre à Mittau dès que les Troupes Russes y seront arrivées.

On dit que le Roi de Dannemarck s'occupe à régler à l'amiable les différends qui divisent le Landgrave de Hesse-Cassel & la Princesse son Epouse, au sujet du Comté de Hanau. On prétend que cette Princesse, en qualité de Tutrice des Princes ses fils, aura la jouissance du Comté de Hanau, & que l'accommodement sera garanti par le Roi d'Angleterre & le Roi de Prusse. Le mariage du Prince aîné de Hesse-Cassel avec la Princesse Caroline de Dannemarck, pourroit être regardé comme une suite de cette disposition.

On apprend de Pétersbourg que S. M. I. a fait publier le 31 du mois dernier un Manifeste en faveur du Comte de Bestuchef-Rumin. S. M. I. déclare que ce Comte s'est pleinement justifié de toutes les accusations que ses ennemis avoient intentées contre lui ; & en considération de son innocence & de ses Services antérieurs, Elle le rétablit dans ses Grades de Feld Maréchal, de Conseiller Intime, de Sénateur & de Chevalier des deux Ordres de Russie. Il n'y a que la Place de Grand Chancelier qui ne soit pas restituée à ce Seigneur, & il paroît qu'elle restera au Comte de Woronzow.

*De*

*De MUNICH, le 29 Septembre.*

Le feu a pris avant-hier aux belles Casernes qu'on avoit construites pour la Cavalerie dans un des Fauxbourgs de cette Ville. Ce grand bâtiment a été entierement consumé avec tout ce qu'il renfermoit, en moins d'une heure. On évalue la perte à plus de cent mille florins.

*De MADRID, le 5 Octobre.*

Le 15 du mois dernier, toute l'Armée s'étoit réunie à Penamacor, & avoit été renforcée du détachement commandé par le Lieutenant Général Don Carlos de la Riva Agüero. Ce dernier s'étant emparé sur son passage de la Place de Salvatierra & du Château de Segura, y a laissé une partie de ses Troupes. La garnison de Salvatierra s'est rendue prisonniere, & s'est engagée à ne point prendre les armes contre Sa Majesté ni contre les Alliés pendant le terme de six mois.

Au moment de la Capitulation de Penamacor la garnison s'est sauvée en descendant le long des murailles : mais le Gouverneur de la Place, Don Joseph Pereyra Migreiz, & les autres Officiers de l'Etat Major, ont été faits prisonniers de guerre. Le Comte d'Aranda a notifié au Gouverneur que si la garnison, ou un nombre égal de Troupes Auxiliaires ne se présentoit pour réparer l'infidélité de cette évacion, le bon traitement que nous avons promis aux Habitans du voisinage n'auroit point son effet.

Le 26, l'Armée étoit encore campée à Castelblanco.

Le Lieutenant Général Don Francisco Cagigal s'est rendu à Valence d'Alcantara avec un petit détachement. Il a fait prêter de nouveau aux Habitans serment de fidélité à Sa Majesté, & a pri-

K

## 218 MERCURE DE FRANCE.

toutes les mesures nécessaires pour mettre cette Place à couvert d'une nouvelle surprise.

*De NAPLES, le 18 Septembre.*

Les Barbaresques, depuis le 5 du mois dernier jusqu'au 22, ont essayé à quatre reprises différentes de s'emparer de l'Isle d'Ustica; mais leur tentative n'a pas réussi, & les habitans de l'Isle, quoiqu'en petit nombre, se sont si vigoureusement défendus, que les ennemis ont été forcés de se retirer, après avoir été extrêmement maltraités. Les Barbaresques ont menacé de revenir à la charge avec de plus grandes forces. L'Isle d'Ustica a douze milles de circuit: elle étoit entièrement déserte depuis plusieurs siècles, & ce n'est qu'au commencement de l'année dernière que quelques Liparottes se sont déterminés à aller s'y établir. Les Barbaresques sont d'autant plus inquiets de la voir occupée par des Chrétiens, qu'elle leur avoit toujours servi d'asyle, & qu'ils s'y trouvoient à portée de troubler plus aisément le Commerce de Naples & de Sicile.

*De la BASTIE, le 25 Septembre.*

Le sieur Marra, après avoir pris possession pour la République de la Tour de Padolella, a détaché trois cens Corfès du parti des Génois, avec ordre d'aller surprendre le pays de Réforma. Ce détachement étant arrivé à sa destination, fut attaqué & battu par Pascal-Clément Paoli, & obligé de revenir à la Padolella. Le Visiteur Apostolique qui se trouvoit près du lieu où s'est passée l'action, craignant que les Rébelles n'eussent du désavantage, prit la précaution de se retirer dans un Couvent, où il se fait garder par soixante hommes à sa solde. Il a amené avec lui le Docteur

DECEMBRE. 1762. 219

Rostino & un Moine, qui vont, à ce qu'on dit, prêcher dans les Pieves pour soulever le Peuple contre la République & contre les Corfes qui lui sont attachés. Le sieur Matra est revenu ici après avoir laissé une forte garnison à la Padolella.

*De GENES, le 4 Octobre.*

On mande de Corfe que Paoli y a remporté quelques avantages sur les Troupes de la République. Un de ses détachemens tenta le 17 du mois dernier d'emporter de vive force les postes avancés de Maccinaggio de Rogliano, mais il fut vigoureusement repoussé. Paoli se porta ensuite avec un Corps assez considérable dans la Pieve de Matagna, dont les habitans s'étoient rangés depuis peu du parti de la République, sur les sollicitations du Général Matra. Le Chef des Rébelles ne trouvant aucune résistance, a fait main-basse sur tout ce qu'il a rencontré, & les prisonniers qu'il a faits ont été conduits à Corte. Tout ce canton a été ravagé, & il faudra bien des années pour réparer ce dommage.

Des Lettres du 22 ajoutent que les Rébelles ont mis le feu au pays d'Antifanti du côté d'Aleria, & qu'ils se propoient d'entrer dans celui de Vizzani, où est le Colonel Partonopeo. Ils ont avec eux deux pièces de canon. Le sieur Penzani & le Colonel Martinetti ont rassemblé un Corps de Troupes & se sont mis en marche le 22 au soir. Leur premier objet sera de protéger Siumorbo & Aleria.

*De TURIN, le 13 Octobre.*

Nous venons de recevoir par différentes Lettres d'Italie, la nouvelle d'un Combat qui s'est donné dans le Canal de Malte entre quatre Galeres de la

## 220 MERCURE DE FRANCE.

Religion & six Chebecs Barbaresques. L'action a été très-sanglante , & a duré près de huit heures. Deux Chebecs ont été coulés à fond , & les quatre autres ont été pris. Il y a eu sur les Galeres de Malte cent cinquante hommes tant tués que blessés , parmi lesquels on compte près de cinquante Chevaliers , dont vingt-quatre sont morts. On attend des détails plus circonstanciés de cet événement,

*De LONDRES , le 13 Octobre.*

Le 29 du mois dernier les Capitaines Nugent & Hervey arriverent de la Havanne avec les détails de la reddition de cette Place. La Garnison est sortie avec les honneurs de la guerre. Cet événement est du 20 Août.

On a trouvé dans le Port douze Vaisseaux de ligne , trois autres qui avoient été coulés à fond , plusieurs Frégates & cent Vaisseaux Marchands , dont quelques-uns étoient richement chargés pour l'Europe ; enfin on compte que les richesses que cette prise a fait passer dans nos mains , montent au moins à deux millions sterlings. On fait passer à la Vieille Espagne les Soldats & Matelots Espagnols. La garnison , que l'on doit conduire en Europe , est de neuf cens trente-six hommes. On a trouvé dans la Place trois cens cinquante & une pièces de canons , onze mortiers & des munitions de guerre de toute espèce.

Don Louis de Velasco , que l'on avoit annoncé mort , Colonel-Commandant du Fort More , a été blessé à la prise de ce Fort , & le Marquis de Gonzalez , Colonel-Commandant en second , a été tué. Les Espagnols y ont eu en outre cent trente hommes tués , trente-sept blessés & trois cens dix prisonniers , indépendamment de près de deux cens quarante hommes qui ont été tués ou

noyés en voulant se sauver dans des barques. De notre côté, nous avons eu deux Lieutenans & douze Soldats tués, & le nombre des blessés, parmi lesquels se trouve un Lieutenant, est de vingt-huit.

Les opérations du Siège ont coûté aux Espagnols plus de deux mille hommes; & notre perte, depuis notre abord dans l'isle de Cuba jusqu'à la reddition, est de dix huit cens hommes, tant tués que blessés ou morts de maladie.

Si l'on s'en rapporte aux dernières nouvelles, la valeur de l'argent & des effets appartenans à S. M. C, qui ont été trouvés dans cette Place, monte à quatre millions sterlings.

Le Chevalier Jeffri Amherst, qui commande dans la Nouvelle Yorck, ayant formé le projet d'enlever aux François la conquête qu'ils venoient de faire de Saint Jean de Terre-Neuve, a chargé de l'exécution le Lieutenant-Colonel Amherst, qui, en conséquence, s'est embarqué à Hallifax & à Louisbourg avec les Troupes destinées à cette expédition. Il a joint le 11 du mois dernier l'Escadre du Roi, commandée par le Lord Colville, & le 13 il a exécuté la descente dans la Baye de Torbay, à trois lieues de Saint-Jean. La garnison, composée de cinq cens hommes, a capitulé le 18 & s'est rendue prisonniere de guerre. Dans ces entrefaites le Chevalier de Ternay a trouvé moyen de s'échapper avec les cinq vaisseaux qu'il a sous ses ordres. On rend ici justice à la conduite de cet Officier. Il a longé toute notre Escadre à la portée du pistolet, & l'on convient que sa manœuvre est une des plus hardies & des plus belles qu'on ait encore faites à la mer. S'il eût perdu quatre minutes de tems, ses cinq vaisseaux auroient été pris infailliblement.

## 222 MERCURE DE FRANCE.

Le Chef d'Escadre Mann croise devant Brest avec six vaisseaux de ligne, & le Chef d'Escadre Dennis a sous ses ordres dix gros vaisseaux à la rade des Basques.

On a reçu à Corke la nouvelle d'un complot qui s'étoit formé à Belle-Isle pour la livrer aux François le 12 du mois dernier. Un Prêtre, quelques habitans, & une vingtaine de Soldats Anglois avoient tramé cette conspiration. Ils devoient enclouer une batterie de canons qui défend une Baye très-favorable pour une descente, & c'étoit dans cet endroit que devoit débarquer un Corps assez considérable de Troupes Françaises, qui n'attendoit pour mettre à la voile que le signal dont on étoit convenu. Le complot fut découvert la veille même de l'exécution par un des Soldats Anglois qui étoient complices. On a sur le champ fait arrêter tous les coupables, & le Gouverneur a défendu qu'aucun bâtiment ne s'écartât pour aller à la pêche.

Il vient de se faire un changement dans le Ministère. Le sieur George Greenville, beau-frère du Comte d'Egremont, s'étant démis de sa Place de Secrétaire d'Etat au département du Nord, Sa Majesté en a disposé en faveur du Lord Hallifax. Le sieur Fox, ci-devant Secrétaire d'Etat, a été déclaré Ministre d'Etat tant au Conseil qu'au Parlement.

*De SAINT-JEAN DE TERRE-NEUVE, le 14  
Août.*

Le Chevalier de Ternay, Capitaine de Vaisseau, Commandant la *Division* qui s'est emparée de la Côte Occidentale de cette Isle, a expédié pour l'Angleterre un Bâtiment Parlementaire, à bord duquel sont passés quatre-vingt-cinq prisonniers

de cette Nation , qui y doivent être échangés (a). Il a aussi fait partir pour la Nouvelle Angleterre trois Navires chargés d'habitans Anglois de Terre-Neuve , lesquels habitans ne pourront servir que lorsque l'échange en aura été fait. Le Chevalier de Ternay a enlevé avec trois de ses Cánots , à l'ouest de ce Port , un Corsaire Anglois de huit canons & de trente-cinq hommes d'équipage. Il a sauté lui-même dans le Navire avec le sieur de Monteil , Capitaine de l'*Eveillè* , & le sieur de Cillart , Lieutenant de vaisseau , avant que l'ennemi ait eu le tems de tirer un coup de fusil ou de canon. Il s'est encore emparé de deux Navires marchands qui venoient , l'un de la Nouvelle Yorck , chargé de farine & de biscuits , l'autre de la Barbade , avec une cargaison de raffia.

Le Chevalier de Boilgelin , Lieutenant de Vaisseau , est déjà de retour de l'expédition dont on l'avoit chargé pour le Nord de Saint-Jean. Il y a détruit les Forts de la Trinité & de Carbonear , où l'on a trouvé trente-deux pièces de canon & des armes de toute espèce. Cet Officier a fait sauter les poudrières , & a brulé trois cens bateaux de pêche , ainsi que les échaffauts des sécheries. Il est rentré à Saint-Jean avec ses cinq Bâtimens chargés de farines & de biscuits. Le sieur Lamothe-Vauvert , Lieutenant de Vaisseau , qui étoit arrivé le premier à la Trinité sur un bateau de quarante hommes d'équipage , avoit réduit le Fort , & contraint huit cens habitans de se rendre à discrétion. Il s'étoit maintenu dans ce poste avec trente hommes jusqu'à l'arrivée du sieur de Boilgelin , qu'il attendit pendant dix-sept heures.

(a) Ce Bâtiment est arrivé à Plymouth. Les Prisonniers Anglois ont été échangés contre cent vingt & un des nôtres , que le même Vaisseau a conduits à S. Malo le 4 de ce mois.

Le Comte d'Hauffonville, Colonel du Régiment de la Marine, & Commandant du Fort Saint-Jean, a mis le meilleur ordre dans les Troupes du Roi, & il se loue beaucoup de l'ardeur & du zele qu'elles témoignent.

## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

*De VERSAILLES, le 9 Octobre 1762.*

**L**E 4, le Roi est parti d'ici pour Choisy avec Monseigneur le Dauphin. Le 5 ils ont couché à Fontainebleau.

Le 4, Monseigneur le Duc de Berry & Monseigneur le Comte de Provence partirent aussi de Versailles pour se rendre à Fontainebleau. Le lendemain la Reine partit avec Madame la Dauphine, Madame Adelaïde & Mesdames Victoire, Sophie & Louise.

Le Roi a disposé des Places qui sont restées vantes par la nomination du sieur Feydeau de Brou à la Place de Garde des Sceaux. Celle de Conseiller au Conseil Royal a été donnée au sieur Barberie de Courteille, Intendant des Finances. Le sieur d'Aguesseau de Fresnes a obtenu celle de Conseiller au Conseil des Dépêches; & le sieur d'Ormesson, Intendant des Finances, a eu celle du Conseil Royal de Commerce.

Le 3, la Maréchale de Lautrec, Douairiere, eut l'honneur de faire ses révérences au Roi, à la Reine & à la Famille Royale. Le même jour la Comtesse de Choiseul-Meuse & la Princesse de Chimay furent présentées à Leurs Majestés, ainsi

DECEMBRE. 1762. 225

qu'à la Famille Royale, la premiere, par la Duchesse de Choiseul ; la seconde par la Princesse de Chimay Douairiere.

Le sieur d'Ormesson, Conseiller d'Etat, vient d'obtenir les entrées de la Chambre du Roi.

Le sieur Buy de Mornas a eu l'honneur de présenter au Roi le 26 Septembre les trente premieres Cartes de son *Atlas historique & géographique*.

Le 5 de ce mois le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, partit pour retourner à Luneville.

Le 3 le sieur Jacques, Avocat au Parlement de Paris, a eu l'honneur de présenter au Roi le *Traité des Fiefs*, dont Sa Majesté a bien voulu agréer la dédicace.

Le premier, les Peres Capucins, Auteurs des *Principes discutés*, ont eu l'honneur de présenter à Monseigneur le Dauphin & à Madame la Dauphine la nouvelle Version Latine des Pseaumes, qu'ils ont faite sur le Texte Hébreu.

*De FONTAINEBLEAU, le 20 Octobre.*

Le 12 le Bailli de Solar de Breille, Ambassadeur du Roi de Sardaigne, eut une audience particuliere du Roi, dans laquelle il fit part à Sa Majesté de l'accouchement de la Duchesse de Savoye. Il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celles de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Berry, de Monseigneur le Comte de Provence, de Madame Adelaide & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par le Sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

Sa Majesté a nommé à l'Evêché de Montauban l'Abbé de Breteuil, Vicaire Général de l'Archevêché de Narbonne.

K v

## 226 MERCURE DE FRANCE.

Le Comte de Modene, Envoyé & Ministre Plénipotentiaire du Roi en Basse-Allemagne, a pris congé du Roi & de la Famille Royale pour se rendre à Hambourg.

Le 13, le Roi a nommé à la Charge de Vice-Amiral du Ponant, vacante par la mort du sieur de Barrailh, le Comte du Bois de la Mothe, Lieutenant-Général des Armées Navales, qui en avoit déjà obtenu les honneurs & les appointemens.

Sa Majesté a disposé en même-temps de la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, à six mille livres de pension, dont étoit revêtu le feu sieur de Barrailh, en faveur du Comte de Massiac, Lieutenant-Général des Armées Navales, Grand-Croix Honoraire dudit Ordre. Le Vicomte de Bouville, Capitaine de Vaisseau, Commandeur Honoraire, a obtenu la pension de Commandeur, à trois mille livres de pension, dont jouissoit le Comte de Massiac. Le sieur de Chavigny, ci-devant Ambassadeur du Roi, en Suisse, a été présenté le 14 à Sa Majesté.

Le sieur Bastard a prêté serment entre les mains du Roi le 16, en qualité de Premier Président du Parlement de Toulouse.

Un Courier dépêché par le sieur de Marainville, a apporté ici ce matin la nouvelle, que le 26 Septembre, le Baron de Haddick a fait attaquer le sieur de Huhén dans la partie de la Forêt de Tharand, qui est vis-à-vis de Landsberg, & qu'on nomme Spechshaus.

On y a forcé deux abbatis, emporté trois redoutes, pris quatre pièces de Canon, & fait près de quatre cent Prisonniers. Le Général Baron de Ried a conduit cette attaque sous les ordres du Comte

de Wied , Général d'Infanterie. Il a perdu environ cinq cens hommes. On croit que, du côté de l'Ennemi, la perte est encore plus considérable.

Il y a eu en même temps une attaque au Village de Derffhayn , vers la hauteur de Clingenberg , pour faire diversion à la première. On a fait aussi des démonstrations d'attaque dans tout le front de la position du Prince Henri , pour tenir ses forces partagées ; & l'on a mis ensuite des Chasseurs & des Bataillons Francs qui étoient retranchés dans le bois. Enfin , le Prince de Lovenstein & le Général Campitelli ont tourné la droite de l'ennemi du côté de Grosthartmansdorff & Differsbach. Après une très-vive canonade de part & d'autre , ces Généraux ont fait environ cinq cens Prisonniers. Le sieur de Thorck a été poussé vers Freyberg , par deux mille chevaux & des Croates. Cette manœuvre a sans doute déterminé le Prince Henri à se retirer dans cette partie ; & l'on assure qu'il a établi son Quartier Général à Groschirma. Le sieur de Huben a également abandonné pendant la nuit la position de Wildruff , pour se retirer au-delà du Ravin-de-Mussen. On a reçu avis que la grosse Artillerie a été conduite jusqu'à Groschirma , & que celle qui d'abord avoit été envoyée à Freyberg , a pris la même route , ainsi que les bagages qui y étoient. Tous ces mouvemens donnent lieu de penser que le Prince Henri a dessein d'abandonner Freyberg , & de ne soutenir que le Camp de Kathenhäuser.

Cet événement , par lequel le Prince Henri a été forcé de quitter la position avantageuse qu'il avoit prise derrière le Weisseritz , fait beaucoup d'honneur aux talens du Général Haddick , & à la valeur des troupes qu'il commande. Le 17 de ce mois , la Comtesse de Baumgarten , Dame

## 228 MERCURE DE FRANCE.

d'honneur de la Princesse Christine, a été présentée a Leurs Majestés, ainsi qu'à la Famille Royale, par la Comtesse de Choiseul.

*De TOULON, le 30 Septembre.*

Sept Vaisseaux de l'Escadre du Roi, commandée par le sieur Bompar, sont entrés dans ce Port le 28 Les autres Vaisseaux restent en croisière dans la Méditerranée.

*De BORDEAUX, le 2 Octobre.*

Il y a eu dans le Port de cette Ville un incendie qui pouvoit avoir les suites les plus terribles. Le feu a pris à des Bateaux de goudron, d'où il s'est communiqué à huit vaisseaux Marchands, qui ont été consumés. Le Duc de Lorges, notre Commandant a fait avancer des troupes & du canon pour arrêter les progrès de l'incendie. Ses soins ont eu tout le succès qu'il en attendoit; ils ont préservé de l'embrasement les chantiers du Roi, ainsi que les autres bâtimens qui se trouvoient dans le Port.

*De ROCHEFORT, le 10 Septembre.*

On a mis à exécution dans cette Ville le Jugement du Conseil de guerre qui a été tenu a la Martinique, concernant la défense & la reddition de la Guadeloupe. Le sieur Nadau-du-Treil, Gouverneur de l'Isle, & le sieur de la Poherie, Lieutenant de Roi de la Basse-Terre, ont été dégradés de Noblesse, en présence de la Garnison assemblée. Leurs Armoiries ont été brisées, leur épée cassée; la Croix de Saint Louis leur a été arrachée, & ensuite ils ont été envoyés aux Isles Sainte Marguerite, pour y passer le reste de leurs jours en prison.

DECEMBRE. 1762. 223

*De PARIS, le 11 Octobre.*

Nous apprenons d'Allemagne, que les ennemis ayant attaqué l'arrière-garde du Marquis de Poynne, ont été vigoureusement repoussés. Le sieur de Sombreuil qui a chargé avec beaucoup de succès dans cette affaire, a fait un très-grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouvent le sieur Jaimeret, Colonel des Hussards Prussiens jaunes, & un Adjudant général du Prince Ferdinand.

Les Corps de Bock & de Luckner ont rejoint l'Armée du Prince Ferdinand, qui a repris le camp de Weter.

On s'est mal expliqué dans l'un des précédens Mercurès, lorsqu'on a dit que par Brevet du Roi du 23 Mars, entériné au Conseil de Guerre, tenu à l'Hôtel Royal des Invalides le 7 Juin suivant; Sa Majesté avoit annullé le Jugement du Conseil de Guerre, rendu par contumace le 12 Novembre 1760, contre l'Officier du Regiment de Bourbon, Infanterie, qui commandoit dans l'Isle du Met, lorsque les Anglois s'en sont emparés. Le Conseil de Guerre n'a été tenu à l'Hôtel Royal des Invalides, que pour entériner les Lettres de grâce accordées à cet Officier, en considération de sa bonne conduite dans les troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie, & notamment à l'assaut de Scheweidnitz, où il a donné des preuves de sa valeur.

Le 5, on tira la lotterie de l'Ecole-Royale-Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 12, 25, 38, 14, 10. Le prochain tirage se fera le 5 Novembre.

#### M O R T S.

Joseph-Maurice-Annibal, Comte de Montmo-

## 230 MERCURE DE FRANCE.

rency & de Lux en Bearn, Lieutenant Général des Armées du Roi, mourut à Pau le mois dernier, dans la quarante-cinquième année de son âge. Il étoit entré au service en 1734; il avoit fait toutes les campagnes depuis ce temps-là, & il étoit employé cette année en Guyenne.

Antoine-Adrien-Charles, Comte de Gramont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Menin de Monseigneur le Dauphin, Commandant en chef dans le Royaume de Navarre & Province de Bearn, est mort à Bayonne le 23 Septembre dernier, âgé de 36 ans.

Michel de Verthamont de Chavagnac, Evêque de Montauban, mourut dans son Palais Episcopal, le 25 du même mois, dans la soixante-quatrième année de son âge.

François de Javerlhac, Marquis de Savignac, Mestre de Camp de Cavalerie, est mort en cette ville le 4 Octobre, âgé de quatre-vingt-dix ans.

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

*Décembre 1762.*

*De Moscou, le 9 Octobre 1762.*

CATHERINE II a été couronnée le 22 Septembre, vieux style, 3 Octobre (nouveau style) dans l'Eglise Cathédrale du Cabor, au Cremelin, Palais des anciens Czars, après s'être préparée à cette grande cérémonie par un jeûne de quatre jours, suivant l'usage: Elle a été sacrée par l'Archevêque de Novogorod. Le grand Duc a eu quelques accès de fièvre, dont il n'est pas encore rétabli, & qui n'ont pas permis qu'il assistât au couronnement.

L'Impératrice informée que les Tartares faisoient encore quelques mouvemens dont on ignoroit l'objet , a fait porter quelques Troupes sur les frontières de Russie.

Les sieurs Popow , Perfiliew , Denissow , Loucownin , Draczkine , Tourawerow & Kirfanow , Colonels des Cosaques du Don , ont reçu chacun de l'Impératrice des Médailles d'or , représentant le portrait de Sa Majesté Impériale , qu'ils porteront en Sautoir avec un ruban bleu.

*De PETERSBOURG , le 20 Septembre.*

Le Comte de Soltikow , nommé Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice , auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne , doit partir le 22 pour se rendre à sa destination.

*De WARSOVIE , le 8 Octobre.*

L'Impératrice de Russie vient d'informer Sa Majesté Polonoise que le Roi de Prusse lui avoit fait déclarer par son Ministre qu'il ne pouvoit consentir à l'évacuation respective de la Saxe. Sa Majesté Impériale a ajouté que ce premier refus ne l'empêcheroit pas de faire de nouvelles instances pour procurer à la Saxe un bien qui lui est si nécessaire , & si propre d'ailleurs à accélérer la conciliation générale.

On a appris du Budziack que le Kan des Tartares avoit reçu assez mal les Emissaires que le grand Général lui avoit envoyés , & qu'il avoit refusé leurs présens , en disant qu'il n'en recevoit que de ses amis. Ce Prince , dans la seconde Audience qu'il leur a donnée , leur a commandé de sortir de ses Etats ; il a déclaré qu'il alloit lui-même appuyer ses Commissaires les armes à la main , & que , si l'on ne se décidoit pas promptement à lui payer les deux cens cinquante Bourtes ,

## 232 MERCURE DE FRANCE.

à quoi il fait monter ses prétentions , en dédommagement de la part des Polonois , il ravageroit les Terres du Prince Lubomirski & autres , jufqu'à la concurrence de cette fomme.

*De COPPENHAGUE , le 30 Octobre.*

Le Roi de Danemarck a envoyé au Duc de Mecklembourg le Cordon de l'Ordre de l'Éléphant.

Le Comte de Wedelfrys , Envoyé Ordinaire de cette Cour à celle de France , ayant été pourvu de la Charge de Grand Ecuyer , reviendra ici le Printemps prochain. Il fera remplacé par le Baron de Gleichen , actuellement Ministre du Roi à Madrid.

Le Marquis d'Avrincourt , ci-devant Ambassadeur de France à la Cour de Suède, est arrivé dans cette Capitale avec la Marquise son épouse. Ce Ministre , qui avoit compté diriger sa route par Yftardt , Stralsfund & Hambourg , sans passer par le Dannemarck, a été forcé par les vents contraires de changer sa marche. Il a été présenté le 26 par le Président Ogier, Ambassadeur de France en cette Cour , au Prince Royal & au Prince Frédéric ; & le 29 il a eu une Audience du Roi & de la Reine de Dannemarck , de qui il a reçu l'accueil le plus distingué. Il partira demain pour se rendre en France.

*La suite des Nouvelles Politiques au Mercure prochain.*



---

A R T I C L E V I I .

CÉRÉMONIES PUBLIQUES.

*SUITE du JOURNAL de la Diète de Warsovie.*

TROISIÈME SÉANCE , tenue le 6 Octobre 1762.

LE Directeur de la Chambre ouvrit la séance par un discours , dans lequel il fit sentir avec force tout le scandale que les divisions de la veille avoient excité , sans égard pour un lieu si saint & si privilégié , & pour la loi de 1690 qui établit l'ordre de la Diète ; il protesta que quel que fût l'auteur du mal , il en répondroit à Dieu & à la Patrie : il ajouta ensuite qu'il avoit rendu fidèlement compte au Roi de ce qui s'étoit passé ; que Sa Majesté , en lui témoignant toute l'amertume de sa douleur , lui avoit fait entendre qu'un semblable attentat ne devoit point rester impuni , & que les Arbitres ne devant point se mêler des discussions de la Chambre , en seroient responsables, *ex termino tacto* , aux jugemens du Grand Maréchal. Quant aux Nonces qui avoient donné quelque sujet aux troubles qui s'étoient élevés dans cette Chambre , dont on avoit violé la sûreté & le bon ordre , en recourant aux armes au lieu de délibérer , le Directeur déclara qu'il ne falloit pas désespérer de trouver un remède au mal , & qu'après qu'on auroit élu un Maréchal , & qu'il lui auroit remis le bâton , il offroit de donner son avis , qui , joint à celui des autres Membres bien intentionnés , pourroit avancer la

## 234 MERCURE DE FRANCE.

décision du procès, pendant que l'Arbitre répondroit aux jugemens compétens. Néanmoins, comme il venoit d'apprendre avec regret que le sieur Szumakowski, Nonce de Ciekanoŭ, avoit apporté un Manifeste, il demanda aux Nonces si l'on jugeoit à propos d'en faire la lecture. Tous les Nonces étant d'accord pour l'affirmative, le Manifeste fut lu à haute voix. Après la lecture de cette protestation, qui étoit à la Diète toute son activité, le Directeur reprit la parole pour exprimer toute la douleur qu'il ressentoit d'un si fâcheux événement; il ajouta qu'il ne falloit cependant pas désespérer du salut de la Patrie, parce que le même Dieu qui vouloit les affliger pouvoit aussi les consoler. Il jugea donc qu'il convenoit de se conformer à l'ancien usage, & d'envoyer au Nonce absent une députation; quoique ce Nonce eût en effet protesté la veille, & fût sorti de la Chambre sans être apperçu, il falloit espérer qu'il pourroit se laisser fléchir par les représentations qu'on lui feroit contre cet abus de la liberté, & qu'il rendroit enfin à la Chambre son activité. En conséquence, il nomma pour Députés des Nonces des trois Provinces, & renvoya la séance au lendemain.

### QUATRIÈME ET DERNIÈRE SÉANCE.

Le Directeur de la Chambre déclara, en ouvrant la séance, qu'à la nouvelle fâcheuse du Manifeste qui suspendoit le cours des délibérations publiques, il avoit eu recours à l'expédient employé dans cette occasion, & pria les Nonces Députés de faire rapport à la Chambre du résultat de leur mission, afin qu'on sçût quelle devoit être la destinée de la Chambre.

Les Nonces Députés prirent la parole l'un après l'autre, & déclarerent d'une manière uniforme,

que par zèle pour l'intérêt de la Patrie, ils avoient fait tout leur possible pour découvrir le Nonce absent, & l'engager à réparer une démarche si nuisible au bien public; mais que malheureusement il étoit parti sans espérance de retour, & qu'ils étoient bien mortifiés de n'avoir pas de meilleures informations à communiquer à la Chambre. En conséquence, le Directeur fut prié de congédier la Chambre; il termina la séance par de nouvelles plaintes sur la conduite du Nonce absent; mais il dit que si la protestation pouvoit priver la Chambre de la satisfaction d'aller voir au Sénat le plus auguste des Monarques, elle ne pourroit aliéner le cœur des vrais enfans de la Patrie; dévoués au plus magnanime & au meilleur des Rois. Il ajouta que celui qui détruisoit ainsi la Diète étoit plus coupable qu'un parricide, parce qu'il trahissoit toute la Patrie; il jugea qu'il falloit faire part à tous les concitoyens du mal irréparable que l'injustice d'un seul homme causoit au Public; enfin il demanda au Ciel de faire tomber tout le poids de la vengeance sur le coupable. Il se recommanda ensuite à l'affection de tous les Membres, & congédia la Chambre par ces paroles: *Fecimus quod potuimus; non desermus Rempubicam usque ad interitum.*

---

## A R T I C L E V I I I.

### ÆCONOMIE ET COMMERCE.

*PRIX des Grains à Paris dans les derniers jours de Novembre.*

**F**ROMENT, le septier, 16 liv. 5 s. à 17 liv.  
Meteil, 12 liv.

## 236 MERCURE DE FRANCE.

Seigle, 8 à 9 liv. 5 f.

Orge, 8 liv. 15 f. à 9 liv.

Avoine, *le septier*, 15 liv. 10 f. à 19 liv. 5 f.

Avoine en banne, 16 liv. à 16 liv. 10 f.

Farine blutée, *le boisseau*, 1 liv. 5 f. à 1 liv. 8 f.

### *VOLAILLE & gibier des premières qualités au Marché du 24 Novembre.*

Gros Chapons, *la pièce*, 4 liv. 10 f. & 4 liv.

Poularde, 3 liv. & 2 liv. 10 f.

Dindons gras, 6 liv. & 4 liv. 10 f.

Dindon commun, 3 liv., 2 liv. 10 f., 1 liv. 5 f.

Poulet gras, 1 liv. 15 f., 1 liv. 10 f., 1 liv. 5 f.

Poulet commun, 1 liv. ou 15 f.

Levraut, 3 liv. 10 f.

Lievre, 2 liv. 10 f.

Lapreau, 1 liv. 10 f., 1 liv. 5 f., 1 liv.

Le Caneton de Rouen, 5 liv. & 4 liv.

Le Canard sauvage, 2 liv. 15 f., 2 liv. 5 f., 2 liv.

Cercelle, 2 liv. & 1 liv. 15 f.

Perdreau rouge, 2 liv. 15 f., 2 liv. 10 f., 2 liv. 5 f.

Perdreau gris, 1 liv. 10 f., 1 liv. 5 f., 1 liv.

Bécasse, 2 liv. 15 f., 2 liv. 10 f., 2 liv.

Bécassine, 2 liv., 1 liv. 10 fols, 1 liv.

Pluvier, 2 liv. & 1 liv. 10 f.

Pigeon, 1 liv. & 15 f.

Cochon de lait, 5 liv. 10 f. & 4 liv.

Allouettes, *le paquet*, 1 liv. 5 f. & 1 liv.

### *Du même temps, Beurre & Œufs à la Halle.*

Le beurre en motte d'Issigny, 12 sols *la livre*.

Le Beurre en motte de Gournay, 18 sols.

Celui de Chartres & celui de Gatinois, 10 f.

Les Œufs de Gournay & de Lonjumeau, 39 liv.

le millier ; ceux d'Arras & Picards, 30 liv.

DECEMBRE. 1762. 237

*FOURRAGES, du même temps.*

La Paille, à la porte S. Martin, 13 liv. *le cent.*

Le foin vieux, à la porte S. Michel, 25 à 28 liv. *le cent.*

Le nouveau 37 liv, & le nouveau inférieur 32 à 33 liv. *le cent.*

*PRIX des Vins à la mi-Novembre.*

Volnay, première qualité, *la queue*, 205 liv.

Pomare, 195 liv.

Beaune, 185 liv.

Aloxe, 160 liv.

Savigny, 160 liv.

*On donnera successivement les prix des Vins de la dernière Récolte des principaux Vignobles du Royaume.*

*A V I S*

*Sur les Ratafiats du sieur ONFROY.*

**L**ES deux Ratafiats rouge & jaune de Paris, composés par le sieur ONFROY, Distillateur du Roy, tenant le grand Caffé à la descente de la Place du Pont S. Michel, à Paris, ont été reçus avec une satisfaction générale. Cependant cet habile Distillateur ayant reconnu que bien des personnes se privent de l'usage des Liqueurs faites avec les esprits à l'eau-de-vie dans la crainte d'altérer leur santé, il a inventé depuis peu, plusieurs autres Liqueurs dont la base n'est que le vin de Grave sans aucune autre addition; ces nouvelles Liqueurs sont seulement parfumées avec les quatre fruits jaunes qui sont le Cédra, la Bergamote, l'Orange & le Citron, ce qui les rend d'un goût

## 238 MERCURE DE FRANCE.

admirable. Elles ont même cet avantage sur les plus excellens vins de Liqueurs , qu'elles sont beaucoup moins pâteuses & qu'elles se conservent autant que les Liqueurs composées d'esprits : il ne faut qu'avoir l'attention de ne les pas laisser en vuidange , parce qu'elles perdroient la plus grande partie de leur parfum. Le prix est de six livres la bouteille de pinte. On trouve encore chez le même *la Bolonia* de sa composition , qui est jugée supérieure à celle d'Italie. le prix n'en est que de six liv. la bouteille de pinte. Ses Chocolats travaillés à la façon de Rome & les Pastilles de la même pâte sont tellement supérieurs à tous les autres , qu'il en fait un débit considérable. Sa Liqueur spiritueuse pour les dents qui en arrête sur le champ sans aucun retour les plus vives douleurs , & qui a encore d'autres propriétés surtout pour la propreté de la bouche , continue d'avoir le plus grand succès. Ses Eaux de Lavandes ont aussi de plus en plus la confiance du Public : enfin c'est chez lui seul qu'on trouve à Paris *la véritable Eau de Cologne* , dont le prix est de 36 sols la bouteille.

---

### A P P R O B A T I O N.

J'ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Décembre 1762 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , ce 30 Novembre 1762. GUIROY.

---

### T A B L E D E S A R T I C L E S.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

#### A R T I C L E P R E M I E R.

L A G A I E T É , *Ode aux François* , Page 5

DECEMBRE. 1762. 239

LE MOINEAU , <i>Fable.</i>	9
EPITRE ou réponse à <i>Charmant.</i>	10
VERS à S. A. S. Mgr le Prince de <i>Condé</i> , au Camp de <i>Weshla.</i>	12
DIALOGUE des Morts.	14
VERS pour mettre au bas du Portrait de M. l'Abbé <i>Goujet.</i>	29
QUATRAIN écrit sous le Chiffre de Mlle *** <i>Ibid.</i>	
LE Bonheur , <i>Conte.</i>	21
LETTRE de M. D... à Mde B..	30
EPITRE à M. <i>Lempereur.</i>	41
EPIGRAMME.	43
VERS.	<i>Ibid.</i>
LE retour de la Paix.	45
BOUQUET.	47
LES Biens communs , <i>Conte.</i>	48
SUITE du Discours contre la <i>Postéromanie.</i>	50
BOUQUET à M. <i>Guerin.</i>	62
ENIGMES.	72
LOGOGYPHES.	71
LES tendres plaintes de M. <i>Rameau</i> , <i>Parodie.</i>	76

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUITE du Discours sur la Question propo- sée , &c.	77
LETTRES secrettes de <i>Christine</i> , Reine de Suède , &c.	90
SYNOPSIS <i>doctrinæ sacrae</i> ,	93
CONSIDÉRATIONS sur l'état présent de la Lit- térature en Europe ,	95
SELECTÆ <i>Fabulæ</i> , &c.	97
THÉÂTRE & Œuvres diverses de M. <i>Panard.</i>	99
ANNONCES de Livres.	101 & <i>suiv.</i>

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.	109
------------	-----

## 240 MERCURE DE FRANCE.

### GEOMETRIE.

A l'Auteur du rapport du diamètre à la circonférence du cercle.	111
A l'Auteur du Mercure.	113

### ETYMOLOGIE.

LETTRE à M. D... Docteur en Médecine, sur l'origine des <i>Palinods</i> & l'étymologie du mot.	116
--	-----

### MEDECINE.

ÉPIGRAMME choisie de Médecine, par M. P... M. P... M. P...	126
--	-----



### ART. IV. BEAUX-ARTS.

#### ARTS UTILES.

#### CHIRURGIE.

HÔPITAL de M. le Maréchal Duc de <i>Biron</i> , avec un Avertissement sur les dragées anti-vénériennes de M. <i>Keyser</i> .	143
--	-----

#### ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.	150
GRAVURE.	151

### ART. V. SPECTACLES.

SUITE des Spectacles de la Cour à Fontainebleau.	152
SPECTACLES DE PARIS. OPÉRA.	162
COMÉDIE Française.	172
COMÉDIE Italienne.	210
CONCERT Spirituel.	211
ÉVÉNEMENT remarquable &c.	212
SUITE des Nouv. Polit. de Novembre.	215
NOUVELLES Politiques de Décembre.	230
ART. VII. Cérémonies publiques.	233
ART. VIII. Économie & Commerce.	235
AVIS sur les Ratafiats du sieur <i>Onfroy</i> .	237

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,  
rue & vis-à-vis la Comédie Française.



1848